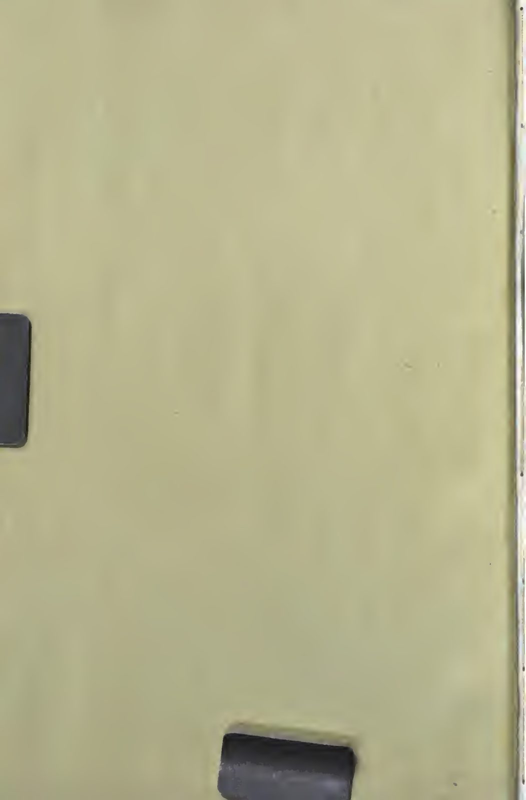




ARTHUR MANGIN

L'HOMME ET LA BÊTE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE CENT VINGT GRAVURES



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

L'HOMME ET LA BÊTE

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).



Supplice d'une truie.

ARTHUR MANGIN

L'HOMME ET LA BÊTE

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE CENT VINGT GRAVURES



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

PRÉFACE.

Il était assez d'usage autrefois d'ajouter au titre d'un ouvrage un sous-titre explicatif assez développé pour tenir lieu à la fois d'avis au lecteur et de table des matières.

Si cette mode n'était aujourd'hui abandonnée, je pourrais, après ces simples mots, *l'Homme et la Bête,* qui forment le titre du présent volume, placer une glose telle, par exemple, que celle-ci :

Histoire des relations de l'Homme avec les animaux,
depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,

Divisée en trois parties :

La première, traitant de la domestication des animaux;

La seconde, du rôle qu'ils ont joué dans les croyances,
les superstitions et les préjugés des peuples
anciens et modernes;

La troisième, des jeux et des plaisirs publics ou privés
auxquels on les a fait servir;

Et précédée

De considérations sur les analogies et les différences
qu'on remarque entre les facultés de l'Homme
et celles des animaux...

Et voilà ma préface!

Qu'y pourrais-je ajouter?

Peut-être quelques mots sur la pensée qui m'a guidé dans mon travail. Cette pensée est de Pascal.

La voici :

« Il est dangereux de trop faire voir à l'Homme
« combien il est égal aux Bêtes, sans lui montrer
« sa grandeur. Il est encore dangereux de lui
« trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il
« est encore plus dangereux de lui laisser ignorer
« l'un et l'autre. Mais il est très-avantageux de
« lui montrer l'un et l'autre. »

Nota. — Ce livre était écrit et en grande partie imprimé au mois d'août 1870. Les événements en ont retardé d'une année la publication.

Paris, Septembre 1871.

INTRODUCTION.

QU'EST-CE QUE L'HOMME? — QU'EST-CE QUE LA BÊTE?

INTRODUCTION.

QU'EST-CE QUE L'HOMME? — QU'EST-CE QUE LA BÊTE?

I

Où l'auteur avoue son embarras. — Les auteurs sérieux et les humoristes. — Qu'est-ce que l'Homme? — Deux écoles. — Opinion de Pascal. — Théorie de Xavier de Maistre. — L'Ame et la Bête. — Définition de M. de Bonald.

Qu'est-ce que l'Homme?

Qu'est-ce que la Bête?

Graves questions, délicates, et fort controversées depuis qu'on s'est mis à disserter de la nature des êtres. « Aristote là-dessus dit... de fort belles choses, » dans son *Histoire des animaux*. Avant lui, et depuis, tous les philosophes et les naturalistes en ont raisonné; ce qui prouve déjà que, selon la définition scolastique, l'Homme est un animal raisonnable, ou du moins raisonnant. Mais, en dépit de tous ces raisonnements, on est loin encore de savoir au juste à quoi s'en tenir sur les analogies et les différences qui existent entre l'Homme et la Bête, et desquelles dépendent précisément les relations très-diverses qui se sont établies entre eux.

J'ai fait de mon mieux pour me former une opinion; j'ai voulu lire et méditer les auteurs et interroger chacun autour de moi, afin de suppléer à mon insuffisance.

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.

Malheureusement, les gens à qui j'ai proposé ces questions : « Qu'est-ce que l'Homme ? Qu'est-ce que la Bête ? » m'ont demandé du temps pour réfléchir; ou bien ils m'ont fait des réponses qui ne m'ont point éclairé. Je suis donc revenu aux auteurs sérieux : à Montaigne, à Descartes, à Malebranche, à Leibniz, à Locke, à Condillac, à Réaumur, à Buffon, à G. Leroy, à Flourens et aux anthropologistes et zoologistes contemporains, — sans négliger les humoristes passés et présents, dont le sentiment n'est pas à dédaigner.

Mais procédons avec ordre et commençons, s'il se peut, par résoudre la première question : Qu'est-ce que l'Homme?

Tout le monde est d'accord tant qu'il ne s'agit que de l'organisation physique, et l'on ne peut voir entre l'Homme et les animaux supérieurs que des différences secondaires, incomparablement moindres que celles qu'on remarque entre des animaux de diverses classes, comme entre les Mammifères et les Oiseaux, entre les Oiseaux et les Reptiles, *a fortiori* entre les Vertébrés et les Invertébrés. Ce n'est pas là que gît la difficulté. Où la dispute commence, c'est quand on en vient au chapitre de l'instinct, du sentiment, de l'intelligence, de la raison enfin. Les uns ne voient encore ici, entre l'Homme et la Bête,

que des différences du plus au moins; tandis que d'autres y voient une différence du tout au tout, estimant que si l'Homme est animal par le corps, il n'a plus, quant aux facultés, rien de commun avec les animaux; qu'il est sous ce rapport non-seulement bien au-dessus de ceux-ci, mais d'autre essence, d'autre nature; qu'il y a entre eux et lui un abîme.

Entre ces deux écoles, et au sein de chacune d'elles, les opinions se nuancent et se multiplient presque à l'infini, et de ces divergences philosophiques en naissent d'autres, non moins accentuées, entre les naturalistes, sur la place qu'il convient d'assigner à l'Homme dans la série des êtres animés. Je dis à dessein les *êtres animés* et non les *animaux*, parce qu'il est des gens qui ne veulent point que l'Homme soit un animal. Pascal en faisait un être intermédiaire entre l'Ange et l'Animal : manière de voir que l'on peut admettre en théologie, mais qui n'a rien de scientifique, puisque des deux sortes d'êtres entre lesquels elle place l'Homme, il en est une qui, appartenant à l'ordre surnaturel, échappe à toute étude et à toute définition.

Xavier de Maistre, sans afficher aucune prétention dogmatique ou scientifique, s'est montré plus observateur et homme de meilleur sens dans son ingénieuse théorie de « l'Ame et la Bête », développée et mise, pour ainsi dire, en action dans son *Voyage autour de ma chambre*. Pour lui, l'Homme est un composé de deux êtres distincts : l'un gouverné, l'autre gouvernant. Le premier, vivant et sensible, mais inconscient et dépourvu de toute initiative, est une véritable Bête. Le second est le principe pensant,

conscient, dirigeant : c'est l'Âme. « Je me suis aperçu par diverses observations, dit le spirituel écrivain, que l'Homme est composé d'une âme et d'une bête. — Ces deux êtres sont absolument distincts, mais tellement emboîtés l'un dans l'autre, ou l'un sur l'autre, qu'il faut que l'âme ait une certaine supériorité sur la bête pour être en état d'en faire la distinction..... On s'aperçoit bien en gros que l'Homme est double; mais c'est, dit-on, parce qu'il est composé d'une âme et d'un corps; et l'on accuse ce corps de je ne sais combien de choses, mais bien mal à propos assurément, puisqu'il est aussi incapable de sentir que de penser. C'est à la bête qu'il faut s'en prendre, à cet être sensible, parfaitement distinct de l'âme, véritable *individu*, qui a son existence séparée, ses goûts, ses inclinations, sa volonté, et qui n'est au-dessus des autres animaux que parce qu'il est mieux élevé et pourvu d'organes plus parfaits...

« J'ai fait je ne sais combien d'expériences sur l'union de ces deux créatures hétérogènes. Par exemple, j'ai reconnu clairement que l'âme peut se faire obéir par la bête, et que, par un fâcheux retour, celle-ci oblige très-souvent l'âme d'agir contre son gré. Dans les règles, l'une a le pouvoir législatif, et l'autre le pouvoir exécutif; mais ces deux pouvoirs se contrarient souvent. — Le grand art d'un homme de génie est de savoir bien élever sa bête, afin qu'elle puisse aller seule, tandis que l'âme, délivrée de cette pénible accointance, peut s'élever jusqu'au ciel.

« Mais il faut éclaircir ceci par un exemple.

« Lorsque vous lisez un livre, monsieur, et qu'une idée

plus agréable entre tout à coup dans votre imagination, votre âme s'y attache tout de suite, et oublie le livre, tandis que vos yeux suivent machinalement les mots et les lignes; vous achevez la page sans la comprendre et sans vous souvenir de ce que vous avez lu. Cela vient de ce que votre âme, ayant ordonné à sa compagne de lui faire la lecture, ne l'a point avertie de la petite absence qu'elle allait faire; en sorte que *l'autre* continuait la lecture que votre âme n'écoutait plus. »

Cette théorie est, à tout prendre, au moins aussi soutenable que la définition que M. de Bonald a donnée de l'Homme : « une intelligence servie par des organes » ; — définition qui ne tient compte ni des instincts ni des sentiments, et qui, du reste, n'est applicable qu'à l'Homme civilisé, perfectionné, au poëte, au philosophe, au savant. Elle ne s'applique ni aux Alfourous, ni aux Caraïbes, ni aux Cafres, ni même à la masse ignorante et grossière des hommes jaunes ou blancs de l'Asie et de l'Europe, dont l'unique souci est de vivre pour vivre, et dont les minces facultés sont tout entières occupées à servir leurs organes.

II

Qu'est-ce que l'Homme? (Suite.) — Linné. — M. de Quatrefages et le Règne humain. — Aristote. — Boileau. — L'Homme n'est pas parfait. — Sa place dans la série des êtres.

Revenons aux naturalistes. La plupart d'entre eux ont adopté implicitement dans leurs théories sur la nature de l'Homme, et dans la détermination de la place qu'il convient de lui assigner parmi les êtres, la définition scolastique : « L'Homme est un animal raisonnable : *Homo est animal rationale.* » Le grand Linné ne séparait pas génériquement l'Homme des Singes anthropoïdes : Orang, Chimpanzé, Gibbon (le Gorille lui était inconnu), qu'il réunissait avec lui dans un même groupe sous la dénomination commune *Homo*. Il faisait seulement de l'Homme proprement dit une espèce, qu'il appelait *Homo sapiens*, c'est-à-dire Homme sage, ou plutôt pensant, autant dire raisonnant. Après lui, les zoologistes ont cru devoir instituer pour l'Homme un genre, puis une famille, et enfin un ordre, caractérisé par la présence de deux mains antérieures, et appelé ordre des *Bimanes*, par opposition à celui des *Quadrumanes*. Aucun, que je sache, n'a songé à placer l'Homme dans une classe, encore moins dans un embranchement séparé. Mais il en est qui ont été bien plus loin, car ils ont pris le parti de mettre l'Homme tout à fait en dehors du reste de la création, et d'en faire le représentant unique d'un règne nouveau, le *règne humain*, aussi légitimement

distinct, selon eux, du règne animal que celui-ci l'est du règne végétal, et le règne végétal du règne minéral.

M. de Quatrefages, entre autres, s'est donné beaucoup de peine pour justifier cette opinion; mais il me semble que la façon dont il s'y prend est à peu près telle qu'elle aurait pu être si le savant académicien se fût proposé d'établir l'opinion contraire. Il commence en effet par reconnaî- « tre avec tous les naturalistes modernes, avec tous les anatomistes, avec tous les physiologistes, *qu'au point de vue de l'organisation physique* l'Homme est *un véritable animal;* rien de plus, rien de moins » ; qu'on trouve chez lui « les mêmes appareils, les mêmes organes, les mêmes éléments que chez les animaux »; que le jeu de ces diverses parties est exactement le même chez nous et chez la Bête; que même sous le rapport du caractère et de l'intelligence il y a similitude ou analogie de part et d'autre; que comme nous l'Animal sent, veut, se souvient, raisonne; et que, nonobstant une différence du plus au moins immense, rien de fondamental ne le sépare de nous [1]. — On peut, je crois, se dispenser d'aller plus loin, et se contenter de ce morceau où dès le début M. de Quatrefages prend soin de se réfuter lui-même.

On ne conçoit pas en effet que cet honorable savant puisse s'inscrire en faux contre l'*animalité* de l'Homme, après avoir déclaré que l'Homme est *un véritable animal, rien de plus, rien de moins,* etc. Ou alors il faut renverser toute l'économie de la classification ontologique. Si l'on a

[1] *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, pages 75 et 76 (1 vol. gr. in-8°, Paris, 1867).

formé dans la nature les trois grandes divisions appelées règnes, c'est d'abord parce que ces divisions étaient nécessaires pour mettre de l'ordre dans nos connaissances acquises et de la méthode dans les recherches ultérieures de la science. C'est ensuite que tous les êtres compris dans chacune de ces divisions se font remarquer par des caractères généraux, essentiels, qui sautent aux yeux des plus ignorants et s'accentuent davantage à mesure qu'on les étudie plus attentivement; en sorte que jamais personne ne s'aviserait de dire, ni d'un végétal qu'il est *un véritable minéral*, ni d'un animal qu'il est *un véritable végétal* [1]. Il est vrai qu'entre les animaux et les végétaux la démarcation est beaucoup moins tranchée, ou plutôt qu'elle ne l'est point du tout, et se fond, aux degrés infimes de l'organisme, en une transition insensible. Et aussi plusieurs naturalistes sont-ils d'avis de réunir les animaux et les plantes dans un seul grand règne, le règne organique, partagé en deux sous-règnes. La division subsiste néanmoins, en vertu de différences essentielles et fondamentales que nul ne peut méconnaître. On ne saurait dire qu'un Chêne, par exemple, doive être rapproché dans la classification, d'un Cheval. Tous deux sont des êtres organisés et vivants; mais ils n'ont d'ailleurs rien de commun ni dans leur mode, ni dans leurs conditions d'existence. Ils ne respirent, ni ne se nourrissent, ni ne

[1] A moins qu'on ne raisonne à la façon de ce jardinier qui, ayant remarqué que sa barbe repoussait plus vite au printemps qu'en hiver, me disait avec une profonde conviction : « Car enfin, monsieur, « qu'est-ce que nous sommes, nous? Nous sommes des plantes, — « mon Dieu oui, nous sommes des plantes... *mais des plantes végétales!* »

se reproduisent de la même façon; on ne trouve dans le premier et dans le second ni les mêmes appareils, ni les mêmes organes, ni les mêmes éléments, et le jeu des éléments, des organes, des appareils se traduit de part et d'autre par des phénomènes complétement différents.

En peut-on dire autant de l'Homme comparé au Cheval? Non certes, et M. de Quatrefages l'avoue hautement. Que si l'on met l'Homme en parallèle avec le Chimpanzé, il est impossible de n'être pas frappé de leur ressemblance. Quel est donc le caractère primordial dont M. de Quatrefages s'autorise pour ranger l'Homme et le Singe, non pas dans des genres, dans des familles, dans des embranchements distincts, mais pour affirmer que ces deux êtres physiologiquement identiques, et rapprochés l'un de l'autre par d'étroites analogies, ne sont pas du même *règne?* C'est, nous dit M. de Quatrefages, que chez le premier seul on trouve les deux attributs de *moralité* et de *religiosité*. Or il est aisé de voir que ces attributs, ou plutôt ces phénomènes, sont purement psychologiques. S'ils doivent avoir une importance capitale aux yeux du philosophe, du métaphysicien, du psychologue, ils n'en ont aucune aux yeux du naturaliste, et celui-ci n'a même pas à s'en occuper : ce sont choses en dehors de sa compétence.

Au surplus, rien ne me semble plus oiseux que cette dispute, et je cherche vainement quel avantage il y aurait pour la science ou pour la philosophie à ce que l'Homme fût désormais considéré comme formant un règne à part, au lieu de former simplement une espèce ou un genre unique dans une famille du règne animal. Il m'est impossible de voir là autre chose qu'une vaine et puérile satis-

faction donnée à l'orgueil humain, qui certes n'a pas besoin de ces encouragements.

Le mieux est, en somme, de nous en tenir à la définition d'Aristote : « L'Homme est un animal raisonnable, » sauf à faire de notre mieux pour nous rendre compte de cette définition et, s'il se peut, pour la justifier.

Zoologiquement, l'Homme se distingue de ses voisins les grands Singes par des caractères anatomiques et physiologiques que je n'ai pas à rappeler ; psychologiquement, il se distingue de tous les autres animaux par des facultés mentales dont quelques-unes lui sont exclusivement propres ; d'autres sont seulement plus développées chez lui que chez la Bête ; mais il en est aussi, par contre, qui n'existent en lui qu'à l'état presque rudimentaire, tandis que les animaux les possèdent à un très-haut degré. J'appelle l'attention sur ce dernier point, qu'on a jusqu'ici beaucoup trop négligé, et qu'on ne doit pas perdre de vue si l'on veut rendre à chacun ce qui lui appartient.

Les auteurs qui ont osé dire à leurs semblables que les bêtes leur sont, à certains égards, supérieures ne l'ont guère fait que par boutade satirique, comme Boileau, dans ces vers si connus :

> De tous les animaux... etc......
> Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'Homme.

Ce paradoxe, que personne ne prend au sérieux, est cependant l'expression de la vérité. Et même, dire que l'Homme est de tous les animaux le plus sot, en d'autres termes, le plus infatué de lui-même, le plus sujet à l'erreur, aux extravagances, que sais-je encore? ce n'est pas dire

assez. L'Homme n'est pas seulement *le plus sot* animal : c'est encore le plus méchant ; ou plutôt c'est le seul qui soit vraiment sot et vraiment méchant; et cela précisément à raison de sa supériorité sur les autres animaux. Il raisonne, mais souvent aussi il déraisonne. Il a pour guide son jugement, lequel est mis en défaut à chaque instant par son imagination (la folle du logis, comme on l'appelle), par ses passions et par une foule d'autres causes, tant internes qu'externes. Et comme, avec tout cela, il pense et se détermine avec réflexion, il est responsable de ses idées et de ses actes, et peut être justement qualifié sot ou sage, bon ou méchant. J'ai lu et entendu dire maintes fois que l'Homme est le plus parfait de tous les animaux. Grande erreur. C'est, au contraire, le seul qui ne puisse jamais atteindre la perfection. Et en effet, la bête la plus infime, « un ver, une fourmi, » sera parfaite en son genre, pourvu qu'elle ait atteint son entier développement. Aussi les bêtes ne sont-elles point perfectibles, et cela par ce motif fort simple, qu'elles n'ont nul besoin de se perfectionner. Elles sont ce qu'elles doivent être, ni plus ni moins; elles n'ont rien à acquérir ni à perdre : elles n'ont qu'à se conserver comme individus et comme espèces. L'Homme, lui, n'est jamais parfait, ni quant au moral, ni quant au physique, ni quant à l'intelligence. Chez le plus beau, le mieux fait, le plus intelligent et le meilleur, on trouvera toujours quelque défaut; et chez le plus grand nombre la somme des défauts l'emporte de beaucoup sur celle des qualités.

Cela ne signifie pas que l'Homme soit inférieur aux

autres animaux. Il leur est supérieur, parce qu'il a plus d'organes et de facultés, parce que ses forces, ses ressources, au lieu d'être fatalement limitées, sont susceptibles de s'accroître et de se multiplier indéfiniment; en un mot, parce qu'il *peut* davantage. Toutefois cette supériorité, je le répète, n'est pas aussi absolue qu'on veut bien le dire. Je reviendrai sur ce point.

Nous savons maintenant ce qu'est l'Homme : un animal; et quelle place lui appartient dans la série des êtres : la première. Quant aux facultés dont il est doué, il serait hors de propos de nous y arrêter, et je puis, sur ce chapitre, renvoyer le lecteur aux traités de psychologie.

III

Qu'est-ce que la Bête ? — Ce qu'il en semble aux Sauvages et aux enfants. — Doctrines de l'Orient. — Idées des Peaux-Rouges. — Les Cafres et les Éléphants. — Les Gabouals et les grands Singes. — Le Nègre et l'Arabe devant le Lion. — Idées d'Aristote, — de Pline, — de Montaigne. — Les Animaux-Machines. — Descartes. — Malebranche et sa chienne. — Buffon. — Réaumur. — Condillac. — G. Leroy — Fr. Cuvier. — Flourens. — Ce qui manque à la Bête. — Distinction de l'Intelligence et de l'instinct. — Reimarus. — G. Cuvier. — Instincts-industries et instincts-sentiments.

J'arrive à la seconde question : Qu'est-ce que la Bête? Les hommes tout à fait ignorants, sauvages ou barbares font peu de différence entre eux-mêmes et les bêtes, et il en est de même des enfants. Les uns et les autres, totalement étrangers aux subtilités philosophiques, mais en revanche subissant vivement les impressions, jugent les choses tout uniment d'après ce qu'ils voient. Or ils voient les bêtes aller et venir, chercher leur nourriture, faire des petits, les allaiter, les abriter, les défendre, les soigner à leur façon, êtres gaies ou tristes, attaquer et se défendre, se mettre en colère et se calmer, se battre ou jouer, souffrir, exprimer par leurs cris des sensations, des sentiments et autre chose peut-être; ils les voient grandir, vieillir et mourir. Ils en concluent, avec la logique élémentaire, mais sûre, des esprits simples et naïfs, que les bêtes sont des êtres à peu près comme eux. Inférieurs, supérieurs, égaux ? Ils ne savent; et l'opinion qu'ils se font à cet égard dépend de leur tem-

pérament, de leurs préjugés, quelquefois de circonstances très-futiles. Ce qu'il y a pour eux d'incompréhensible dans ces êtres dont ils n'entendent point le langage, dont le silence même peut s'interpréter de tant de façons et dont les actes uniformes offrent un caractère si frappant de certitude et de fermeté, impose à leur imagination. Aussi les peuples primitifs inclinent-ils volontiers à traiter l'Animal tantôt comme un confident, un ministre ou une incarnation de la Divinité, tantôt comme une individualité pensante en qui se cache une âme identique à l'âme humaine. De là les superstitions zoolâtriques si répandues parmi les nations de l'antiquité, et qui se retrouvent encore de nos jours chez beaucoup de peuplades sauvages; de là la doctrine de la métempsycose, qui est encore un des points fondamentaux de la religion de Brahma; de là la croyance à l'immortalité de l'âme des bêtes, admise par un grand nombre de peuples. Dans le brahmanisme, cette croyance est implicitement comprise dans la doctrine de la transmigration. Dans le mahométisme, elle est tolérée par concession aux idées et aux mœurs de certaines races, sinon officiellement enseignée, et l'Arabe compte bien retrouver dans le paradis musulman ses coursiers favoris. Pour le Peau-rouge, les Bêtes ont leur place, comme les êtres humains, dans la terre des esprits. Les Samoïèdes, lorsqu'ils tuent un animal et qu'ils le dépècent, lui adressent de grands discours pour conjurer son ressentiment posthume et lui faire accroire que ce sont des gens d'une autre nation (des Russes, par exemple) qui l'ont fait périr, et que c'est sur ces gens-là qu'il devra faire tomber sa

vengeance. Les Cafres en usent de même à l'égard des Éléphants qu'ils ont tués. « Ils s'empressent, dit M. F. Hœfer, de s'excuser auprès du cadavre, en alléguant que sa mort n'a pas été préméditée, mais qu'elle est l'effet d'un accident; ils enterrent ensuite sa trompe avec soin, pour lui ôter le pouvoir imaginaire de leur nuire et de venger sa mort, pouvoir que les Cafres expriment ainsi : « L'Éléphant est un seigneur puissant, sa trompe « est son bras. » Les Nègres du Gabon et les Malais de Bornéo et de Sumatra sont convaincus que les grands Singes, leurs voisins, — Gorilles, Chimpanzés et Orangs, — sont des Hommes ou des êtres tout à fait de même nature que les Hommes, et que s'ils ne parlent pas, c'est pour qu'on ne les oblige pas à travailler. »

Lorsqu'un Nègre se trouve par hasard sans armes en présence d'un Lion, il parlemente avec l'animal et cherche à lui prouver qu'il aurait tort, lui le Lion, de manger bon Nègre; que bon Nègre est son ami, son très-humble serviteur. Les Arabes eux-mêmes en font autant; et comme il arrive souvent que le Lion, n'ayant pas faim, paraît se laisser fléchir par les prières et les protestations de bonne amitié que l'Homme lui débite, celui-ci reste persuadé que le « Seigneur à la grosse tête » l'a écouté et compris, que c'est un personnage qui entend raison et sait être bon prince à ses heures.

En se dégageant de ces erreurs ridicules et de ces superstitions grossières, l'opinion des philosophes et des naturalistes de l'antiquité est restée empreinte à l'égard des animaux d'un certain sentiment d'égalité.

« Il se trouve dans les bêtes, dit Aristote, des traces

de ces affections de l'âme qui se montrent dans l'Homme d'une manière plus marquée... On aperçoit même dans plusieurs quelque chose qui ressemble à la prudence réfléchie de l'Homme... Cela devient plus sensible si l'on considère l'Homme dans son enfance. On y voit



Le Nègre et le Lion.

comme des indices et des semences de ses habitudes futures; mais dans cet âge son âme ne diffère en rien, pour ainsi dire, de celle des bêtes[1]. »

Pline va bien plus loin; il ne généralise pas, mais il

[1] *Histoire des animaux*, livre VIII.

prête à divers animaux des facultés qui les placeraient, si elles étaient réelles, au niveau et même au-dessus de l'Homme. C'est ainsi qu'il attribue au Lion « de la clémence envers les suppliants », et que, selon lui, l'Éléphant « comprend le langage du lieu où il habite,... éprouve la passion de l'amour et *celle de la gloire*, possède, à un degré rare même chez l'Homme, *l'honnêteté, la prudence, la justice;* il a aussi *un sentiment religieux pour les astres*, et *il honore le Soleil et la Lune*... Les Éléphants *savent* que les seules dépouilles qu'on recherche en eux sont leurs défenses;... aussi quand ces dents tombent par quelque accident, *ils les enfouissent* [1]. »

Je pourrais multiplier ces citations; mais il me tarde d'arriver aux philosophes modernes.

Montaigne, qu'on pourrait appeler un des sages de la France (je ne sais si l'on en trouverait sept, comme en Grèce), âme droite, cœur sensible et bon, esprit fin et pénétrant, nourri et comme imprégné du génie antique, suit à l'égard des bêtes les sentiments de ses maîtres favoris. Il ne cache point sa sympathie pour les animaux. « De moy, dit-il, ie n'ay pas sceu veoir seulement, sans desplaisir, poursuyvre et tuer une beste innocente qui est sans desfense, et de qui nous ne recevons aulcune offense... je ne prends guere beste en vie, a qui ie ne redonne les champs; Pythagoras les achetait des pescheurs et des oyseleurs pour en faire autant [2]. » Dans le jugement que nous portons de l'infériorité et de la stupidité des

[1] *Histoire naturelle*, livre VIII.
[2] *Essais*, livre II, chap. XI.

animaux il ne voit qu'une marque de l'orgueil, de la présomption et de « l'impudence » de l'Homme, « qui s'esguale à Dieu, s'attribue les conditions divines, se trie soi-mesme et sépare de la presse des aultres créatures, taille les parts aux animaulx, *ses confreres et compaignons*, et leur distribue telle portion de facultez et de forces que bon lui semble ». Le défaut de communication entre les bêtes et nous est, à son sens, autant de notre faute que de la leur, et ne nous autorise en aucune façon à leur refuser des facultés sinon égales ou semblables aux nôtres, au moins équivalentes et, sous certains rapports, supérieures. Après avoir cité le travail des Abeilles, celui des Oiseaux et celui de l'Araignée, il ajoute : « Nous recognoissons assez en la pluspart de leurs ouvrages combien les animaulx ont d'excellence au-dessus de nous, et combien notre art est foible à les imiter ; nous veoyons toutesfois aux nostres, plus grossiers, les facultez que nous y employons, et que notre âme s'y sert de toutes ses forces ; pourquoy n'en estimons-nous autant d'eulx? Pourquoi attribuons-nous à ie ne sçai quelle inclination naturelle et servile les ouvrages qui surpassent tout ce que nous pouvons par nature et part art? En quoy, sans y penser, nous leur donnons un tres grand advantage sur nous, de faire que nature, par une douceur maternelle, les accompaigne et guide, comme par la main, à toutes les actions et commoditez de leur vie ; et qu'à nous elle nous abandonne au hazard et à la fortune, et à quester par art les choses nécessaires à nostre conservation, et nous refuse quand et quand les moyens de pouvoir arriver, par aulcune institution et contention d'esprit, à la suf-

fisance naturelle des bestes : de manière que leur stupidité brutale surpasse en toutes commoditez tout ce que peut notre divine intelligence [1] ».

Notons ces dernières remarques, où Montaigne touche justement le point délicat de la question, et qui auraient dû embarrasser quelque peu les contempteurs de nos « confrères et compaignons ». Mais l'esprit de système et la morgue philosophique ne s'embarrassent de rien. Ne nous étonnons donc pas de voir, quelques années après Montaigne, l'illustre Descartes formuler son étrange théorie des animaux-machines, et soutenir que « les bêtes n'agissent pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes... que non-seulement elles ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout... que c'est la nature qui agit en elles selon la disposition de leurs organes : ainsi qu'on voit qu'une horloge, qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures et mesurer le temps plus justement que nous avec notre prudence... »

Descartes ajoute, il est vrai, qu'il n'ôte la vie à aucun animal, et ne leur refuse même pas le sentiment autant qu'il dépend des organes du corps. Mais ses disciples, poussant jusqu'au bout les conséquences de son système, s'en tiennent, pour la plupart, au pur automatisme, et ne voient dans les bêtes que des chefs-d'œuvre de mécanique offrant toutes les apparences, mais rien que les apparences de la volonté, de l'intelligence, de la

[1] *Essais*, livre II, chap. XII.

sensibilité et de la vie. On raconte que Malebranche avait une chienne qu'il maltraitait uniquement pour observer le *mécanisme* des cris et des contorsions que ses coups provoquaient chez la pauvre bête. Quelqu'un lui reprochant un jour sa cruauté : « — Eh! répondit le philosophe, ne savez-vous pas que *cela ne sent point!* »

Buffon accordait aux animaux la vie et le sentiment, comme Descartes; il allait même jusqu'à leur reconnaître la conscience de leur existence actuelle; mais il leur refusait la pensée, la réflexion et même la mémoire, même la faculté de comparer des sensations ou d'avoir des idées; ce qui ne l'a pas empêché, comme chacun sait, de tracer du Lion, du Tigre, du Chien, du Cheval, du Cygne, etc., des portraits de fantaisie où il prête à ces animaux des sentiments, des passions et des facultés qui n'appartiennent qu'à l'Homme.

Réaumur, Condillac et surtout l'ingénieux observateur G. Leroy commencèrent à battre en brèche la doctrine de l'automatisme ou de la stupidité absolue des bêtes, et cette doctrine ne compte plus aujourd'hui, parmi les gens sensés et exempts de préoccupations dogmatiques, un seul partisan.

Les naturalistes les plus jaloux de la majesté humaine ne refusent plus aux bêtes la sensibilité, le sentiment, la mémoire, l'intelligence et même une sorte de raison. Telle est, nous l'avons vu plus haut, l'opinion de M. de Quatrefages. C'était aussi celle de Fréd. Cuvier, un de ceux qui ont le mieux étudié les mœurs, faits et gestes des animaux; c'était celle de Flourens qui, dans plu-

sieurs écrits excellents à lire et à méditer [1], a exposé avec une lucidité parfaite les vues de ses devanciers et les siennes propres.

Ce qui manque aux animaux, même aux mieux doués sous le rapport intellectuel, c'est la conscience et la réflexion; c'est aussi l'imagination : probablement du moins, car nous n'avons aucun moyen de vérifier le fait par l'observation. L'Animal perçoit des idées, acquiert des notions; il retient, compare et juge; il connaît ses actes et en prévoit les conséquences; mais il ne se replie pas sur lui-même; il délibère, mais il ne réfléchit pas; sa pensée ne va jamais au delà du fait, du besoin, de la sensation, du sentiment. Il ne combine point ses idées pour en former de nouvelles; ce qui lui manque, en un mot, c'est ce que les métaphysiciens appellent la raison pure. De là le cercle étroit, infranchissable dans lequel est enfermée sa pensée; de là les limites imposées à sa perfectibilité. Ces limites, certains animaux pourraient peut-être les franchir si, avec leur intelligence très-développée, ils possédaient l'instrument indispensable à l'échange des idées, la parole. Mais les seuls animaux qui soient capables d'articuler et de moduler des sons, de reproduire le langage humain sont des Oiseaux, très-peu intelligents au fond, et qui, quoi qu'on ait prétendu, n'attachent aucune idée, aucun sens aux mots et aux phrases qu'ils répètent. Le Perroquet le mieux instruit ne se sert jamais de la parole pour

[1] *De la Vie et de l'Intelligence*, 1 vol. in-18. — *De l'Instinct et de l'Intelligence des animaux*, 1 vol. in-18. — *De la Raison, du Génie et de la Folie*, 1 vol. in-18 (Paris, Garnier frères, éditeurs).

manifester ses désirs ou ses impressions. Si on lui a, par exemple, appris à dire : *Donnez à manger à Coco,* il répétera cette phrase après avoir mangé tout aussi bien que lorsqu'il aura très-faim ; s'il sait dire *Bonjour, monsieur, — bonjour, madame,* il le dira indifféremment le matin ou le soir, lorsqu'il sera seul ou lorsqu'il se trouvera devant une ou plusieurs personnes, et sans faire aucune différence de sexe.

Les animaux, sans doute, ont un langage, mais un langage naturel, non appris, limité comme leurs facultés, et plutôt en deçà qu'au delà de celles-ci. Est-ce parce qu'ils n'en ont point d'autre qu'ils restent ce qu'ils sont, ou parce qu'ils ne sont que des bêtes qu'ils n'ont pas d'autre langage ? C'est une question que je ne me charge pas de résoudre.

Le point le plus important dans l'étude comparative des facultés des animaux et de celles de l'Homme, c'est la distinction de l'intelligence et de l'instinct. Reimarus, professeur à l'Académie de Hambourg vers le milieu du siècle dernier, est, je crois, celui qui a fait le premier explicitement cette distinction, dans ses *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux, leur industrie et leurs mœurs* (1760. Trad. en 1770 par Rencaume de la Tache). Il y dit très-bien : « Toutes les opérations qui précèdent l'expérience et que les animaux sont portés à exécuter de la même manière, immédiatement après leur naissance, doivent être considérées comme un pur effet de l'instinct naturel et inné, indépendant du dessein, de la réflexion et de l'invention. »

G. Cuvier à son tour écrivait : « Il existe dans un grand

nombre d'animaux c'est dans tous qu'il aurait dû dire, et sans en excepter l'Homme) une faculté différente de l'intelligence; c'est celle qu'on nomme instinct. Elle leur fait produire de certaines actions nécessaires à la conservation de l'espèce, mais souvent tout à fait étrangères aux besoins apparents des individus, souvent aussi très-compliquées, et qui, pour être attribuées à l'intelligence, supposeraient une prévoyance et des connaissances infiniment supérieures à celles qu'on peut admettre dans les espèces qui les exécutent. Ces actions, produites par l'instinct, ne sont point non plus l'effet de l'imitation, car les individus qui les pratiquent ne les ont souvent jamais vu faire à d'autres; elles ne sont point en proportion avec l'intelligence ordinaire, mais deviennent plus singulières, plus savantes, à mesure que les animaux appartiennent à des classes moins élevées et, dans tout le reste, plus stupides. Elles sont si bien la propriété de l'espèce, que tous les individus les exercent de la même manière sans y rien perfectionner. »

Ce passage, comme le fait observer avec raison Flourens, ne s'applique qu'à un seul groupe d'instincts; tandis qu'il y en a deux : les instincts-industries, dont parle Cuvier, et les instincts-sentiments ou instincts moraux. Comme exemple élémentaire et universel des premiers, on peut citer la locomotion dans ses divers modes : marche, natation, vol. On peut dire, je crois, que tous les animaux dès leur naissance savent marcher ou nager, ou voler; plusieurs même savent à la fois deux de ces exercices, quelques-uns les trois (Oiseaux palmipèdes). Mais les instincts-industries les plus merveil-

leux, les plus compliqués se voient chez le Castor, qui bâtit, chez l'Oiseau, qui construit son nid, chez l'Abeille, chez la Fourmi et chez d'autres Insectes, qui exécutent, sans les avoir appris, des travaux surprenants, et qui les exécutent tout de suite dans la perfection, et tous, toujours, partout, de la même manière. L'attachement, le dévouement de la femelle pour ses petits, la sociabilité,



Castors au travail.

la timidité ou le courage, la douceur ou la férocité sont des instincts moraux, ou, comme dit Flourens, des instincts-sentiments. Leur ensemble constitue, chez l'Homme aussi bien que chez la Bête, ce qu'on appelle le caractère ou le naturel.

IV

Qu'est-ce que la Bête? (Suite.) — La divination chez la Bête. — Mon Chien Trim. — Le Chien d'un notaire. — Histoire de Moffino. — Le Chien d'un ingénieur. — La divination chez la *bete humaine*.

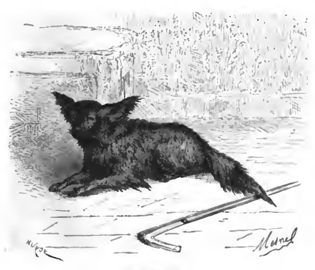
Mais aux deux catégories d'instincts signalées par Flourens n'en faudrait-il pas ajouter une troisième? N'y a-t-il pas chez les animaux quelque chose de plus que ces *instincts-industries*, que cette science infuse qui fait que chaque bête en naissant sait son métier sans l'avoir appris? Il me semble que beaucoup possèdent en outre une faculté également innée, qu'on peut appeler instinctive ou divinatoire, et sans laquelle il serait impossible de se rendre compte de certains de leurs actes, qui ne procèdent ni des autres instincts, ni de l'intelligence proprement dite, ni de la mémoire, ni d'aucune autre faculté connue, et qui nous paraîtraient miraculeux et surnaturels s'ils étaient accomplis par des êtres humains.

C'est ce sixième sens, dont l'organe échappe absolument aux anatomistes, qui souvent révèle aux animaux des dangers prochains et des piéges cachés; qui leur fait pressentir les grandes convulsions de la nature; qui à travers des espaces immenses les guide dans leurs migrations, qui, de plusieurs lieues de distance, attire et rapproche les deux sexes. Cette sorte de seconde vue est propre, en général, à des espèces entières; mais on la rencontre aussi à l'état, pour ainsi dire, sporadique, et

à des degrés variables dans d'autres espèces, particulièrement chez le Chien, qui sous le rapport des aptitudes, des penchants et du caractère, aussi bien que de l'organisation physique, offre à l'observateur presque autant de types que d'individus. De même qu'il y a des Chiens très-intelligents et des Chiens presque stupides, des Chiens doués d'une mémoire prodigieuse et d'autres qui ne retiennent rien, des Chiens doux ou hargneux, dévoués ou égoïstes, vigilants et actifs ou insouciants et paresseux, il y a aussi des Chiens qui ont reçu en partage le don de divination, refusé à la foule de leurs semblables. J'en pourrais citer de nombreux exemples. Beaucoup de Chiens savent à première vue distinguer les personnes amies de leur race de celles qui ont pour eux de l'antipathie. Ils font fête aux premières et s'éloignent des secondes ou bien leur montrent de l'hostilité. Presque tous devinent la présence, ou plutôt l'approche de leurs maîtres ou des amis de la maison. Mon Chien Trim ne s'y trompe pas. Lorsque, pendant le jour, il dort sur un tapis, dans une pièce du premier ou du second étage de la maison, les coups de sonnette, les entrées et les sorties des étrangers le laissent parfaitement indifférent; mais si c'est l'un de nous qui rentre, il se lève aussitôt, court à la porte, et par son agitation, par ses aboiements, par des accents tout particuliers, il manifeste à la fois sa joie et son impatience de nous voir. Chaque matin il y a toujours, au rez-de-chaussée, un va-et-vient très-actif. A chaque instant on frappe ou l'on sonne; la porte s'ouvre et se referme. C'est la domestique qui fait son service; c'est le facteur; ce sont les fournisseurs. Trim, installé dans la

chambre de sa maîtresse ou dans la mienne, ou dans mon cabinet, ne prend nul souci de tout ce mouvement. Mais c'est dimanche : le voici tout à coup qui dresse les oreilles, remue la queue et fait entendre son *mirrrou* significatif. Point de doute : son jeune maître, le lycéen, vient d'arriver. A quoi l'a-t-il reconnu?...

On sait avec quelle étonnante pénétration le Chien de-



Mon Chien Trim.

vine la pensée, la volonté de son maître, va au-devant de ses désirs, entend ses ordres à demi-mot. Un notaire d'un village situé dans les montagnes du Forez, M. F., est appelé un soir auprès d'un moribond, habitant un hameau situé à quelques kilomètres. Il s'agissait d'un testament à faire sans retard. M. F. monte à cheval, suivi

de son Chien. La nuit était noire, les chemins étaient mauvais. Plusieurs fois M. F. dut descendre de cheval, prendre des sentiers détournés, s'arrêter, revenir sur ses pas. Il arrive enfin, accomplit son office, remonte en selle et rentre chez lui au point du jour. Mais en se déshabillant pour se mettre au lit, il s'aperçoit qu'il a perdu sa montre. Il appelle son Chien, et lui montrant son gousset vide : « J'ai perdu ma montre, dit-il, va, cherche. » Le Chien part; une heure après, il revient avec la montre. Il savait donc ce que c'était qu'une montre; il avait compris que son maître l'avait perdue, et perdue dans son excursion nocturne? Et cette montre, où, comment, sur quels indices l'a-t-il retrouvée?

On a cité maint exemple de Chiens allant rejoindre leur maître à des distances énormes, en dépit de tous les obstacles et souvent par des chemins qu'ils n'avaient jamais parcourus, qui, par conséquent, leur étaient absolument inconnus. M. Brehm, dans sa *Vie des animaux*, et M. E. Menault, dans ses *Merveilles de l'intelligence des animaux*, racontent la touchante histoire de *Moffino*, ce Chien d'un caporal milanais au service de la France, qui s'était trouvé séparé de son maître au milieu des glaces de la Bérézina. Le caporal, après avoir vainement cherché son fidèle compagnon, convaincu qu'il avait péri, regagna tristement son pays. Un an s'était écoulé; le militaire s'était consolé de la perte de Moffino, lorsqu'un jour un malheureux Chien, maigre à faire peur, hideux, dévasté, se traînant à peine, vient gratter à la porte de la maison. Le maître était absent. Les gens de la maison repoussent rudement le pauvre animal, qu'ils prennent



Retour de Moffino.

pour un intrus, pour un vagabond suspect, et qui se laisse tomber épuisé à quelques pas de ce seuil inhospitalier. Sur ces entrefaites, l'ex-caporal revient de sa promenade. Il voit ce Chien qui vient ramper et gémir à ses pieds, et d'abord le repousse, lui aussi; mais bientôt après, l'ayant examiné avec attention, il prononce le nom de Moffino. C'était bien lui, qui avait traversé la moitié de l'Europe, gravi les montagnes, passé les fleuves à la nage, résolu à retrouver son maître ou à mourir. Je laisse à deviner la joie des deux amis. Le Chien en faillit mourir; le caporal en pleura, pour la première fois peut-être de sa vie; et franchement, il y avait bien de quoi!

Voici un autre fait qui n'a pas le caractère héroïque et légendaire du précédent, mais qui, au point de vue de l'instinct divinatoire, est peut-être encore plus extraordinaire, et que je puis donner comme parfaitement authentique et exact dans tous ses détails.

M. M., ingénieur des constructions navales, résidant à Cherbourg, avait un joli Chien épagneul qui répondait au nom de Karl, et un ami, M. S., ingénieur des ponts-et-chaussées. Tous trois prenaient leurs repas dans une pension, en compagnie d'une douzaine d'autres célibataires, la plupart ingénieurs ou officiers. Comme on se rencontrait à table deux fois par jour, et que le soir on demeurait souvent deux ou trois heures ensemble à causer, à fumer, à faire la partie de cartes ou de dominos, on ne se visitait guère; ce qui explique comment M. M., bien que très-lié avec son camarade d'école, M. S., n'était peut-être pas allé deux fois chez lui, et n'y avait jamais conduit son Chien. Notons cette circons-

tance, qui est capitale. Or il advint que M. M., avant de partir pour un petit voyage, pria son ami de vouloir bien recueillir Karl pendant son absence. Il fut convenu que le matin avant son départ M. M. amènerait, comme de coutume, l'animal à la pension et l'y laisserait aux soins de M. S.; ce qui eut lieu. Après le déjeuner, M. M. partit; les autres convives se séparèrent pour vaquer à leurs occupations, et M. S., ayant à visiter une route en construction à quelque distance de la ville, emmena avec lui Karl, qui le suivit sans difficulté. Tout alla donc bien jusqu'au moment où l'ingénieur, après avoir inspecté les travaux qu'il dirigeait, se mit en devoir de rentrer en ville. Il cherche alors le Chien de son ami; il siffle, il appelle; peine inutile : le chien avait disparu. « Il s'ennuyait ici, pensa M. S.; il sera retourné seul à Cherbourg, je le retrouverai à la pension. » Son premier soin en arrivant à l'auberge fut de s'informer de Karl. On l'avait bien vu une heure auparavant, il avait même accepté quelques os et d'autres résidus de cuisine qu'on lui avait offerts; mais il s'était ensuite éloigné.

M. S. espérait d'abord qu'il reviendrait pendant le dîner. Karl ne parut point.

« Allons, dit M. S., il sera rentré chez lui. » Et, le dîner fini, il court au domicile de M. M. On n'y avait point vu Karl. Il passe le reste de la soirée en recherches également infructueuses auprès de toutes les personnes de la connaissance de M. M., dont il supposait que le Chien connaissait la demeure. Enfin, fatigué, découragé, il se décide à rentrer chez lui, sauf à recommencer le lendemain ses investigations. La porte de

la maison qu'il habitait était fermée. Il se fait ouvrir, prend son bougeoir chez le concierge, monte l'escalier et arrive à son appartement. O surprise! M. Karl était couché sur le paillasson, attendant tranquillement le retour de son maître provisoire! Évidemment il était entré dans la maison avant que le concierge eût fermé la porte de la rue; mais qui lui avait indiqué la maison de M. S., et appris que l'appartement de celui-ci était à tel étage, à droite, à gauche, ou en face l'escalier?...

Je sais bien qu'on met généralement les faits de ce genre sur le compte de l'odorat : explication qui, dans les cas comme celui-ci, n'est point soutenable. Car il est fort difficile d'admettre, et tout à fait impossible de prouver qu'une personne sortant de chez elle pour se rendre en divers endroits, plus ou moins éloignés, laisse partout où elle a passé une traînée de particules odorantes qui persiste indéfiniment en dépit des mouvements de l'air, et que l'odorat d'un animal puisse distinguer ces effluves problématiques de toutes celles qui ont dû s'y mêler. Et en tous cas ce n'était certes point par l'odorat que Karl s'était si bien renseigné sur sa nouvelle situation, sur le départ de M. M. et sur l'arrangement conclu entre lui et son ami. Tout cela lui avait été révélé par un sens *sui generis*, dont, je le répète, nous n'avons aucune idée. Et pourtant la Bête qui est en nous, d'après la théorie de Xavier de Maistre, n'est pas absolument dépourvue de ce don précieux. Les femmes, en général, le possèdent à un plus haut degré que les hommes, et la pénétration avec laquelle on les voit deviner le visage sous le masque, la trahison sous les dehors de l'a-

mitié, un malheur imminent en dépit du sourire de la fortune, tient quelquefois du prodige. Mais à qui n'est-il pas arrivé cent fois d'employer cette expression : « Quelque chose me dit que... etc. » Ce *quelque chose*, c'est la faculté en question, vague, confuse, indéfinie, mais se manifestant à nous par des impressions d'inquiétude ou de confiance *a priori*, par des pressentiments qui sans doute peuvent nous tromper, mais que souvent aussi l'événement justifie avec une singulière précision.

C'est encore à un instinct du même ordre qu'il faut rattacher ce phénomène que tous aussi nous avons eu fréquemment l'occasion d'éprouver, et qu'on ne peut mieux exposer qu'en ayant recours à l'hypothèse de X. de Maistre. J'ai l'habitude de me coucher fort tard et de me lever seulement entre neuf et dix heures. Mais ce matin une affaire urgente exigeait que je fusse réveillé à sept heures. Avant de me coucher, j'avais recommandé à ma domestique de frapper à ma porte à l'heure susdite; mais je la sais oublieuse, et je m'étais endormi un peu inquiet. Mon sommeil cependant a été profond, car j'étais très-fatigué. Tout à coup je me suis éveillé. J'ai regardé à ma montre : elle marquait sept heures précises. La domestique, elle, ne s'est levée qu'à sept heures et demie. Si je l'avais attendue, j'aurais manqué mon rendez-vous. Heureusement, l'*autre* était là : elle n'a pas vu l'heure; elle l'a sentie, devinée, perçue comme il vous plaira; mais enfin elle n'a pas failli d'une minute; et quant à l'*âme*, il est tellement vrai qu'elle n'a été pour rien dans l'affaire, qu'il lui a fallu plusieurs minutes

pour rassembler ses idées et ses souvenirs. Pareille chose m'est arrivée à peu près autant de fois que j'ai dû abréger, pour un motif pressant, le temps habituellement donné au sommeil. Une lassitude extrême peut seule mettre en défaut la vigilance et la ponctualité de ma *bête*.

V.

Qu'est-ce que la Bête? (Suite.) — La gradation intellectuelle et la gradation organique. — Balance des facultés de l'Homme et de celles de la Bête. — Infériorité primitive de l'Homme. — Avantages de l'instinct sur la raison. — L'Araignée. — Les Abeilles et les Sphinx. — Les Bêtes savent ce que l'Homme est obligé d'apprendre. — Le génie et l'instinct. — Comme quoi la Bête peut se passer de l'Homme, et non l'Homme de la Bête.

Nous ne devons pas trop nous attarder à ces considérations de psychologie comparée. Essayons donc maintenant de conclure et d'établir la balance des facultés de l'Homme et de celles de la Bête.

Quiconque aura, sans parti pris et sans idées préconçues, essayé de résoudre par une observation attentive les deux questions connexes énoncées au début de cette étude restera convaincu qu'entre le prétendu *règne humain* de M. Quatrefages et les représentants les plus élevés du *règne animal* il n'y a guère sous le rapport intellectuel, moral et instinctif, que des différences du plus au moins; et que depuis la plus haute personnification de la race européenne civilisée, lettrée et savante, jusqu'au dernier des mollusques et des zoophytes, la dégradation psychologique se déroule parallèlement à la dégradation organique. Les écarts, les *hiatus* et les *saltus* qu'on voit dans l'une des deux séries se retrouvent nécessairement dans l'autre; et il est curieux de remarquer que les plus accentués ne sont pas ceux qui séparent les uns des autres les groupes tout à fait supérieurs,

mais ceux qui se produisent vers les degrés inférieurs de l'échelle. Tant il y a que presque toutes, sinon même toutes, les facultés qui caractérisent l'Homme existent plus ou moins chez certains animaux, et réciproquement. Lors donc que nous désignons certaines facultés, par exemple la conscience, la réflexion, l'abstraction, la généralisation, l'imagination, comme caractéristiques de l'esprit humain, cela signifie non pas que ces facultés n'existent jamais chez aucun animal, mais qu'elles manquent en effet totalement chez le plus grand nombre, et que même dans la minorité privilégiée elles n'existent le plus souvent qu'à l'état rudimentaire. Chez l'Homme, au contraire, elles acquièrent, en se prêtant un mutuel concours, un développement et une activité considérables, et par l'échange des idées, par l'accumulation et la transmission des connaissances acquises, elles deviennent la source de ce progrès indéfini qui assure à certaines races l'empire du monde et une sorte de souveraineté sur la nature même.

En revanche, sous le rapport des instincts les animaux l'emportent de beaucoup sur l'Homme. Celui-ci vient au monde, si l'on peut ainsi dire, aussi nu d'esprit que de corps. L'enfant nouveau-né a tout juste l'instinct de chercher la mamelle. Du reste, il ne sait que crier; il se meut au hasard, incapable de rien faire par lui-même; il a tout à apprendre, et ne s'aviserait pas seul des actes les plus élémentaires, les plus indispensables à sa conservation. Il nous plaît de voir là un signe de notre supériorité, et de traiter avec un dédain superbe les facultés innées qui nous manquent. Or, qu'avec le temps, à force

de tâtonnements, d'essais pénibles et douloureux, à travers des difficultés, des périls et des épreuves de toutes sortes, nous devenions incomparablement supérieurs aux bêtes, cela est vrai. Mais il n'est pas moins vrai que les bêtes, tout inférieures qu'elles sont, ont sur nous d'immenses avantages. Nous avons, je le répète, tout à apprendre; elles savent tout ce qu'elles ont besoin de savoir. Notre raison, dont nous sommes si fiers, nous trompe à chaque instant, et ce n'est pas le plus aisé de notre tâche que d'apprendre à nous en servir passablement. L'instinct des animaux ne les trompe jamais : ils font, sous son impulsion, qu'ils en aient conscience ou non, juste ce qu'ils ont à faire, ni plus ni moins, et ils le font exactement comme cela doit être fait pour le plus grand avantage de l'individu ou de l'espèce. Ce qu'ils ont, en outre, d'intelligence leur sert à juger quand et comment ils doivent se servir de leur instinct; et comme cette intelligence est renfermée dans le cercle de leurs besoins naturels, elle risque très-peu de s'égarer. L'Araignée tisse sa toile par un instinct, par un art inné. Faites un accroc à cette toile : l'Araignée s'en apercevra, et son intelligence lui dira très-bien qu'elle doit la réparer; elle, — c'est-à-dire son instinct, — exécutera aussitôt le raccommodage. Si vous détruisez la toile entière, l'Araignée comprendra que le lieu où elle s'était établie n'est pas sûr, et elle s'en ira tisser une autre toile dans un autre endroit.

L'Araignée ne travaille que pour son compte, — j'allais dire personnel. C'est un être égoïste et solitaire. Mais plusieurs Insectes et aussi des Oiseaux travaillent en

commun, pratiquent, mieux que ne feront jamais les hommes, la fraternité, obéissent scrupuleusement aux lois de l'État, exécutent leur contrat social sans la moindre infraction. C'est de l'instinct; mais cet instinct, qui ne laisse place à aucune erreur, à aucune défaillance, ne vaut-il pas bien une raison chancelante et corruptible, qui nous égare chaque jour et nous fait ou nous laisse commettre tant d'actions absurdes ou mauvaises?

Les Insectes dont je parle, d'ailleurs (Abeilles, Bourdons, Guêpes, Fourmis), n'ont pas que de l'instinct. Ils ont aussi, incontestablement, de l'intelligence. En voici, pour les Abeilles, une preuve entre mille, citée par Huber (de Genève). Une ruche avait été ravagée par un grand Sphinx tête-de-mort. Les Abeilles se mirent aussitôt à l'ouvrage avec une énergique activité, pour réparer le dégât et les pertes considérables qu'elles venaient de subir; mais elles songèrent en même temps à prévenir le retour d'une si désastreuse invasion, et pour cela que firent-elles? Elles rétrécirent l'entrée de leur ruche, de telle façon qu'elles y pussent passer une à une, mais que le gros Papillon n'y pût entrer. L'année suivante, il n'y eut pas de Sphinx dans le canton; les Abeilles laissèrent à l'entrée de leur demeure ses dimensions accoutumées. L'année d'après, les Sphinx reparurent; elles rétablirent leurs fortifications.

Tous les animaux sociables montrent également, à côté des instincts industrieux qui leur sont propres, une intelligence et un esprit d'à-propos qui leur suggèrent les moyens de faire face aux périls, aux embarras imprévus, de modifier, s'il y a lieu, leur travail ou leurs habitudes,

et cela toujours au mieux de leurs intérêts. Il n'est donc pas exact de dire que les bêtes font toujours la même chose. Elles savent changer au besoin. Je conviens que leurs changements ne sont, en général, que transitoires et momentanés, à moins toutefois que les circonstances qui les leur ont imposés ne persistent; auquel cas le changement persiste aussi. En d'autres termes, elles ne changent point par caprice, par goût du changement, et ne se jettent pas, comme nous, de gaieté de cœur dans les hasards de l'imprévu; elles ne font pas les choses à contre-sens, pour le seul plaisir de contrarier la nature. Ont-elles tort? Nullement, selon moi. L'instinct et l'intelligence en elles se soutiennent et s'éclairent mutuellement, et tendent de concert à la même fin.

D'où l'on peut conclure que, raisonnant peu ou point, les bêtes au moins ne déraisonnent pas, et qu'en somme elles ont plus que nous la sagesse en partage. On objecte que leur sagesse est, pour ainsi dire, négative; que les bêtes tournent toujours dans le même cercle; qu'elles ne se perfectionnent point; que le progrès n'existe pas pour elles. Sans doute, et j'en ai dit plus haut la raison. Le progrès, c'est bon pour nous, qui manquons de tout au début et qui péririons à peine nés si nos pères n'avaient appris à nous garantir du froid, à nous défendre contre des périls sans nombre, à nous préparer des aliments; c'est bon pour nous qui nos premiers besoins satisfaits n'avons rien de plus pressé que de nous en créer d'autres, d'autant plus impérieux qu'ils sont moins réels; pour nous qui en venons à proclamer la nécessité du superflu. Mais les bêtes n'ont que faire de nos arts, de nos

sciences et de notre civilisation : « Nature, dit Montaigne, a embrassé universellement toutes ses créatures; et n'en est aulcune qu'elle n'ait bien pleinement fournie de tous moyens nécessaires à la conservation de son estre. » Elle les a vêtues selon le climat où elles vivent; elle leur a donné des armes pour se défendre ou pour attaquer, des jambes pour courir, des nageoires pour nager, des ailes pour voler, des outils enfin pour travailler; elle a mis à leur portée la nourriture qui leur convient. Que peuvent-elles souhaiter de plus?....

On dira encore que les bêtes n'ont pas comme nous la liberté; qu'elles sont esclaves de leurs instincts. — Eh! ne le sommes-nous point des nôtres? Et M. de Bonald, au lieu de définir l'Homme « une intelligence servie par des organes », n'eût-il pas été plus près de la vérité en le définissant « des passions servies par une intelligence? » Pour quelques hommes vertueux qui s'appliquent à dompter leurs penchants, à modérer leurs appétits, à donner à la partie « sensitive l'empire sur la partie brutale », ou, plus exactement, à la raison l'empire sur les passions, combien en est-il qui font de leur esprit le très-humble serviteur de leur corps?

Mais laissons là le vulgaire, et parlons des hommes qui, par des facultés et des œuvres extraordinaires, s'élèvent au-dessus de la foule,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

Qu'est-ce que le génie, sinon un instinct puissant, irrésistible, un *art inné*, qu'il ne dépend de nous ni d'étouffer si nous l'avons, ni d'acquérir s'il nous manque?

Le langage commun et le langage littéraire expriment de diverses façons ce principe incontestable de physiologie psychologique. Le génie, c'est « du ciel l'influence secrète »; c'est « l'inspiration », le « souffle divin ». Autant de formules qui disent clairement que l'homme de génie est esclave de sa destinée; qu'il obéit fatalement à ses aspirations sublimes; que fatalement, avant même que sa conscience soit bien éveillée, il exerce, ou plutôt il laisse s'exercer la faculté exceptionnelle qui est en lui. Pascal enfant devinait, inventait des problèmes et des théorèmes de géométrie, d'algèbre, de mécanique; Mozart, Beethoven, Haydn improvisaient des symphonies; Bonaparte organisait à Brienne des armées d'écoliers, et gagnait des batailles. Ces futurs grands hommes, ces enfants-prodiges étaient comparables au Castor, qui endigue les rivières; à l'Abeille, qui récolte le miel et la cire pour édifier et approvisionner sa ruche; à l'Hirondelle, qui pétrit la pâte de son nid; à l'Araignée, qui tisse sa toile; au Chien de berger, qui fait la police du troupeau. Comme ces estimables animaux, ils savaient sans avoir appris; ils calculaient, composaient, guerroyaient instinctivement. Qu'on ose dire encore que l'instinct est une faculté inférieure, et que les êtres qui lui obéissent ne sont que des machines. Je renverrais les blasphémateurs à Montaigne d'abord, dont j'ai cité plus haut les judicieuses paroles, et ensuite à un chapitre ultérieur de ce livre, où je montre comme quoi le culte idolâtrique des animaux n'est autre chose au fond qu'une application anticipée de la fameuse théorie de l'automatisme.

Je terminerai le présent chapitre en signalant un der-

nier point où les Bêtes me semblent encore avoir sur l'Homme l'avantage. C'est qu'il a besoin d'elles, tandis qu'elles n'ont point du tout besoin de lui. Quelques-unes, il est vrai, se sont ralliées à nous, se sont faites nos compagnes et nos esclaves. Assez mal leur en a pris, car Dieu sait si nous abusons sur elles de notre pouvoir, et si nous leur faisons payer cher l'espèce de protection que nous daignons leur accorder. Mais à ce prix du moins elles échappent à la destruction totale qui anéantira tôt ou tard les races rebelles. Toujours est-il qu'en l'absence de l'Homme les animaux domestiques vivraient fort bien à l'état sauvage, comme y vivaient leurs ancêtres avant d'avoir été réduits en domesticité, comme y vivent encore leurs congénères là où notre civilisation ne s'est pas établie. Mais supposons un moment l'Homme tombé du ciel sur une terre déserte, j'entends absolument vide d'animaux. Que fût-il devenu? Il eût vécu sans doute, en empruntant ses aliments, ses vêtements, ses abris, ses instruments aux végétaux et aux minéraux; mais privé d'abord du stimulant de la lutte contre ses ennemis, ensuite du secours de ses auxiliaires, il eût langui éternellement peut-être dans l'atonie et la stupidité; ses instincts n'eussent pas suppléé à l'atrophie de son intelligence. Il n'eût été ni chasseur ni pasteur. Eût-il été cultivateur? Cela est au moins douteux. En tout cas, sa culture fût demeurée bien élémentaire et bien restreinte, puisqu'il eût été obligé de faire seul tout le travail, et qu'avec la chétive nourriture végétale dont il lui eût fallu se contenter, ses forces physiques se fussent tout

aussi peu développées que son entendement. Et puis sans auxiliaires point de loisirs, sans loisirs point de rêveries, de méditations, d'observations.... Mais ceci nous conduit à considérer les premiers rapports de l'Homme et des animaux, c'est-à-dire à aborder la partie historique et descriptive de notre étude sur l'Homme et la Bête.



Tête du Gibbon hoolock.

LIVRE PREMIER.

LES ANIMAUX SERVITEURS ET COMPAGNONS DE L'HOMME.

LIVRE PREMIER.

LES ANIMAUX SERVITEURS ET COMPAGNONS DE L'HOMME.

CHAPITRE I[er].

Rapports entre l'Homme et la Bête. — Indifférence primitive des Animaux à l'égard de l'Homme. — L'Homme exterminateur et tyran. — Influence qu'exercent sur l'Homme les Bêtes en général et les Carnivores en particulier.

Essayons d'abord d'indiquer et de classer les rapports qui existent ou peuvent exister entre l'Homme et la Bête, en d'autres termes, de déterminer ce que l'Homme est pour la Bête, et réciproquement. La chose est facile.

A priori, l'Homme est pour la Bête un animal comme un autre. Elle n'aperçoit pas sur son front le sceau divin, l'auréole royale. Nous avons souvent lu et entendu répéter que les animaux craignent l'Homme, qu'ils ont pour lui une sorte de respect instinctif; c'est encore là une des nombreuses illusions ou inventions de notre incurable orgueil. La vérité est que les bêtes n'apprennent que par expérience à nous redouter, à nous fuir, ou bien à nous rechercher, à se soumettre à nous. *A priori*,

je le répète, lorsqu'elles ne nous connaissent pas, elles ne voient en nous qu'un bipède dont les allures et les façons d'être peuvent leur sembler bizarres, les étonner, mais ne leur inspirent d'ailleurs aucun sentiment particulier. Pour le Lion, le Tigre, le Jaguar, un homme est une proie que ces grands Carnivores attaquent et dont ils se régalent, quoi qu'on dise, sans le moindre égard pour sa haute dignité. Lorsqu'ils l'épargnent, c'est qu'ils n'ont pas faim, ou qu'ayant été précédemment blessés ou menacés par lui, ils jugent inopportun de lui offrir le combat. Les grands animaux non carnassiers, tels que l'Éléphant, le Rhinocéros, l'Hippopotame, le Buffle, le Bison, le regardent avec une parfaite indifférence, jusqu'à ce qu'ils aient acquis sur son compte des notions qui les engagent soit à l'éviter, soit à l'attaquer. Les autres herbivores, malgré leur timidité naturelle, ne lui accordent non plus aucune attention tant qu'ils n'ont pas eu à se plaindre de lui.

Les voyageurs qui ont pénétré les premiers dans les plaines sauvages de l'intérieur de l'Afrique racontent que les troupeaux de Zèbres, d'Antilopes, de Buffles qui vivent dans ces déserts ne manifestaient d'abord à leur approche ni crainte ni défiance. Ce n'est qu'après avoir vu tomber quelques-uns des leurs sous les flèches ou les balles des chasseurs, que ces animaux, pas si bêtes qu'on veut bien le dire, ont compris qu'ils avaient dans l'Homme un ennemi dangereux, et qu'ils ont commencé à le fuir. Les Mammifères marins, Cétacés, Phoques et Morses, ont montré au début vis-à-vis de l'Homme les mêmes dispositions pacifiques et confiantes. Ils venaient

paisiblement nager et s'ébattre autour des navires, regardant avec une curiosité naïve ces grandes machines flottantes et les êtres inconnus qui les montaient. Ces êtres les ont accueillis à coups de harpon et de fusil. Les pauvres bêtes alors ont dû songer à leur salut. Les unes, douces et sans armes, ont fui devant leurs persé-



Chasse aux Morses.

cuteurs et se sont retirées successivement des parages fréquentés par eux. L'énorme, mais inoffensive Baleine, les Phoques, les Lamantins, les Dugongs ont ainsi cherché vainement leur salut dans la fuite. D'autrés, comme le terrible Cachalot et les Morses aux robustes défenses, ont essayé de résister, de livrer bataille; vaincus, ils

ont parfois vendu chèrement leur vie ; mais la lutte était trop inégale, et ils ont dû, eux aussi, prendre le parti de fuir. L'Homme, impitoyable et sottement cupide, les a poursuivis et traqués. Ils sont aujourd'hui presque entièrement anéantis.

L'Homme est ainsi devenu pour les bêtes un ennemi, un persécuteur et un tyran. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les animaux sont pour lui ou des ennemis, ou, plus souvent, des victimes, qu'il tue, asservit ou emprisonne. Quelques-uns se sont de bonne grâce accommodés de l'esclavage qu'il leur a imposé : soit que l'instinct de la liberté fût naturellement peu développé chez eux, soit qu'il ait disparu à la suite d'une longue servitude. Tels sont le Chien, le Cheval, l'Ane, le Bœuf, le Mouton, la Chèvre, le Chameau, etc. Le nombre des animaux domestiques, serviteurs humbles et soumis, qui, loin de montrer la moindre velléité de révolte, semblent venir au-devant de leur esclavage et en solliciter la continuation, pourrait être assurément plus grand qu'il n'est. Cependant si la très-grande majorité des animaux, — je ne parle ici que des animaux supérieurs, Mammifères et Oiseaux, — sont susceptibles d'être domptés et apprivoisés, nous verrons bientôt que tous ne sont pas, à beaucoup près, aptes à la domestication proprement dite.

Si maintenant nous examinons les rapports que l'Homme s'est créés avec les animaux, ou, pour parler plus exactement, ceux qu'il leur a imposés, et les usages auxquels il les a fait servir, nous trouverons que ces rapports et ces usages sont extrêmement nombreux et variés. L'Homme est d'abord chasseur : il tue les bêtes pour se

nourrir de leur chair et s'emparer de leur dépouille. Puis il devient pasteur et agriculteur. Il prend avec lui des animaux qu'il élève, qu'il garde et qu'il nourrit, soit pour sa subsistance, en les tuant au fur et à mesure de ses besoins, soit pour les faire chasser et travailler à son profit. Dès lors les bêtes se trouvent de plus en plus mêlées ou associées à sa vie privée et publique : religion, guerres, cérémonies, jeux et spectacles, exercices, travaux agricoles et industriels, il n'est presque pas un mode, pas une manifestation de son activité où elles n'interviennent de quelque manière ; et le rôle qu'elles y jouent n'est pas un des traits les moins caractéristiques des mœurs, des idées et des tendances de chaque race et de chaque époque.

Nous parlons sans cesse de notre puissance, de notre domination sur la nature. Nous oublions que nous ne sommes rien que par elle, et que si certaines branches de la famille humaine ont marché d'un pas rapide dans la voie de la civilisation, tandis que d'autres se sont montrées incapables de tout progrès, les premières doivent sans doute leur supériorité moins à leurs aptitudes propres qu'aux conditions favorables où elles se sont trouvées placées dès l'origine : à un climat tempéré, à un sol fertile et bien arrosé, à une faune abondante et variée. L'influence de l'élément zoologique sur le développement moral, intellectuel et social des peuples est peut-être la plus directe et la plus décisive.

Dans une contrée où les grands Carnivores sont en nombre, l'Homme, forcé de soutenir contre eux une guerre continuelle, voit se développer ses instincts bel-

liqueux ; mais en même temps il sent le besoin de se rapprocher de ses semblables pour résister plus efficacement aux ennemis communs. Les bêtes féroces ont donc sous ce rapport une incontestable utilité. Ces voisins menaçants enseignent à l'Homme le courage et la vigilance. Ils l'obligent à exercer les forces de son corps, à déployer les ressources de son esprit, à resserrer les liens de la famille et de la tribu. Malheureusement, la présence des carnassiers coïncide toujours avec l'abondance du gibier, qui fait les peuples chasseurs. Or la chasse passionne promptement l'Homme au point de lui faire négliger toute autre occupation. Elle l'éloigne du foyer domestique, l'habitue au carnage et s'oppose à l'adoucissement de ses mœurs, jusqu'à ce que, les bêtes féroces ayant été détruites ou refoulées et le gibier étant devenu plus rare, il soit obligé de se créer des industries, d'élever des bestiaux, de cultiver la terre. Alors se fait sentir la bienfaisante influence des animaux domestiques.

CHAPITRE II.

Les animaux civilisateurs. — La famine et l'anthropophagie. — Les anthropophages par goût. — Les Viliens. — Les anthropophages insulaires et les anthropophages continentaux. — Ceux qui ont le Chien et ceux qui ne l'ont pas. — Paradoxe de M. Toussenel. — Les Mincopies et les Australiens. — Les animaux domestiques et le progrès. — Les Hottentots.

Le Chien, le troupeau, la Bête de travail, tels sont les premiers et indispensables instruments de toute civilisation. Privé de ces auxiliaires, l'Homme est voué à l'ignorance, à la barbarie, à pis encore. Comme il n'a pas trop de toutes ses facultés et de toutes ses forces pour subvenir aux besoins de chaque jour, il n'en peut rien distraire au profit de son perfectionnement individuel ou social. Il n'a point de loisirs pour observer, pour méditer, pour inventer. Les arts, l'industrie, la science, la philosophie lui sont interdits à jamais. Voué à une existence précaire et misérable, il glisse sur la pente fatale qui conduit à l'anthropophagie; et il arrive presque infailliblement à cette hideuse coutume, dernier terme de la dégradation morale, si le gibier et le poisson viennent à lui manquer, et alors même qu'il pourrait trouver à la rigueur dans les produits du règne végétal une alimentation suffisante. Car les appétits carnassiers sont chez le Sauvage plus impérieux qu'on ne croit, et, — chose monstrueuse que j'ai omis de mentionner plus haut en signalant les côtés par lesquels l'Homme est inférieur à la Bête, — loin d'avoir

pour la chair de son semblable la moindre répugnance, il la trouve au contraire préférable à toute autre. De telle sorte que l'anthropophagie est pour certaines peuplades une affaire de goût plutôt que de nécessité, et qu'on ne peut même pas alléguer la famine comme circonstance atténuante de cette pratique abominable.

Les Vitiens, qui peuvent passer pour le type accompli d'une race cannibale, ne manquent pas d'aliments autres que la chair humaine. Ils ont du poisson, des Crustacés, des Tortues, même des Porcs et de la volaille, et leurs îles produisent en quantité des Ignames, des Bananes, des noix de Coco, du *taro*, du *mandrai*, etc. Williams rapporte que dans une solennité les Vitiens offrirent à leur dieu de la guerre « dix mille ignames (pesant chacune de 6 à 12 liv.), trente Tortues, quarante racines de *yakona*, dont plusieurs très-grosses, plusieurs centaines de poudings du pays (deux tonneaux), cent cinquante Huîtres géantes, quinze melons d'eau, des noix de Coco, une grande quantité de Crabes de terre violets, de taro et de bananes mûres. Le même voyageur vit, dans une autre circonstance, deux cents hommes occupés pendant six heures à réunir, pour un repas public, des aliments apprêtés. « Il y avait, dit-il, six monceaux d'ignames, de taro, de *vakalolo*, de Porcs et de Tortues. Le tout montait à environ cinquante tonneaux d'ignames cuits et de taro, quinze tonneaux de pouding doux, soixante-dix Tortues, cinq charretées de yakona et environ deux cents tonneaux d'ignames fraîches. »

Voilà des gens qui certes ne manquent pas de vivres, et qui pourtant s'entre-dévorent comme ne feraient pas des Hyènes et des Loups affamés. « Le cannibalisme est

invétéré chez les Vitiens, dit sir John Lubbock, et ils aiment tellement la chair humaine, qu'ils ne peuvent donner de plus grand éloge à un mets que de dire : « Il est tendre comme de l'homme mort. » Telle est la délicatesse de leur goût, qu'ils dédaignent la chair des blancs, préfèrent celle des femmes à celle des hommes, et considèrent l'avant-bras et la cuisse comme les mor-



Repas des Cannibales.

ceaux les plus friands..... Quand le roi donne un festin, un des plats est toujours composé de cet aliment, et bien que les corps des ennemis tués sur le champ de bataille soient toujours mangés, ils ne suffisent point, et l'on engraisse des esclaves pour les vendre au marché. Quelquefois *ils les font rôtir tout vivants* pour les manger

immédiatement, tandis que dans d'autres cas ils conservent les corps jusqu'à un état de décomposition avancée [1]. »

Cet exemple de cannibalisme sensuel procédant uniquement, ce semble, d'un goût passionné pour la *viande* humaine, n'est pas le seul que je pourrais citer. Les voyageurs en ont constaté bien d'autres en Océanie, dans l'archipel indien et sur le continent africain. Toutefois il y a lieu de penser que le plus ordinairement l'anthropophagie a pour cause première l'insuffisance de nourriture, surtout de nourriture animale. Nous ne devons pas omettre de remarquer, à l'appui de cette supposition, que le fléau dont nous parlons est particulièrement un fléau des îles, et que la condition des habitants de ces îles n'est pas sans analogie avec celle des naufragés de *la Méduse* sur leur radeau. Confinés dans un espace de peu d'étendue que l'Océan cerne de toutes parts, et ne disposant que d'une quantité restreinte de substances alimentaires, ces malheureux Sauvages redoutent par-dessus toute chose l'accroissement de la population. De là vient que le meurtre sous toutes ses formes est devenu en quelque sorte une de leurs institutions fondamentales, et qu'ils trouvent tout simple de faire servir les morts à la nourriture des vivants. On conçoit donc que ce ne soient pas les rares animaux domestiques, Chiens, Cochons, volailles, que possèdent les naturels de quelques-unes des îles de l'Océanie, qui puissent les détourner de leurs ha-

[1] John Hubbock, *L'Homme avant l'Histoire*, traduit par E. Barbier, 1 vol. in-8°; Paris, 1867.

bitudes homicides : habitudes bien antérieures, selon toute probabilité, à l'introduction de ces animaux. Il est bien vrai que l'anthropophagie exerce aussi ses fureurs parmi des peuplades qui habitent, sur de vastes continents, des contrées fertiles, où elles ne manquent ni d'espace pour s'étendre et se disperser à leur gré, ni de gibier pour se nourrir, ni même d'animaux susceptibles d'être réduits en domesticité. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans presque toute l'Afrique équatoriale, ainsi que dans certaines parties de l'Amérique du Sud.

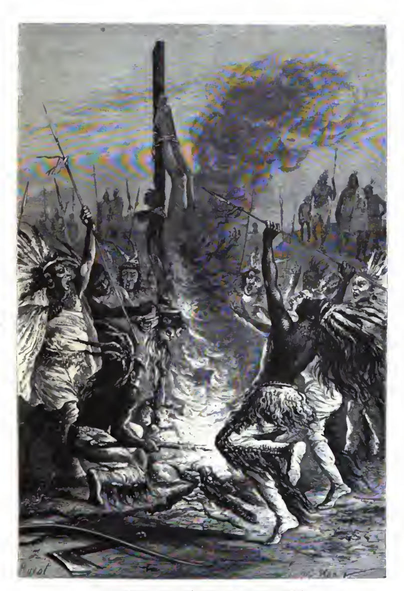
Mais encore une fois il ne faut pas oublier que l'Homme est un animal essentiellement carnassier et, de plus, très-méchant et très-cruel; que le sens moral ne se développe en lui qu'avec une extrême lenteur, et souvent même ne se développe point du tout. Il faut tenir compte aussi du caractère et du degré d'intelligence propres à chaque race, et qui paraissent dépendre de diverses circonstances sur lesquelles nous n'avons pas à nous arrêter.

Ces réserves faites, on ne saurait méconnaître que très-généralement les Sauvages qui ont à leur disposition du gibier en quantité suffisante, et plus généralement encore ceux qui possèdent des animaux domestiques, s'abstiennent de chair humaine, ou n'en mangent que dans de certaines occasions, en vertu de préjugés religieux, de superstitions, ou seulement par esprit de vengeance. Je n'irai pas assurément jusqu'à me faire le champion de la thèse, manifestement fausse, soutenue par un très-spirituel mais très-paradoxal écrivain, M. Toussenel, qui, dans son livre de *l'Esprit des bêtes*,

prétend que les Sauvages sont ou ne sont pas anthropophages suivant qu'ils sont ou ne sont pas privés de l'assistance du Chien; que « l'anthropophagie est un mal endémique aux contrées déshéritées du Chien ». Il serait facile d'opposer à M. Toussenel plus d'un exemple de peuplades insulaires ou continentales qui ont des Chiens, et qui néanmoins sont anthropophages, et réciproquement.

Les Indiens de la Terre de Feu ont des Chiens excellents pour la chasse. Ils sont néanmoins cannibales : ils mangent non-seulement ceux de leurs ennemis qui ont succombé dans la bataille; mais ils achèvent les blessés et égorgent les prisonniers pour les dévorer. En outre, dans les hivers rigoureux, lorsque les vivres viennent à manquer, « ils prennent, dit Fitz-Roy, la plus vieille femme de la troupe, lui tiennent la tête au-dessus de l'épaisse fumée d'un feu de bois vert, et l'étranglent en lui serrant la gorge ». Après quoi ils la mangent morceau par morceau, sans en rien laisser. Fitz-Roy leur ayant demandé pourquoi ils ne tuaient pas les Chiens, ils répondirent fort judicieusement : « Le Chien prend l'*Iappo* (la Loutre). »

Par contre, les Mincopies, naturels des îles Andaman, que le professeur Owen considère comme « étant peut-être le peuple le plus primitif, celui qui occupe le plus bas échelon de la civilisation », les Mincopies qui ne possèdent ni Chiens ni autres animaux domestiques, se contentent honnêtement, pour toute nourriture, de Poissons, de Crustacés, de coquillages, de fruits et quelquefois de petits Cochons sauvages, qu'ils tuent dans les jungles. Les Australiens, qui n'ont pas non plus d'ani-



Ils prennent la plus vieille femme de la troupe (p. 60).

maux domestiques (le Dingo, ou Chien d'Australie, ne se plie point à la domesticité), ne sont pas non plus anthropophages, ou ne le sont que très-exceptionnellement. D'autres insulaires, qui ont des Chiens, ne les font servir qu'à leur alimentation, concurremment avec des Cochons et des volatiles; évidemment, c'est comme s'ils n'en avaient pas.

En résumé, le Chien est pour beaucoup dans la première éclosion de la civilisation et dans l'adoucissement des mœurs; mais encore faut-il que les hommes qui le possèdent puissent et sachent l'utiliser, soit comme auxiliaire pour la chasse, soit comme gardien des troupeaux. Ce qui est, je crois, incontestable, c'est qu'on serait fort embarrassé de citer un peuple, une tribu ayant passé de l'état absolument sauvage à un commencement de civilisation sans le secours d'au moins une espèce domestique : ici le Chien (Esquimaux), là le Renne (Lapons [1], ailleurs le Buffle (Veddahs de Ceylan). Il est hors de doute aussi que les hommes qui ont le bonheur de posséder, outre le Chien, des animaux herbivores, tels que le Bœuf ou le Buffle, le Mouton, la Chèvre, l'Ane, le Cheval, ont dû beaucoup plus tôt que les autres adopter un genre de vie régulier, devenir pasteurs, agriculteurs, constituer la propriété, se donner, en un mot, un état social digne de ce nom. La preuve de ce fait nous est fournie par les Hottentots, qui sont les moins sauvages des Nègres de l'Afrique Australe, parce qu'ils ont le Chien, le Bœuf et le Mouton.

[1] Les Esquimaux tuent le Renne à la chasse pour manger sa chair et se vêtir de sa peau; mais ils n'ont d'autre animal domestique que le Chien.

CHAPITRE III.

Le monde avant l'Homme. — Fouilles exécutées à Pikermi (Attique) par M. Albert Gaudry. — La faune pliocène. — Les colosses du règne animal. — La nature d'autrefois. — Paix et Liberté. — Le Maître.

En nous appuyant sur les considérations qui précèdent et sur les récentes découvertes de l'archéologie antéhistorique et de la paléontologie, nous pouvons reconstituer d'une manière assez exacte l'histoire des rapports de l'Homme primitif avec les animaux ses contemporains. Car les mêmes causes produisent partout et en tout temps les mêmes effets, et il est permis d'affirmer que les premiers habitants de cette Europe, aujourd'hui couverte de champs cultivés, de cités florissantes, de chemins de fer et de réseaux télégraphiques, ont passé par les mêmes phases de sauvagerie absolue et de civilisation rudimentaire dont les peuplades actuelles de la Polynésie, de l'Afrique, de l'Amérique et du cercle polaire nous offrent le spectacle. En Europe, en Asie comme partout où il a suivi son évolution normale, l'Homme a été tour à tour chasseur, pasteur, agriculteur; c'est-à-dire qu'il a été d'abord en guerre avec tous les animaux, puisqu'il a commencé à se soumettre quelques-uns d'entre eux, qu'il a de plus en plus appropriés à ses besoins et associés à ses travaux.

Les ossements fossiles, les armes, les outils, les débris de toutes sortes qu'on a retrouvés en grand nombre depuis quelques années dans les cavernes et dans les profondeurs

du sol, ne laissent aucun doute à cet égard, et nous apprennent quels ont été successivement avant les temps historiques les compagnons de l'Homme, ses ennemis, ses victimes et ses serviteurs. Nous pouvons même remonter jusqu'à l'époque qui a précédé l'apparition de notre espèce sur le globe, et nous représenter l'Europe telle qu'elle était alors, avec sa végétation luxuriante et sa faune prodigieusement nombreuse et variée.

Il nous suffira pour cela de suivre un instant M. Albert Gaudry sur ce « lambeau de terre montagneux » où fleurirent les plus beaux génies de l'antiquité, où se déroula l'histoire, si glorieuse et si féconde en enseignements, d'un petit peuple qui, dans la poésie, les arts, la philosophie, la guerre et la politique, fut le premier du monde. J'ai nommé l'Attique. Là se trouvent enfouies, à une faible profondeur au-dessous du sol foulé jadis par les héros et les sages d'Athènes, des quantités énormes d'ossements fossiles. Le terrain qui recèle ces précieux débris se rapporte à l'époque pliocène, dernière phase de la période tertiaire. L'Attique alors ne ressemblait point à ce qu'elle est depuis les temps historiques. L'Homme n'y avait pas encore paru; mais la nature déployait sur un sol maintenant aride, toute l'exubérance d'une fécondité que n'égale aucune des contrées aujourd'hui connues, pas même l'Amérique ou l'Afrique équatoriale. Chose étrange! ce petit coin de terre avait pour habitants les plus grands Mammifères qui aient jamais existé, et ces animaux-géants s'y trouvaient en nombre incalculable. M. Gaudry a fouillé à Pikermi un espace long de trois cents pas, large de soixante; il en a retiré 1,900 mor-

ceaux d'*Hipparions*, plus de 700 de *Rhinocéros*, 500 de *Tragocerus*, etc.; et il estime que, malgré la multitude des animaux observés dans plusieurs parties de l'Afrique, on n'y pourrait trouver sur un espace aussi restreint une agglomération d'individus plus considérable. Il faut remarquer aussi que la petite faune manque, ou du moins n'a pas encore été découverte à Pikermi. Avant de devenir la patrie des grands hommes, l'Attique était celle des colosses du règne animal. Il est donc infiniment probable qu'à l'époque pliocène la Grèce n'avait pas été réduite par les affaissements du sol, et par les empiétements de la mer, aux dimensions exiguës que nous lui voyons, et que les régions actuellement recouvertes par les flots étaient d'immenses plaines reliant l'Europe à l'Asie.

« Il faut croire, dit M. A. Gaudry, que les campagnes étaient non-seulement plus vastes, mais aussi plus riches que de nos jours. Les chaînes de marbre du Pentélique, de l'Hymète, du Laurium ne portent le plus souvent que d'humbles herbes bonnes à nourrir les Abeilles ; il est probable que dans les anciens temps il y avait au delà de ces montagnes des vallées d'une végétation luxuriante, où de grasses prairies alternaient avec des bois magnifiques, car la fécondité du règne animal fait supposer nécessairement celle du règne végétal.

« Les paysages étaient animés par les Mammifères les plus variés : ici des Rhinocéros à deux cornes et d'énormes Sangliers (entre autres le *Sanglier d'Erymanthe*)[1] ; là des Singes gambadant parmi les rochers où

[1] En donnant ce nom au Sanglier fossile de la Grèce, les paléontolo-

des carnassiers de la famille des Martres, des Civettes et des Chats guettaient leur proie. Les antres de marbre du Pentélique servaient d'habitation à des Hyènes. De même que les Couaggas et les Zèbres d'Afrique, les Hipparions couraient en troupes immenses dans les plaines. Non moins rapides qu'eux et plus élégantes encore, les Antilopes composaient également de grandes bandes. Chaque troupeau d'espèce différente se reconnaissait à la forme des cornes. Celles des *Palæoreas* se tournaient en spirale, comme chez le Canna du Cap; celles des *Antidorcas* se courbaient ainsi que les branches d'une lyre; elles étaient longues et arquées chez le *Palæoryx;* sur d'autres Antilopes elles étaient pareilles aux cornes des Gazelles, et sur le *Tragocerus* elles simulaient la disposition propre aux Chèvres. Le *Palæotragus* se distinguait par ses proportions grêles et sa tête étroite, dont les cornes étaient posées sur les yeux. L'*Helladotherium* et une Girafe voisine de la Girafe actuelle dominaient au milieu de ces Ruminants. L'Édenté aux doigts crochus que j'ai proposé d'appeler *Ancylotherium* était aussi une bête imposante. Mais le plus majestueux de tous ces animaux était le *Dinotherium*. Combien il devait être beau à voir, lorsqu'il s'avançait escorté du Mastodonte à dents mamelonnées et du Mastodonte à dents tapiroïdes! On entendait les rugissements du terrible *Machairodus* à canines en forme de poignard[1]. Bien d'autres espèces accompagnaient celles que je viens d'indiquer. A leurs cris se mêlaient

gistes n'ont nullement voulu donner à entendre, on le pense bien, que le monstre vaincu par Hercule appartînt à cette espèce.

[1] Le *Machairodus cultridens*, énorme carnassier voisin du Lion, aurait



Vue idéale d'un paysage de l'Attique à l'époque pliocène.

les chants des Oiseaux ; dans le concert de tous ces êtres, il ne manquait que la voix de l'Homme[1]. » Et quel dommage, n'est-ce pas, que des hommes, mais des hommes intelligents, dignes observateurs et interprètes de la nature, des hommes tels qu'un Audubon ou un Livingstone n'aient pas été là pour contempler cet immense épanouissement de la vie! quel dommage que nul pinceau, nul crayon n'ait pu nous transmettre dans leur vérité les scènes de ce monde étrange, et que notre imagination seule puisse, en rassemblant les matériaux recueillis par la science et en les complétant par des données plus ou moins hypothétiques, nous faire assister par la pensée à un spectacle dont les scènes les plus imposantes de la nature contemporaine ne peuvent donner qu'une idée imparfaite!

Et qu'on ne croie pas que ce spectacle fût celui du désordre, de la guerre et de la destruction : non. La paix était rarement troublée entre ces êtres de grande taille et de robuste appétit, qui pourtant avaient besoin d'une prodigieuse quantité d'aliments. Les explorateurs modernes de l'Afrique centrale ont constaté que les herbivores qui habitent ces contrées n'ont, d'espèce à espèce, que très-peu de sujets de querelle et vivent en bonne intelligence, parce que, vivant de façons différentes, ils ne sont point obligés de se disputer les substances dont ils se nourrissent.

pu être appelé le *Lion de Némée,* au même titre que le Sanglier fossile dont on vient de parler a été nommé le Sanglier d'Erymanthe.

[1] *Considérations générales sur les animaux fossiles de Pikermi,* extrait de l'ouvrage intitulé : *Animaux fossiles et géologie de l'Attique.* Broch. gr. in-8°, Paris, 1866.

« Or, dit M. Gaudry, s'il est permis d'attribuer aux êtres fossiles des habitudes analogues à celles des animaux qu'ils rappellent par leur dentition, on doit penser que le régime des Mammifères de Pikermi était aussi varié que celui des espèces actuelles. Par exemple, les Hipparions ont des dents presque semblables à celles des Zèbres, des Daims, des Couaggas; j'en conclus qu'ils mangeaient comme eux l'herbe des prairies. Les *Palæoryx*, les *Palæoreas*, les *Tragocerus*, les *Gazella bicornis* ont à peu près la dentition des Gazelles vivantes : il est donc probable que leurs troupes paissaient près des Hipparions, de même qu'aujourd'hui les Gazelles paissent à côté des Couaggas. Si l'on se souvient de mes remarques sur l'*Helladotherium*, on supposera que ce grand Ruminant se nourrissait aussi d'herbages. Au contraire, la Girafe de l'Attique broutait sans doute, comme la Girafe actuelle, les feuilles tendres des arbres. Il devait en être ainsi du *Palæotragus*, dont les molaires ont les rapports avec celles des Girafes, et qui, à en juger par la forme de son occipital, avait un long cou; cette espèce, étant plus petite, choisissait nécessairement les arbres de moindre hauteur. Les Rhinocéros de Grèce avaient tout à fait la dentition des Rhinocéros d'Afrique, qui, au dire des voyageurs, s'arrangent pour leur nourriture de ce que les autres herbivores rejettent, et s'attaquent surtout aux buissons coriaces, si communs dans les pays secs et brûlants. Le Sanglier d'Erymanthe était voisin des Sangliers qui de nos jours fouillent la terre pour en retirer les tubercules. Les Mastodontes devaient cueillir les fruits des arbres. Enfin les Singes pouvaient grimper sur les branches élevées pour

croquer les fruits que la trompe des Mastodontes n'avait pas atteints. Ainsi, aucun trésor du règne végétal n'était perdu, et chaque tribu trouvait sa pâture sans avoir à envier le bien des tribus voisines [1]. »

Seuls les carnassiers troublaient de temps à autre la tranquille félicité de ce paradis terrestre, en dévorant une Antilope, un Hipparion, une Girafe, un Singe ou quelques Oiseaux. Mais ils étaient peu nombreux, et en général de taille médiocre, sauf le terrible *Machairodus*, qu'on pourrait, dit M. Gaudry, appeler le roi des animaux tertiaires avec autant de raison qu'on nomme le Lion le roi des animaux actuels. D'autres parties de l'ancien continent, et particulièrement l'Europe occidentale, ont offert, à la vérité, des ossements ayant appartenu à d'autres Carnassiers : à des Chats de grande taille, tels que le Tigre d'Auvergne, la Panthère parisienne et le *Megantherion;* à des Ours, à une sorte de Glouton de grande taille appelé *Metarctos* par M. Gaudry, à des Chiens, à des Hyènes. Mais n'oublions pas que les Carnivores remplissent dans l'économie de la nature un rôle nécessaire. Les uns, ceux qui se nourrissent de proie vivante, opposent à la trop grande multiplication des herbivores un obstacle salutaire; les autres, ceux qui vivent de proie morte, tels que les Hyènes, les Chiens, etc., se chargent de la police sanitaire des forêts et des prairies, en faisant disparaître promptement les cadavres dont la décomposition répandrait dans l'air des miasmes délétères. En résumé donc, l'harmonie règne là où la nature est livrée à elle-même.

[1] *Considérations générales sur les Animaux fossiles de Pikermi.*

L'équilibre s'y maintient forcément entre la vie et la mort, entre la production et la consommation.

Donc les animaux de l'âge tertiaire vivaient tranquilles au sein de l'abondance. Mais un jour l'Homme survient;

> Et voilà la guerre allumée.

Adieu la paix, adieu la liberté. Voici le maître, voici le tyran qui va porter en tout lieu le carnage et la servitude.

CHAPITRE IV.

Apparition de l'Homme en Europe. — Ses compagnons, ses concurrents et ses ennemis. — Ses premières armes et ses moyens de subsistance. — Les âges de l'Homme primitif. — Premiers animaux réduits en domesticité. — Recherches de MM. John Lubbock, Christy, Lartet et Le Hon.

Rien sans doute ne put au premier abord faire deviner dans cet être chétif et nu le dominateur de la terre. L'Homme ne fut au début que le plus misérable des animaux. Au moment où nous le voyons apparaître en Europe, c'est-à-dire au commencement de l'époque quaternaire, la faune pliocène s'est notablement modifiée. Quelques espèces se sont éteintes; d'autres leur ont succédé; les grands herbivores sont un peu moins nombreux en espèces; les Carnivores ont plutôt augmenté que diminué de nombre, et ils sont de taille et de force non moins respectables que leurs devanciers. Parmi les Singes, le Dryopithèque, ou Singe des Chênes, agile comme le Gibbon, mais plus grand et plus fort que le Chimpanzé; parmi les Pachydermes, le Mammouth (*Elephas primigenius*), Éléphant revêtu d'une épaisse crinière et d'une toison laineuse et armé d'énormes défenses, le Rhinocéros à narines cloisonnées, dont le corps était également recouvert de poils, et l'*Hippopotamus major;* parmi les Ruminants, le Cerf à bois gigantesque (*Cervus megaceros*), l'Aurochs et l'Urus; parmi les Carnivores, le grand Chat (Tigre ou Lion?), que les paléonto-

logistes ont appelé *Felis spelæa*, le formidable *Ursus spelæus* et l'Hyène des cavernes : tels étaient les animaux, aujourd'hui disparus de notre continent [1], dont l'Homme primitif se vit entouré. Je ne parle pas d'un grand nombre d'espèces dont la plupart ont encore des repré-



L'homme de la période quaternaire fuyant devant une bête fauve.

sentants dans la faune moderne. N'est-il pas permis d'affirmer qu'au milieu de concurrents et d'ennemis aussi puissants et aussi nombreux, nos premiers ancêtres durent faire une piètre figure, et qu'ils furent alors beaucoup

[1] Seul l'Aurochs subsiste encore dans les forêts de la Lithuanie.



Animaux contemporains de l'Homme primitif d'Europe (Période quaternaire).

plus chassés que chasseurs? Nous les voyons d'ici, employant toute leur force, toute leur adresse et toute leur ruse à se garantir contre les attaques des carnassiers. Ils se blottissent pendant la nuit dans les excavations naturelles des rochers ou dans des tanières creusées à grand'-peine, et qu'ils barricadent de leur mieux avec des pierres ou des branchages. Les pierres et les bâtons sont aussi leurs seules armes; mais ils n'en peuvent faire usage que contre de faibles ennemis. Leur nourriture se compose donc surtout de fruits sauvages, de racines, d'Insectes, de Reptiles, de Mollusques, de Crustacés, de Poissons. Ils se fixent de préférence près des lacs, des rivières et surtout près des bords de la mer, parce que les eaux leur fournissent des substances alimentaires relativement abondantes, qu'ils peuvent se procurer sans beaucoup de peine, et qui ne leur sont disputées que par des concurrents peu redoutables. Les *kjökkenmöddings* (amas de débris de cuisine) du Danemark témoignent de la place importante qu'occupaient les coquillages dans l'alimentation des anciens Sauvages européens, et cela à une époque déjà assez avancée.

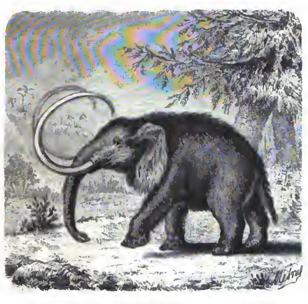
Cependant la situation de l'Homme était bien précaire, et il eût bientôt péri si la nécessité, « mère de l'industrie », n'eût de bonne heure stimulé ses facultés. C'est ainsi qu'il apprit à se fabriquer des armes, des engins de pêche, des outils, en façonnant grossièrement le bois, le silex, les fragments d'os, en découpant les peaux de bêtes, en tordant les filaments d'écorce pour se faire des lanières et des cordes, et avec ces lanières et ces cordes des frondes et des arcs. C'est ainsi qu'il put combattre vic-

torieusement des animaux incomparablement plus forts que lui, attaquer à son tour des ennemis devant lesquels il avait fui d'abord timidement, et du même coup se procurer des aliments plus substantiels et plus variés.

Cet âge d'industrie rudimentaire, qui succéda, selon toute apparence, à une première période de sauvagerie absolue, a été appelé « âge de la pierre brute ou éclatée », parce que les instruments en silex qui se rapportent à cette époque sont simplement taillés par éclats. On l'a nommé aussi « âge du Mammouth » ou « de l'Ours des cavernes », parce que sa faune est essentiellement caractérisée par la présence de ces deux grands Mammifères, et enfin « âge des cavernes », parce que la plupart des ossements, des armes, des outils, des débris de toutes sortes, dont la découverte a jeté quelque lumière sur les origines de notre espèce, ont été trouvés enfouis dans des cavernes qui évidemment servaient de refuge, peut-être aussi de sépulture, à l'Homme primitif. Celui-ci devait en disputer la possession aux *Felis*, aux Ours et aux Hyènes. Cet état de choses ne paraît pas s'être sensiblement modifié durant l'âge suivant : « âge du Renne », caractérisé par la très-grande abondance d'os provenant de ce Ruminant.

L'Homme des cavernes avait-il des auxiliaires, des animaux domestiques? A cette question, certains paléontologistes répondent négativement; quelques autres, affirmativement, et l'on ne risque point de se tromper en disant que les uns et les autres ont raison, selon l'époque et le pays qu'ils considèrent. En Europe, durant l'âge du Mammouth, on ne trouve rien qui autorise à croire à la

domestication d'aucun animal, pas même du Chien. MM. Christy et Lartet n'ont pas trouvé dans les cavernes qu'ils ont fouillées un seul ossement qu'ils aient pu attribuer à un animal domestique. « On y rencontre, il est vrai, dit sir John Lubbock, des os de Bœuf et de Cheval;



Le Mammouth.

mais il n'y a aucune preuve qu'ils aient appartenu à des espèces domestiques. Les restes de Porc sont très-rares, et si ces animaux avaient été réduits à l'état domestique, on les eût trouvés sans doute en plus grande quantité. Le Mouton et la Chèvre, et, ce qui est encore plus re-

6

marquable, le Chien, sont entièrement absents. D'un autre côté, les ossements du Cheval et du Renne, surtout ces derniers, se trouvaient en grande quantité, et je ne suis pas aussi certain que MM. Christy et Lartet que quelques-uns d'entre eux tout au moins n'aient pas appartenu à des individus réduits en domesticité. »

Le Chien existait déjà dans quelques parties de l'ancien continent à l'époque de la pierre brute, et il dut être là le premier des animaux domestiques, parce qu'il était le plus intelligent, le plus enclin à s'attacher à l'Homme et le plus apte à le seconder puissamment dans la première de ses industries, la chasse. Ce fut grâce à lui que l'Homme, muni des armes qu'il savait confectionner, put prendre sa revanche contre les bêtes sauvages, commencer son œuvre de destruction, et plus tard s'approprier d'autres espèces. Mais c'est seulement dans les cavernes et dans les autres stations humaines se rapportant à l'âge de la pierre polie, et surtout dans les kjökkenmöddings du Danemark, que l'on trouve des indices probables de la domestication du Chien, à savoir des os de cet animal, et des os d'autres Mammifères, dont les parties les plus tendres et les plus riches en sucs nutritifs ont été croquées ou rongées évidemment par des Chiens. On remarque d'ailleurs que souvent les os du Chien lui-même ont été brisés méthodiquement et portent des traces de l'action d'instruments tranchants; ce qui tend à prouver que si les anciens habitants de l'Europe septentrionale se servaient du Chien comme auxiliaire, ils ne laissaient pas de le manger. Cette coutume est encore fréquente, on le sait, chez beaucoup de peu-

plades sauvages, ainsi que dans certains pays civilisés : en Chine, par exemple.

On est naturellement conduit à se demander si les hommes de l'âge du Renne avaient réduit ce Ruminant en domesticité, ou s'ils se contentaient de le chasser et de le tuer. Cette question est difficile à résoudre. Ce qui est certain, c'est qu'on en tirait grand parti ; que ses os, ses bois et sans doute aussi sa peau servaient à confectionner une foule d'ustensiles, d'outils, d'armes de chasse et de guerre, et même d'objets de fantaisie. On trouve dans les cavernes à ossements de nombreux spécimens de ces produits de l'industrie et de l'art primitifs. Ce sont des pointes de harpon ou de flèches barbelées, des manches de hache ou de couteau, et d'autres pièces d'un usage indéterminé, souvent sculptées ou gravées avec une certaine habileté. Ces essais artistiques, exécutés sur l'os, la corne, l'ivoire ou la pierre, représentent très-souvent, à ne pas s'y méprendre, le Renne dans diverses positions. Les sculpteurs de l'âge des cavernes semblent affectionner particulièrement cet animal ; ce qui donne lieu de supposer qu'il était pour eux un auxiliaire dont ils appréciaient l'utilité.

M. Le Hon dit, à la vérité, que « les peuplades de l'âge du Renne ne connaissaient ni l'agriculture ni la domestication des animaux utiles [1] » ; qu'elles se livraient exclusivement à la chasse et à la pêche. Et à l'appui de cette assertion il ajoute en note : « Une vertèbre de

[1] *L'Homme fossile*, 1re partie, chap. III (1 vol. gr. in-8° ; Paris et Bruxelles, 1868).

Renne, portant encore la pointe de flèche en silex qui l'a percée, indique qu'on chassait le Renne à l'état sauvage. On a constaté aussi, dans les cavernes, que les cartilages ont dû rester attachés aux os que l'Homme rejetait après en avoir extrait la moelle, et que les arêtes des cassures sont restées vives; ce qui ne pourrait être si le Chien avait été domestiqué à cette époque [1]. » Je n'ai rien à dire contre cette preuve, en effet très-admissible, de l'absence du Chien domestique; mais pour ce qui est du Renne, de ce qu'on en tuait des individus à l'état sauvage, il ne s'ensuit nullement qu'on n'en n'avait pas à l'état domestique. Pareille chose se voit de nos jours dans les contrées polaires, où le Renne est à la fois, pour les Lapons, les Samoïèdes, les Iakoutes, un gibier et un animal domestique. De même les Tartares et les Kalmouks, qui ont tous des Chevaux et en prennent le plus grand soin, ne laissent pas de chasser à coups de flèches ou de fusil les Chevaux sauvages qui errent dans leurs steppes en troupes immenses.

La domestication du Chien et de quelques herbivores devient infiniment probable lorsqu'on arrive à l'âge de la pierre polie et à l'origine de l'âge du bronze, dont les *tumuli* de la Grande-Bretagne et du nord de l'Europe, les kjökkenmöddings danois et les cités lacustres de la Suisse offrent de nombreux débris. « Il serait très-intéressant, dit sir John Lubbock, de savoir quels étaient les animaux domestiques de l'Europe septentrionale pendant l'âge de pierre. Quelques archéologues, le professeur Steenstrup,

[1] *Loc. cit.*



Troupeau de Rennes en Laponie.

par exemple, croient que le Chien était à cette époque le seul animal réduit à l'état de domesticité ; d'autres, au contraire, pensent que la Vache, le Mouton, la Chèvre et le Cochon, peut-être même le Cheval ont été réduits à la domesticité depuis une époque fort reculée. Ceci paraît vrai



Cité lacustre de la Suisse.

pour la Suisse, tout au moins quant à la Vache. On a fréquemment trouvé dans les tombeaux anglais des os de quadrupèdes ; mais il est difficile de savoir s'ils appartenaient à des individus sauvages ou domestiques. Quant au Cheval, il est fort probable que tous les restes retrouvés

sont ceux d'une race domestique, car il n'y a aucune raison de supposer qu'il existât en Grande-Bretagne des chevaux sauvages à une époque aussi récente [1]. » En effet, les *tumuli* anglais dont parle ici sir J. Lubbock, et qui ont été explorés par M. Bateman, appartiennent à l'âge du bronze, et même à l'âge du fer. Sir J. Lubbock est donc fondé à penser que probablement le Cheval était très-rare, sinon tout à fait inconnu en Angleterre à l'âge de la pierre. Il ajoute : « A une époque plus rapprochée, le Cheval et le Taureau semblent avoir été sacrifiés sur les tombeaux, et faisaient probablement partie du festin des funérailles. Les dents de Bœuf sont si communes dans les *tumuli*, que M. Bateman a pu dire, avec toute raison, « qu'on les « trouve presque constamment dans les tombeaux les « plus anciens [2]. »

D'autre part, M. Le Hon s'exprime ainsi, dans son livre, déjà cité, de *l'Homme fossile* : « La domestication des animaux herbivores s'établit déjà, au moins dans les contrées helvétiennes, dès l'âge de la pierre polie. Ce progrès considérable chez nos ancêtres paraît avoir été importé de l'Asie. Les noms des principaux animaux herbivores sont étymologiquement les mêmes dans la plupart des langues indo-européennes. Une espèce de Bœuf de petite taille dut être généralement employée comme bête de trait par les premières migrations de l'Orient, pour traîner leurs chariots jusque dans nos contrées... Des raisons anatomiques semblent s'opposer à ce que l'on considère notre

[1] *L'Homme avant l'Histoire*, ch. IV.
[2] *Ibid.*

Cochon domestique comme provenant du Sanglier. La science philologique vient encore ici nous faire penser que le Cochon nous a été amené d'Asie, bien qu'on ait trouvé dans les tourbières, et même dans les cavernes de la province de Liége (Schmerling), plusieurs espèces différentes du Sanglier. » Plus loin encore, le même auteur signale comme ayant existé en Suisse à l'état domestique, dans



L'Urus.

l'âge de la pierre polie, une race de Chiens intermédiaire entre le Chien courant et le Chien d'arrêt, une petite espèce de Bœuf, le Mouton, la Chèvre, le Cochon et même la Poule, déjà trouvée d'ailleurs dans les cavernes quaternaires de la Belgique. Le Porc, l'Oie et le Canard existaient, dit-il, également en Suisse, mais à l'état sauvage. Dans l'âge du

bronze un progrès sensible se manifeste par la prédominance des animaux domestiques, Bœuf, Chien, Cochon, Mouton, sur les animaux sauvages : Cerf, Renard, Sanglier, Chèvre ; l'Urus, Bœuf gigantesque et farouche, très-rapide à la course, a été dompté; il a même presque remplacé le petit Bœuf de l'âge précédent. Le Cheval est devenu plus commun ; une race de Chiens plus grande a succédé à celle dont il est parlé plus haut; l'Aurochs a disparu de l'Europe occidentale.

CHAPITRE V.

La domestication des animaux à l'aurore des temps historiques. — Premiers animaux domestiques de l'Orient. — Recherches de MM. R. Owen et F. Lenormant. — Le Cheval et l'Ane en Égypte et en Syrie. — Opinion de M. Milne-Edwards. — Si les Hébreux avaient des Mulets. — Opinions de MM. Faye et Roulin.

Nous voici arrivés à l'aurore des temps historiques. Les peuples orientaux sont les seuls qui aient laissé des monuments où l'on puisse retrouver des indices de leurs premiers essais de civilisation et de leurs premiers rapports avec les animaux. Ces monuments, autant qu'il est possible de les interpréter, nous montrent presque partout l'état pastoral et agricole succédant à ce qu'on a appelé « l'état de nature ». En ce qui concerne les peuples sémitiques, on lit dans la Genèse que des deux premiers fils d'Adam, l'aîné, Caïn, fut cultivateur, et le plus jeune, Abel, pasteur de Brebis. Or l'élevage des Brebis suppose nécessairement la domestication préalable du Chien. L'agriculture ne put tarder longtemps à amener celle du Bœuf. Puis naquirent les échanges et le commerce, qui s'étendirent rapidement entre des peuples assez éloignés les uns des autres : peuples nomades pour la plupart, qui, comme les Arabes et les Tartares de nos jours, conduisaient leurs troupeaux de pâturage en pâturage. De là le besoin d'auxiliaires dociles et robustes pouvant servir à transporter les hommes avec leurs tentes, leurs bagages, leurs provisions et leurs marchandises. Les animaux employés, en Orient,

à cet usage furent dès la plus haute antiquité le Bœuf, l'Ane et le Chameau. Le Cheval ne vint que plus tard, pour partager avec l'Homme, selon l'expression de Buffon, « les fatigues de la guerre et la gloire des combats ». Le chapitre XII de la Genèse, qui raconte le voyage d'Abraham en Égypte, dit que les Égyptiens,



Pasteurs chananéens.

pour dédommager ce patriarche de ce que le Pharaon lui avait enlevé sa femme, lui donnèrent des brebis, des Bœufs, des Anes, des esclaves, des Anesses et des Chameaux[1].

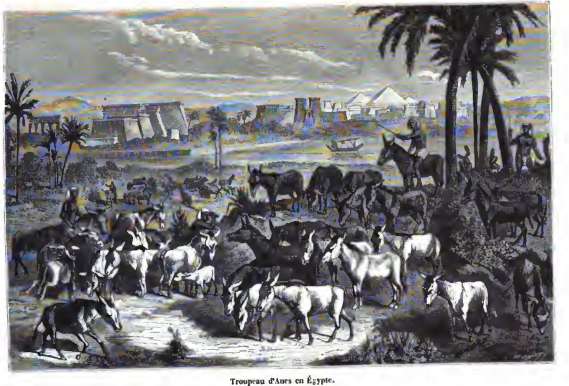
[1] Abram vero bene usi sunt propter illam : fueruntque ei Oves et Boves, et Asini et servi et famulæ, et Asinæ et Cameli. (*Gen. Vulg.*, cap. XII, v. 16.)

Une intéressante discussion a été soulevée, en décembre 1869, à l'Académie des sciences, par M. F. Lenormant, relativement à l'époque de la domestication de l'Ane et du Cheval en Syrie et en Égypte. Au commencement de la même année, le célèbre naturaliste anglais R. Owen, revenant d'Égypte, avait adressé à l'Académie un résumé de ses observations sur ce pays. Parlant, dans cette communication, de monuments égyptiens qui paraissent appartenir à une époque d'au moins 4000 ans antérieure à l'ère chrétienne, M. R. Owen disait : « On peut inférer de l'absence totale d'aucune figure des quadrupèdes Solipèdes, Cheval ou Ane, dans les représentations nombreuses et soignées de la vie ordinaire des animaux domestiques, que l'immigration des fondateurs de la civilisation égyptienne, s'ils sont venus d'un pays où ces Solipèdes existaient, a eu lieu à une époque antérieure à la subjugation et à la domestication de ces quadrupèdes. » Selon M. F. Lenormant, la remarque n'est exacte qu'en ce qui concerne le Cheval. Cet animal en effet n'est figuré sur aucun des monuments de l'ancien empire égyptien, ni même sur ceux de la période qui s'étend depuis la première renaissance égyptienne sous la XIe dynastie, jusqu'à l'invasion des Pasteurs. Il n'apparaît que sous la XVIIIe dynastie, et c'est seulement depuis cette époque, c'est-à-dire environ 1800 ans avant Jésus-Christ, que l'usage en devient habituel chez les Égyptiens.

Mais il en est autrement de l'Ane, dont l'image existe sur les monuments les plus anciens que l'on connaisse, et qui dès la IVe dynastie était aussi multiplié en Égypte

qu'il l'est aujourd'hui. Des papyrus trouvés dans des tombeaux du temps des IVe et Ve dynasties mentionnent, parmi les richesses des personnages ensevelis dans ces tombeaux, des troupeaux de plusieurs centaines, et même de plusieurs milliers d'ânes.

« Au reste, ajoute M. Lenormant, les faits qui résultent, sur ce sujet, de l'étude des monuments égyptiens n'étaient pas exclusivement propres à l'Égypte. Dès les temps de l'ancien empire, la monarchie de la vallée du Nil avait avec l'Arabie Pétrée et la Palestine méridionale de trop étroits rapports de commerce et de suprématie politique pour ne pas leur avoir emprunté le Cheval, s'il avait été connu dans ces contrées. Et en effet, dans les peintures du célèbre tombeau Noumhotep, à Béni-Hassan-el-Kadim, on voit l'arrivée d'une famille d'Aamon, c'est-à-dire de Nomades pasteurs de race sémitique, qui viennent s'établir en Égypte avec leurs troupeaux, sous un des premiers règnes de la XIIe dynastie (environ 3000 ans avant notre ère). Leurs seules bêtes de somme sont des Anes, qui portent le bagage et les enfants. » Ceci est d'accord avec le témoignage de la Genèse, ce fidèle miroir de la vie patriarcale. Quand les richesses des premiers patriarches y sont énumérées, on parle de leurs Chameaux, de leurs Anes, de leurs troupeaux de Bœufs et de Moutons, mais jamais de leurs Chevaux; tandis que cet animal apparaît dans l'Exode comme d'un usage général. M. Lenormant conclut, en résumé, de ses recherches archéologiques, que l'Ane était universellement employé en Égypte et en Syrie depuis les temps les plus reculés, tandis que la domestication du Cheval dans ces contrées



Troupeau d'Anes en Égypte.

remonterait à peine à 2000 ans avant l'ère chrétienne.

Ces conclusions s'accordent, selon M. Milne Edwards, avec ce que l'on sait de la distribution géographique des animaux du genre *Equus*. Le savant zoologiste considère comme bien démontré que l'Ane est une espèce essentiellement africaine, qui ne s'est répandue en Asie qu'à l'état d'animal domestique. Réciproquement, le



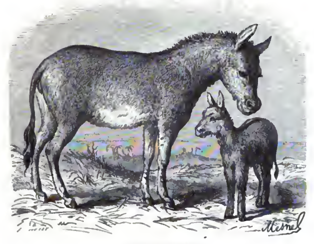
Chevaux de guerre chez les anciens Égyptiens.

Cheval, originaire de l'Asie centrale et d'une partie de l'Europe, n'aurait aussi pénétré en Afrique qu'après avoir été soumis à l'Homme; ce qui aurait été effectué à une époque plus récente. « Si la civilisation de l'Asie centrale et de l'Europe, dit M. Milne Edwards, avait précédé de beaucoup celle de l'Égypte, on aurait pu sup-

poser que les anciens Égyptiens avaient reçu de l'étranger des Chevaux dressés avant d'avoir su dompter l'Ane, qui vivait chez eux à l'état sauvage; mais rien ne nous autorise à supposer qu'il en fut ainsi, et suivant toute probabilité les habitants de l'Égypte ont dû faire usage de l'espèce indigène, c'est-à-dire de l'Ane, avant de se servir du Cheval, qui est une espèce exotique. »

Voilà pour les Égyptiens ; mais ce raisonnement ne semblerait pas devoir s'appliquer aux Hébreux, aux Chananéens, aux Chaldéens, qui, étant plus à portée de se procurer des Chevaux que des Anes, auraient dû employer la première espèce avant la seconde. M. Faye a trouvé dans la Bible un passage duquel il croit pouvoir conclure qu'au temps d'Abraham il y avait à la fois en Chanaan des Chevaux et des Anes ; et il s'appuie sur ce que dans ce passage il est parlé de Mulets. Or la présence des Mulets suppose nécessairement celle des chevaux. M. Faye admet seulement que les patriarches n'avaient pas de Chevaux. « Et cela, dit-il, se conçoit, car le Cheval était et est encore en ces pays un animal de grand luxe et de guerre. Délicat et difficile à nourrir, il ne pouvait guère trouver place dans ces immenses troupeaux de Chameaux, d'Anes, de Bœufs et de Brebis qu'Abraham, Loth, Laban ou Jacob menaient avec eux si péniblement, par petites journées. Mais à côté des grands espaces parcourus par ces chefs nomades récemment arrivés de Chaldée, il y avait des villes habitées par des populations relativement autochthones, agricoles, commerçantes, plus ou moins riches et belliqueuses, et celles-là devaient posséder des Chevaux, puisqu'au témoignage si précis de la

Genèse, on rencontre des Mulets dans les maigres pâturages du désert dès l'époque des premiers patriarches. » Cet argument serait sans réplique si les Mulets dont parle la Genèse, au verset 24 du chapitre XXXVI[e], cité par M. Faye, étaient bien de vrais Mulets, c'est-à-dire des métis d'Ane et de Cheval. Mais, selon M. Roulin, c'est le contraire qui est prouvé, et ces prétendus Mulets se-



Anesse et son ânon.

raient, en réalité, une troisième espèce du genre *Equus*, qu'Aristote a décrite, dans son *Histoire des animaux,* sous le nom de *Mule de Syrie*, et que M. Milne Edwards croit être l'Hémione, animal intermédiaire, par sa taille et par ses formes, entre l'Ane et le Cheval, mais spécifiquement distinct de l'un et de l'autre.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que dès la plus haute antiquité les premiers peuples civilisés de l'Orient, et après eux les Européens, n'aient été en possession de nos principales espèces domestiques, et qu'ils ne les aient fait servir aux mêmes usages auxquels on les emploie encore partout aujourd'hui. Il faut donc reconnaître que sous ce rapport le progrès depuis quatre ou cinq mille ans a été à peu près nul. La domestication s'est étendue et propagée avec la civilisation ; elle s'est perfectionnée à certains égards et dans certains pays, en ce sens que l'on a appris à tirer meilleur parti de quelques espèces, à les mieux approprier aux besoins ou simplement aux goûts et aux fantaisies de l'Homme ; mais le nombre des espèces soumises n'a pas sensiblement augmenté, et même, si nous comparions nos richesses en ce genre à celles de certains peuples anciens, il se pourrait bien que la comparaison ne fût pas à notre avantage.



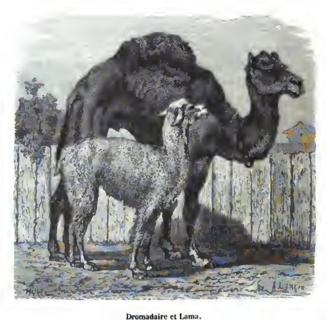
Animaux domestiques.

CHAPITRE VI.

Les animaux domestiques actuels et les animaux domesticables. — Leur classement par I. Geoffroy-Saint-Hilaire. — La captivité, l'apprivoisement et la domesticité. — Carnivores susceptibles de domestication. — Le Loup. — Le Guépard. — Le Lion. — L'Ours.

Nous possédons actuellement, au compte d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, trente espèces domestiques. Encore cet auteur a-t-il fait entrer dans ce relevé deux Poissons, la Carpe et le Cyprin doré de la Chine, et deux Insectes, l'Abeille et le Ver à soie, qui n'y devraient pas figurer. En effet, le mot *domestique* signifie : qui est de la maison (*domus*), presque de la famille ; ce qui ne peut se dire des Carpes qu'on élève dans un bassin, ni des petits Poissons rouges qu'on a dans un aquarium, non plus que des Abeilles et des Vers à soie, sur lesquels l'Homme n'exerce aucune action morale, et qui sont seulement entre ses mains l'objet d'une culture et d'une exploitation industrielle. Ce sont là des espèces *appropriées*, et non des espèces domestiques. En revanche, Is. Geoffroy n'a tenu compte que de nos animaux domestiques d'Europe. Il a laissé de côté le Renne, le Buffle, le Chameau, le Lama, et il a dressé un tableau à part des espèces dont l'acclimatation et la domestication ont déjà été essayées avec un commencement de succès, et de celles qui lui paraissaient disposées à entrer à notre service. Il partage les animaux domestiques ou domesticables en trois catégories, savoir :

Animaux auxiliaires : le Chien, le Chat, le Bœuf, le Buffle, l'Yack, l'Ane, le Cheval, le Chameau et le Dromadaire, le Lama, le Renne, auxquels on pourrait ajouter l'Hémione, le Daw, le Couagga, peut-être le Zèbre, et un Oiseau, l'Agami;



Dromadaire et Lama.

Animaux alimentaires : en outre de ceux qui figurent déjà dans la catégorie précédente : le Mouton, la Chèvre, le Cochon, le Lapin, le Cochon d'Inde, le Dindon, la Poule, le Pigeon, la Pintade, le Faisan, l'Oie et le Canard ordinaires;

Animaux industriels : le Mouton et quelques Chèvres à laine, le Canard Eider et, jusqu'à un certain point, le Lama et l'Alpaca, qu'on s'occupe d'acclimater en Europe. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire place en outre dans cette classe le Ver à soie et les Abeilles ;



Buffle et Yachs.

Animaux accessoires : des Oiseaux de fantaisie : Faisans dorés et argentés, Cygnes, Canards et Oies d'origine exotique, Serins, etc. Un grand nombre d'autres Oiseaux, et peut-être quelques Mammifères pourraient être ajoutés à cette dernière classe, dont la dénomina-

tion est fort élastique. Il est certain aussi que le nombre des animaux auxiliaires, et surtout celui des animaux alimentaires, pourrait s'accroître notablement, si l'on voulait faire des efforts un peu suivis pour soumettre à l'Homme tant d'espèces dont on ne s'est guère occupé jusqu'ici que pour les détruire.

Arrêtons-nous seulement à celles qui pourraient devenir pour nous des auxiliaires. Mais d'abord, et pour éviter toute équivoque, entendons-nous sur le sens qu'il faut attribuer à ces mots : domestication, domesticité; car il importe de ne pas confondre avec les animaux domestiques ceux que l'Homme se contente de retenir en captivité, ni même ceux qu'il a su apprivoiser. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire me semble avoir très-bien défini et distingué ces trois états de captivité, d'apprivoisement et de domesticité, où peuvent être réduits les animaux. « Un animal captif, dit-il, est comparable à un prisonnier arraché violemment à ses habitudes, et prêt à reprendre sa liberté à la première occasion favorable. Un animal apprivoisé, au contraire, peut être assimilé à un esclave qui, réduit en servitude dès son enfance ou depuis de longues années, vit paisiblement sans espoir, souvent même sans désir de liberté, sous un joug que l'habitude lui a rendu léger. La captivité n'étant qu'un état passif, l'Homme peut y soumettre tous les animaux sans exception. L'apprivoisement, au contraire, est un état actif, qui suppose chez l'animal la possibilité de se plier à de nouvelles habitudes, la connaissance du maître, et par conséquent un certain degré d'intelligence et de volonté. On voit par là qu'un grand nombre d'animaux,

notamment ceux des classes inférieures, ne sauraient être véritablement apprivoisés, mais seulement pliés ou accoutumés à la privation de leur liberté.

« En retenant captifs et en apprivoisant des animaux, l'Homme n'a souvent pour but que de se procurer un plaisir. Tel est, par exemple, le cas que présente l'apprivoisement des Oiseaux au chant mélodieux et au brillant plumage. Mais quelquefois il se propose de tirer une utilité quelconque de ses nouvelles conquêtes. Ainsi,



Civette.

plusieurs Oiseaux comestibles, les Ortolans, par exemple, dans le midi de la France, avant d'être livrés à la consommation, sont retenus captifs pendant quelque temps et gorgés d'une nourriture abondante, afin de rendre leur chair plus succulente. Ainsi encore, des Civettes, des Autruches, des Marabouts sont souvent élevés, en Afrique, par les naturels, désireux de se procurer pour eux-mêmes, et surtout pour le commerce, les produits précieux de ces animaux.

« Des exemples plus remarquables encore, puisqu'il s'agit ici non plus de simple captivité, mais d'apprivoisement porté aussi loin que possible, nous sont offerts par le Gerfaut, le Faucon, le Hobereau et autres espèces d'Oiseaux de proie, que les fauconniers dressent à la chasse ; par le Guépard, que les Indiens ont quelquefois contraint à leur rendre de semblables services ; enfin par l'Éléphant, dont les Indiens, à toutes les époques historiques, et les peuples du nord de l'Afrique, dans l'antiquité, ont su se faire à la fois un esclave docile pendant la paix et un si redoutable allié pendant la guerre. Ces derniers exemples nous montrent des animaux simplement apprivoisés, rendant autant de services à l'Homme que les espèces le plus complétement domestiques. Toutefois une différence capitale sépare les uns des autres : c'est l'impossibilité où l'Homme a toujours été, où il est encore de multiplier les premiers en raison de ses besoins. Ici donc l'Homme ne possède, comme dans tous les autres cas d'apprivoisement, que des individus en plus ou moins grand nombre, enlevés isolément à la vie sauvage. Ce n'est qu'une conquête imparfaite, mal assurée, et dans laquelle l'Homme ne peut se maintenir que par l'emploi sans cesse renouvelé des moyens qui l'ont fondée primitivement.

« La véritable domesticité, au contraire, offre pour caractère essentiel la possession acquise à l'Homme, non pas seulement d'individus isolés, quelque nombreux et quelque apprivoisés qu'on veuille les supposer, mais d'une race. Alors la conquête est complète, assurée indéfiniment. Les générations d'autrefois, en domestiquant

les animaux et en les obligeant, après s'être livrés eux-mêmes à l'Homme, de lui livrer aussi leur postérité, ont transmis aux générations qui leur ont succédé, non-seulement leur exemple et leurs enseignements, mais les résultats eux-mêmes et, pour ainsi dire, les produits ma-



Autruche. — Marabout. — Faucon.

tériels de leur industrie. La domestication d'une espèce est donc la conquête de cette espèce, accomplie au profit de tous les hommes et transmise aux générations futures. »

Il est fort peu d'animaux, même des plus farouches, qui ne puissent être domptés ou apprivoisés (je ne parle,

bien entendu, que des animaux supérieurs, c'est-à-dire des Vertébrés). Mais l'expérience semble démontrer que le nombre des espèces susceptibles de domestication est extrêmement restreint. Cependant, plusieurs naturalistes ont pensé que l'expérience était ici peu probante ; que si l'on n'a réussi jusqu'à présent à domestiquer que très-peu d'animaux, c'est qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait pour en rallier davantage, et qu'il en est dont il ne tiendrait qu'à nous de faire nos très-humbles et très-utiles serviteurs.

On a signalé, entre autres, parmi les Carnivores, le Loup et le Guépard ; parmi les Herbivores, l'Éléphant ; parmi les Primates, les grands Singes.

« Le Loup, dit M. Brehm, a les mêmes facultés que le Chien ; il a comme lui la force, la patience, les sens développés, l'intelligence ; mais il n'en a ni la noblesse de caractère, ni le dévouement ; ce qui tient peut-être à ce que l'Homme n'a point fait son éducation ; qu'on fasse abstraction de celle-ci, et le Chien domestique n'est plus qu'un Loup. Si le Loup est égoïste, ce qui nous le fait paraître tout l'opposé du Chien, c'est probablement parce que ses bonnes qualités n'ont point été développées[1]. »

Encore n'est-il pas juste de dire que le Loup est égoïste, qu'il n'a ni dévouement ni sensibilité. S'il ne fait paraître à l'état sauvage que des instincts farouches et sanguinaires, il se montre sous un tout autre jour lorsqu'il a été pris jeune et traité avec douceur. M. Brehm luimême en donne la preuve par plusieurs exemples. Le plus significatif est emprunté à Fréd. Cuvier. C'est celui

[1] *Vie des animaux illustrée*, t. Ier (4 vol. in-4° ; Paris, 1869).

d'un Loup qui, élevé comme un jeune Chien, s'était attaché à son maître au point de le suivre partout, d'obéir à sa voix et à son moindre signe, et de souffrir visiblement toutes les fois qu'il le perdait de vue pendant quelque temps. Il arriva que le maître, obligé de voyager, et ne pouvant emmener avec lui son Loup, fit



Loups.

don de cet animal à la ménagerie du Jardin des plantes de Paris. C'est là que F. Cuvier en fit connaissance. « Enfermé dans une loge, dit cet excellent observateur, le Loup fut plusieurs semaines sans montrer aucune gaieté et mangeant à peine; mais sa santé se rétablit; il s'attacha à ses gardiens et paraissait avoir oublié toutes

ses affections passées, lorsqu'après dix-huit mois son maître revint. Au premier mot que celui-ci prononça, le Loup, qui ne l'apercevait point dans la foule, le reconnut et témoigna sa joie par ses mouvements et ses cris. Mis en liberté, il couvrit aussitôt de caresses son ancien ami, comme aurait fait le Chien le plus attaché, après une séparation de quelques jours.

« Malheureusement il fallut se quitter une seconde fois, et cette séparation fut encore la source d'une profonde tristesse; mais le temps amena le terme de ce nouveau chagrin. Trois ans s'écoulèrent, et notre Loup vivait heureux avec un Chien qu'on lui avait donné pourqu'il pût jouer. Après cet espace de temps, qui certainement aurait suffi pour que le Chien de la race la plus fidèle oubliât son maître, celui du loup revint... »

Je me permettrai d'interrompre ici la citation pour faire les réserves les plus formelles sur l'opinion émise par Cuvier. Je n'admets en aucune façon qu'une séparation de trois ans, et même davantage, suffise pour faire oublier à un Chien de race fidèle le maître qui l'a élevé et qui a su gagner son affection. Mais revenons à notre Loup.

« C'était le soir, continue F. Cuvier; tout était fermé, les yeux de l'animal ne pouvaient le servir; mais la voix de ce maître chéri ne s'était point effacée de sa mémoire. Dès qu'il l'entend il le reconnaît, lui répond par des cris qui annoncent ses désirs impatients; et aussitôt que l'obstacle qui les sépare est levé, les cris redoublent; l'animal se précipite, pose ses deux pieds de devant sur les épaules de celui qu'il aime si vivement, lui passe la langue sur toutes les parties du visage, et menace de ses



Le Loup qui retrouve son maître.

dents ses gardiens qui osent approcher, et auxquels un moment auparavant il donnait encore des marques d'affection... Il fut nécessaire de se séparer encore. Aussi, après cet instant pénible, le Loup devint triste, immobile; il refusa toute nourriture, maigrit; ses poils se hérissèrent; au bout de huit jours il était méconnaissable, et nous eûmes longtemps la crainte de le perdre...[1] »

Un colonel de gendarmerie, M. de Jalais, avait pris à la chasse une jeune Louve, qui montra d'abord, pendant assez longtemps, un caractère peu traitable. Un jour il lui administra une correction tellement rude qu'il crut l'avoir tuée. Elle se releva pourtant et vint ramper aux pieds de son maître, comme pour lui demander pardon de ses fautes passées et faire acte de soumission définitive. Dès ce moment elle lui témoigna un attachement qui ne s'est jamais démenti. M. de Jalais jouait souvent avec elle, et lui avait appris à rapporter.

Ce sont là, dira-t-on, des faits d'apprivoisement tels qu'on en pourrait citer de beaucoup d'animaux carnivores. Sans doute; mais l'étroite analogie de caractère et de facultés qui existe entre le Loup et le Chien, et la facilité avec laquelle les mâles et les femelles des deux espèces (ou des deux races?) s'unissent, soit en captivité, soit même en liberté, font présumer que des procédés convenables, appliqués avec persévérance sur plusieurs générations, auraient pour résultat de former une race de Loups domestiques au moins aussi familiers et aussi dociles que certains Chiens, dont la dépendance vis-à-vis de l'Homme est loin d'être absolue.

[1] *Histoire des mammifères*, par F. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

John Franklin, dans sa *Vie des animaux*, n'hésiste pas à déclarer que le *bon cœur* du Loup le dispose certainement à devenir un animal domestique, et M. Brehm partage cette opinion, puisqu'après avoir cité les faits que je viens de reproduire, et d'autres encore du même genre, il conclut ainsi. « Il est donc bien établi que le Loup peut s'ap-



Chasse au Guépard.

privoiser et se dresser, qu'il peut vivre avec l'Homme. Celui qui sait le traiter convenablement arrive à en faire un animal analogue au Chien domestique. Remarquons, ajoute-t-il, qu'un animal libre doit être soumis à d'autres

traitements qu'un animal qui depuis des temps immémoriaux est l'esclave de l'Homme. »

Le Guépard est un grand Chat qui, par ses formes et son organisation, se rapproche tellement des Chiens, que les zoologistes lui ont donné le nom de *Cynailurus*, qui



L'Ours.

équivaut à *Chien-Chat*. On en distingue deux espèces : l'une africaine, qu'on rencontre au Sénégal, au Cap et dans le Kordofan ; l'autre asiatique, qui est répandue en Arabie et dans les contrées adjacentes. La première est

le Guépard tacheté, la seconde est le Guépard à crinière. C'est ce dernier qui, comme on l'a vu plus haut dans un passage emprunté à I. Geoffroy-Saint-Hilaire, est dressé à la chasse depuis des siècles par les princes et les grands personnages de l'Orient. Les Guépards employés à cet usage ne sont qu'à demi apprivoisés. On se contente de diriger et de modérer leur instinct, pour tirer parti de leur adresse à saisir le gibier. La méthode suivie à cet effet ne diffère pas de ce qui se pratique dans la fauconnerie. Le Guépard, chaperonné comme un Gerfaut ou un Émerillon, est pris en croupe par le chasseur, ou placé sur un chariot spécial. Lorsque le gibier est en vue, on enlève à l'animal son chaperon, et on lui montre la proie, sur laquelle il s'élance aussitôt, suivi de près par les piqueurs. Ceux-ci dès que la pièce est abattue s'empressent de remettre au Guépard son chaperon; après quoi il se laisse ramener sans résistance. Mais le Guépard est susceptible d'une éducation beaucoup plus complète. On peut, à cet égard, s'en rapporter à M. Brehm, dont les assertions s'appuient sur des expériences personnelles.

« J'ai eu longtemps, dit-il, des Guépards captifs en Afrique; nous en avons au Jardin de Hambourg; jamais chez aucun je n'ai trouvé trace de férocité. Cet animal est foncièrement très-doux; attaché, il ne lui vient pas à l'idée de ronger le faible lien qui le retient; jamais il ne cherche à blesser ceux qui s'occupent de lui, et l'on peut sans crainte s'en approcher, le flatter, le caresser. » Suit l'histoire très-intéressante, mais trop longue pour que je la transcrive ici, du Guépard Jack, dont M. Brehm a longtemps fait son compagnon, et celle d'autres Guépards,

également apprivoisés et du commerce le plus agréable ; après quoi le savant naturaliste formule cette conclusion, que « le Guépard sert de transition entre le Chat et le Chien, et que par ses mœurs il se rapproche beaucoup plus de l'ami de l'Homme que de son hypocrite parent. »

Il est un autre Chat, mais un seul, que M. Brehm juge



Le Lion.

aussi apprivoisable que le Guépard : ce n'est ni plus ni moins que Sa Majesté le Lion en personne. Et nul assurément ne le démentira. Les histoires authentiques de Lions familiers, de Lions reconnaissants, les preuves de dévouement, de magnanimité données par le roi des animaux sont tellement nombreuses et ont été si souvent

racontées, qu'il serait superflu de les répéter. J'aurai d'ailleurs à revenir sur ce sujet. Serait-il donc possible d'amener le Lion à l'état de domesticité? Pourquoi non? Il y a sans doute des difficultés, et la question est de savoir si le profit à retirer de cette « noble conquête, » bien plus noble à coup sûr que celle du Cheval, compenserait la peine qu'il faudrait se donner et les risques qu'il faudrait courir pour la réaliser. Je dirai tout à l'heure ce qu'il m'en semble. Je pourrais encore nommer, parmi les Carnivores dont il ne serait pas déraisonnable de tenter la domestication, l'Ours, le plus intelligent de tous et le moins sanguinaire; l'Ours, animal robuste et adroit, nature inculte, mais très-éducable, et de plus bête alimentaire, dont les beefsteaks ne sont pas moins estimés des gourmets que ses talents ne le sont des amateurs de spectacles forains. Je ne le perds pas de vue, et je n'ai pas dit sur lui mon dernier mot. Mais pour le moment occupons-nous de l'Éléphant.

CHAPITRE VII.

De la domestication des Éléphants. — Caractère de ces animaux. — Projet de M. Collaux, soutenu par M. Victor Meunier. — L'Éléphant considéré comme bête de travail et de trait. — La vérité sur l'intelligence de l'Éléphant et sur ses qualités morales. — Fables racontées par Pline. — Les Éléphants à la guerre. — Leur emploi chez les anciens. — Les Éléphants de Pyrrhus et ceux d'Annibal. — Ce qu'en pensaient Alexandre le Grand et les Romains. — L'empereur Caracalla et ses Éléphants de parade. — Les Éléphants dans l'Inde moderne. — Services qu'ils rendent. — Conclusion.

Le lecteur peut-être, connaissant l'usage que depuis la plus haute antiquité on fait en Orient des Éléphants comme bêtes de somme, de trait et de travail, aura été surpris de voir Geoffroy-Saint-Hilaire exclure de la catégorie des animaux domestiques ces anciens et utiles auxiliaires de l'Homme. L'exclusion est pourtant très-légitime, et découle logiquement de la définition très-rationnelle que le savant naturaliste a donnée de la domesticité des bêtes. Dans l'état actuel, en effet, l'Éléphant n'est au pouvoir de l'Homme qu'un prisonnier généralement obéissant et résigné, parfois fantasque et indocile, presque toujours vindicatif et rancunier, et dont l'affection pour son maître, ou mieux pour son cornac ou *mahoud* (car il ne connaît que celui qui s'occupe journellement de lui), n'est jamais assez grande pour l'empêcher de reprendre sa liberté et de retourner à ses forêts dès qu'il en trouve l'occasion. En outre, l'Éléphant ne reproduit point en captivité; d'où vient qu'on ne peut

s'approprier la race et la modifier par une action continue : on doit se contenter de dompter des individus jeunes ou adultes, pris à l'état sauvage. La manière de s'emparer des Éléphants varie selon les pays. Le procédé employé pour les apprivoiser est partout et toujours le même. Il consiste à les priver de nourriture pendant quelque temps,



Éléphants.

puis à leur en donner par petites quantités, et en arrivant graduellement de celle qu'ils aiment le moins à celle qu'ils aiment le plus. Le jeûne a pour premier effet de les affaiblir, et par conséquent de calmer leur irritation, et pour second effet de leur imposer une sorte de reconnaissance

pour les soulagements et les satisfactions qu'on veut bien leur accorder. Cette reconnaissance et, bien plus encore, la dépendance où ils se voient vis-à-vis de l'Homme qui leur donne ou leur refuse à son gré la subsistance, les rendent en quelques jours parfaitement souples. Ils se laissent conduire sans résistance à l'écurie, et leur mahoud les monte sans danger. Il se place à califourchon sur leur nuque et les dirige, soit simplement avec la voix, soit à l'aide d'une baguette terminée par un crochet de fer, dont il leur touche l'oreille droite ou l'oreille gauche suivant qu'il veut les faire aller de l'un ou de l'autre côté. L'animal est désormais soumis, apprivoisé si l'on veut; mais il doit être l'objet d'une surveillance continuelle; il doit sentir toujours présents l'œil et la main de son gardien, de son conducteur; sans quoi il ne se fait aucun scrupule de s'échapper pour aller dans les bois rejoindre quelque troupe de ses semblables. « Aussi, lorsqu'il est en marche, dit Boitard, faut-il qu'il ait toujours son cornac ou mahoud sur le dos, pour le maintenir, l'intimider et l'empêcher de s'enfuir. L'amour de la liberté chez lui est aussi grand que chez les animaux les plus farouches, et chez les femelles il l'emporte même sur l'amour maternel. Aussi ne laisse-t-on pas ces dernières libres de leurs liens lorsqu'elles allaitent; car l'expérience a prouvé qu'elles abandonnent sans regret leur petit pour fuir, dès que la circonstance le leur permet. »

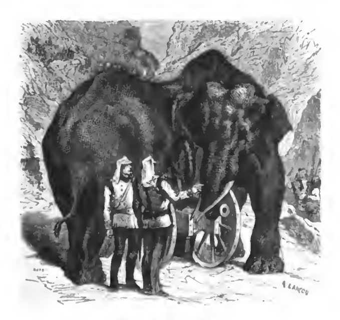
Si l'on songe que depuis des siècles les Éléphants sont employés en grand nombre dans l'Inde, qu'ils l'ont été aussi très-généralement dans l'antiquité par d'autres peuples de l'Orient, par les Carthaginois, par les Épirotes,

par les Romains, et que nulle part ils n'ont pu devenir domestiques, on conviendra qu'il y a lieu de croire que leur nature se refuse à ce mode d'appropriation. Peut-être cependant parviendrait-on à leur faire perdre tout souvenir de la vie sauvage si l'on pouvait agir sur plusieurs générations successives. Mais pour cela il faudrait qu'ils se reproduisissent en captivité; ce qu'on n'a pu encore obtenir, ainsi que je l'ai dit. Les femelles dont parle Boitard, et qui allaitent dans les ménageries ou dans les haras, sont sans doute celles qui avaient été prises étant dans une « position intéressante, » et qui ont mis bas après leur capture. On a pu ainsi, à la vérité, élever de jeunes éléphants qui n'avaient point connu la liberté; mais il paraît que cela ne suffisait pas pour éteindre en eux l'horreur instinctive de la servitude.

M. Victor Meunier a fait connaître un travail de M. Z. Collaux sur la *Cause de la stérilité des Éléphants domestiques*. Cette cause, selon M. Collaux, serait l'absence ou l'insuffisance d'exercice. « Il faut savoir, dit M. V. Meunier, que l'Éléphant est capable de faire vingt à vingt-cinq lieues par jour, et même plus. Le remède, cela va de soi, consisterait à leur faire dépenser leur activité. M. Collaux voudrait qu'on les fît courir dans un cirque spacieux, ce qui serait un très-beau spectacle, et « qu'au « besoin on leur fît traîner des voitures de pierre de taille « et de moellons, et de grands tombereaux de terre[1]. » Certes, ce serait là un grand soulagement pour les pauvres Chevaux à qui l'on impose si souvent un travail au-

[1] *Essais scientifiques*, t. III, 2e partie (in-18; Paris, 1859).

dessus de leurs forces, et les Éléphants eussent été de précieuses bêtes pour charrier les énormes blocs de pierre qu'on transportait par centaines dans nos rues, au temps où s'opéraient la transformation et les embellissements de Paris. Monter les rampes les plus roides avec une



Éléphants charriant un canon.

charge de quelques milliers ne serait qu'un jeu pour ces colosses. On en peut juger par ce récit du comte Édouard de Warren.

« Pendant la guerre du Coorg, dit cet historien militaire, nous pûmes apprécier l'intelligence des Éléphants

et leur utilité dans les montagnes. Parvenus au point où le lit du torrent se précipitait en cascades, il s'agissait de faire remonter aux canons la pente presque verticale d'une roche granitique dont les eaux avaient usé et poli la surface. Les Bœufs qui traînaient les pièces, après un ou deux efforts, renoncèrent à cette entreprise, et se couchèrent, comme ils font toujours dans les cas désespérés. On se décida alors à envoyer chercher quelques Éléphants du convoi. Les deux plus obéissants furent débarrassés de leurs fardeaux, et amenés par leurs mahouds auprès des canons. On leur indiqua de la voix, de l'exemple et du geste ce qu'on attendait de leur courage, et la confiance qu'on avait en eux ne fut pas trompée. Effectivement, un de ces colosses, se plaçant derrière une pièce de six, y appliqua l'extrémité de sa trompe, et la poussant devant lui tandis que les canonniers se contentaient de la guider, lui fit remonter toute la chute des rochers. Un peu plus loin, la pièce ayant roulé dans le ravin et s'étant renversée, les deux Éléphants l'enlevèrent avec leurs trompes, une de ci, une de là, la retirèrent et la replacèrent sur son affût. »

Je crois superflu d'insister sur les services que rendraient certainement, dans bien d'autres industries que celle des transports, des animaux à qui la nature a donné, en outre d'une force prodigieuse et d'une rare intelligence, cet admirable instrument, la trompe, qui est un bras et une main. « Nous croyons, dit encore M. V. Meunier, qu'entre nos machines et nous il y a place pour des travailleurs, des sortes de contre-maîtres que le règne animal nous fournira, et parmi lesquels

les Singes et l'Éléphant sont appelés à jouer un rôle. »

Cela est bel et bon ; mais en admettant qu'on réussisse à créer une race d'Éléphants vraiment domestiques, il faudrait en outre acclimater ces animaux en Europe, ou bien les laisser oisifs pendant tout l'hiver dans des écuries vastes, confortables et bien chauffées. Or ici se dresse la question du prix de revient, et il n'est pas besoin de calculs compliqués pour reconnaître que l'Éléphant, avec son appétit formidable et son extrême sensibilité au froid, serait un auxiliaire ruineux. On ne voit pas bien en quoi consisterait ce rôle de contre-maître que rêve pour lui M. V. Meunier. C'est dans sa force que résiderait sa principale utilité. Or cette force, si considérable qu'elle soit, ne saurait soutenir la concurrence contre les machines à vapeur, dont nous pouvons varier les fonctions à l'infini, et qui ont l'immense avantage de ne consommer que lorsqu'elles produisent.

S'agirait-il, par exemple, de transporter des blocs de pierre, des marchandises pesantes, ou même des voyageurs? La petite locomotive routière, à roues élastiques, de M. Thompson s'acquittera de cette besogne beaucoup mieux, plus économiquement et plus agréablement qu'un Éléphant. Je n'ai pas à décrire ici cette machine. Je dirai seulement qu'elle est moins grosse qu'un Éléphant ; qu'elle évolue avec une facilité merveilleuse sur les pentes, aussi bien en montant qu'en descendant; qu'elle décrit avec non moins d'aisance des courbes du plus petit rayon ; qu'elle ne défonce point les routes, ne détériore pas les pavés et passe même sur un champ de pommes de terre sans en écraser une seule; qu'elle se prête à toutes les

allures, depuis celle d'un Cheval au petit pas jusqu'à celle d'un Cheval au galop ; qu'elle s'arrête, avance, recule, ralentit ou accélère sa marche sous la simple action d'une manivelle qu'un enfant peut faire jouer sans effort ; que ni son *cornac* ni les voyageurs qui se confient à elle n'ont à redouter de sa part des caprices ou des emportements ; qu'en fonction, avec une force réelle de huit à dix chevaux, elle ne consomme que pour 2 centimes de combustible par kilomètre et par tonne, et que, rentrée à l'écurie, elle n'a besoin d'autre nourriture que d'un peu d'huile pour préserver ses membres de la rouille.

Que voulez-vous, franchement, que nous fassions des Éléphants quand nous avons à notre service de pareils travailleurs ?

M. V. Meunier dit bien que « leur grande intelligence, leur rare adresse, leur force exceptionnelle, leur docilité permettraient d'en attendre de très-grands services, et des services d'un genre tout différent de ce ceux que nous rendent nos animaux domestiques ». Mais il ne nous dit pas quels seraient ces grands services, et je n'en vois aucun que nous ne puissions obtenir, soit de nos animaux actuels, soit de l'Homme, soit des machines, au moins aussi bien et à plus bas prix que nous ne les tirerions des Éléphants.

Les conteurs d'anecdotes zoologiques ou soi-disant telles ont d'ailleurs, il est bon qu'on le sache, passablement surfait les qualités de l'Éléphant. Je ne parle pas de sa force : elle est en rapport avec sa masse, mais aussi, je le répète, avec son appétit, et elle ne peut être employée avantageusement que dans les pays où les four-

rages surabondent. Son adresse est aussi très-grande, je ne le conteste pas, et même elle a sans doute beaucoup contribué à donner le change sur son intelligence. On a dit de certains danseurs célèbres qu'ils avaient tout leur esprit dans leurs jambes. On pourrait dire de l'Éléphant qu'il a au moins une grande partie du sien dans sa trompe. La flexibilité de ce singulier organe et l'espèce de main qui le termine donnent à l'Éléphant sur tous les animaux, excepté sur le Singe et le Perroquet, une supériorité considérable, mais où l'intelligence n'a qu'une part secondaire; car s'il est vrai, comme l'affirment certains physiologistes, que c'est la fonction qui fait l'organe, d'autres soutiennent que c'est, au contraire, l'organe qui fait la fonction, et l'on doit tout au moins admettre que s'il ne la fait pas il la confirme et la perfectionne. La fonction, à son tour, étant à la faculté ce que l'organe est à la fonction, il s'ensuit que l'une et l'autre se développent en vertu de leur action réciproque. Otez à l'Éléphant sa trompe, vous lui ôtez du même coup une fonction; la faculté correspondant à cette fonction s'oblitère, et l'Éléphant n'est plus qu'un lourd quadrupède, comme le Rhinocéros et l'Hippopotame, qui, à leur tour, s'ils avaient une trompe, sauraient certainement s'en servir tout aussi bien que lui.

En réalité, l'Éléphant sous le rapport de l'intelligence est certainement inférieur aux Singes, au Chien, peut-être même au Chat; mais il est supérieur aux Ruminants, aux Rongeurs, et en général aux herbivores. Le Cheval est, parmi ces derniers, celui dont les facultés ont le plus d'analogie avec les siennes. Il y a pour-

tant cette différence, à l'avantage du Cheval, que celui-ci est essentiellement apte à la domestication, tandis que l'Éléphant, comme nous l'avons vu plus haut, n'est, au pouvoir de l'Homme, qu'un captif plus ou moins accoutumé à sa condition, jamais complétement soumis et rallié. Il est vrai qu'il se dresse et s'instruit aisément; avec de la persévérance et de l'habileté, on parvient à lui faire exécuter des travaux et des exercices variés, et souvent très-surprenants; mais on réussit aussi bien, sinon mieux, avec le Cheval, quoique celui-ci manque du précieux instrument dont la nature a pourvu son émule, et que là où celui-ci travaille tout naturellement et sans efforts avec sa trompe, le Cheval doive s'ingénier pour se servir de sa bouche ou de son pied. Il n'est guère, au surplus, d'animaux auxquels, si l'on veut en prendre la peine, on ne puisse donner en ce genre une instruction plus ou moins étendue et variée. Personne n'a jamais prétendu, que je sache, faire passer le Lièvre, le Lapin, le Rat pour des animaux doués d'une grande intelligence. Cependant, on a vu dans les foires des Lièvres qui faisaient l'exercice, des Lapins qui battaient le tambour et tiraient des coups de pistolet, et des Rats qui jouaient la comédie. Des résultats plus extraordinaires encore ont été obtenus avec des Oiseaux : Serins, Moineaux, Chardonnerets, etc.

La pratique de ces *talents de société* n'exige donc, en réalité, qu'un entendement assez médiocre, et prouve plus en faveur du maître que de l'élève. C'est à d'autres signes que se reconnaît chez les animaux la véritable intelligence. Elle se manifeste notamment par le souvenir

qu'ils gardent du passé et par le profit qu'ils en tirent pour leur conduite ultérieure. Or l'Éléphant est si peu favorisé sous ce rapport, qu'il tombe facilement deux fois dans le même piége; ce qui est le propre des animaux les plus stupides. En outre, un Éléphant femelle, à l'état sauvage, ne distingue point son petit de celui des autres, et se laisse indifféremment teter par tous les jeunes de la troupe.

Les qualités morales de l'Éléphant n'ont pas été moins surfaites que ses facultés intellectuelles. Il n'est pas de raisonnement profond, de noble sentiment, de vertu qu'on ne lui ait attribués; et dans les temps modernes, comme dans l'antiquité, il a eu le privilége de servir de thème aux histoires les plus extraordinaires. Selon Pline le naturaliste, les Éléphants ont un si grand respect de l'honneur, que celui qui a conscience d'en avoir méconnu les lois ne tarde pas à prendre la vie en dégoût, et à recourir au suicide. A l'appui de cette assertion, le candide écrivain raconte sérieusement ceci : « Antiochus voulant sonder un gué, l'Éléphant Ajax, qui jusque alors avait toujours marché à la tête de ses compagnons, refusa d'entrer dans le fleuve. Le prince publia alors que celui (l'Éléphant, bien entendu) qui passerait deviendrait le chef de la troupe. L'Éléphant Patrocle osa le faire; en récompense de quoi Antiochus lui donna des colliers d'argent, *sorte de parure qui plaît beaucoup à ces animaux,* et le revêtit de tous les insignes du commandement. L'autre, *noté d'infamie, préféra la mort au déshonneur* et se laissa mourir de faim. » De nos jours, sans doute, il se fût brûlé la cervelle. « En effet, continue Pline, ces animaux

sont singulièrement sensibles à la honte : le vaincu fuit à la voix du vainqueur, *et lui présente de la terre et de la verveine.* »

On sait que les Éléphants furent souvent employés à la guerre par les anciens. Ce sont pourtant des animaux assez poltrons, toujours disposés à chercher leur salut



Éléphants à la guerre.

dans la fuite, et ne faisant tête à l'ennemi que lorsqu'ils se voient la retraite coupée, ou que la douleur les a rendus furieux. Mais le rôle qu'ils avaient autrefois à remplir dans la tactique militaire n'exigeait pas de leur part de grands efforts de bravoure. Il consistait surtout à effrayer par leur aspect les gens qui n'avaient jamais vu de

monstres de leur espèce, ou à porter sur leur dos de petites tours en bois, du haut desquelles les soldats lançaient des flèches et des javelots, sans pouvoir être eux-mêmes atteints par les projectiles de l'ennemi. Ces auxiliaires causaient, du reste, pour l'ordinaire, plus d'embarras qu'ils ne rendaient de services, et devenaient souvent plus dangereux pour l'armée dont ils faisaient partie que pour l'armée opposée. Ils ne semblaient redoutables qu'à ceux qui ne les connaissaient pas, et lorsqu'une fois on avait pu les juger, il suffisait de pousser de grands cris pour les effrayer et les ahurir. Ils s'enfuyaient alors en tumulte, et jetaient dans leur propre armée un désordre dont il n'était pas difficile de profiter pour rendre la déroute complète. A la bataille de Gadamarta (315 avant J.-C.), entre Eumène et Antigone, ce dernier dut en grande partie la victoire aux Éléphants de son rival. Trahi par Peucestas, un de ses lieutenants, « Eumène résistait vaillamment malgré ce désavantage, dit le colonel Armandi dans son *Histoire militaire des Éléphants*[1], lorsqu'un autre accident vint compliquer la position : son premier Éléphant, celui qui était, pour ainsi dire, chargé de conduire la bande, tomba percé de coups, et par ses cris effraya les autres, qui devinrent intraitables et s'ouvrirent passage dans toutes les directions. Les troupes légères, foulées aux pieds ou menacées de l'être, se débandèrent alors; et Eumène, voyant qu'il courait risque d'être enveloppé, se fit jour à travers les ennemis, ramenant à l'aile droite le peu de cavalerie qui lui restait. »

[1] Vol. in-8°, Paris, 1843.

Lorsque Pyrrhus, roi d'Épire, vint faire la guerre aux Romains, il amena avec lui des Éléphants, qu'on voyait alors en Italie pour la première fois. Il dut à ces animaux sa première victoire ; mais la seconde lui coûta assez cher pour lui faire regretter sa téméraire entreprise, qu'il abandonna bientôt après. Les Romains avaient d'abord jugé du courage des Éléphants par leur taille colossale et par les armes dont la nature les a pourvus; puis ils ne tardèrent pas à se familiariser avec des adversaires qui n'avaient d'effrayant que l'aspect. Sept ans après, on en vit à Rome dans un triomphe, et en l'an de Rome 504 Métellus en amena 142, qu'il avait pris aux Carthaginois. Verrius dit qu'on les fit tuer à coups de javelots pour s'en débarrasser, et Pison affirme qu'auparavant le Sénat, pour montrer au peuple combien ces géants étaient peu redoutables, les fit pourchasser dans le cirque par des gens armés de simples bâtons. Les Carthaginois, pas plus que Pyrrhus, n'eurent à se louer de ces auxiliaires. « Il est peu de guerres, dit encore le colonel Armandi, où les Éléphants aient autant figuré que dans la seconde guerre punique. Pendant seize campagnes, en Italie, en Espagne, en Afrique, les Carthaginois firent parade de ces terribles animaux. Annibal en prit environ quarante à sa suite lorsqu'il quitta l'Espagne; il lui en restait encore trente-sept au passage du Rhône. Dans sa marche à travers les Alpes, il en tira quelque parti pour effrayer les montagnards belliqueux qui lui disputèrent le passage; mais cet avantage fut plus que compensé par la peine qu'il eut à traîner ces lourds quadrupèdes au milieu des neiges, dans des chemins étroits, escarpés et presque



L'armée d'Annibal passant les Alpes avec ses Éléphants.

impraticables, et par les retards, les embarras et les pertes qu'ils lui causèrent. Dans une partie de la route, il fallut que l'armée travaillât trois ou quatre jours, rien que pour leur frayer le chemin, et lorsqu'ils furent arrivés en Italie, ils étaient tellement faibles qu'à peine pouvaient-ils se tenir sur leurs jambes. » A la première bataille qu'il livra aux Romains, ceux-ci lui rendirent le service de l'en débarrasser.

Alexandre le Grand, dont personne ne contestera la compétence en matière de stratégie, avait été mieux avisé qu'Annibal. Il laissa aux barbares l'emploi des Éléphants et, dans une allocution que Quinte-Curce lui fait adresser à ses soldats sur les bords de l'Hyphase, on remarque ces paroles significatives : « Quant à moi, j'ai toujours eu un tel mépris pour ces animaux, que, pouvant en opposer à l'ennemi, je n'ai jamais voulu le faire. Je savais trop bien qu'ils sont plus dangereux pour l'armée avec laquelle ils combattent que pour l'armée ennemie. » César partagea cette opinion, et son lieutenant Hirtius, qui a écrit d'après ses inspirations, déclare que les Éléphants, même après de longues années d'instruction et de service, sont également dangereux pour l'une et l'autre armée : *Communi periculo in aciem producuntur.*

« Ce mépris pour les Éléphants, dit M. le colonel Armandi, se perpétua jusqu'à la fin de l'empire dans l'esprit militaire des Romains. C'est tout au plus si l'on eut dans une ou deux circonstances une velléité de les remettre en honneur. L'empereur Claude voulut en faire figurer dans son expédition de Bretagne; il en fit même équiper

un certain nombre; mais ce fut peine inutile, et l'on ne put réussir à en tirer aucun parti. Didius Julianus, qui n'était pas meilleur général que Claude, désespérant de résister à Septime Sévère, eut également l'idée de lui opposer des Éléphants, et il se promettait de les employer avec succès contre la cavalerie illyrienne qui suivait les drapeaux de son compétiteur. Il ordonna donc d'armer et d'exercer ceux qu'on tenait en réserve pour les spectacles, mais on ne put jamais en venir à bout : ils ne voulaient ni se laisser monter, ni se laisser charger; ils jetaient bas les hommes et les tours. La méthode employée autrefois pour dresser ces animaux était sans doute tombée en désuétude, et personne n'était plus capable de l'appliquer. Caracalla, qui s'était épris d'une vive admiration pour Alexandre, menait toujours à sa suite un simulacre de phalange et un train d'Éléphants. Il croyait ainsi imiter le conquérant de l'Inde, dont il prenait d'ailleurs souvent les armes et le costume [1].

« Ces vaines parades, ces essais infructueux prouvent seulement que l'emploi des Éléphants n'était plus qu'un souvenir, et que la pratique en était abandonnée [2]. »

Le même auteur entre dans d'intéressants détails sur les procédés très-simples, et d'un succès à peu près certain, que les Romains et les Grecs employaient pour mettre hors de combat les Éléphants et les soldats qu'ils portaient. Il faut convenir que ces pauvres gens devaient être

[1] On vient de voir, cependant, le peu de cas que le célèbre conquérant macédonien faisait de ces animaux, en tant du moins qu'auxiliaires de combat.

[2] *Hist. milit. des Éléphants*, liv. II, chap. X.

assez mal à l'aise dans leurs tours de bois, ballottés sur le dos des Éléphants et renversés avec ceux-ci lorsqu'on réussissait à les tuer ou à leur couper les jarrets.

Depuis l'invention de la poudre on a dû renoncer, même dans l'Inde, à faire jouer aux Éléphants le rôle de héros, attendu qu'il a été impossible de les habituer aux détonations des armes à feu. Il faut donc considérer comme autant de fables les prétendus faits d'armes attribués à des Éléphants dans les batailles modernes, et notamment celui d'un certain Éléphant-artilleur nommé Kubadar-Moll, dont tous les journaux ont raconté la conduite héroïque pendant un des combats livrés en 1858 par les Anglais aux Cipahis révoltés. Cet animal, qui, dit-on, passait les gargousses aux artilleurs et qui, voyant tomber le dernier de ceux-ci, aurait mis lui-même le feu à un obusier, dépasserait par trop le niveau commun de l'intelligence et de la bravoure chez ses pareils. Il y a longtemps, je le répète, que les Indiens et, *a fortiori*, les Anglais n'emploient les Éléphants à la guerre que pour le transport de l'artillerie et des bagages. Lorsqu'on en vient aux mains, on a soin de les laisser, sous bonne garde, à une assez grande distance du champ de bataille pour qu'ils ne soient pas effarouchés par le bruit.

En dehors du service des armées en campagne, l'Éléphant est resté dans l'Inde une bête de travail et de luxe. Les personnages importants, indigènes et européens, le montent, soit pour se promener et voyager, soit pour aller à la chasse au Tigre. On prétend que cette chasse offre ainsi peu de danger, et que lorsque le Tigre essaye de se jeter sur le chasseur, il est bientôt saisi par la trompe

et foulé sous les pieds de la monture. Mais, d'autre part, Corse affirme que la seule odeur du Tigre inspire à l'Éléphant une frayeur telle, que tous les efforts du mahoud sont souvent impuissants à empêcher sa bête de le jeter bas et de s'enfuir.

En résumé, l'Éléphant rend actuellement, comme animal captif et simplement apprivoisé, tous les services qu'il peut rendre. Il n'y aurait aucun intérêt pratique et économique à renouveler, pour sa domestication, des efforts qui dès le principe sont restés impuissants; il y en aurait encore moins à tenter de l'acclimater en Europe. M. Victor Meunier en convient. « Cependant, dit-il, nous ne nous résignerions pas à voir ces monuments zoologiques disparaître de la surface de la terre; et tel est le sort qui attend infailliblement les Éléphants si l'Homme ne les prend à son service. » J'approuve et je partage le sentiment exprimé dans la première partie de cette phrase; mais l'idée que M. V. Meunier formule en dernier lieu me paraît trop absolue. Sans doute l'Homme a une déplorable tendance à détruire les êtres qui l'entourent, dès qu'un intérêt direct, immédiat et palpable ne le décide pas à les conserver; et il est en train d'anéantir ainsi, avec une imprévoyance et une cruauté contre lesquelles j'ai déjà plus d'une fois protesté, des espèces non-seulement inoffensives, mais incontestablement utiles. Mais il est permis d'espérer encore que cette manie de meurtre se corrigera avant que les Éléphants aient été entièrement exterminés. S'il faut d'ailleurs pour les sauver que l'Homme les ait pris à son service, je ferai remarquer que quant à présent cette condition se trouve remplie, au



Chasse au Tigre dans l'Inde.

moins dans l'Inde et dans l'Indo-chine, et qu'elle pourra l'être un jour ou l'autre en Afrique, d'une manière analogue. Pour qu'une espèce soit au service de l'Homme, il n'est pas indispensable qu'elle ait été réduite en domesticité. Le mode d'enrôlement n'est, après tout, qu'une question secondaire, et il importe peu que pour se procurer des Éléphants on les prenne dans les forêts au fur et à mesure des besoins, au lieu de les élever tout petits. L'essentiel est qu'ils se rendent utiles, et c'est ce qui a lieu.

CHAPITRE VIII.

De la domestication des grands Singes. — Idées de M. Victor Meunier à ce sujet. — Les grands Singes, trop peu connus. — Le Gorille. — Son naturel indomptable. — Renseignements fournis par M. du Chaillu. — Caractère inoffensif des autres grands Singes. — L'Orang-Outan, d'après MM. Huxley et Waterhouse. — Le Chimpanzé, d'après le Dr Savage. — La mère et l'enfant. — La mort d'un Orang-Outan. — La mort du Gorille. — La chasse aux grands Singes. — Les grands Singes en captivité. — Jeunes Orangs et jeunes Chimpanzés. — Jack. — L'Orang adulte du Dr Muller. — Durée possible de la vie des grands Singes.

C'est aussi M. Victor Meunier qui a proposé de tenter la domestication des Singes, et il a commencé de développer cette idée hardie, avec son talent ordinaire, dans un travail que, malheureusement, il n'a pas achevé [1]. Entendons-nous : ce n'est pas à tous les Singes indistinctement que s'appliquerait le projet de M. V. Meunier, mais seulement à ceux qui forment l'aristocratie, la caste hors ligne de cette famille, aussi nombreuses que variée, à ceux qui se rapprochent tellement de l'Homme par leurs formes et leur organisation, qu'on leur a imposé le nom générique d'*Anthropomorphes* ou *Anthropoïdes*. Est-ce parce que, même restreinte à ce petit groupe, la thèse eût été trop malaisée à soutenir jusqu'au bout, que M. V. Meu-

[1] *Cosmos*, revue encyclopédique hebdomadaire du progrès des Sciences. Livraisons des 6, 20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août et 7 septembre 1867.

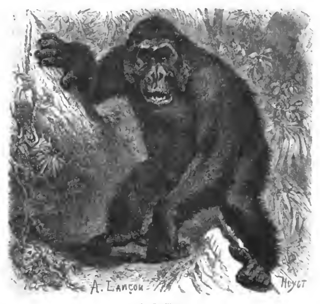
nier s'est arrêté en chemin? Le fait est qu'il avait entrepris là une tâche devant laquelle bien d'autres eussent reculé dès le début, et que, pour mon compte, je ne me charge pas de reprendre. Non qu'on ne puisse donner de bonnes raisons en faveur du projet dont nous parlons. M. V. Meunier en a développé quelques-unes, et il en eût trouvé bien d'autres encore. Mais les arguments contraires ne manqueraient pas non plus à qui voudrait le réfuter. J'y ai réfléchi de mon côté, sans parti pris, sans préjugé, je puis le dire, et je reste fort perplexe. La question est grosse et suppose la solution préalable d'autres questions très-graves aussi, sur lesquelles nous ne sommes pas suffisamment éclairés.

Et d'abord, connaissons-nous seulement ces animaux singuliers, que les Malais et les Nègres, leurs compatriotes, considèrent presque comme leurs semblables, et que des naturalistes très-sérieux nous donnent pour cousins à un degré plus ou moins éloigné? Leur organisation physiologique et leur anatomie ont été seules étudiées. Mais sur leurs mœurs, sur leur caractère vrai, sur l'étendue de leurs facultés mentales, sur ce qui importe le plus au point de vue des rapports à établir entre eux et nous, que sait-on? Presque rien, et l'on ne fait guère ce qu'il faudrait pour l'apprendre. Les voyageurs-naturalistes qui s'aventurent dans les forêts de l'Afrique occidentale et des îles de la Sonde, n'y cherchent les Gorilles, les Chimpanzès, les Orangs et les Gibbons que pour leur tirer des coups de fusil, et ne rapportent guère de leurs expéditions que des cadavres. Tous cependant s'accordent à présenter ces *Hommes des bois* comme très-inoffensifs. Seul le Gorille se

montre d'une humeur querelleuse et agressive, et fait un mauvais parti aux gens qui viennent le déranger chez lui.

> Cet animal est très-méchant :
> Quand on l'attaque, il se défend.

Sa férocité et sa force prodigieuse rendent, dit-on, pres-



Le Gorille.

que impossible la capture des individus adultes. Les jeunes dont on parvient à s'emparer après avoir tué le père et la mère se résignent avec peine à demeurer captifs des meurtriers de leurs parents, et la plupart de ceux qu'on a voulu ramener en Europe sont morts pendant la traversée.

Il n'en faut pas davantage pour que tous les auteurs, se répétant les uns les autres, déclarent le Gorille absolument intraitable, insensible à toute séduction comme à toute intimidation. « Le naturel sauvage de cet animal, dit M. Ford [1], s'est bien révélé par la fureur implacable d'un petit qui a été amené ici (à Philadelphie). Il avait été pris très-jeune et élevé pendant quatre mois; plusieurs moyens avaient été employés pour l'apprivoiser, mais il resta incorrigible au point qu'il me mordit une heure avant de mourir. » M. du Chaillu raconte aussi ses vaines tentatives pour apprivoiser de jeunes Gorilles, et il conclut ainsi :

« Je crois que le Gorille adulte est tout à fait indomptable. J'ignore, dans tous les cas, comment l'expérience pourrait en être faite, car il me paraît impossible qu'on prenne jamais un Gorille adulte vivant, puisque le Chimpanzé adulte, beaucoup moins féroce, n'a jamais pu être capturé. Quant aux petits Gorilles, à l'exception peut-être de celui qui a été pris à la mamelle (et c'était une femelle), le lecteur a pu voir que pendant le peu de temps qu'ils sont restés avec moi jusqu'à leur mort mes traitements, doux ou rudes, n'ont pu vaincre la férocité native et la méchanceté tenace de ces petits monstres. Le sentiment de leur captivité les aigrit sans cesse, comme mes jeunes sujets l'ont prouvé; ils refusent toute nourriture, excepté les fruits de leurs forêts natales; ils mordent, ils déchirent avec leurs dents et leurs griffes celui même qui pourvoit attentivement à leurs besoins; enfin, ils meurent sans

[1] Cité par M. Th. H. Huxley, dans son livre, *De la place de l'Homme dans la Nature*, traduit par le Dr Dally, 1 vol. in-8°, Paris, 1868.

maladie apparente, et sans autre cause probable que la rage toujours nouvelle d'une nature qui ne peut souffrir ni la captivité ni la présence de l'Homme.[1] »

Ce passage donne lieu à quelques remarques, qui sans doute n'auront pas échappé au lecteur. D'abord, M. du Chaillu reconnaît que la femelle du Gorille, prise dans le premier âge, serait peut-être susceptible d'être apprivoisée. Mais ce qui me frappe surtout dans son jugement sur le Gorille, c'est l'épithète de *monstre*, appliquée à un animal qu'on enchaîne et qu'on incarcère après avoir fusillé son père et sa mère, et qui se laisse mourir de faim, de douleur ou de rage, ne pouvant « souffrir ni la captivité ni la présence de l'Homme. » Quel nom cet animal, s'il pouvait parler, donnerait-il donc à son tyran, à son bourreau, à celui qui sans provocation, sans utilité, sans autre mobile qu'un vaine curiosité, un sot orgueil et une manie insensée de meurtre et de destruction, s'en va relancer dans leurs retraites et égorger à plaisir des êtres qui ne demandent qu'à vivre libres et tranquilles, et qui ne lui ont fait ni ne lui feraient jamais aucun mal? Ce que M. du Chaillu et les autres voyageurs nous apprennent du Gorille, de sa farouche énergie, de son horreur de la servitude et de son implacable ressentiment contre ses persécuteurs, ne m'inspire, quant à moi, qu'une très-grande estime pour ce prétendu monstre. Il n'est pas fait pour l'esclavage; soit. Qu'on renonce donc à l'apprivoiser, et que M. V. Meunier en prenne son parti : ce

[1] *Voyages et Aventures dans l'Afrique équatoriale*, 1 vol. grand in-8°; Paris, 1863.

grand Anthropomorphe ne sera jamais notre serviteur. Mais si ma voix pouvait être écoutée, je demanderais qu'on laissât en paix dans ses forêts cette race de géants velus qui défend si courageusement ses domaines, que ni l'Éléphant, ni le Lion, ni le Léopard n'osent y pénétrer, et que l'Homme même, avec ses flèches empoisonnées et ses armes à feu, ne s'y hasarde pas toujours impunément.

Le Gorille, en somme, est peu connu. Le Chimpanzé, l'Orang et le Gibbon le sont beaucoup mieux, quoiqu'encore très-imparfaitement. On sait du moins qu'à l'état sauvage ils sont tout-à-fait inoffensifs; que pris jeunes ils s'apprivoisent facilement, conservent pour les personnes qui les soignent une très-vive affection, et font preuve dans toutes leurs actions d'une intelligence fort au-dessus du commun des animaux. On n'accusera pas ceux-ci de férocité. Attaqués, blessés par l'Homme, ils essayent de fuir, d'arrêter avec leurs mains le sang qui coule de leurs blessures; mais, sauf dans quelques cas exceptionnels, ils ne se défendent même pas et meurent en gémissant.

« Quoique doué d'une force énorme, dit M. Huxley, il est rare que l'Orang essaye de se défendre, surtout s'il est attaqué avec des armes à feu. Dans ces occasions il s'efforce de se cacher, et se réfugie au sommet des arbres, brisant et jetant en fuyant des branches par terre. Quand il est blessé, il se retire au point le plus élevé de l'arbre, et fait entendre un cri singulier poussé d'abord en notes aiguës, et se terminant en un grognement sourd, assez semblable à celui de la Panthère. »

Le même auteur cite une lettre adressée par sir Brooke à M. Waterhouse, et insérée dans les *Proceedings of the*

zoological Society pour 1841, dans laquelle sir J. Brooke dit : « Je n'ai jamais vu de la part des Orangs la moindre tentative de défense. Les morceaux de bois qui quelquefois nous craquaient aux oreilles étaient brisés par leur poids, et non jetés, ainsi que quelques personnes le di-



L'Orang-Outan.

sent. Si cependant ils sont poussés à bout, les *Pappans* ne peuvent manquer d'être formidables, et un infortuné qui, avec une petite troupe, essaya d'en prendre un énorme vivant, perdit deux doigts et fut cruellement mordu au visage; l'animal, à la fin, lutta contre ses an-

tagonistes, et s'échappa. » Ce dernier fait, on en conviendra, est bien naturel, et il n'est aucun animal sauvage, fût-il le plus timide et le plus bénin du monde, qui se laisse prendre sans se débattre. D'autres chasseurs ont rencontré une résistance courageuse de la part de femelles dont ils avaient blessé ou tué les petits; mais la plupart du temps la pauvre mère ne cherche qu'à emporter son petit et à lui faire un rempart de son corps.

Il en est de même du Chimpanzé, comme l'a constaté le docteur Th. Savage. « Ils ne semblent pas prendre jamais l'offensive, dit ce savant voyageur, et *rarement, sinon jamais*, ils se défendent. Quand ils se voient au moment d'être pris, ils résistent en lançant leurs bras sur leurs adversaires et en cherchant à les attirer en contact avec leurs dents.... Les Chimpanzés montrent un degré très-remarquable d'intelligence, et la mère manifeste beaucoup d'affection pour ses petits. La première femelle que nous avons décrite était, lorsqu'on la découvrit, sur un arbre avec son compagnon et deux petits (un mâle et une femelle). Son premier mouvement fut de descendre très-rapidement et de se sauver dans le taillis avec son compagnon et la petite femelle » (ce qui prouve que chez le Singe ainsi que chez l'Homme le premier mouvement n'est pas le meilleur). « Le jeune mâle étant resté en arrière, elle retourna vite à son secours; elle monta sur l'arbre et le prit dans ses bras; à ce moment elle fut tuée » (ce qui prouve qu'une bonne action n'est pas toujours récompensée).

« Dans une autre circonstance, quand la mère fut découverte, elle resta sur l'arbre avec sa progéniture,

suivant anxieusement les mouvements du chasseur. Quand il visa, elle fit un mouvement avec sa main, précisément de la même façon qu'un être humain, comme pour dire de ne pas tirer sur elle et de s'en aller. Lorsque les blessures qu'ils reçoivent ne sont pas instantanément



Le Chimpanzé.

mortelles, on sait qu'ils en arrêtent le sang en pressant avec la main sur la région frappée ; et quand cela ne réussit pas, *ils y appliquent des feuilles ou du gazon*. Quand ils sont atteints par la balle, ils poussent soudain un cri

aigu semblable à celui d'un être humain dans une détresse soudaine et violente. »

Tous les témoins sont d'accord sur le caractère quasi-humain de l'agonie des Anthropomorphes : leurs gestes, leur attitude, leurs cris, leur physionomie, en cet instant suprême, sont tels, que les meurtriers les plus endurcis ne peuvent se défendre d'une sorte de remords que tous les sophismes de leur orgueil ne parviennent pas à étouffer entièrement. Le Dr Clarke Abel, après avoir raconté en détail la fin tragique d'un pauvre Orang-Outan tué à Sumatra par des officiers et matelots du navire anglais *Mary-Ann-Sophia*, ajoute : « Les auteurs de sa mort ont déclaré que la ressemblance de cet animal avec notre espèce, l'expression tout humaine de sa physionomie et les gestes qu'il faisait en appuyant ses mains sur ses blessures les avaient pénétrés d'un sentiment de pitié profonde et presque de terreur, en leur inspirant *des doutes irrésistibles* sur la nature de l'acte qu'ils accomplissaient. »

« Quoiqu'il y ait des différences bien tranchées entre cet animal et l'Homme, dit M. du Chaillu, je n'ai jamais tué un seul Gorille sans éprouver un malaise réel, provenant de l'illusion que me causait malgré moi cette hideuse créature de forme humaine. » Et ailleurs : « Je n'ai jamais vu de femelle (Gorille) attaquer le chasseur; cependant des Nègres m'ont dit qu'une mère qui a son petit avec elle se bat quelquefois pour le défendre. C'est un spectacle charmant qu'une mère accompagnée de son petit qui joue à côté d'elle. J'en ai souvent guetté dans les bois, désireux d'avoir des sujets pour ma collection, mais au dernier moment je n'avais pas le cœur de tirer. »

Le Gorille mâle du moins affronte ses agresseurs. Il se dresse sur ses jambes, et marche droit à l'ennemi en poussant des rugissements de colère et en se frappant la poitrine avec ses poings. Cela n'est pas habile, car il s'expose ainsi tout entier aux flèches ou aux balles qu'on



Mort d'un Orang-Outan.

lui destine; mais malheur au chasseur si sa main tremble, si son coup n'est pas bien dirigé : manqué ou seulement blessé, le Gorille ne le manquera pas : de ses mains et de ses pieds il le broiera, il le déchirera en un clin d'œil. Aussi est-il de principe, parmi les chasseurs experts, de

ne tirer qu'au dernier moment, à dix ou douze pas de distance, afin que l'animal tombe foudroyé.

Le danger de cette chasse en atténue donc le caractère inique et cruel. Et puis, il faut tout dire : les Nègres, au moins ceux de l'intérieur de l'Afrique, mangent la chair du Gorille (ils mangent bien celle de l'Homme !) : c'est, après tout, un motif pour le tuer. Ils mangent aussi le Chimpanzé. Les Malais de Java, de Bornéo et de Sumatra mangent de même l'Orang et le Gibbon. Mais les Européens, qui ont pour la chair de ces Singes une répugnance invincible, devraient s'abstenir d'une chasse qui, de leur propre aveu, ressemble plus à l'assassinat qu'à une guerre honorable, et de laquelle ils ne retirent aucun profit. On invoque, je le sais bien, l'intérêt de la science ; mais ce n'est là qu'un vain prétexte. Qu'aura gagné la science, lorsque pour lui fournir des sujets à disséquer on aura complétement anéanti ces espèces, déjà réduites à un petit nombre d'individus ? Elle en connaîtra exactement, j'y consens, l'anatomie et l'ostéologie, et messieurs les savants pourront disserter et disputer à perte de vue sur les analogies et les différences des organes similaires chez l'Homme et chez les grands Singes. Et après?... Quelle conclusion théorique, quelle application pratique tireront-ils de ces discussions? Aucune, puisque les grands Singes auront cessé d'exister. L'important n'est pas de savoir si l'extrémité des membres inférieurs de ces Primates est une main ou un pied, ni si leur carpe est composé de neuf osselets ou simplement de huit, ni s'ils ont ou n'ont pas un petit hippocampe, ni même si les circonvolutions de leur encéphale sont



Le Gorille au combat.

plus ou moins nombreuses. Ce n'est pas par l'examen de ces détails anatomiques qu'on pourra être édifié sur leur intelligence, leurs instincts, leur aptitude à la domesticité : c'est par l'observation attentive et méthodique de leur manière d'être, tant à l'état sauvage qu'en captivité. Ce qu'il faut, en un mot, ce n'est pas les tuer et les disséquer, c'est les voir vivre et tenter sur eux l'effet de notre puissance morale. Or ce qui a été fait en ce genre se réduit à fort peu de chose.



Crâne de Chimpanzé adulte.

Ce n'est pas en tuant un animal dès qu'on l'aperçoit, et en le cherchant uniquement pour le tuer qu'on peut apprendre grand'chose sur ses mœurs. Quant aux essais d'apprivoisement et d'éducation qui ont été tentés sur des Orangs, des Chimpanzés et des Gibbons, ils ont eu lieu généralement dans de mauvaises conditions, et n'ont pas été poussés assez loin. On s'est presque toujours trop pressé de dépayser les sujets. On les a embar-

qués sur des navires où ils ont eu à subir, pour leur début, les fatigues d'une longue traversée, le mauvais régime du bord et de continuels et brusques changements de température. Ils sont arrivés déjà malades en Europe, sous un climat tout différent de celui de leur patrie. Là, pour les préserver du froid, on les a tenus enfermés tout l'hiver dans des loges étroites, au sein d'une atmosphère insalubre. Une nourriture tantôt insuffisante, tantôt exeessive, et néeessairement mal choisie, le défaut d'exereiee, et sans doute aussi l'ennui, la nostalgie même ont achevé en peu de temps de ruiner leur santé. Après quelques mois, souvent quelques semaines, la phthisie ou la dyssenterie les a emportés. Et eomme tous les Orangs et les Chimpanzés amenés ainsi en Europe étaient de jeunes sujets, dont quelques-uns tetaient encore leur mère au moment où ils avaient été pris, il se trouve qu'on n'a pu les observer que pendant leur enfanee, et que nul ne saurait dire ce qu'ils seraient devenus entre nos mains s'ils étaient arrivés à l'âge adulte.

Le Chimpanzé et l'Orang jeuues (de six mois à trois ou quatre ans) se sont constamment montrés d'un naturel doux, soeiable, affectueux, en même temps que très-impressionnable et, si l'on peut ainsi dire, très-nerveux. Ceux que nous avons vus à Paris, soit au Muséum d'histoire naturelle, soit au Jardin zoologique d'acclimatation, avaient toutes les allures et les manières de l'enfant, et l'on peut bien dire qu'il ne leur manquait vraiment que la parole. On remarquait seulement en eux une sorte de gravité mélancolique, comme d'un être qui se cherehe lui-même, fait effort pour se rendre compte de ee qu'il

est par rapport à ceux qui l'entourent, et souffre de ne pouvoir entrer en communication complète avec eux. Ils avaient d'ailleurs les exigences et les caprices de l'enfant, le même besoin de caresses, de protection affectueuse : besoin qui devenait plus pressant, je dirai plus touchant,



Main antérieure de Chimpanzé.



Main postérieure de Chimpanzé.

à mesure que leur santé s'altérait. Peut-être y avait-il, chez certains jeunes Orangs, du penchant à la sournoiserie, de la malice, mais une malice sans gaieté, menaçant de tourner à la méchanceté. Rien de semblable, au contraire, chez les Chimpanzés. L'un de ceux-ci, Jack, vécut, jusqu'à quatre ans et plus, si je ne me trompe,

au Muséum. Il était grand et fort; avec cela, docile, très-attaché à ses gardiens, affable avec les visiteurs, mais sujet à des accès de chagrin et de colère qui lui furent funestes. Lorsqu'on le contrariait, qu'on lui refusait ce qu'il voulait, il tournait son dépit contre lui-même, et s'arrachait les poils avec ses dents. Un jour il en étouffa. Ce fut une grande perte : il avait échappé à la maladie qui tue ses congénères sous notre ciel inclément; il semblait acclimaté. Sans ce maudit accès dont il mourut, on allait enfin pouvoir étudier un Chimpanzé adulte apprivoisé, vraiment humanisé. *Non ita dis placuit.*

Nous ne possédons qu'une seule observation sur l'Orang adulte en captivité. Elle est due au docteur Müller, et M. Huxley l'a fait connaître dans son *Histoire naturelle des Singes anthropomorphes*. Le sujet dont il s'agit était un mâle de quatre pieds de haut (1 m. 30 c. environ), qui vécut un mois en captivité, à Bornéo, sous l'observation directe de Müller. « Il était, dit ce voyageur, très-sauvage et d'une force prodigieuse, faux et méchant au plus haut degré. Si quelqu'un l'approchait, il se levait lentement, avec un sourd grognement, fixait les yeux dans la direction selon laquelle il pensait à diriger son attaque, passait sa main lentement à travers les barreaux de sa cage, et, étendant alors ses longs bras, lançait soudainement un coup de griffe, ordinairement au visage. » L'auteur ajoute que l'intelligence de ce Singe était *très-étendue,* et que, quoiqu'en général les facultés de l'Orang aient été trop hautement appréciées, si Cuvier avait vu cet individu, il n'aurait pas considéré son intellect comme étant seulement un peu au-dessus de celui du Chien.

Cette observation, il est vrai, n'est pas à la louange des qualités morales de l'Orang-Outan : elle confirme ce qui a été dit précédemment des tendances sournoises et malfaisantes de quelques jeunes individus de cette espèce; mais en même temps elle contredit formellement l'opinion,



Le Chimpanzé Jack.

souvent reproduite, d'après laquelle l'intelligence que montrent les grands Anthropomorphes dans leur enfance s'atrophierait fatalement à mesure que ces animaux avancent en âge, pour faire place, en définitive, à une stupidité toute bestiale. Nous ne devons pas

perdre de vue, en outre, que l'individu observé par Müller avait été pris à l'état sauvage ; que son caractère, loin d'avoir été modifié favorablement par l'éducation, ne pouvait être qu'aigri et exaspéré par la captivité, et qu'il était bien excusable de chercher à se venger, même par surprise et trahison, de ceux qui lui avaient ravi arbitrairement et violemment sa liberté. On ne nous dit pas comment et de quoi il mourut, ni quel pouvait être son âge ; ce qui est fâcheux. Nous ne possédons, du reste, aucune notion précise sur la durée de la vie des Orangs, non plus que de celle des Chimpanzés et des Gorilles. On suppose que l'Orang atteint toute sa croissance vers quinze ans, et qu'en conséquence il peut vivre une cinquantaine d'années environ.

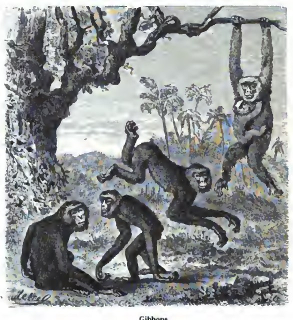
CHAPITRE IX.

De la domestication des Gibbons. — Description de ces Anthropomorphes. — Leur caractère, leurs habitudes, leur intelligence. — Observations de Duvaucel. — Sollicitude et soins maternels. — Observations de sir St. Raffles et de G. Bennett. — Le Gibbon et le jeune Malais. — Histoire d'Ungka. — La traversée. — Ungka et la petite fille papoue. — Ungka à table. — Les Gibbons Hoolocks du colonel Gordon et du Dr Barrough. — Considérations et conclusions relatives à la domestication des Gibbons. — De la domestication du Lion. — Conclusion générale.

De tous les Anthropomorphes, les Gibbons sont ceux que l'on connaît le mieux et qu'il serait le plus aisé de connaître tout à fait. Leur habitat est plus étendu que celui des autres grands Singes; ils sont plus nombreux, et, si l'on veut bien me permettre cette expression, j'ajouterai qu'ils sont *plus Singes;* leur conformation, leur organisation et leurs instincts, en les rapprochant davantage du commun des Quadrumanes, rendent en quelque sorte leur position plus nette vis-à-vis de nous.

Dans l'humeur farouche et mélancolique du Gorille, du Chimpanzé et de l'Orang-Outan, dans leurs habitudes solitaires, dans la fureur violente ou la sombre tristesse qu'inspire aux individus adultes la perte de leur liberté, on est tenté de voir la notion confuse de l'espèce d'ostracisme dont la nature les a frappés. Ces êtres hybrides et bizarres nous apparaissent comme des déclassés qui se sentent mal à l'aise en ce monde et souffrent de leur

isolement. Ni Hommes ni Bêtes, ils n'ont leur place nulle part. Retirés dans les forêts les plus épaisses, on dirait qu'ils ont pris en aversion tous les êtres, qui, de leur côté, les fuient, les repoussent ou les persécutent, et qu'ils évitent même de communiquer entre eux, n'ayant rien à



Gibbons.

échanger que l'idée confuse, mais toujours présente, de leur commune disgrâce. Ils font penser aux parias, aux *pouliahs* que la société hindoue rejette de son sein parce qu'ils ne sont d'aucune caste, ou aux malheureux qui, par leur difformité, leur laideur ou leur faiblesse intellec-

tuelle, sont voués au dédain ou à la risée. Ils produisent sur nous l'impression d'une caricature de l'Homme, mais d'une caricature qui ne donne point envie de rire, et ils font horreur s'ils ne font pas pitié. Les Gibbons ne pro-



Main antérieure du Gibbon.



Main postérieure du Gibbon.

voquent ni l'un ni l'autre de ces sentiments désagréables. Ils amusent par leur vivacité toute simienne, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'élégante précision de leurs

mouvements. La longueur démesurée de leurs bras n'a plus rien de choquant lorsqu'on voit avec quelle vigueur et quelle adresse ils s'en servent pour exécuter sans effort et sans fatigue leurs évolutions merveilleuses.

De taille médiocre (1 mètre environ), de formes grêles, ils sont entièrement revêtus d'une fourrure épaisse et lustrée qui ne laisse à nu que leurs longues mains effilées et leur visage, d'une laideur très-supportable. Leur physionomie n'exprime aucune méchanceté, et de fait ce sont des animaux doux, timides et sociables. Ils vivent en troupes assez nombreuses au milieu des épaisses forêts qui couvrent d'immenses étendues de terrain dans l'Inde et dans l'archipel indien. C'est là leur véritable élément. Car les Gibbons sont très-mal conformés pour la marche. A terre, ils sont encore plus lents et plus gauches que les Orangs; ils se tiennent mal sur leurs petites jambes arquées et sont obligés de s'aider de leurs bras comme de béquilles. Mais dans les arbres, ils déploient une incroyable agilité. Ceux de leurs forêts natales sont si pressés les uns contre les autres, que les branches entrelacées forment un réseau non interrompu sur lequel les Gibbons peuvent parcourir des distances de plusieurs kilomètres sans descendre une seule fois à terre. D'ailleurs, lors même que les arbres sont plus disséminés, ces animaux préfèrent, si la distance de l'un à l'autre n'est pas trop grande, la franchir par les moyens gymnastiques qui leur sont familiers, plutôt que s'aventurer au milieu des herbes et des broussailles, où se cachent d'ordinaire leurs plus dangereux ennemis. On assure qu'en pareil cas ils peuvent s'élancer sans trop

de peine jusqu'à une distance de quinze mètres. Ces mœurs essentiellement sylvicoles ont valu aux Gibbons le nom générique d'*Hylobates*, que leur a imposé Illiger, et qui est formé des deux mots ὕλη, bois, et βαίνω ou βατέω, je marche [1].

Le cri des Gibbons est un hurlement assourdissant. Quelques espèces possèdent, comme les Orangs, un sac laryngien dans lequel ils peuvent faire entrer une grande quantité d'air, et qui, en se vidant, produit un son très-prolongé. La voix de certaines espèces s'entend, dit-on, à une distance de plusieurs milles.

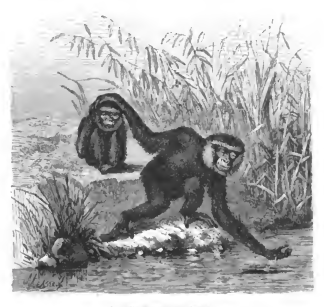
On a prétendu que les Gibbons étaient complétement dépourvus d'intelligence. Cette opinion, mal fondée, a sans doute eu pour cause la bizarrerie des formes de ces animaux, l'embarras et la timidité qu'ils montrent lorsqu'ils se voient prisonniers, dépaysés et astreints à un genre de vie contraire à leur nature. La vérité est qu'ils sont inférieurs en intelligence aux autres Anthropomorphes, et peut-être aussi à quelques autres espèces de Singes, tels, par exemple, que les Cynocéphales. Mais de là à la stupidité qu'on leur prête, il y a loin. Ils se distinguent d'ailleurs par un naturel doux et apathique, que l'âge ne modifie pas sensiblement. Ils s'apprivoisent sans aucune difficulté,

[1] L'étymologie ὑλάω, j'aboie, et βαίνω, donnée par le traducteur de Huxley, M. le Dr Dally, n'est pas soutenable. *Hylobates* n'est pas un nom fabriqué : c'est le mot grec même, ὑλοβάτης, qui signifie : vivant, errant dans les forêts. On ne s'expliquerait pas, d'ailleurs, l'accouplement de ces deux verbes ὕλαω et βαίνω, qui semblerait indiquer que les Gibbons aboient en marchant, tandis qu'ils marchent peu et n'aboient point. Si tel était le sens du mot *Hylobates*, il ne conviendrait qu'à un seul animal, le Chien, et nullement au Gibbon.

même lorsqu'ils ont été pris à l'état adulte; ils deviennent bientôt très-familiers et très-obéissants, mais ils ne paraissent pas capables d'une très-vive affection pour les personnes qui vivent avec eux, les nourrissent et leur donnent des soins. Le caractère et l'intelligence de ces animaux varient, du reste, selon l'espèce. Duvaucel, qui a pu observer de très-près et d'une manière suivie les Siamangs (*Hylobates syndactylus*), très-communs aux environs de Bencoolen (Sumatra), a tracé de cette espèce un portrait peu flatteur. Ces Gibbons, selon lui, sont non-seulement stupides et poltrons, mais d'une lenteur et d'une gaucherie de mouvements qui les rendent aussi incapables d'échapper à leurs ennemis par la fuite que de soutenir contre eux une lutte quelconque. « Quelque nombreuse que soit la troupe, dit-il, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors, qui le porte ou le suit de près, s'arrête, tombe avec lui et pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup et n'en peuvent porter un seul. » Toutefois, Duvaucel ajoute : « Cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on serait tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est un spectacle curieux que de voir ces femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher et donner à leur propreté un temps et des soins que, dans

bien des cas, nos propres enfants pourraient envier. »

On conviendra que cette dernière particularité ne s'accorde guère avec la prétendue stupidité des Siamangs. Plusieurs autres observateurs ont d'ailleurs porté sur les Gibbons de diverses espèces qu'ils ont pu étudier de près des témoignages beaucoup plus favorables.



La toilette du jeune Gibbon.

On peut citer en première ligne celui de sir St. Raffles, qui fut longtemps gouverneur de Bencoolen, et qui représente les Gibbons comme des Singes « robustes, courageux, mais néanmoins faciles à apprivoiser, et si so-

ciables qu'une fois attachés à leur maître ils ne peuvent presque plus s'en séparer. »

Un autre voyageur anglais, Georges Bennett, a donné des détails très-circonstanciés sur un jeune Gibbon qu'il garda pendant assez longtemps et qu'il fit voyager avec lui, mais dont il n'indique pas l'espèce. Cet animal lui fut vendu à Singapore par un M. Bonsted, qui lui-même l'avait acheté d'un Malais.

Le jour où Bennett se rendit chez M. Bonsted pour prendre possession de son nouvel élève, il fut assez mécontent de voir celui-ci très-assidûment occupé à se débarrasser de la ceinture à laquelle sa chaîne était fixée. Tout en se livrant avec ardeur à cette besogne d'assez mauvais augure pour ses futures relations avec son nouveau maître, le Gibbon laissait échapper des gémissements entrecoupés de cris d'impatience. Étant enfin parvenu à se rendre libre, il s'achemina vers un groupe de Malais qui se trouvaient à peu de distance de là, et, après avoir embrassé les jambes de plusieurs d'entre eux, sans cependant se laisser prendre, il s'approcha d'un jeune garçon qui paraissait être l'objet de ses recherches, car le Singe le prit dans ses bras et le serra étroitement, en exprimant par ses gestes et par ses regards la joie la plus vive. Bennett sut alors que ce Malais était le premier maître du Gibbon. Il apprit en même temps que celui-ci, mis à la chaîne dans la cour de la maison habitée par M. Bonsted, n'avait cessé de pousser des cris perçants, qui incommodaient fort le voisinage, et de faire des efforts pour s'échapper. Il y avait réussi à deux ou trois reprises, et s'était dirigé sans hésitation vers la mer, le



Le Gibbon de Bennett retrouvant son premier maître.

jeune Malais étant habituellement, à peu de distance au large, sur le navire qui l'avait amené. On n'avait pu le reprendre que lorsqu'arrivé à l'extrême limite du rivage, il se voyait forcément arrêté dans sa fuite. « La veille du jour où nous devions mettre à la voile, dit G. Bennett, je l'envoyai à bord du navire. N'ayant pu retrouver le Malais qui l'avait apporté, je le confiai à un domestique de M. Bonsted. En arrivant sur le bâtiment, la première chose que fit mon Singe, ce fut de chercher à m'échapper, en laissant à son guide un bon coup de dents pour souvenir, et en grimpant dans les agrès avec une agilité qui fit l'admiration de tout l'équipage. A la nuit tombante, il redescendit sur le pont, et l'on se rendit aisément maître de lui; mais nous reconnûmes, après deux ou trois jours d'expérience, qu'il était si docile quand on le laissait libre, et au contraire si furieux lorsqu'il se voyait captif, qu'il valait mieux le laisser courir à son gré sur le pont et dans la mâture. »

Il avait coutume, au début de la traversée, de se retirer sur la hune du grand mât pour y dormir quand le soleil se couchait, et d'en redescendre au soleil levant. Ce fut seulement lorsqu'on arriva au Cap de Bonne-Espérance, que le froid lui fit trouver ce gîte désagréable. Il obtint de passer la nuit dans la cabine de son maître, qui ne put ensuite lui faire perdre cette habitude. Il se laissa dès lors aller à plus de paresse, et cessa de se lever au point du jour. « Il connut bientôt, continue Bennett, le nom d'Ungka qu'on lui avait donné, et il y répondait en accourant aussitôt qu'il l'entendait prononcer. Son naturel doux et sa gaieté lui concilièrent promptement la bienveillance de

toutes les personnes qui se trouvaient sur le navire; il aimait fort à jouer, mais plutôt avec les enfants qu'avec les grandes personnes. Il conçut un attachement particulier pour une petite fille papoue, nommée Elau, qui était native d'Erromanga, une des Nouvelles-Hébrides. Peut-être la considérait-il comme ayant quelque affinité avec sa propre espèce. On les voyait souvent assis tous deux près du cabestan, et mangeant ensemble du biscuit comme une paire d'amis, l'animal ayant son grand bras passé autour du cou de la petite fille. D'autres fois celle-ci le conduisait en le tenant par la main, comme un enfant plus âgé fait de son petit frère, et c'était le comble du comique de les voir courir autour du cabestan, l'un poursuivant l'autre, et réciproquement. Le Singe courait d'abord *cahin-caha*, en s'appuyant sur les mains, pendant quelque temps; puis lorsqu'il était fatigué de cet exercice, il faisait un bond de côté, saisissait quelque bout de manœuvre et montait à une faible hauteur, où il se regardait néanmoins comme hors d'atteinte. Souvent il se roulait sur le pont avec Elau, dans une lutte simulée où il déployait une grande vigueur musculaire, l'enlevant de ses grands bras, faisant semblant de vouloir la mordre, ou bien lançant contre elle un cordage. Lorsqu'elle essayait de le saisir, il lui échappait en s'élançant au loin, ou bien, changeant de tactique, il se laissait retomber tout à coup sur elle et recommençait la lutte corps à corps avec mille gambades bouffonnes. Si la petite fille le provoquait au jeu lorsqu'il n'y était pas disposé ou lorsqu'il avait éprouvé quelque contrariété, il lui appuyait légèrement les dents sur le bras, tout juste assez pour lui faire sentir

par cet avertissement, qu'il n'était point opportun de se permettre des licences à son égard. L'enfant disait alors : « Ungka pas vouloir jouer maintenant. »

« Quelquefois, Elan lui attachait une corde à la jambe et s'amusait à le traîner ainsi sur le pont. Ungka supportait avec bonhomie ce traitement ; mais quand cela



Ungka et la petite Papoue.

se prolongeait plus que de raison, il essayait de se dégager ; s'il ne réussissait pas, il saisissait la petite fille, et d'une légère pression de ses dents l'avertissait de cesser ce divertissement trop tyrannique.

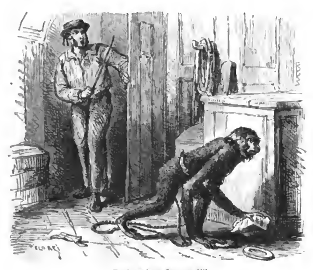
« Lorsqu'on annonçait le dîner, et que les officiers et le capitaine se rassemblaient, dit encore notre narrateur,

Ungka, qui se considérait comme étant de la compagnie, se dirigeait vers la salle à manger, et se plaçait debout entre le capitaine et moi, attendant qu'on lui donnât sa part du repas. Si quelqu'une de ses actions nous faisait tous éclater de rire, il témoignait, par l'espèce de jappement sourd qui lui est particulier, son mécontentement de se voir ainsi tourné en ridicule; en même temps sa poche thyroïdienne s'enflait considérablement, et il fixait sur les rieurs un regard sérieux jusqu'à ce que l'hilarité fût apaisée; après quoi il reprenait tranquillement son dîner. »

M. Bennett insiste à plusieurs reprises sur l'amour d'Ungka pour la liberté et pour la société, sur son aversion pour la captivité et la solitude, sur sa préférence marquée pour les enfants et sa réserve à l'égard des grandes personnes, par lesquelles il ne se laissait pas volontiers prendre et caresser. Il cite enfin plusieurs traits qui indiquent chez cet animal non-seulement de l'intelligence, mais la faculté de raisonner, et même un certain degré de conscience. Lorsqu'on donnait à Ungka du thé ou du café, il ne le buvait qu'après en avoir prudemment éprouvé la température avec le bout de sa langue. Il montrait peu de respect pour la propriété; cependant, avant de commettre un vol, il avait soin de s'assurer que son crime n'avait point de témoin; s'il se voyait découvert, il se hâtait de remettre l'objet volé à la place où il l'avait pris, et de s'enfuir pour échapper au châtiment qu'il savait avoir mérité. Ce Gibbon était omnivore : il mangeait volontiers de la viande cuite, des légumes et des fruits, mais il aimait surtout les carottes. Il se régalait égale-

ment de friandises; il mangeait aussi des Insectes, et il lui arriva même un jour de dévorer un Lézard qui s'était réfugié à bord du navire.

Le colonel Gordon et le Dr Burrough ont donné des détails sur des Gibbons Hoolochs (*Hyl. Scyritus*) qu'ils furent à même d'observer en captivité. Celui dont parle Gordon était une femelle du naturel le plus doux. Elle



Ungka pris en flagrant délit.

ne montrait de malveillance qu'à l'égard les Singes inférieurs, dont la présence lui était insupportable. « Elle marchait toujours sur ses pieds, et pouvait même courir ainsi très-vite. Elle passait sur une table chargée de porcelaines sans rien casser, tant elle y mettait de précau-

tion [1]. Elle ne se servait de ses mains que pour saisir les objets... Elle articulait souvent les deux syllabes *ya-hou* plusieurs fois de suite, en appuyant sur la seconde, et lorsqu'elle entendait un bruit ressemblant à ce son, elle y répondait toujours de la même manière. Pour exprimer son contentement, elle faisait entendre un son bas et guttural. Lorsqu'elle était indisposée, elle gémissait comme un enfant et allait chercher auprès de ses amis des caresses et du soulagement. Elle se nourrissait de lait et de légumes, et avait une telle aversion pour toute espèce de viande, qu'elle refusait même de manger dans une assiette qui en avait contenu et n'avait pas été lavée... Elle ne voulut jamais souffrir qu'on l'habillât d'aucune façon ; elle se couvrait elle-même de ce qu'elle trouvait, pour se garantir du froid pendant la nuit. Son caractère était mélancolique. Elle répondait à son nom de Jenny et accourait aussitôt qu'on l'appelait. »

Le Gibbon Hooloch mentionné par le Dr Burrough devint en moins d'un mois si familier et si docile, qu'il prenait son maître par la main et se promenait avec lui en appuyant son autre main à terre pour s'aider à marcher. « Il venait lorsque je l'appelais, dit le Dr Burrough, s'asseyait à côté de moi sur ma chaise pour déjeuner, mangeait à table et prenait dans mon assiette une aile de poulet, sans compromettre nullement les objets qui garnissaient

[1] G. Bennett porte un témoignage semblable sur l'adresse singulière de son Gibbon Ungka. « Pour avoir un morceau de carotte, dit-il, il traversait la table d'un bout à l'autre, et cela, du reste, sans rien casser de ce qui la couvrait, alors même que le roulis était très-fort, tant ces animaux savent admirablement se tenir en équilibre. »

la nappe. Il prenait avec moi du thé, du café, du chocolat, du lait, etc.; et quoique sa façon ordinaire de boire consistât à tremper ses doigts dans le breuvage et à les sucer ensuite, lorsqu'il était plus altéré il prenait la tasse entre ses mains et buvait comme une personne. Le riz bouilli, le pain trempé dans du lait sucré, les bananes, les



Le Gibbon du Docteur Burrough.

oranges étaient ses mets favoris. Il mangeait aussi des Insectes; il cherchait les Araignées dans les crevasses des murailles, et attrapait les Mouches au vol avec beaucoup d'adresse, en se servant de sa main droite. Comme les sectateurs des religions hindoues, il avait horreur de

certaines viandes : ainsi, il ne mangeait ni la chair de la Vache ni celle du Porc... Son naturel était extrêmement pacifique, et j'ai cru souvent remarquer qu'il était content lorsqu'il trouvait une occasion de me témoigner son affection. » Ce Singe était un mâle. Le Dr Burrough ignorait son âge ; mais à en juger par sa taille et par la longueur de ses dents canines, il ne pouvait pas être jeune.

De ces renseignements, dont personne, je pense, ne songera à contester l'exactitude, il ressort avec évidence que les Gibbons seraient à certains égards essentiellement aptes à la domestication. Sous le rapport moral et intellectuel ils possèdent toutes les qualités que l'Homme peut désirer chez les animaux dont il daigne faire ses compagnons et ses commensaux. Ce ne sont point des captifs ; ils ne supportent pas qu'on les tienne à la chaîne, et n'ont pas besoin de cela pour demeurer avec leur maître, auquel les attache un lien bien plus solide : l'affection. Ils n'ont point la malice, la méchanceté des Singes vulgaires. Ils sont bien un peu voleurs ; mais c'est un défaut dont on réussirait d'autant mieux à les corriger, qu'ils ont, comme le Chien, une très-grande intelligence, éclairée par une lueur de conscience. L'âge les rend plus sérieux, plus graves, mais ne leur ôte rien de leurs facultés et n'altère point leur douceur naturelle, puisque des individus adultes de l'un et de l'autre sexe ont pu, comme on vient de le voir, être parfaitement apprivoisés en quelques semaines, sans autre artifice que de bons traitements.

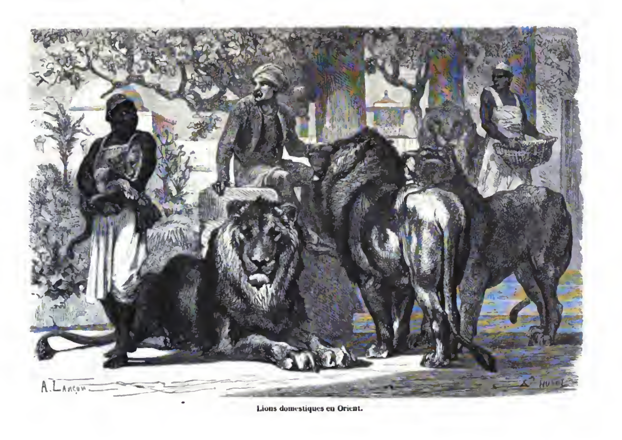
Les Gibbons, en somme, sembleraient devoir se prêter le mieux du monde à la réalisation du projet ou du rêve de M. V. Meunier : si toutefois il était possible de les ac-

climater en Europe, — ce qui n'est malheureusement pas probable, ceux qu'on y a amenés ayant rapidement succombé, comme les autres grands Singes, à la phthisie ou à la dyssenterie — ; s'ils pouvaient se reproduire en domesticité, ce qu'on ignore complétement; si enfin, — à supposer qu'après beaucoup de peines et de dépenses on réussît à leur rendre supportable notre vie civilisée —, on devrait, pour récompense, en tirer des services de quelque valeur. Sur ce dernier point, qui à mon sens domine la question, il me semble difficile de se faire illusion. Non, les Gibbons, non plus que les autres Singes, ne sauraient être pour nous des serviteurs, des auxiliaires d'une utilité réelle; et alors quel intérêt avons-nous à tenter cette coûteuse et difficile entreprise de les acclimater parmi nous, de les soumettre à notre pouvoir?...

On me dira peut-être que les trois quarts des Chiens et des Chats qui sont élevés, choyés et gâtés dans nos demeures, ne nous rendent non plus aucun service autre que de nous amuser, ou de satisfaire un certain besoin d'attachement qui nous fait rechercher leur société, et qu'assurément un Gibbon, par exemple, serait pour nous un compagnon au moins aussi agréable et aussi intéressant qu'un Chien et, *a fortiori*, qu'un Chat. Il est vrai; mais le Chien et le Chat sont, pour ainsi dire, tout portés près de nous. On s'en procure tant qu'on en veut, et même plus qu'on n'en veut. C'est un luxe qui ne coûte presque rien et que tout le monde peut se donner. Mais avoir chez soi le moindre petit Singe est déjà tout une affaire, et les personnes très-aisées et disposant d'un vaste logement peuvent seules se passer cette fantaisie. Que ferions-nous

donc, bon Dieu! dans nos appartements d'un Chimpanzé, d'un Orang ou d'un Gibbon? et quel serait près de nous le sort de ces animaux, nés pour vivre au grand air et s'ébattre en liberté dans de grandes forêts? Inutile, je crois, d'insister davantage. Le lecteur a déjà conclu comme moi que le projet de mon savant et ingénieux ami M. V. Meunier est une utopie; à moins toutefois qu'on n'en essaye la mise en pratique dans les colonies, là où ne manquent ni l'espace ni le soleil, là où les grands Singes pourraient trouver auprès de l'Homme à peu près les mêmes conditions d'existence que dans leur patrie. Mais là encore l'expérience serait, au premier chef, une expérience de luxe et d'un intérêt purement spéculatif.

Ce que nous disons des Singes anthropomorphes s'appliquerait également à d'autres animaux dont la domestication présenterait peut-être encore moins de difficultés, mais qu'aucun motif d'utilité ne nous engage à prendre à notre charge. Tel est, par exemple, le cas du Lion. Il n'est peut-être aucun animal dont l'aptitude à la domestication puisse être affirmée avec autant de certitude. L'expérience à cet égard est complète. Le roi des savanes et des forêts africaines remplit toutes les conditions requises pour devenir un fidèle compagnon de l'Homme. Il se reproduit même parfaitement en captivité. Il est vrai que jusqu'à présent dans les ménageries la plupart des lionceaux ont succombé au moment de la dentition; mais on réussirait très-probablement, si l'on voulait s'en donner la peine, à combattre avec succès cette mortalité, et l'on sait que les jeunes élèves qui ont pu franchir ce mauvais pas sont devenus aussi doux et aussi familiers que des



Lions domestiques en Orient.

Chiens. En Afrique, en Turquie, en Perse et dans le Caboul, les monarques et les grands personnages possèdent fréquemment de véritables Lions domestiques, allant et venant dans leur palais en toute liberté et faisant partie de leur *maison*, sans que les officiers et les serviteurs aient non plus que les étrangers rien à craindre de ces puissants animaux. On sait que le célèbre négus d'Abyssinie, Théodoros, donnait habituellement audience entouré d'une demi-douzaine de Lions familiers. En Algérie, plusieurs de nos généraux et de nos officiers ont pu se donner la satisfaction d'élever ainsi des Lions achetés jeunes à des Arabes, et n'ont eu qu'à se louer de leur douceur et de leur fidélité.

« Le Lion, dit Scheitlin, s'apprivoise comme le Chien, dont il a la mémoire. Après de longues années, il reconnaît instantanément un ancien gardien ; s'il a perdu le souvenir de sa physionomie, il reconnaît toujours le son de la voix aimée... Sa mémoire conserve précieusement le souvenir des bienfaits... L'histoire d'Androclès et de son Lion, que nous raconte Lælius, n'a rien d'invraisemblable, quoiqu'on en ait dit. On a avancé qu'on ne pouvait guère se fier au Lion ; que son naturel reprend quelquefois le dessus. Évidemment le Lion a des caprices ; les animaux inférieurs n'en ont pas, mais les plus élevés en ont presque tous... Les Lions et les Lionnes souffrent avec autant de patience que les Chiens et les Chats les taquineries qu'on leur fait ; cela d'ailleurs semble les amuser. Il se laissent caresser comme tous les animaux domestiques les plus parfaits, et lorsqu'on les tire par la barbe, ils expriment leur déplaisir par des grimaces qui ressemblent à celles du Chat. »

Malgré tout cela, il n'est nullement probable que le Lion devienne jamais, même dans sa patrie, un des compagnons et des serviteurs ordinaires de l'Homme, ne fût-ce que par cette raison péremptoire, qu'il est d'un entretien coûteux et ne peut, en échange, rendre aucun service. Il est à souhaiter cependant que le Lion échappe au moins par sa domestication, si restreinte qu'elle soit, à la proscription qui menace son espèce. En dehors de toute considération économique ou utilitaire, et en se plaçant simplement au point de vue de la science, de l'esthétique et du respect dû à la création, quiconque aime et admire la nature ne peut envisager sans un sentiment de tristesse l'œuvre de destruction brutale et barbare où s'acharne en tout lieu le maître de la terre, et qui dans un avenir plus ou moins prochain semble ne devoir laisser subsister absolument que les quelques espèces d'animaux dont il tire directement parti. L'Homme futur aurait pourtant, ce me semble, quelque chose de mieux à faire que de rester seul sur ce globe, sans autres compagnons que des animaux dont la plupart semblent avoir été choisis tout exprès parmi les plus laids et les moins intelligents, et que la domesticité n'a rendus certes ni plus beaux ni moins stupides que la nature ne les avait faits.

La Genèse raconte que Dieu, ayant résolu d'exterminer le genre humain et n'ayant trouvé qu'une seule famille digne d'être épargnée, ordonna au chef de cette famille de construire un immense vaisseau et d'y faire entrer avec lui sept couples de tous les animaux qui peuplaient la terre et les airs. Ainsi la sollicitude du Seigneur s'étendait sur l'universalité des êtres créés et se

refusait à sacrifier même la plus humble, la plus infime des espèces sorties de ses mains. Il y a là une leçon dont nous devrions profiter. Que les destinées s'accomplissent; que la civilisation industrielle envahisse et domine toutes les parties de la surface du globe : les continents, les îles et les mers, les vallées et les montagnes. Soit! Mais ne serait-il pas digne de nous de sauver au moins de ce nouveau déluge quelques représentants de tant d'espèces dignes d'intérêt, d'épargner même, dans une certaine mesure, plusieurs de celles que nous avons rigoureusement le droit de traiter en ennemies? Il y aurait peut-être lieu d'instituer dans ce but, à côté de la domestication proprement dite, de l'élevage et de la multiplication des animaux utiles à nos besoins, une sorte de domestication spéculative et scientifique, beaucoup plus restreinte, et destinée uniquement à conserver dans l'avenir les principaux types du règne animal. J'ai l'honneur de soumettre humblement cette idée aux naturalistes, aux directeurs de musées zoologiques et de jardins d'acclimatation, et aux Sociétés protectrices des animaux.

LIVRE SECOND.

LE TEMPLE ET LE TRIBUNAL.

LIVRE SECOND.

LE TEMPLE ET LE TRIBUNAL.

CHAPITRE Ier.

Les animaux-dieux. — Idéalisme et matérialisme. — Symbolisme et fétichisme. — La théorie des animaux-machines et la zoolâtrie. — Rôle des animaux dans les aberrations de l'esprit humain.

L'esprit humain se plaît aux inconséquences, aux contradictions. Rien ne lui coûte moins que de se donner à lui-même les démentis les plus impertinents, d'adopter simultanément les opinions les plus inconciliables, d'entremêler ensemble les actions et les coutumes les plus opposées.

Il est possédé d'un besoin d'idéal qui lui fait concevoir au-dessus ou en dehors des choses accessibles à ses sens et à sa raison l'existence d'êtres mystérieux, de puissances invisibles auxquelles il doit se soumettre. Mais en même temps un besoin contraire le porte à matérialiser ses conceptions métaphysiques, afin de les mettre à sa portée, de pouvoir entrer en relations directes et familières avec elles. Alors des animaux, des plantes, des

substances inertes, façonnées en grossières images, deviennent les objets de sa vénération et représentent à ses yeux la divinité. Les mêmes êtres que dans la vie ordinaire il ne se fait nul scrupule de détruire, d'asservir, de malmener, lui apparaissent à certains moments comme les arbitres de sa destinée; il leur adresse des prières et leur offre des sacrifices.

Ce qui confond surtout d'étonnement, c'est de voir le fétichisme sous ses diverses formes, et en particulier la *zoolâtrie*, s'établir et se perpétuer non-seulement parmi des tribus sauvages et stupides, mais chez des peuples parvenus à un degré élevé de civilisation, comme chez les anciens Égyptiens, et aujourd'hui encore chez les Hindous. On a bien dit que le culte des animaux n'était dans les religions de l'Inde et de l'Égypte, comme celui des images dans d'autres religions beaucoup plus épurées, qu'un symbolisme; que les vœux, les hommages, les sacrifices ne s'adressaient pas réellement à l'animal sacré, mais au dieu ou au génie dont il était l'emblème. Mais il s'en faut de beaucoup que cette explication soit applicable à tous les cas de zoolâtrie qu'on a observés, soit dans le passé, soit dans le présent. Que les prêtres, les initiateurs et les initiés, les sorciers et les devins qui se sont faits les promoteurs et les gardiens des superstitions idolâtriques; que même chez les nations adonnées à ces superstitions les hommes ayant quelque culture intellectuelle n'en aient adopté que le côté symbolique, cela est possible. On peut même aller plus loin, et supposer que ces personnages ne se souciaient guère plus des dieux eux-mêmes que de leurs prétendues incarna-

tions. Mais il est certain que la foule ignorante prenait les choses au pied de la lettre, et pour elle le vrai dieu, le *manitou,* l'être puissant dont elle redoute la colère et dont elle implore la faveur, c'est bien l'animal, le végétal, l'objet matériel qu'elle a devant les yeux, et non une entité métaphysique représentée ou symbolisée par cet objet.

Il faut convenir du reste que, de tous les fétichismes, le culte des animaux est le plus excusable et le moins absurde. Et même, m'accusera-t-on d'énoncer un paradoxe si j'ose dire qu'au fond, et à la considérer dans son principe, la zoolâtrie n'est, après tout, que l'application assez logique d'un système soi-disant philosophique dont j'ai déjà parlé [1]. Il est curieux de voir comme, en cette matière, ainsi qu'en beaucoup d'autres, les extrêmes se touchent.

Rien sans doute, au premier abord, ne semble plus éloigné du spiritualisme moderne et de ce que le christianisme enseigne relativement à la nature de Dieu, à la création et au gouvernement de l'univers, que les superstitions grossières des peuples qui ont pris pour objets de leur vénération des animaux choisis souvent parmi les plus vils et les plus stupides. Mais reportons-nous aux opinions que Descartes, Malebranche et d'autres philosophes ont professées sur l'âme des bêtes, et nous retrouverons, sinon dans les écrits des maîtres de l'école, au moins dans ceux de quelques-uns de leurs disciples, des idées qui pourraient être invoquées pour justifier la zoolâtrie.

[1] Voy. Introduction, III.

Ces idées, qui remontent même à une époque bien antérieure à Descartes, puisque Raymond Sebond et après lui Montaigne n'ont pas jugé inutile de les réfuter, représentent les animaux comme de purs automates, ne pouvant posséder, à quelque degré que ce soit, aucune des facultés considérées comme les attributs constitutifs de l'âme immatérielle et immortelle qui n'a été donnée qu'à l'Homme. Et pourtant ces automates accomplissent des actes très-compliqués, dont plusieurs trahissent une prévoyance extraordinaire, une sorte de divination qui n'est jamais en défaut. Comment expliquer de tels actes chez des êtres-machines dépourvus de toute faculté intellectuelle? Par l'instinct? Mais qu'est-ce que l'instinct, sinon une faculté? Le cas était embarrassant. De subtils docteurs n'ont cru pouvoir mieux s'en tirer qu'en enseignant que c'est Dieu qui directement met en jeu les organes des bêtes, et leur fait accomplir les opérations merveilleuses dont nous sommes témoins. Or, qui ne voit que ces théoriciens en s'efforçant de rabaisser les animaux au rang de simples automates les gratifiaient au contraire, selon la très-judicieuse remarque de Montaigne, d'une âme dont l'essence serait infiniment supérieure à la nôtre, puisque cette âme ne serait autre que la Providence même! De là à la divinisation des bêtes il n'y a vraiment qu'un pas, et si les sauvages de l'Afrique, de la Polynésie et de l'Amérique étaient capables d'entendre quelque chose aux systèmes philosophiques éclos des fortes têtes de l'Europe moderne, ils n'auraient pas grand'peine à y trouver des arguments en faveur de leurs croyances et de leurs pratiques idolâtriques. Et que serait-ce donc

s'ils connaissaient l'histoire des superstitions de nos ancêtres; s'ils savaient quel rôle important les bêtes ont joué au moyen âge, et jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre, dans la magie et dans la sorcellerie; s'ils savaient qu'il s'est trouvé en France des juges vêtus de pourpre et d'hermine pour juger gravement, en bonne forme, de pauvres bêtes inculpées de connivence avec l'esprit malin, leur donner la question, les condamner et les faire brûler vives ou écarteler en place publique par la main du bourreau; s'ils savaient encore quelle multitude de fables grotesques et de préjugés tenaces relatifs aux animaux ont été importés autrefois d'Orient en Occident, puis transmis par les nations païennes aux peuples chrétiens! Ces sauvages n'auraient-ils pas quelque droit de railler à leur tour la sottise des civilisés qui les traitent avec un si superbe dédain?

La vérité est que l'extravagance et l'erreur sont de tous les temps et de tous les pays, et qu'il ne faut que regarder autour de soi et en soi-même pour se convaincre que la raison la plus ferme et la plus éclairée ne triomphe pas aisément des écarts de l'imagination et ne nous préserve pas toujours de puériles défaillances.

Il faut considérer d'ailleurs que le culte des animaux rentre dans un vaste ensemble de phénomènes qui se rattachent, soit aux religions mêmes, soit aux prétendues sciences occultes, soit à la médecine, et qui tous procèdent plus ou moins directement de la double tendance idéaliste et matérialiste dont j'ai parlé plus haut. Ces phénomènes d'ailleurs varient presque à l'infini dans leurs origines, dans leurs modes et dans leur objet. Leur forme la

plus élevée est un symbolisme que ne répudient ni la religion chrétienne ni la philosophie : la première ayant aussi ses symboles et ses emblèmes, que la seconde admet comme les légitimes manifestations de la faculté esthétique et comme des expressions sensibles de la pensée. Mais le symbolisme, nous l'avons vu, dégénère facilement parmi les populations ignorantes en véritable idolâtrie, et aboutit dans un grand nombre de cas à un naturalisme grossier, à un fétichisme dégradant.

La zoolâtrie dérive, par une filiation analogue, de la croyance à la métempsycose ou de la protection établie par la loi sacrée en faveur de certains animaux utiles ou réputés tels. Un autre rôle, mais un rôle passif, est assigné aux animaux, dans la plupart des religions anciennes, par l'usage des sacrifices sanglants. Enfin, la science chimérique des présages et de la divination, la sorcellerie, la médecine empirique ont fait intervenir de diverses façons les animaux dans leurs incantations et dans la préparation des philtres et des remèdes.

On voit que les animaux ne jouent pas dans les fictions et dans les aberrations de l'esprit humain un rôle de médiocre importance. L'étudier dans toutes ses phases et sous toutes ses formes, chez les différents peuples et aux diverses époques, serait un travail dont la portée dépasserait de beaucoup et l'étendue de mon érudition et les limites que comporte le cadre de ces esquisses. Contentons-nous donc de quelques exemples empruntés aux récits des historiens, des ethnographes et des voyageurs. Aussi bien l'imagination de l'Homme n'est pas, même en fait d'extravagances, aussi féconde qu'on pour-

rait le croire : elle se répète terriblement; elle tourne toujours à peu près dans le même cercle, et le spectacle de ses longues pérégrinations dans le monde des chimères serait à la longue plus fatigant qu'instructif.



CHAPITRE II.

Les animaux-dieux en Égypte. — Animaux vénérés par les Égyptiens. — Interprétations diverses du culte qui leur était rendu. — Champollion-Figeac et Saint Clément d'Alexandrie. — Hérode, Pline et Diodore de Sicile. — M. J. Henri. — La zoolâtrie égyptienne, à la fois symbolique et utilitaire.

Lorsqu'il est question du culte des animaux, on pense tout d'abord à l'Égypte. Ce pays a été considéré de tout temps comme la terre classique de la zoolâtrie. Juvénal reprochait déjà aux Égyptiens d'adorer des monstres :

> *Quis nescit..... qualia demens*
> *Ægyptus portenta colat...?*

et Boileau, dans sa satire sur l'Homme, sécrie :

> ..... Cent fois la Bête a vu l'Homme hypocondre
> Adorer le métal que lui-même fit fondre ;
> A vu dans un pays les timides mortels
> Trembler aux pieds d'un Singe assis sur leurs autels,
> Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
> L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.

Or il est permis de dire, sans faire tort au grand poëte latin et à l'estimable rimeur français, que ni l'un ni l'autre ne connaissaient la religion de l'Égypte : religion d'un caractère beaucoup plus élevé qu'on ne le croit vulgairement, et qui, en tout cas, avait peu de chose à envier au polythéisme des Grecs et des Romains. Le fait

est que les peuples de l'Égypte n'étaient pas si imbéciles qu'il plaît à Boileau de le dire ; qu'ils ne tremblaient pas aux pieds d'un Singe, et qu'ils ne cherchaient pas les Crocodiles l'encensoir à la main : ceci, par la raison qu'ils ne faisaient point usage d'encensoirs. En Égypte, plus peut-être que partout ailleurs, le culte des animaux était essentiellement symbolique. La vie sous toutes ses formes étant, aux yeux des hiérophantes égyptiens, une manifestation de la puissance divine, ils cherchaient

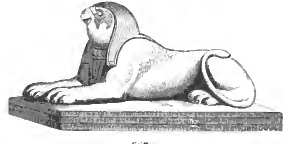


Sphinx.

à en pénétrer le sens en étudiant les mœurs, les habitudes, les propriétés des animaux et des plantes qui les entouraient. Ils s'efforçaient d'y découvrir des qualités correspondant aux attributs de la divinité, tels que la force, la prudence, la sagesse, la beauté, la fécondité, ou des rapports avec les grands phénomènes de la nature, principalement avec ceux qui les intéressaient plus directement, comme le cours des astres, le retour des saisons, les inondations du Nil. Ces analogies plus

ou moins réelles et les services que certains animaux étaient censés rendre à l'Homme devenaient pour eux le point de départ de dogmes et de rites allégoriques dont l'explication était réservée aux initiés, et que le vulgaire devait se borner à observer sans les comprendre. Il lui suffisait de savoir que tel animal offert à sa vénération était l'image sensible, ou le symbole de tel dieu, qui lui-même était la personnification d'un des attributs de l'essence divine.

« Le nombre des êtres divins, dit Champollion-Figeac, était considérable dans la croyance égyptienne. Ils re-



Griffon.

présentaient individuellement les diverses qualités du grand dieu qui les renferme toutes. On consacra donc à chacun des êtres divins l'animal à qui les Égyptiens attribuaient de posséder essentiellement ces mêmes qualités. Chaque animal était donc un symbole religieux, et il est employé comme tel dans les représentations nombreuses qui nous restent du culte égyptien. C'est pour cela qu'il nous est parvenu un si grand nombre de figures, en toutes manières, représentant les mêmes animaux, tels que le

Bélier, le Chacal, le Chat, le Singe, le Crocodile, l'Épervier, l'Ibis, le Taureau, le Scarabée, le Vautour, diverses espèces de Serpents, quelques Insectes et quelques arbres, arbustes et plantes. Pour faire comprendre les motifs du choix de chacun de ces symboles, nous citerons quelques exemples des idées qui guidèrent les prêtres et les philosophes de l'Égypte. Ils consacrèrent le Cynocéphale (espèce de Singe) à la Lune, parce que le Cynocéphale nourri dans les temples était privé de la vue pendant les conjonctions du soleil et de la Lune. L'Épervier était le symbole du dieu Soleil, parce que cet Oiseau avait la faculté de fixer les yeux sur cet astre. Le Scarabée était aussi consacré au Soleil, parce que le Scarabée a trente doigts, comme le mois solaire a trente jours; le Vautour était aussi l'emblème de la déesse-mère, parce qu'il n'y avait que des femelles parmi cette espèce d'Oiseau. L'Ibis était consacré à la Lune, parce que cet Oiseau s'occupe de ses œufs pendant la durée de la croissance et de la décroissance de la Lune. L'Ibis représentait encore le grand Hermès ou Thôth, particulièrement adoré en Égypte, parce que cet Oiseau marche avec mesure et gravité, que son pas était un étalon métrique, et qu'il avait inventé la science des nombres. On disait qu'une espèce de Cynocéphale connaissait la valeur des lettres; il était aussi, en conséquence, le symbole du dieu Thôth, l'inventeur des sciences. On figure en effet cet animal tenant dans ses pattes une tablette d'écrivain. Le Bélier fut le symbole de la prééminence d'Amon-Ra, le grand dieu de l'Égypte, parce que sa principale force est dans sa belle tête et qu'il est toujours placé en avant du troupeau

pour le conduire. Le Chat, le Crocodile, des Serpents étaient aussi des emblèmes d'autres dieux de l'Égypte.

« Chacun de ces animaux était nourri avec beaucoup de soin et selon ses goûts, dans le temple consacré au dieu dont il était l'emblème, et soigneusement mis en momie après sa mort. Saint Clément d'Alexandrie rapporte que les temples égyptiens étaient de magnifiques édifices, resplendissants d'or, d'argent et des pierres précieuses de l'Inde et de l'Éthiopie: « Les sanctuaires, ajoute-« t-il, sont ombragés par des voiles tissus d'or ; mais si « vous avancez dans le fond du temple, et que vous cher-« chiez la *statue*, un employé du temple s'avance d'un « air grave en chantant un hymne en langue égyptienne, « et soulève un peu le voile comme pour vous montrer « le dieu. Mais que voyez-vous alors ? un Chat, un Cro-« codile, un Serpent indigène, ou quelque autre animal « dangereux. Le dieu des Égyptiens paraît !... C'est une « bête sauvage, se vautrant sur un tapis de pourpre. » Tous les sanctuaires de l'Égypte renfermaient en effet un animal vivant ; ce n'était pas l'animal qu'on adorait, mais la divinité dont il était le *symbole vivant et consacré.* Les exclamations de saint Clément sont donc sans objet. Les Égyptiens pensèrent qu'il était plus digne de leurs dieux de les adorer dans des symboles animés de leur souffle créateur, que dans de vains simulacres de matières inertes; ils croyaient d'ailleurs que l'intelligence des animaux les liait de parenté avec les dieux et les hommes [1]. »

Ces remarques de Champollion-Figeac sont fort justes.

[1] *L'Univers pittoresque. — Egypte ancienne,* Paris, 1869.

Tandis que d'autres religions offraient leurs dieux à la vénération des peuples sous la forme de statues représentant des hommes ou des femmes, celle de l'Égypte symbolisait les siens dans des animaux, qui du moins étaient des êtres réels, pouvant rappeler par quelqu'un de leurs caractères, vrais ou supposés, les attributs de la divinité à laquelle ils étaient consacrés. Ce *zoomorphisme,* ou plutôt ce culte de la nature vivante, n'avait donc, après tout, rien de plus monstrueux ou de plus ridicule que l'anthropomorphisme et l'iconolâtrie dont on a vu des peuples très-éclairés et très-policés s'accommoder et même s'enorgueillir. Mais il faut avouer que si le symbolisme des animaux sacrés de l'Égypte était tel que le donne notre auteur, il reposerait tout entier sur les notions les plus fausses, sur les préjugés les plus insensés; et Champollion-Figeac ne serait nullement fondé à affirmer, comme il le fait quelques lignes plus haut, que les Égyptiens avaient étudié avec grand soin les productions naturelles de leur pays. On ne peut cependant admettre que leurs prêtres, dépositaires et dispensateurs de toute science, fussent des ignorants et des sots. Les recherches des savants modernes, et notamment celles de l'illustre Biot, ont établi qu'ils avaient poussé très-loin l'étude de l'astronomie. Comment donc supposer qu'ils se soient fait sur la nature des animaux qu'ils pouvaient observer chaque jour, et qu'ils élevaient dans leurs sanctuaires, les idées fausses que nous trouvons reproduites sans commentaires ni rectification dans le passage précité ; qu'ils aient cru tout de bon et enseigné que le Cynocéphale était privé de la vue pendant les conjonctions du Soleil et de la Lune ; que le Scarabée avait *trente doigts*;



Temple Égyptien.

qu'il n'y avait point de Vautours mâles, et d'autres choses pareilles? Les explications fournies par Champollion-Figeac paraissent donc avoir été empruntées à de mauvaises sources, probablement à des auteurs grecs et latins, qui eux-mêmes les avaient recueillies à la légère sans être à même de les contrôler, et qui d'ailleurs ne se faisaient point faute de représenter les *barbares*, objet de leur dédain, comme adonnés aux plus misérables superstitions.

On sait, d'autre part, quelles fables Hérodote et Pline ont racontées le plus sérieusement du monde sur une multitude d'animaux, et en particulier sur ceux de l'Égypte.

On ne peut douter, en résumé, que le culte des animaux, comme celui des astres, n'ait été dans ce pays, sinon parmi la foule ignorante, au moins parmi les classes supérieures, et *a fortiori* dans la pensée des prêtres eux-mêmes, un culte essentiellement symbolique. Quant au sens précis que les initiés attachaient au culte de chaque animal, le mieux est de confesser, comme l'a fait le savant M. de Rougé en ce qui concerne le Chat, qu'on ne le connaît pas ou qu'on le connaît peu.

Diodore de Sicile essaye de rendre compte de la vénération des Égyptiens pour certains animaux, en supposant qu'ils en avaient adopté les images comme signes de ralliement à la guerre, et qu'ayant remporté des victoires sous ces enseignes, ils avaient attribué leurs succès à la protection des animaux qu'elles représentaient et par reconnaissance leur avaient élevé des autels. Cette explication est, en somme, très-acceptable, et M. J. Henry ne fait qu'opposer une hypothèse à une autre lorsqu'il dit que l'usage de porter des figures d'ani-

maux en tête des armées fut plutôt la conséquence que l'origine de la consécration, et que les Égyptiens marchant contre leurs ennemis durent se mettre sous la sauvegarde des animaux symboliques[1]. Il se pourrait très-bien en effet que, dans l'origine les images dont il s'agit n'eussent eu aucune signification symbolique; qu'ils ne servissent, comme chez nous la couleur et la forme des guidons, qu'à distinguer les uns des autres les différents corps de l'armée, et que les Égyptiens n'y eussent attaché une idée religieuse qu'à la suite de triomphes obtenus sous leur conduite.

M. J. Henry se prononce du reste en faveur de l'opinion, fort répandue, qui veut que les Égyptiens aient été conduits à la zoolâtrie par des considérations *utilitaires*, et n'aient divinisé que les animaux dont ils recevaient ou croyaient recevoir des services; ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que même parmi le vulgaire égyptien de la première époque « c'était toujours la Divinité elle-même qui était l'objet réel des vœux, sous le symbolisme des animaux qui lui étaient consacrés, » et que « pendant la plus grande partie de la durée du culte national ces objets (les animaux et les astres) ne furent pas plus entourés d'une véritable adoration, dans le sens que nous attachons à ce mot, que ne le sont dans notre liturgie les images de certains animaux dont le culte chrétien a conservé le symbolisme (le Serpent, symbole de la chute de l'Homme, et l'Agneau, symbole de sa rédemption; la

[1] *L'Égypte pharaonique, ou Histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois nationaux* : 2 vol. in-8°, Paris, 1846.

Colombe, symbole du Saint-Esprit; le Bœuf, l'Aigle, le Lion, symboles des évangélistes Luc, Mathieu et Marc)[1]. Il y a là, ce semble, une contradiction; car si les animaux étaient vénérés à cause de leur utilité, c'est à eux directement que devaient s'adresser les vœux et les hommages; et si le culte qu'on leur rendait n'était que symbolique, la question d'utilité directe et immédiate n'y devait être pour rien.

Toutefois, il ne serait pas impossible de concilier ces



Lion.

deux manières de voir, en apparence exclusives l'une de l'autre, par une supposition que j'ai déjà indiquée, et qui s'accorde parfaitement avec ce que l'on sait de l'origine et de la raison d'être des prescriptions imposées aux peuples primitifs par les législateurs qui se donnaient comme les mandataires et les interprètes de la Divinité. On sait en effet que chez la plupart de ces peuples, particuliè-

[1] *L'Égypte pharonique, etc.*

rement en Orient, la loi était revêtue d'un caractère sacré. Elle entrait dans les moindres détails de la vie publique et de la vie privée; elle réglait les mœurs, les coutumes, le travail et le repos, les fêtes, la manière de se vêtir, l'alimentation; et chacune de ses dispositions était présentée comme l'expression de la volonté divine exprimée par le législateur. C'est ainsi qu'un grand nombre d'usages n'ayant au fond d'autre but que l'utilité publique, l'hygiène ou seulement la propreté passèrent chez ces peuples à l'état de rites religieux. Il n'est donc nullement invraisemblable d'admettre que les législateurs sacrés, ayant constaté les services que rendaient certaines espèces de quadrupèdes, d'Oiseaux, de Reptiles et d'Insectes, jugèrent à propos de les placer sous la haute protection du dogme, d'inventer au besoin des fables pour justifier le respect dont ils voulaient les entourer, et de les représenter comme des emblèmes vivants ou des incarnations des divinités nationales. Cette hypothèse fait aisément comprendre pourquoi la plupart des ethnographes ont vu dans la religion égyptienne tantôt le côté utilitaire seul, tantôt le côté symbolique. La vérité est qu'elle se composait de ces deux éléments réunis. C'est ce qui ressort, du reste, assez clairement des indications sommaires consignées par M. J. Henry dans son *Égypte pharaonique.*

« Toutes les bêtes, dit cet auteur, fuient à l'approche de l'Homme, ou redoutent sa société. Quelques-unes seulement semblent appelées à recevoir de sa main leur nourriture. Le Bœuf, qui à la force réunit la patience et la mansuétude, supporte une grande partie de la fatigue qui doit assurer la fertilité de la terre. Il dut être le pre-

mier des animaux réputés sacrés. Mais le Bœuf n'était pas indispensable à l'Égypte pour la culture de ses dépôts de limon; la sanctification de cet animal n'est donc pas, à ce titre, originaire de ce pays. Aussi Manethon ne laisse pas ignorer que ce fut sous le second roi de la deuxième dynastie que cette idolâtrie s'introduisit en Égypte. Deux villes l'accueillirent particulièrement : Memphis, qui reçut le Taureau sacré sous le nom d'*Apis;* Héliopolis, qui lui donna le nom de *Mnevis*. Une troisième ville, Hermonthis, l'adopta plus tard sous le nom d'*Onuphis*. Une fois admis dans les temples, le Bœuf, type de la force physique, devint le symbole du dieu fort et puissant, et c'est en cette qualité qu'il commença à recevoir des honneurs auxquels le mythe d'Osiris vint par la suite mettre le comble.

« D'autres animaux devaient, à raison des avantages qu'en retire l'Homme, s'attirer aussi une considération religieuse. Les Rats sont un des fléaux de l'Égypte après la retraite de l'inondation; le Chat leur fait la guerre; l'Aspic fait à l'Homme des blessures mortelles; le Chat (d'après Diodore) détruit aussi ces Reptiles : le Chat fut donc sanctifié, comme créé par la Providence pour délivrer l'Homme de ces dangereux ennemis, et l'Égypte entière le révéra en le consacrant à la Lune. Le Chien reçut aussi des honneurs religieux, à raison des qualités qui rendent sa domesticité précieuse. Le Chacal lui-même, ce type de l'espèce canine, devint le gardien de l'horizon, le compagnon inséparable d'Anubis. Des Reptiles dangereux se montraient en différentes parties de l'Égypte; des Insectes ravageaient les terres après les semailles; deux

Oiseaux en détruisant ces Reptiles et ces Insectes se constituaient les bienfaiteurs du pays : l'Ibis et l'Épervier reçurent le caractère d'Oiseaux sacrés. Nous ignorons quel rôle ont pu jouer, dans l'intérêt général, trois Poissons révérés aussi par l'Égypte entière : l'Oxyrinchus, le Phagre et le Lépidote (ou Lépidope?)[1]; la raison allégorique seule nous est parvenue; mais cette allégorie, dont nous ne pouvons percer le voile, nous montre ces trois symboles comme d'une origine relativement moins ancienne, puisqu'elle se rapporte au mythe d'Osiris.

« Outre ces animaux, qui étaient sacrés pour tous les Égyptiens, et que la théologie constitue en symboles divins en les consacrant spécialement à certaines divinités, il en était quelques autres qui n'étaient vénérés que dans quelques localités, parce que ces localités en retiraient une utilité immédiate et particulière. Ainsi l'Ichneumon en détruisant les œufs du Crocodile empêche la trop grande multiplication de ce redoutable amphibie, abondant principalement dans le nome héracléotique : l'Ichneumon fut pour les habitants de cette province un animal sacré, tandis que pour eux le Crocodile y était l'emblème de Typhon. Par contre, les travaux de Ménès en jetant une dérivation du Nil dans le Fayoum avaient converti en une contrée fertile cet aride bassin : le Crocodile y était

[1] M. J. Henry parle ailleurs d'un quatrième Poisson sacré, le *Joel*, « dont une immense quantité fut trouvée embaumée à Kous du temps d'Abd-Allatif, qui lui donne le nom de *Sille*. Comme ce petit Poisson, dit J. Henry, ne paraît en Égypte qu'avec l'inondation, il serait possible qu'il eût été tout à la fois le symbole de l'inondation et celui de la ville de Kous. »

arrivé avec les eaux de ce fleuve : ce Reptile, devenu ainsi le symbole de la fertilité introduite dans cette province, devait en être naturellement l'animal sacré : il le fut, et de cette dissidence de sentiment au sujet du même animal entre deux nomes voisins naissaient des querelles perpétuelles et de sanglants confits[1]. »

[1] Ouvr. cité, t. Ier, chap. V.



CHAPITRE III.

Les animaux-dieux en Égypte. (Suite). — Le Bœuf ou le Taureau. — Culte d'Apis. — Le roi Cambyse. — L'empereur Julien. — La Vache. — Le Bélier, la Brebis et le Bouc. — Le dieu Anubis. — Le Chien et le Chacal. — Les Vautours. — Le Catharte Percnoptère et le Vautour Arrian. — l'Épervier et le Milan.

On a pu remarquer que M. J. Henry, non plus que Champollion-Figeac, n'examine jusqu'à quel point les idées des Égyptiens touchant l'utilité de leurs animaux sacrés étaient conformes à la réalité, ni si parmi ces animaux il n'en était pas auxquels on rendait un culte, non par reconnaissance des bienfaits qu'on pouvait en recevoir, mais parce qu'on redoutait le mal qu'ils pouvaient faire. Les observations des zoologistes nous fourniront peut-être quelques lumières sur ces questions. Arrêtons-nous donc un instant aux espèces qui paraissent avoir joué dans la religion égyptienne le principal rôle.

A tout seigneur tout honneur. Je commence par le Bœuf. Sur le compte de cette estimable bête, point de doute possible. C'était bien l'animal utile, robuste et docile, l'emblème du travail, de la force féconde, que l'on devait honorer en lui. C'est aussi grâce à ses qualités bien connues qu'il fut consacré à Osiris, le dieu civilisateur. Une croyance populaire voulait même que l'âme d'Osiris fût passée dans un Bœuf, de même que celle de

sa sœur Isis (l'Io des Grecs) aurait transmisgré dans celle d'une Vache. Aussi le Bœuf occupait-il le premier rang parmi les animaux sacrés de l'Égypte. Nous avons vu plus haut qu'on l'honorait sous différents noms. Le plus connu est celui d'Apis.

« En Égypte, dit Pline le naturaliste, un Bœuf est même honoré comme une divinité. Ce qui le fait reconnaître, c'est qu'il a du côté droit une tache blanche semblable au croissant de la Lune, et sous la langue une nodosité que les Égyptiens appellent scarabée (*cantharum*). » Il fallait en outre, d'après M. J. Henry, que son poil fût noir et hérissé ; qu'il portât sur le front une touffe de poils blancs de forme quadrangulaire, et sur le dos une autre marque en forme d'aigle, et qu'il eût des poils doubles à la queue. Il est certain qu'un animal si singulièrement décoré ne devait pas se rencontrer aisément, à moins qu'on n'eût recours à quelque supercherie pour *arranger* un Apis conforme au règlement sacré. Cette dernière supposition me paraît probable, si toutefois nous devons nous en rapporter à Pline. En effet, le Bœuf, ou plutôt le Taureau Apis, au dire de cet auteur, ne devait pas vivre plus d'un certain nombre d'années, au bout duquel les prêtres le faisaient périr en le noyant dans le bassin du temple ; après quoi ils prenaient le deuil et s'en allaient chercher un autre Taureau pour le substituer à celui qu'ils venaient de tuer. Tant qu'ils ne l'avaient pas trouvé, ils étaient dans l'affliction et se rasaient la tête. Cependant *ils ne cherchaient jamais longtemps*. Lorsque le nouvel Apis était trouvé, ils l'amenaient à Memphis en grande cérémonie, au milieu des transports de joie de la

multitude. L'écrivain latin donne en outre les détails suivants :

« Deux temples appelés thalames sont offerts au Taureau Apis, et servent de présages aux peuples de l'Égypte. L'augure est favorable si Apis entre dans l'un ; funeste,



Cambyse frappe le Bœuf Apis.

s'il entre dans l'autre. L'animal sacré donne d'ailleurs des réponses aux particuliers, en prenant des aliments dans la main de ceux qui le consultent. Il se détourna de la main de Germanicus Cæsar, qui mourut peu de temps après.

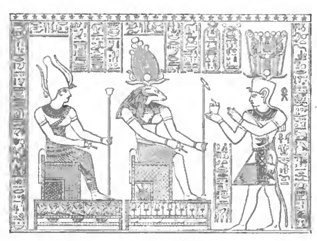
« Ordinairement enfermé, lorsqu'il se montre en pu-

blic, c'est entouré de licteurs qui écartent la foule et de jeunes garçons qui chantent des hymnes en son honneur. Il paraît le comprendre et vouloir qu'on l'adore. Ces bandes qui l'accompagnent sont saisies d'un soudain enthousiasme et prédisent l'avenir. On lui présente, une fois par an, une Vache qui a aussi des marques particulières, mais différentes de celles du Bœuf Apis, et l'on dit que cette Vache meurt le jour même où on l'a trouvée... »

D'après Champollion-Figeac, ce fut Choüs, deuxième roi de la seconde dynastie, qui régla le culte d'Apis. Psammetichus fit construire pour le divin animal, devant le péristyle du temple de Phtha, un promenoir dont le mur d'enceinte était couvert de sculptures; les colonnes étaient remplacées par des statues de douze coudées de hauteur. Le féroce Cambyse, non content d'opprimer et de ravager l'Égypte, se fit un jeu d'insulter aux croyances du pays. Se trouvant à Memphis au moment où l'on y célébrait la fête d'Apis, il fit battre de verges les prêtres et frappa l'animal de son poignard pour prouver que cet animal n'était pas un dieu. Bien différente fut la conduite de l'empereur Julien. Quand ce prince monta sur le trône, la vieille religion nationale de l'Égypte était en pleine décadence, et Apis ne comptait plus que de rares fidèles. Mais Julien s'était donné la tâche de restaurer partout le polythéisme; il entreprit donc de restaurer aussi le culte d'Apis; et le préfet qui gouvernait Memphis en son nom lui annonça, comme une heureuse nouvelle, qu'après de longues recherches, on venait de découvrir de nouveau un Bœuf portant les marques sacrées, qui fut solennellement installé dans son temple.

La Vache, symbole d'Isis, était particulièrement honorée à Bubastis, ville de la Basse-Égypte, qui empruntait son nom à une divinité fille d'Isis, et correspondant à l'Artemis des Grecs. La Vache était aussi le symbole d'Athor, la Vénus égyptienne, femme ou sœur de Fta, dieu du feu et de la lumière.

Le Bélier et le Bouc étaient consacrés au grand dieu



Le Dieu Amon-Ra.

Amon, le Jupiter égyptien, père de tous les autres dieux. Les diverses personnifications d'Amon sont souvent représentées avec la tête ou seulement les cornes du Bélier ou du Bouc. En tant que symboles, ces deux animaux seraient dont supérieurs au Bœuf, qui ne représentait qu'un dieu de second ordre. Leur utilité, celle du second surtout, est cependant moindre que celle du Bœuf.

Le Bœuf est aussi l'emblème du dieu Nil, Amon-Ra ou Noute-Pheu (le dieu qui se répand). Une magnifique peinture, dont Guigniaut a donné le dessin dans sa *Galerie mythologique*, représente ce dieu assis sur son trône en compagnie de la déesse Anouke, *dame du ciel*. Un roi (Ptolomée-Évergète II) offre aux deux grandes divinités la cassolette d'encens. Amon-Ra, dont les chairs sont bleues, est coiffé de cornes de bouc surmontées d'un disque et d'une mitre. Il tient dans ses mains le signe de la sagesse ou de la vie divine et le sceptre des dieux bienfaisants.

« Pendant que la Brebis était le symbole de Neith (fille et femme d'Amon-Knef, assimilée à Minerve), le Bélier, dit M. J. Henry, était celui d'Amon aussi bien que celui de la ville de Thèbes. Le Bouc, emblème du principe générateur de l'Univers, principalement révéré à Mendès, était aussi le symbole d'Hermonthis et d'Hermopolis. »

Il est difficile de deviner le lien qui rattachait le symbolisme du Bouc, de la Brebis et du Bélier au genre de services que ces animaux rendaient aux Égyptiens. Ce symbolisme reposait donc probablement sur des mythes que nous n'avons pas à rechercher. La même remarque s'applique à la plupart des animaux sacrés. Il faut cependant excepter le Chien et le Chacal, dont le symbolisme se comprend sans peine. En effet, ces deux animaux étaient l'un et l'autre consacrés au dieu Anubis ou Hermès, le Mercure égyptien, messager des autres dieux, conducteur des âmes qui descendaient aux enfers, remplissant, en un mot, des fonctions dont l'analogie avec celles du Chien est suffisamment claire, et présidant en

outre au crépuscule, au passage du jour à la nuit : moment où les Chacals commencent leurs lugubres promenades. Anubis est donc représenté tantôt avec une tête de Chien ou de Chacal, tantôt avec l'un de ces deux animaux assis ou couché près de lui.

Le culte des animaux étant une fois admis, aucun assurément n'avait plus que le Chien droit à la reconnaissance des hommes; car c'est, nous l'avons vu, le premier allié, le premier ami de l'Homme, celui à qui les peuples pri-



Bélier.

mitifs ont dû la conquête de tous les autres. Il avait donc sa place marquée dans le panthéon zoologique des Égyptiens; il l'avait aussi dans le ciel parmi les constellations. Éléazar Blaze, dans l'un de ses ouvrages cynégétiques, a donné de la vénération dont le Chien était l'objet chez ce peuple une raison assez plausible. Il pense que les Égyptiens, voyant à l'horizon une brillante étoile qui apparaissait toujours précisément à l'époque où commençait le débordement du Nil, lui donnèrent le nom de Sirius (aboyeur), parce qu'elle semblait avertir le cultivateur de l'approche

de l'inondation, comme le Chien, par ses aboiements, avertit de l'approche d'un danger. Le culte de l'animal se confondit ainsi pour eux avec celui du groupe céleste dont Sirius est la plus brillante étoile. L'image d'Anubis ou celle du Chien fut placée à la porte du temple d'Osiris et d'Isis, et plus tard à l'entrée de tous les temples, comme l'emblème de la vigilance, afin de rappeler aux rois qu'ils devaient constamment veiller sur le peuple. Le Chien était surtout honoré, dans le principe, à Hermopolis (aujourd'hui Chemnis ou Ouchmonnein), puis à Cynopolis (Samallout) qui lui était spécialement dédiée et devint le siége spécial de son culte; il le fut bientôt dans l'Égypte entière.

Quant au Chacal, les Égyptiens le confondaient-ils avec le Chien? Avaient-ils été frappés de ses habitudes nocturnes? Ou bien ses aboiements sinistres étaient-ils considérés par eux comme des présages? Ou encore voyaient-ils des gardiens de leurs frontières dans ces carnassiers qui erraient sans cesse la nuit à la limite du désert? Ou, enfin, savaient-ils gré aux Chacals de ce que, concurremment avec les Hyènes et les Vautours, ils faisaient disparaître les cadavres dont la putréfaction eût répandu dans l'air des miasmes funestes? C'est ce que je ne me charge pas de décider.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que ce peuple intelligent et observateur n'ait su, comme la plupart des autres peuples de l'Orient, apprécier la très-grande utilité du rôle d'épurateurs ou de nettoyeurs que remplissent dans la nature certains animaux; et cela explique mieux que toute autre hypothèse la tolérance et le respect dont

jouissaient dans le pays des Pharaons le Vautour, l'Épervier, — ou plutôt le Milan, — le Crocodile même, et peut-être l'Insecte que les égyptologues désignent sous la dénomination vague de Scarabée, mais dont le vrai nom entomologique est Ateuchus.

On rencontre en Égypte deux espèces de Vautours, qui y sont assez communes, qui l'étaient sans doute beau-



Hyènes et Chacals.

coup plus autrefois, et qui devaient y remplir la même fonction et y trouver la même protection qui appartiennent encore aujourd'hui à leurs pareils dans tout l'Orient [1]. Ce sont le Catharte Percnoptère (*Cathartes Perc-*

[1] « Nous avons tué, dit M. Chenu, un bon nombre de Percnoptères pendant notre séjour à Constantinople, dans les jardins du vieux sérail

nopterus) et le Vautour Arrian (*Vultur Monachus*). Ces Oiseaux n'attaquent jamais ni l'Homme ni les animaux vivants. Ils sont très-voraces, mais nullement belliqueux. Lorsqu'un homme ou un animal blessé ou malade est gisant à terre sans secours, ils attendent patiemment qu'il soit mort pour le dépecer; et cette besogne est bientôt faite, car ils arrivent en foule, de distances souvent énormes, pour s'abattre sur une proie. On croit vulgairement qu'ils sont attirés par l'odeur. Rien n'est moins exact : ils ont l'odorat très-obtus, et la charogne la plus infecte, si elle est ensevelie sous le sable ou seulement cachée par des herbes et des branchages, échappe à leur voracité. Mais la portée et la sûreté de leur vue sont prodigieuses. Au lieu de voler à peu de distance du sol, comme beaucoup d'autres Oiseaux, pour chercher leur nourriture, ils s'élèvent et se maintiennent au plus haut des airs. C'est de là que leurs regards, embrassant une immense étendue de pays, distinguent à terre les moindres objets, et qu'ils descendent en tournoyant pour s'abattre sur leur proie dès qu'ils l'ont aperçue. A défaut de chair

que nous habitions; ils se donnaient rendez-vous sur les vieux murs, et s'offraient facilement à nos coups pendant les voyages qu'ils faisaient le matin de la côte d'Asie, où ils trouvaient encore des animaux abandonnés en putréfaction, à la côte d'Europe, où les corvées de nos soldats suppléaient à la malpropreté des Turcs. Mais les habitants du quartier de Sainte-Sophie s'alarmèrent, et comme notre but n'était pas la destruction d'animaux si utiles dans un pays aussi sale, mais bien le désir d'enrichir notre collection de quelques-uns de ces Oiseaux, les Percnoptères n'eurent plus rien à redouter. » (*Leçons élémentaires sur l'Histoire naturelle des Oiseaux*, par J. C. Chenu, O. des Murs et J. Verreaux, t. II, 13e leçon.)

fraîche ou corrompue, ils se contentent de toutes sortes d'immondices, pourvu qu'elles soient d'origine animale. Ils mangent aussi des Serpents et d'autres Reptiles. Enfin, MM. Chenu, des Murs et Verreaux nous apprennent qu'en Égypte, dans la saison où les Crocodiles déposent leurs



Catharte Percnoptère.

œufs dans le sable du rivage, les Vautours se tiennent en observation et guettent les mouvements des femelles. A peine se sont-elles retirées qu'ils arrivent, déterrent les œufs à l'aide de leurs griffes et de leur bec, et les avalent[1].

[1] Ouvrage cité, t. II, 14e leçon.

Les mêmes auteurs ajoutent que les Vautours ne méprisent pas non plus le cadavre du Crocodile. Malheureusement, comme ces Reptiles sont revêtus d'une véritable cuirasse trop forte pour être brisée ou déchirée par le bec ou les ongles, les Vautours sont souvent obligés d'attendre longtemps que cet obstacle cède de lui-même par suite de la décomposition intérieure; mais alors la chair n'est plus qu'un fluide immonde qui s'écoule sur le sol.

Personne ne s'étonnera, d'après cela, que les Égyptiens aient eu en vénération des animaux qui leur rendaient le double service de faire gratuitement la police de la voirie publique, et de restreindre la multiplication des Crocodiles en dévorant les œufs de ces redoutables Sauriens. La superstition avait, du reste, une large part dans cette vénération. Les Égyptiens attribuaient aux Vautours des facultés merveilleuses, comme le font de nos jours les Indiens, qui croient que ces Oiseaux sont doués d'un instinct prophétique, qu'ils pressentent les combats et sont avertis de la mort prochaine des animaux.

« Il y avait, dit Champollion-Figeac, des emblèmes consacrés à l'usage de la caste militaire. Le Vautour et l'Épervier étaient celui de la victoire. C'était une opinion commune en Égypte, que le Vautour en temps de guerre marquait et circonscrivait sept jours à l'avance le lieu où l'on devait combattre. On ajoutait que le même Oiseau présageait la défaite de l'une des deux armées, en se tournant du côté de celle qui devait être vaincue et souffrir la plus grande perte. C'est pourquoi les anciens rois, dit la tradition, avaient coutume d'envoyer des inspecteurs pour examiner et leur rapporter de quel côté du

terrain occupé par les combattants le Vautour se tournait. Ce qui est certain, c'est que dans toutes les représentations de combats recueillies sur les monuments égyptiens le roi, combattant sur son char ou bien à pied, est accompagné du Vautour, qui plane au-dessus de sa tête; son vol est dirigé vers les ennemis, et il tient dans ses serres l'emblème de la victoire [1]. »

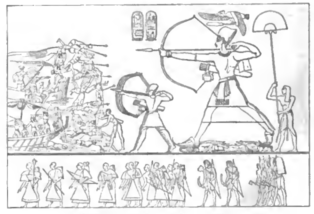


Vautour Arrian.

On voit que la signification symbolique du Vautour chez les Égyptiens était la même que celle de l'Aigle chez les Romains et chez plusieurs peuples modernes. Elle avait même sur celle-ci l'avantage de reposer sur l'observation

[1] *Univers pittoresque. Égypte*, p. 167.

d'un phénomène réel. Car l'Aigle ne se soucie guère des batailles que se livrent les Hommes, et ce n'est que par mégarde qu'il s'aventure près d'eux ; tandis que les Vautours suivent toujours avec un vif intérêt les caravanes et les armées en marche, s'abattant de temps à autre sur les derrières de la troupe pour saisir les résidus d'aliments ou les immondices, en attendant les cadavres d'hommes et d'animaux qui ne tardent jamais longtemps



Roi Égyptien au combat, avec vautour symbolique.

à joncher le chemin. « Un voyageur anglais qui marchait depuis quelques jours, en Abyssinie, à la tête d'une petite armée, disent MM. Chenu, Verreaux et des Murs, parle du nombre considérable de ces Oiseaux, qu'il compare au sable de la mer. Ils se montrèrent à lui plus courageux que ne le sont d'ordinaire certaines autres espèces de la même famille, car il vit un jour l'un de ces oiseaux,



Vautours suivant une armée en marche.

étendre à terre un Aigle qui s'était fourvoyé dans une bande de Vautours assemblés pour dévorer des hommes tués dans une bataille que s'étaient livrée deux tribus [1]. »

J'ai dit que l'Oiseau de proie figuré souvent sur les monuments égyptiens, et que les érudits prennent pour l'É-



Milan d'Égypte.

pervier, doit être le Milan, très-commun en Égypte, où il vient régulièrement passer l'hiver en bandes nombreuses, qui s'établissent sans façon dans les villes, et sont très-

[1] *Leçons élémentaires sur l'Histoire naturelle des Oiseaux*, tome II, 14e leçon.

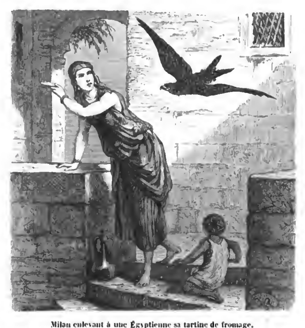
bien accueillies par les habitants. Le Milan est un fort bel Oiseau. Ses formes élégantes, ses grandes ailes aiguës, sa longue queue fourchue, son vol élevé, facile et puissant pourraient le faire comparer à l'Hirondelle. Comme elle, il ne se repose presque jamais et nage dans l'air plutôt qu'il ne vole. « Ses ailes longues et étroites paraissent immobiles; c'est la queue qui semble diriger toutes ses évolutions, et elle agit sans cesse; il s'élève sans effort, s'abaisse comme s'il glissait sur un plan incliné; il précipite son vol, le ralentit, s'arrête et reste suspendu ou fixé à la même place pendant des heures entières, sans qu'on puisse apercevoir le moindre mouvement de ses ailes [1]. »

Les Milans sont très-voraces, ce qui les rend souvent très-hardis et très-familiers. Levaillant raconte qu'ils venaient en foule se percher sur ses chariots et arracher des mains de ses gens la viande qu'on était en train de préparer. Au Caire, le docteur Petit vit un jour un Milan enlever brusquement à une femme arabe une tartine de fromage qu'elle portait à sa bouche. « Au Chizé, en Abyssinie, dit le même voyageur, un autre enleva, sous le nez de mon Chien, qui les gardait et qui s'élança en aboyant après lui, les débris d'un Mouton que l'on venait de tuer. Maintes fois ils le firent aussi sous les yeux de mes gens. » Au Caire, ils se tiennent sur les fenêtres et attrapent en l'air, avec une adresse surprenante, les morceaux de viande qu'on leur jette.

Le Catharte Percnoptère, le Vautour proprement dit et

[1] *Leçons élémentaires*, etc., 17e leçon.

le Milan sont en Égypte les principaux représentants de l'ordre des Accipitres ou Rapaces diurnes. Quant aux Éperviers, ils ne se plaisent que dans les bois, nichent dans les grands arbres, et vont même se percher sur les hautes branches pour dévorer leur proie. Il est peu



Milan enlevant à une Égyptienne sa tartine de fromage.

probable qu'aucune espèce de ce genre se soit jamais fixée sur les bords du Nil, où, comme on sait, il n'y a ni bois ni forêts, et où les arbres sont fort clair-semés. Je crois donc qu'en appelant Épervier l'Oiseau de proie dont ils avaient vu souvent l'image sur les monuments

égyptiens, les antiquaires, d'ordinaire peu versés dans les connaissances zoologiques, ont pris ce nom au hasard. Je parle du nom français. Le nom égyptien exprimait, suivant Horus Apollon, l'âme siégeant dans le corps. L'Oiseau dont il s'agit était tout à la fois le symbole des âmes et celui des choses sacrées. « L'âme séparée du corps, dit M. J. Henry, était symboliquement exprimée par ce même Oiseau, mais avec la figure humaine. L'Épervier (ou le Milan) était encore le symbole d'Horus autant que le Soleil, et le symbole du Soleil lui-même. »

CHAPITRE IV.

Les animaux-dieux en Égypte. (Suite). — Le Crocodile. — Poissons. — Scarabées. — Les *Ateuchus*. — Les Cynocéphales. — Caractère et mœurs de ces Singes. — Le Papion, ou Cynocéphale Tartarin. — Symbolisme du Cynocéphale égyptien.

Le Crocodile paraît avoir été pour les Égyptiens tantôt un être méchant et redoutable, dont on s'efforçait d'adoucir la féroeité par des prières et des sacrifices, tantôt un animal utile, qui non-seulement annonçait l'inondation fécondante du Nil, mais encore débarrassait ce fleuve des cadavres qui sans lui en eussent corrompu les eaux. Nous avons vu que pour certaines villes il était l'emblème de Typhon, sorte de dieu du mal opposé à Osiris. Il représentait ailleurs Svok ou Saturne, qui avait également pour emblèmes l'Ane et l'Hippopotame. Le culte de ce Saurien gigantesque et vorace avait pour siéges principaux les villes de Crocodilopolis, de Coptos, d'Ombos et de Tachompso.

C'était peut-être aussi comme épurateurs du Nil que les Poissons dont parle M. J. Henry étaient honorés en Égypte. Le seul de ces Poissons dont nous sachions le nom moderne, et sur lequel nous puissions fournir des indications précises, est le Mormyre oxyrhinque, qui avait donné son nom à une ville où il était l'objet d'un culte tout particulier. Le genre Mormyre appartient à la même

famille que le Brochet (fam. des Esoces, ordre des Malacoptérygiens abdominaux). Le Nil en nourrit plusieurs espèces qui y sont aujourd'hui encore très-communes, et qui se vendent en abondance sur les marchés du Caire. Le Phagre (Φαγρος) est seulement désigné, dans les dictionnaires grecs, comme un « Poisson très-vorace ». J'ai cherché en vain, dans les nomenclatures ichthyologiques, ce nom et ceux de *Joël* et de *Sille*, par lesquels M. J. Henry désigne un petit Poisson qui ne paraîtrait en Égypte qu'avec l'inondation, et devrait, par conséquent, être regardé comme arrivant de fort loin. Quant au *Lépidote*, il est également introuvable dans les catalogues modernes ; à moins que son nom n'ait été mal imprimé, et qu'il ne s'agisse du *Lépidope*, Poisson anguiforme à écailles très-brillantes, de la famille des Tænioïdes.

Les renseignements donnés par les érudits relativement au symbolisme du Scarabée sont loin de s'accorder. Champollion-Figeac dit d'abord (p. 23 de son volume sur l'Égypte, dans l'*Univers pittoresque*), que le Scarabée était consacré au Soleil *parce qu'il a trente doigts* comme le mois solaire a trente jours, et plus loin (p. 167), d'après Plutarque et Horus Apollon, que les anneaux des membres de la caste militaire avaient pour cachet la figure du Scarabée, et que « le Scarabée désignait l'Homme, parce qu'il n'y a pas de femelle dans cette espèce d'animal ». Selon M. J. Henry, le même Insecte était le symbole de la puissance créatrice [1]. Démêle qui voudra, dans ces interprétations contradictoires, le véritable symbolisme du

[1] *L'Égypte pharaonique*, t. Ier, p. 182.



Crocodiles du Nil.

Scarabée. Tout ce que je puis dire, c'est que le Scarabée, ou plutôt les Scarabées sacrés de l'Égypte étaient des Coléoptères de la tribu des Coprophages (*id est* mangeurs d'excréments, sauf le respect que je vous dois) et du genre *Ateuchus*, bien connus des entomologistes. Les singulières habitudes de ces Insectes leur ont fait donner



L'Ateuchus sacré.

par quelques auteurs le nom de *Pilulaires*. Deux espèces de ce genre paraissent avoir été en grande vénération chez les Égyptiens : l'*Ateuchus sacer*, qui est noir, et l'*Ateuchus Ægyptiorum*, qui est d'une belle couleur dorée. Les femelles de ces Ateuchus enferment leurs œufs dans des boulettes de fiente d'animaux ou d'excréments

humains, qu'elles roulent avec une adresse et une patience surprenantes, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un terrain favorable pour les y ensevelir. Ces boulettes sont des provisions de bouche que la mère prévoyante a recueillies et préparées pour les petites larves qui sortiront de ses œufs. Les Ateuchus sont figurés sur un très-grand nombre de monuments, et souvent avec des dimensions gigantesques. On les a aussi découverts en nature, embaumés et desséchés, dans les tombeaux et les hypogées. Les Égyptiens les portaient suspendus à leur cou, comme amulettes ou talismans. Il est curieux de remarquer que la croyance superstitieuse au pouvoir magique ou divin des Ateuchus existait aussi chez les Étrusques. Les prêtres égyptiens avaient-ils remarqué la bizarre industrie pratiquée par ces Coléoptères au profit de leurs larves, et jugé utile de protéger des animaux qui se chargeaient ainsi du soin de faire disparaître les matières immondes ; ou croyaient-ils que le travail des Ateuchus pouvait contribuer à augmenter la fertilité du sol? Ces suppositions ne sont peut-être pas plus invraisemblables que tant d'autres, par lesquelles on a tenté de justifier ou d'excuser les dogmes et les pratiques bizarres des religions anciennes.

Le culte des Scarabées coprophages ne semblera pas à beaucoup de gens plus étrange que celui des Cynocéphales, et il serait hardi de prétendre que la vénération dont ces affreux Quadrumanes étaient l'objet eût sa raison d'être dans des services quelconques rendus par eux aux peuples de l'Égypte. Cette explication toutefois ne doit pas être écartée d'une manière absolue, sans préjudice,

bien entendu, de celles qui ont été proposées d'ailleurs, et que de très-bons esprits ont jugées suffisantes.

Mais avant de rechercher les causes possibles ou probables d'un genre de zoolâtrie qui n'est pas, comme nous le verrons bientôt, un cas isolé dans l'histoire des superstitions, résumons en quelques mots l'histoire naturelle du Singe sacré de l'Égypte antique.

Les Cynocéphales (du grec Κύων, gén. κυνός, Chien, et κεφαλή, tête) sont ainsi nommés à cause de la conformation de leur tête et surtout de leurs mâchoires, qui leur donne une certaine ressemblance avec le Chien. Cette ressemblance n'est pourtant que très-imparfaite, et si l'on veut bien comparer ensemble les deux types, on reconnaîtra que l'avantage est tout entier du côté du Chien, dont l'honnête physionomie contraste sensiblement avec la face intelligente sans doute, mais en même temps impudente et féroce, du Cynocéphale.

Il n'est pas juste de dire, avec M. Brehm, que les Cynocéphales « occupent le plus bas degré de l'échelle des Singes ». Sous le rapport des facultés mentales et de la force physique, ils ne se montrent inférieurs qu'aux grands Anthropomorphes; et encore n'est-il nullement prouvé qu'ils n'aient pas plus d'intelligence que le Gorille. En tous cas, quelles que soient leur férocité et leur sauvagerie natives, ils ne se montrent pas, comme celui-ci, rebelles à toute éducation : bien au contraire. Pris jeunes, non-seulement ils s'apprivoisent, s'attachent à leur maître et lui obéissent, mais ils deviennent aisément des « Singes savants », et apprennent à exécuter toutes sortes de tours et d'exercices. Ils ne se corrigent jamais, à la vérité, de

certains vices dégoûtants, qui forment en quelque sorte le fond de leur caractère. A mesure qu'ils avancent en âge, leur violence et leur perfidie naturelles reprennent le dessus, et obligent le plus souvent leurs possesseurs à s'en défaire. Mais ils ont cela de commun avec beaucoup d'animaux, et notamment avec la plupart des autres Singes. A l'état sauvage, ils sont de tous, sans exception, les plus redoutables, à raison de leur force, de leur audace, de leur astuce, des armes terribles dont la nature les a pourvus, et aussi parce qu'ils semblent avoir compris que l'union fait la force. Au lieu de s'isoler comme les Gorilles, les Orangs et les Chimpanzés, ils se réunissent en troupes nombreuses et bien disciplinées; ils ont une tactique; ils se soutiennent dans l'attaque, dans la défense et dans la fuite, avec un dévouement et une énergie qu'on ne rencontre pas toujours parmi les hommes. Leur voisinage est pour les planteurs africains un véritable fléau, car ce sont d'habiles et effrontés voleurs, qui viennent la nuit piller vergers, potagers et vignobles, en ayant soin de placer en observation des sentinelles dont la vigilance n'est jamais en défaut. On assure qu'ils font la chaîne pour se passer les fruits de main en main, et qu'au premier signal d'alarme ils se hâtent d'arracher tout ce qu'ils ont sous la main et de cacher leur butin en dehors de l'enclos, pour revenir le chercher plus tard et l'emporter dans leurs repaires. Tout cela certes n'est point le fait de Singes inférieurs. Que les Cynocéphales soient des bandits, qu'ils aient, selon l'expression de Scheittlin, « l'âme méchante, » soit; mais on ne peut leur contester la force, ni l'intelligence, ni



Cynocéphales au pillage.

même, de l'aveu M. de Brehm, quelques bonnes qualités. « Ils ont, dit cet auteur, les uns pour les autres, et principalement pour leurs enfants, un amour extraordinaire; ils aiment aussi l'homme qui les a soignés et élevés, et se rendent même utiles de diverses manières. »

Vous allez voir que nous arriverons peu à peu à découvrir une foule de raisons plus satisfaisantes les unes que les autres pour expliquer les honneurs divins décernés en Égypte aux Cynocéphales. La première de toutes est la double ressemblance de ces Singes avec l'Homme et avec le Chien ; la seconde c'est leur intelligence, de beaucoup supérieure à celle de tous les animaux connus des Égyptiens ; c'est leur malice même qui, jointe à une vigueur et à une adresse extraordinaires, devait les faire considérer comme des démons incarnés, comme des génies dont on avait beaucoup à craindre, mais peut-être aussi beaucoup à espérer. Puis, si les Cynocéphales sont incommodes et malfaisants pour l'Homme, ils ne sont guère moins redoutables pour les animaux, et leur présence était peut-être une garantie contre les attaques des Lions et des Panthères.

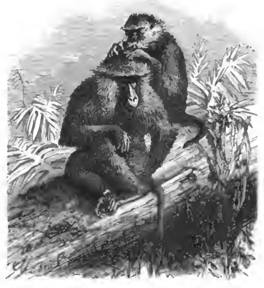
En effet, ils ne sont point sylvicoles comme la plupart des autres Singes : ils habitent les rochers nus, les montagnes arides et peu élevées. Ils devaient être nombreux dans les chaînes qui enserrent la vallée du Nil, c'est-à-dire l'Égypte habitable et cultivée. C'en était assez pour que les bêtes de proie ne pussent s'y établir. Car les plus terribles carnassiers hésitent à les attaquer ; ou, s'ils osent s'emparer d'individus isolés, ils ont bientôt eux-mêmes à se défendre contre toute la nation, qui se

lève en masse et court sus à l'ennemi. Pour l'ordinaire, le Léopard, la Panthère, le Lion même évitent les Cynocéphales, et se tiennent à distance des stations occupées par ces derniers. Or, à tout prendre, mieux valait encore pour les Égyptiens le voisinage des Singes, qui ne leur prenaient que des fruits et des légumes, que celui des carnivores, qui eussent exercé des ravages parmi leurs troupeaux et fait courir de sérieux dangers à leurs enfants et à leurs femmes. Il ne faut donc pas s'étonner du respect que leur inspiraient ces courageux gardiens de leurs frontières, ces Singes dont l'humeur belliqueuse faisait reculer les tyrans du désert. Leur protection, je l'avoue, devait être incommode et coûteuse ; mais on était probablement obligé de l'accepter, bon gré mal gré. « Les hommes, dit M. Brehm, ne peuvent guère qu'éloigner de temps en temps ces animaux de leurs plantations. Une véritable chasse exigerait un grand nombre de chasseurs pour ne pas être dangereuse, et du reste il serait toujours difficile de leur faire une guerre d'extermination. » Les Serpents ont seuls le pouvoir d'inspirer aux Cynocéphales une terreur invincible, et un tel fait, s'il avait été observé par les Égyptiens, ne pouvait qu'accroître la haute idée qu'ils avaient conçue de la sagesse et de la prudence de ces Quadrumanes. Ajoutons que les Cynocéphales sont d'excellents destructeurs d'Insectes ; que les Sauterelles, — une des plaies de l'Orient, — sont pour eux un régal délicieux ; qu'enfin ils savent même attraper le Scorpion sans se laisser piquer ; qu'ils lui arrachent la queue, et le croquent ensuite avec autant de plaisir qu'ils en éprouvent à manger des Araignées ou des Insectes.



Le Léopard et les Cynocéphales.

On voit qu'à considérer seulement les services rendus aux Égyptiens par les Cynocéphales à l'état sauvage, l'origine utilitaire du culte de ces animaux est déjà très-soutenable. Mais il y a plus : les Égyptiens durent être vivement frappés des aptitudes variées que l'éducation ré-



Le Papion ou Cynocéphale tartarin.

vèle chez le Cynocéphale et des talents qu'il est capable d'acquérir. Au nombre de ces talents, il en est un qui était surtout de nature à mériter leur admiration et leur gratitude : le Cynocéphale est un excellent trouveur de sources, et il n'a pas besoin pour cela de la fameuse ba-

guette de coudrier. « Au Cap, dit M. Brehm, on s'en sert pour la recherche de l'eau dans le désert. Des voyageurs dignes de foi nous apprennent que tous les Cynocéphales ont été reconnus comme d'excellents chercheurs d'eau. On les apprivoise souvent dans ce but, et on les emmène dans les régions où l'eau est si rare, que les habitants des



Main antérieure du Papion.



Main postérieure du Papion.

forêts ne savent recueillir que goutte à goutte ce précieux élément. Lorsque la provision d'eau commence à diminuer, on donne à manger quelque chose de salé au Cynocéphale. Quelques heures après on l'attache à une corde et on le laisse courir. L'animal, tourmenté par la soif, se tourne à droite, à gauche, en avant, en arrière, aspire

l'air, arrache des plantes pour les examiner, indique enfin qu'il a trouvé de l'eau en fouillant le sol où elle est cachée, ou en se dirigeant avec une assurance complète vers l'endroit où elle coule. »

Le genre Cynocéphale comprend plusieurs espèces. Dans celle qui est le plus souvent représentée sur les monuments égyptiens, les zoologistes ont reconnu le Papion, ou Cynocéphale tartarin (*Cynocephalus Hamadryas*). C'est lui que les Égyptiens vénéraient comme l'incarnation du dieu Thôth, le maître et le précepteur du grand Osiris; c'est lui que les peintures et les bas-reliefs nous montrent tantôt assis sur l'autel et recevant les hommages et les vœux, tantôt suivant attentivement les oscillations d'une balance dans laquelle il pèse les bonnes et les mauvaises actions des humains. Cependant les Papions n'existent plus depuis longtemps en Égypte. On les trouve aujourd'hui dans les montagnes de la Nubie méridionale et de l'Abyssinie; ils sont surtout nombreux vers le nord, où ils suivent la région des pluies et trouvent des plateaux couverts d'une végétation assez abondante.

CHAPITRE V.

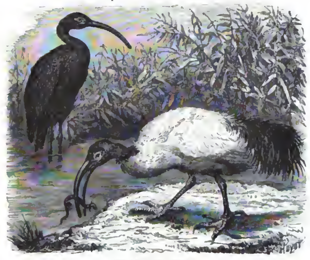
Les animaux-dieux en Égypte. (Suite). — L'Ibis. — Le Chat. — Le legs d'un sultan. — L'Ichneumon. — Autres temps, autres sentiments. — L'Ichneumon proscrit par les Égyptiens modernes.

Par quelle singulière association d'idées les théologiens d'Égypte donnèrent-ils à la fois pour symboles à leur dieu Thôth un Singe et un Oiseau? C'est là une question que les déchiffreurs d'hiéroglyphes n'ont point résolue, que je sache. Le fait est que ce dieu Thôth, inventeur des sciences et des arts, est représenté tantôt avec une tête, — et même une queue, — de Cynocéphale, tantôt avec une tête d'Ibis. Une légende disait que lorsqu'il était descendu sur la terre pour s'y vouer à l'instruction des hommes, il avait pris la forme d'un Ibis, qu'il avait jugée apparemment plus commode que toute autre pour l'accomplissement de sa mission. Quoi qu'il en soit, on comprend qu'un oiseau honoré d'une pareille faveur par un personnage divin d'une telle importance devait être pour de faibles mortels l'objet d'une vénération profonde, et qu'on ne pouvait manquer de lui attribuer les mérites les plus extraordinaires. Et en effet, s'il faut en croire les légendes, l'Ibis aurait été constamment occupé de

veiller au bonheur et au salut du peuple égyptien, comme si le dieu Thôth, après avoir fait élection de domicile dans le corps d'un de ces Oiseaux, eût confié spécialement à l'espèce entière le soin de continuer son œuvre bienfaisante. L'Égypte, disait-on, était incessamment menacée d'une effroyable invasion : des légions de Dragons, de Serpents ailés cernaient son territoire du côté du désert, n'attendant qu'une occasion pour s'y abattre. Mais par bonheur l'Ibis s'en allait chaque année faire la guerre à ces monstres et les exterminer; ils n'en reparaissaient pas moins l'année suivante, et l'Ibis recommençait sa besogne sans jamais se lasser. On croyait aussi que le seul contact des plumes de l'Ibis faisait périr ou frappait de stupeur et de paralysie les Serpents et les Crocodiles. Enfin, l'art médical était, assurait-on, redevable à cet Oiseau de certain remède interne qui ne se prend point par la bouche, et que l'Ibis savait très-bien s'administrer, sans le secours d'aucun instrument étranger, grâce à la longueur de son cou et de son bec recourbé. Bref, l'Ibis avait par toute l'Égypte ses temples et ses prêtres; on lui prodiguait pendant sa vie les soins les plus attentifs; on le gratifiait après sa mort d'un embaumement de première classe, et la loi punissait de la peine capitale le meurtre, même involontaire, d'un de ces vénérables Échassiers.

Or, les commentateurs et les interprètes des croyances antiques ont pensé d'abord que dans les fables relatives à l'Ibis il y avait, comme dans beaucoup d'autres, un fonds de vérité, et que si cet Oiseau ne faisait pas la guerre aux Dragons et aux Serpents ailés, c'était néanmoins pour l'Homme un utile allié contre des animaux réels et nui-

sibles, tels que les Serpents venimeux, les Scorpions, les Criquets, les Limaces. M. J. Henry adopte cette opinion. « L'Ibis, dit-il, contribuant à débarrasser l'Égypte des Insectes et des vermisseaux que faisaient pulluler les eaux de l'inondation lors de leur rentrée dans le Nil, était un des bienfaiteurs les plus réels de ce pays... » La vérité, parfaitement établie par les consciencieuses recherches



Ibis noir et Ibis blanc.

du naturaliste Savigny, est que l'Ibis ne mange point de Serpents. Il se nourrit principalement d'Insectes aquatiques et de Mollusques nus, de Vers et aussi, dit-on, d'herbes tendres. C'est, du reste, un Oiseau fort estimable. Ses mœurs sont honnêtes et douces. Le mâle et la femelle, une fois unis, observent l'un envers l'autre une

constante fidélité, et se consacrent au soin de leurs couvées, qui sont de deux à trois petits, jusqu'à ce que ceux-ci soient en état de voler et de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Ces particularités avaient peut-être contribué plus qu'on ne croit à rendre l'Ibis respectable aux yeux des Égyptiens; mais Savigny attribue à d'autres causes plus décisives le culte dont il était l'objet. Ce naturaliste fait remarquer que les Ibis sont des Oiseaux migrateurs; ils arrivaient régulièrement chaque année lorsque le Nil commençait à grossir, et disparaissaient quand les eaux étaient rentrées dans leur lit. « Au milieu de l'aridité et de la contagion, fléaux qui de tout temps furent redoutables aux Égyptiens, ceux-ci, dit Savigny, s'étaient aperçus qu'une terre rendue féconde et salubre par les eaux douces était incontinent habitée par l'Ibis. » La présence de cet Oiseau était donc inséparablement liée dans leur esprit au bienfaisant phénomène de l'inondation. Par une erreur de raisonnement habituelle aux esprits peu philosophiques, et qui consiste à prendre l'effet pour la cause, et réciproquement, les Égyptiens se persuadèrent sans doute que c'était l'Ibis qui amenait l'inondation, tandis que c'était la transformation de la vallée du Nil en un vaste marécage qui ramenait périodiquement les Ibis en Égypte.

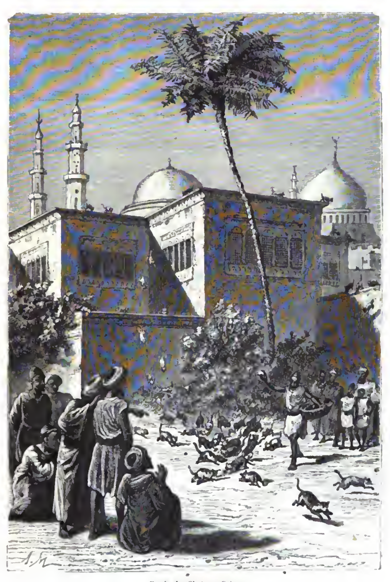
Depuis que le culte des anciens dieux a été remplacé dans ce pays par l'islamisme, les Ibis y sont devenus de plus en plus rares : probablement parce qu'au lieu d'y être entourés de respect, ils y sont traités comme un vulgaire gibier, bien que leur chair soit un manger des plus médiocres.

Le fanatisme des anciens Égyptiens pour l'Ibis était au moins égalé, sinon surpassé par celui qu'ils professaient pour le Chat, et que justifient, du reste, beaucoup plus aisément les services très-apparents, — plus apparents que réels à mon avis, — par lesquels ce joli Carnivore a de toute antiquité conquis sa place au foyer et à la table de l'Homme civilisé. Il y avait peine de mort pour le meurtre même accidentel et involontaire d'un de ces animaux. On s'appliquait à les nourrir selon leur goût; ce qui, soit dit en passant, n'était pas un bon moyen pour leur faire prendre les Rats et les Souris. A Bubastis les Chats sacrés avaient un temple, et dans ce temple un vivier peuplé de Poissons destinés à leur usage. Lorsque ces divins Minets venaient à mourir, on les embaumait, cela va sans dire, et on enfermait leurs momies dans des boîtes, qui reproduisaient extérieurement toutes leurs formes. Hérodote assure que dans les incendies le premier soin des Égyptiens était non d'éteindre le feu, mais de sauver les Chats : tâche difficile, au dire de cet historien, car les Chats sautaient par-dessus les hommes ou passaient entre leurs jambes pour se précipiter dans les flammes. Ce fait, selon M. Champfleury, mériterait confirmation. Je le trouve, quant à moi, tout à fait vraisemblable : non que les Chats aiment à être brûlés; mais qui ne connaît leur attachement pour la maison qu'ils habitent et la difficulté qu'on éprouve à les en arracher? Je renvoie, pour plus amples détails relativement à la condition des Chats dans l'Égypte antique et ailleurs, à la monographie si originale de M. Champ-

fleury[1]. J'ajoute seulement que, plus heureux que ses anciens confrères en divinité, le Chat a su conserver dans l'Égypte musulmane des amis et des protecteurs zélés. C'est ce qui ressort du passage suivant, communiqué à M. Champfleury par un égyptologue distingué, M. Prisse d'Avesnes :

« Le sultan El-Daher-Beybars, qui régnait en Égypte et en Syrie vers 658 de l'hégire (1260 de J.-C.), et que Guillaume de Tripoli compare à César pour la bravoure et à Néron pour la méchanceté, avait aussi, dit M. Prisse d'Avesnes, une affection toute particulière pour les Chats. A sa mort il légua un jardin appelé Gheyt-el-Gouttah (*le verger du Chat*), situé près de sa mosquée, en dehors du Caire, pour l'entretien des Chats nécessiteux et sans maîtres. Depuis cette époque, sous prétexte qu'il ne produisait rien, le jardin a été vendu par l'intendant, revendu maintes fois par les acheteurs, et, par suite de dilapidations successives, ne rapporte qu'une rente honorifique de 15 piastres par an, qui est appliquée, avec quelques autres legs du même genre, à la nourriture des Chats. Le kadi étant, par office, gardien de tous les legs pieux et charitables, fait distribuer chaque jour à l'*asr* (heure de la prière, entre midi et le coucher du soleil), dans la grande cour du *mehkémeh,* ou tribunal, une certaine quantité d'entrailles d'animaux et de rebuts de boucherie coupés en morceaux, qui servent de pâture aux Chats du voisinage. A l'heure habituelle toutes les terrasses en sont couvertes; on les voit, aux alentours du

[1] *Les Chats,* 1 vol., Paris, in-18, 1869, et in-8°, 1870.



Festin des Chats au Caire.

mékémeh, sauter d'une maison à l'autre, à travers les ruelles du Caire, pour ne pas manquer leur pitance, descendre de tous côtés le long des moucharabyehs et des murailles, se répandre dans la cour, où ils se disputent, avec des miaulements et un acharnement effroyables, un repas fort restreint pour le nombre des convives. Les habitués ont fait table rase en un instant : les jeunes et les nouveau-venus, qui n'osent participer à la lutte, en sont réduits à lécher la place. Quiconque veut se débarrasser de son Chat va le perdre dans la cohue de cet étrange festin. J'y ai vu porter des couffes pleines de jeunes Chats, au grand ennui des voisins. »

J'arrive à l'un des plus célèbres parmi les animaux sacrés de l'Égypte, à l'Ichneumon, dont les auteurs anciens, Hérodote, Strabon, Pline, Élien, ont raconté tant de merveilles. A les en croire, l'Ichneumon était au temps jadis un terrible destructeur de Reptiles. Selon Élien, il ne craignait pas d'attaquer les plus grands Serpents; mais il employait pour cela un singulier stratagème. Il se roulait dans le limon du Nil, et s'exposait aux rayons du soleil jusqu'à ce que ce limon fût desséché et formât sur son corps une sorte de cuirasse : c'est revêtu de cette armure, et ramenant encore sa queue en avant, en guise de bouclier, que l'Ichneumon s'en allait en guerre contre les Reptiles venimeux. Selon Pline, il faisait preuve d'un courage encore plus grand dans sa manière de combattre le Crocodile. Lorsque ce monstre, repu de chair, s'étendait au soleil, les yeux fermés, la gueule ouverte, pour se faire curer les dents par le *Trochilus*, l'Ichneumon, audacieux et fluet, s'introduisait dans le gouffre

béant, déchirait d'abord la gorge du Crocodile, puis, se frayant un chemin avec ses dents et ses ongles, arrivait jusqu'au cœur, qu'il dévorait. Certes, un aussi vaillant animal était bien digne de la vénération des peuples de l'Égypte. De quelle divinité était-il l'emblème? C'est ce que je ne saurais dire. Ni Champollion ni M. J. Henry



Chasse à l'Ichneumon en Égypte.

ne s'expliquent sur ce point; mais il paraît certain que l'Ichneumon partageait avec le Chat, le Milan, l'Ibis et d'autres animaux réputés amis et protecteurs de l'Homme, les honneurs et les priviléges attachés à la qualité divine. Sans prendre au sérieux les fables ridicules débitées sur son compte par ses panégyristes grecs et latins, la plu-

part des auteurs modernes ont admis qu'il rendait réellement d'importants services en détruisant des Serpents, des Rats, en dévorant les œufs de Crocodile, ou même les jeunes Crocodiles nouvellement éclos. Malheureusement, les observations des naturalistes et des voyageurs modernes ne confirment pas cette opinion. Les Crocodiles étant devenus fort rares en Égypte, on ne peut guère savoir si l'Ichneumon mange leurs œufs ou leurs petits. Quant aux Serpents venimeux, il n'a garde d'y toucher. Il dévore, du reste, tous les animaux sur lesquels sa force, son agilité et ses dents aiguës lui donnent la supériorité : Lièvres, Lapins, Rats, Lézards, Oiseaux sauvages ou domestiques. Il est, comme chez nous la Fouine et la Belette, le fléau des basses-cours. Aussi les fellahs d'aujourd'hui, loin de professer à son égard le moindre respect, l'ont-ils en exécration et lui font-ils la chasse sans trêve ni merci.

« Les rapines auxquelles se livrent les Ichneumons, dit M. Brehm, ont valu à ces animaux toute la haine des paysans égyptiens; ils pillent leurs basses-cours, détruisent surtout les œufs des poules, qui dans ce pays nichent en liberté comme les autres Oiseaux. Ils ne leur sont, par contre, d'aucune utilité.... Détruire l'Ichneumon est pour les Égyptiens une œuvre pieuse. Il suffit d'entrer dans un village et d'annoncer qu'on veut chasser les *Nims* (c'est le nom que les Arabes lui ont donné) pour que chacun, jeune et vieux, soit prêt à vous venir en aide. Le paysan, dans les champs, abandonne sa pelle et sa pioche, le tisserand se lève de son métier, l'arroseur donne du repos à ses bœufs et laisse les champs avoir

soif, le berger arrive avec son chien ; tous brûlent du désir d'aider à la destruction de l'animal nuisible.... »

Je m'avise, peut-être un peu tard, que plusieurs de mes lecteurs en sont encore à se demander quelle sorte de bête est l'Ichneumon, et que j'aurais dû commencer



Famille d'Ichneumons en chasse.

par le leur faire connaître. Mais il est temps encore de réparer cette omission. L'Ichneumon est un Carnivore de la même famille que les Civettes et les Genettes (famille des Viverridés), et du genre Mangouste. Il est un peu plus grand qu'un Chat ; mais il paraît plus petit, parce qu'il

est plus bas sur jambes. Il a le corps allongé, le museau effilé, l'œil vif, l'oreille courte; sa queue, touffue et plus grosse à la base qu'à l'extrémité libre, est presque aussi longue que son corps; sa teinte générale est gris verdâtre. Son pelage est épais et formé de deux sortes de poils : le duvet, qui est court, fourré, de couleur fauve, et le jarre, qui est formé de longs poils roides, où le noir alterne avec le blanc jaunâtre. C'est, en somme, une fort jolie bête, agile, gracieuse et futée.

L'Ichneumon chasse ordinairement en famille. Le mâle s'avance le premier, suivi de la femelle, derrière laquelle marchent les petits. Toute cette troupe est si serrée, et ses mouvements se règlent si exactement sur ceux du chef de file, qu'à distance elle semble ne former qu'un seul corps. C'est ainsi que les jeunes font, sous la direction du père, l'apprentissage de la chasse, que plus tard ils enseigneront de la même manière à leurs enfants.

CHAPITRE VI.

Le culte des animaux dans l'Inde. — Le dogme de la transmigration des âmes. — Les dieux métamorphosés en bêtes. — Brahma — Vishnou et ses *avatars*. — Premier avatar : le Poisson-géant. — Second avatar : la Tortue. — Troisième avatar : le Sanglier. — Quatrième avatar : l'Homme-Lion. — Septième avatar : Rama. — Hanouman, roi des Singes. — Le dernier avatar de Vishnou. — Les animaux dans le Panthéon Hindou. — Caractères de la zoolâtrie chez les Hindous.

Tandis que le culte des animaux a disparu depuis bien des siècles de l'antique royaume des Pharaons, il s'est conservé à peu près intact jusqu'à l'heure présente parmi les peuples de l'Hindoustan. Il revêt, à la vérité, dans ce pays des formes toutes différentes, et s'il y repose en partie sur des mythes théogoniques, il a surtout pour fondement la croyance à la métempsycose, qui est un des principaux dogmes du brahmanisme. Ce dogme est étroitement lié, dans l'enseignement brahmanique, à celui de l'expiation : il en est le corollaire et pour ainsi dire l'application. L'âme humaine, avant de retourner au sein de Brahm, d'où elle émane, doit subir une longue série d'épreuves, qui sont la récompense ou plus souvent la punition de ses actes; et pour cela elle traverse successivement plusieurs existences terrestres. Non-seulement elle peut animer tour à tour des hommes ou des femmes de différentes castes, de différentes con-

ditions; mais elle peut aussi habiter le corps de toutes sortes d'animaux.

On conçoit que, cette croyance une fois admise, les Hindous aient voué à toutes les bêtes une sorte de culte, car ils sont constamment préoccupés de cette idée, que l'âme d'un de leurs ancêtres, d'une personne qui leur fut chère, d'un homme de caste supérieure, prince ou brahmine, peut être logée dans le cerveau d'un animal quelconque, et qu'en tuant cet animal, en le blessant, ou simplement en manquant d'égards ou de charité envers lui, ils pourraient commettre sans le savoir un parricide, un sacrilége, un homicide indirect, et pis peut-être que tout cela. Car ce ne sont pas seulement les hommes dont l'âme transmigre ainsi à travers la série animale; les dieux eux-mêmes, et les plus grands, n'ont pas dédaigné de s'incarner à plusieurs reprises dans le corps de certains animaux, et rien n'assure que pareille chose ne se renouvellera pas. Imaginez donc un peu! s'il allait arriver à un pieux Hindou de tuer, de frapper, de maltraiter, sous la forme d'un Ane, d'un Cheval, d'un Chien, d'un Poisson, que sais-je! un des maîtres du monde, peut-être celui-là précisément pour lequel il professe une dévotion particulière!... On frémit, rien que d'y penser!

Brahma lui-même, le grand Brahma, émanation de Brahm et créateur de l'univers, s'est imposé plusieurs incarnations pour se punir lui-même de son orgueil, mériter la clémence de Brahm et donner aux humbles mortels l'exemple de la pénitence et de l'expiation. Une fois entre autres, — ce fut, je crois, la première, — il prit la

forme d'un Corbeau et le nom de Kaka-Boushouda. Le Corbeau-dieu chanta la guerre des Bhavani et des Daïtias (des bons et des mauvais génies), la première de toutes les guerres; il assista, témoin irrécusable, aux trois premiers âges du monde, et fut le plus grand des prophètes.

Mais de tous les dieux hindous le plus célèbre par ses incarnations est Vishnou, lequel est chargé de conserver les êtres, tandis que son collègue Siva, troisième personne de la Trinité mâle (Trimourti), a pour fonction de les renouveler en les détruisant. Fidèle à son rôle, Vishnou est continuellement occupé à sauver le monde, et il a subi depuis l'origine des choses neuf incarnations (*avatars*), ayant toutes pour but de tirer les dieux, l'univers ou les hommes de quelque mauvais pas. Il doit subir plus tard un dixième avatar, qui sera le dernier, et précédera immédiatement la fin du monde.

La première fois, Vishnou s'incarne sous la forme d'un petit Poisson qui apparaît au pieux roi Satyavrata, et qui, accueilli par ce monarque, devient si gros dans ses aquariums successifs, qu'enfin Satyavrata, ne sachant plus qu'en faire, le met dans l'Océan. Alors Vishnou prédit à son serviteur, qui l'avait enfin reconnu, le déluge qui va bientôt submerger la terre, et lui ordonne de se réfugier, avec les sept Richis (saints) et des graines de toutes les plantes médicinales, dans un grand bateau construit à cet effet. Le déluge arrive. Satyavrata, se conformant aux ordres du dieu, s'embarque sur le navire que celui-ci lui a envoyé. Alors Vishnou se montre de nouveau à la surface des eaux, sous la forme d'un

Poisson gigantesque, aux écailles resplendissantes, armé d'une corne énorme, à laquelle Satyavrata amarre son navire avec un grand serpent, dont il se sert en guise de câble.

La seconde fois, Vishnou s'incarne en une immense



Le Poisson-géant du déluge Hindou.

Tortue, pour relever le mont Mérou, mont sacré, Olympe brahmanique et support du monde, qui s'était abîmé dans les flots de la mer de lait. Tandis qu'il soutenait ce fardeau sur sa carapace, le Serpent Secha, ou Vasouki, s'enroula autour du mont Mérou, puis les dieux et les

démons, saisissant le Reptile, les uns par la tête, les autres par la queue, se mirent à le tirer en sens contraires; ce qui imprima à tout le système un mouvement rapide de rotation. La mer de lait, barattée en quelque sorte par ce mouvement, épancha à sa surface, comme une crème, l'eau de l'immortalité, avec une foule d'objets précieux et d'êtres divins, tels que la Lune, l'Éléphant blanc à trois trompes, le Cheval Outchaïsrava, à quatre ou à sept têtes, et enfin la belle Lackmi, qui devint l'épouse de Vishnou. Cette déesse Lackmi, à son tour, revêt la forme de Kamadenou, vache merveilleuse et ailée comme le cheval Pégase. Elle est tricolore, et une triple queue orne sa croupe divine. Tous les êtres animés puisent la vie à sa mamelle, et si l'on en croit ses adorateurs et ceux de Vishnou, le Gange et bien d'autres fleuves s'échappent de sa bouche.

J'arrive au troisième avatar. Un démon terrible, un démon des eaux menaçait la Terre d'un second déluge. La Terre appelle Vishnou à son aide. Le dieu compatissant ne se fait pas prier longtemps. C'est sous la forme d'un Sanglier, — d'autres disent d'un Cochon blanc, — qu'il vient se mesurer avec le démon. Après l'avoir terrassé, il soulève avec ses défenses la Terre, que les efforts du démon avaient déjà fait pencher vers l'abîme, et la remet en équilibre à la surface de l'Océan.

Dans son quatrième avatar, Vishnou, pour combattre un géant qui l'avait provoqué, s'incarne en une sorte de Chimère, moitié Homme, moitié Lion. A partir de ce moment il ne revêt plus que la forme humaine. Je ne puis néanmoins passer sous silence la septième incarna-

tion, où Vishnou apparaît sur la terre sous le nom de Rama, l'Hercule hindou, dont les aventures et les travaux forment le sujet du célèbre poëme intitulé *Ramayana*. Le plus terrible ennemi que Rama eut à combattre fut le géant Ravana, roi de Larika ou Ceylan, qui lui avait enlevé Sita, sa chère compagne. Contre ce puissant adversaire, Rama fait alliance avec le roi des Singes montagnards, Sougriva. Celui-ci lui envoie ses légions velues commandées par Hanouman, et renforcées d'une armée d'Ours sous la conduite de Jambavanta. Pour traverser le bras de mer qui sépare du continent l'île où règne Ravana, les Singes construisent un pont sur lequel ils passent avec leurs alliés les Ours. Après de nombreux et sanglants combats, Ravana est vaincu, pris et mis à mort. Rama, de retour de cette glorieuse expédition, qui clôt la série de ses travaux guerriers, revient avec Sita prendre possession du royaume d'Ayodhya (Aoude), et sous son règne, qui termine l'âge d'argent, on voit refleurir toutes les vertus et toutes les félicités de l'âge d'or.

A la fin de l'âge présent s'accomplira, d'après les prédictions védiques, le dixième et dernier avatar. Vishnou paraîtra monté sur un coursier d'une éclatante blancheur; ou bien ce coursier sera Vishnou lui-même. Il aura un pied levé pour la vengeance, et de ce pied il réduira la Terre en poussière, et précipitera les méchants dans l'abîme.

Le règne animal est assez largement représenté dans le panthéon Hindou. Huit Éléphants portent le monde; ils sont eux-mêmes portés sur le dos d'une Tortue qui

nage dans la mer de lait. Le dieu de la science et de la sagesse, Ganesa, fils de Siva, l'un des conseillers de ce dieu, et spécialement chargé de la garde du divin séjour, ayant eu à défendre le mont Mérou contre Sani, dieu de la planète Saturne, eut la tête consumée par un regard de ce terrible ennemi; il a remplacé cette partie *capitale* de sa personne par une tête d'Éléphant. On le représente assis



Indra.



Le dieu Ganesa.

sur un énorme Rat, contre lequel il brisa une de ses défenses en voulant le dompter. Indra ou Dévendra, dieu de l'éther, du firmament et des *Swargas* ou cieux visibles, chef des dieux inférieurs, est porté sur un Éléphant, emblème de la force, et accompagné d'un Chien, symbole de la vigilance. Ganga-Lune monte aussi un Éléphant, et joue avec un Tigre apprivoisé, qui représente les feux

amortis de l'astre brûlant, le Soleil. Le Lion, comme l'Éléphant, symbolise la force : deux Lions sont couchés aux pieds de Viswakarna, architecte des dieux Bhavani. Dourga-Dévi, l'énergie divine, la déesse redoutable aux méchants, est montée sur un Lion pour combattre, avec ses six bras armés, un Buffle monstrueux, qui est une forme du prince des démons. Yotma, la Force, est représentée par un être fantastique et composite ayant une tête de Lion avec des cornes de Taureau, et un corps de Serpent ailé replié en cercle sur lui-même. Une Vache, emblème de la Bonté, et un essain d'Abeilles sortent de sa bouche. Brahma et sa femme (ou son « énergie ») Saraswati sont représentés assis sur un Oiseau dont il est assez difficile de déterminer l'espèce, mais qui ressemble assez à un Paon, et que la mythologie hindoue désigne sous le nom d'Hamsa. Vishnou monte l'Aigle Gharouda. Soubramanga-Scanda-Cartikeyga, second fils de Siva et son ministre au département de la vengeance et de la destruction, se fait porter par un Paon, emblème de la vigilance et de la fierté. Le Coq est aussi consacré à ce dieu. Dherma, autre émanation de Siva, personnifiant la Justice et la Vertu, a pour monture un Bœuf; parfois même il est représenté sous la forme d'un Taureau blanc, et c'est lui alors qui porte Siva. Le dieu des Enfers, Yama, parcourt à dos de Buffle le sombre empire. Sana ou Sani, génie analogue à Yama, qui règne sur la planète Saturne et préside à la destinée future et à la transmigration des âmes, a pour monture un Corbeau; il est suivi de deux Serpents qui remplissent auprès de sa redoutable personne les fonctions d'exécuteurs des hautes œuvres.

Enfin la terrible Kâli, déesse de la destruction et de la mort, patronne des Thugs, étrangleurs d'hommes, et des Ghonds, égorgeurs d'enfants, voyage sur la croupe d'un Tigre furieux.

Je crois inutile de pousser plus loin cette énumération des animaux symboliques, qui presque tous, on l'a remarqué, servent de montures aux diverses divinités du





Ganga-Lune.



Soubramanga-Scanda.

Panthéon brahmanique et à ce titre revêtent un caractère sacré. Notons seulement que ce caractère ne leur donne point droit à des hommages que la loi védique commande de réserver pour la divinité elle-même. Soit qu'elle procède du symbolisme mythique ou de la croyance à la métempsycose, la zoolâtrie des Hindous ne se traduit pas, en général, par un culte comparable

à celui qu'on rendait en Égypte au Taureau Apis et aux autres animaux divins nourris dans les temples. Les dévots Hindous respectent les animaux sacrés ; ils prennent garde de ne leur faire aucun mal, aucune offense; ils les font figurer parfois dans les cérémonies, mais ils ne leur adressent point de vœux, d'hommages ou de prières. Il y a sous ce rapport entre les deux religions une différence considérable, et qui me paraît être à l'avantage du brahmanisme.

En revanche, le nombre des animaux sacrés ou respectables est dans l'Inde presque illimité. Il est même évident que, pour être logiques, les sectateurs de Brahma et de Bouddha devraient respecter tous les animaux sans exception, s'abstenir de les tuer, de les réduire en servitude et de les astreindre au travail, ne manger ni viande, ni gibier, ni poisson. Ainsi font ceux qui veulent observer en conscience les prescriptions des Védas (livres sacrés). Ceux-là ne vivent que de substances végétales; ils se dérangent de leur chemin de peur d'écraser un Ver ou de déranger un Reptile; ils se laissent dévorer par la vermine plutôt que de tuer une Puce ou une Punaise. Mais, hélas! dans le brahmanisme comme dans toute autre religion, les vrais fidèles, les pratiquants scrupuleux ne forment qu'une infime minorité. La majorité en prend à son aise, cherche avec le ciel des accommodements, trouve moyen d'éluder la loi ou, plus souvent, affecte de s'y conformer ostensiblement, mais dans le particulier ne se fait faute de la violer à chaque instant. Si bien que le nombre des animaux vraiment sacrés et inviolables est, en somme, assez restreint. Au premier

rang de ces bêtes privilégiées il faut placer la Vache, puis l'Éléphant blanc et enfin les Singes, ou du moins certains Singes, car je ne saurais dire que tous les animaux de cette grande famille aient droit aux mêmes égards, à la même vénération.



CHAPITRE VII.

Le culte des Animaux dans l'Inde. (Suite). — La Vache. — Pénitence pour le meurtre involontaire d'une Vache. — La queue de la Vache. — La graisse de Vache et l'Insurrection des Cipahis en 1857. — Culte de l'Éléphant blanc chez les Bouddhistes. — Le *Seigneur de l'Éléphant blanc*. — Les Éléphants blancs du roi de Siam. — Ce que sont les Éléphants blancs. — Vénération des Hindous pour les Singes. — Temples ou hospices à l'usage de ces animaux. — Le Singe et le confiseur. — Le Semnopithèque Entelle. — Les Entelles, inviolables. — Le Fakir battu par les Singes. — La légende Birmane du dieu Hanoumau.

Le fétichisme que le code de Manou impose aux croyants à l'égard de la Vache dépasse tout ce que l'imagination peut rêver de plus grotesque. Nous avons vu qu'une Vache divine, Khamadenou, consubstantielle à la déesse Lackmi et nourrice de l'univers, était née du barattement de la mer de lait. Mais la vénération que les Brahmanistes ont vouée à cette bête idéale, le code de Manou l'étend à toutes les Vaches en chair et en os qui broutent l'herbe des prairies depuis le Gange jusqu'à l'Indus,' et qui sont considérées comme autant d'incarnations de la bienfaisante divinité, compagne inséparable du bon Vishnou. Toutefois, dans les temps védiques il était permis, en de certaines circonstances, de tuer une Vache; on en immolait quelquefois aux dieux, et l'on pouvait même faire à un hôte de distinction la galanterie d'égorger en son honneur un Veau ou une Génisse.

Mais la superstition, avec le temps, fit des progrès, et à l'époque où fut rédigé le code de Manou elle s'était tellement développée et enracinée, que le Manhava-Dharma-Sastra[1] assimile le meurtre volontaire d'une Vache à l'assassinat d'un brahmane, c'est-à-dire au forfait que la loi religieuse des Hindous considère comme le plus exécrable et frappe des peines les plus rigoureuses. L'auteur d'un si noir attentat est, en conséquence, puni de mort. Quant au malheureux qui a tué une Vache sans le faire exprès, le législateur sacré veut bien user envers lui d'indulgence et lui permettre d'expier sa faute en se conformant aux prescriptions que voici :

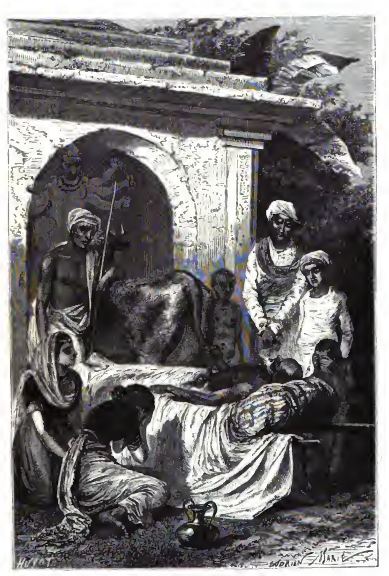
« Celui qui a commis le crime secondaire de tuer une Vache *par mégarde* doit, après s'être rasé la tête entièrement, avaler pendant un mois des grains d'orge bouillis dans l'eau, et s'établir dans un pâturage de Vaches, en se couvrant de la peau de celle qu'il a tuée. Pendant les deux mois qui suivent, qu'il mange le soir, une fois tous les deux jours, une petite quantité de grains sauvages non assaisonnés de *sel factice* (?...) ; *qu'il fasse ses ablutions avec de l'urine de Vache* (pouah !). Qu'il suive les Vaches tout le jour, et que, se tenant derrière elles, *il avale la poussière qui s'élève sous leurs sabots*. Que la nuit, *après les avoir saluées*, il se place auprès d'elles pour les garder. Pur et exempt de colère, qu'il s'arrête quand elles s'arrêtent ; qu'il les suive lorsqu'elles marchent ; qu'il s'assoie lorsqu'elles se reposent. Si une

[1] Livre sacré composé selon les uns par Manou, 1,200 ans avant J.-C., mais qui selon d'autres n'est qu'une compilation faite par le collége des Brahmanes.

Vache est malade ou assaillie par des brigands ou des Tigres, ou si elle tombe ou s'empêtre dans un bourbier, qu'il la dégage par tous les moyens possibles. Pendant la chaleur, la pluie ou le froid, ou lorsque le vent souffle avec violence, qu'il ne cherche pas à s'abriter avant d'avoir mis les Vaches à couvert de son mieux. S'il voit une Vache manger du grain dans une maison, un champ ou une grange appartenant soit à lui-même, soit à d'autres, qu'il se garde d'en rien dire, de même que lorsqu'il voit un jeune Veau boire du lait. Le meurtrier d'une Vache qui se dévoue suivant cette règle au service d'un troupeau efface en trois mois la faute qu'il a commise... » Il n'en est pas quitte néanmoins, comme on pourrait le croire, pour ces trois mois passés à suivre les Vaches, à les servir, à les protéger, à se débarbouiller avec leur urine et à manger la poussière que soulèvent leurs pieds. Le saint législateur n'oublie pas les intérêts temporels du corps sacerdotal, car il ajoute, en manière de *post-scriptum*, cette petite clause, qui n'a l'air de rien et qui est tout : « En outre, lorsque sa pénitence est entièrement accomplie, que le coupable donne dix Vaches et un Taureau, ou, *s'il n'en a pas le moyen, qu'il abandonne tout ce qu'il possède* à des brahmanes versés dans le Véda. »

Tout ce qui est de la Vache, tout ce qui en vient, tout ce qui la touche possède, suivant le code de Manou, un caractère sacré et des vertus éminemment purificatives; en sorte qu'il n'est pas rare de voir les Hindous se livrer, sous prétexte de purification, aux pratiques les plus dégoûtantes, les plus malsaines et les plus ridicules.

Un homme qui a commis un grand crime l'efface en suivant pendant une année un troupeau de Vaches. Le serment le plus inviolable est celui que l'on prononce en tenant à la main la queue d'une Vache ; et ce qui peut arriver de plus heureux à un vrai croyant est de mourir dans cette posture. S'il n'est pas transporté tout droit dans le ciel, il est sûr au moins que son âme, en quittant son corps, ira dans celui d'une Vache et recevra ainsi tous les hommages et toutes les attentions délicates que l'on prodigue à cet animal. C'est en exploitant ce honteux fétéchisme que les chefs indiens qui voulaient anéantir la puissance anglaise réussirent à soulever les Cipahis en 1857. Le prétexte de cette formidable insurrection ne fut autre, en effet, que la substitution des carabines Enfield aux anciens fusils de l'armée du Bengale. Les cartouches dont on se servait pour charger ces carabines étaient faites avec du papier graissé. Des agents de la conspiration répandirent parmi les soldats indiens au service de la Compagnie l'avis que la matière employée pour préparer les cartouches était un mélange de graisse de Vache et de graisse de Porc. Or, la Vache est un animal sacré pour les sectateurs de Brahma; le Porc est un animal immonde aux yeux des musulmans. Les soldats, en déchirant ces cartouches avec leurs dents, comme cela se pratiquait alors, contracteraient donc une souillure indélébile. Les uns perdraient leur caste; les autres seraient exclus, *ipso facto*, de la communion des croyants; il ne leur resterait plus qu'à se faire chrétiens. C'est là, disait-on, que la Compagnie des Indes et le gouvernement anglais voulaient en venir. Il n'en



La mort d'un dévôt Hindou.

fallut pas davantage pour allumer un incendie qui ne devait s'éteindre que sous des flots de sang, et qui mit l'empire indo-britannique à deux doigts de sa ruine.

Les adorateurs de Brahma, de Vishnou et de Siva n'accordent à aucun autre animal une vénération égale à celle qu'ils ont pour la Vache. Leur respect pour l'Éléphant, même pour l'Éléphant blanc, est relativement tiède; mais il n'en est pas de même parmi les Indiens d'en deçà et d'au delà du Gange, qui professent la religion de Bouddha, laquelle, ainsi que le Brahmanisme, admet comme un dogme fondamental la croyance à la transmigration des âmes. Aux yeux de ces peuples, l'Éléphant occupe dans la nature le premier rang après l'Homme. Il leur semble donc que les âmes des plus grands personnages, lorsqu'elles doivent habiter le corps d'un animal, ne peuvent convenablement se loger ailleurs que dans celui d'un Éléphant; et comme, d'autre part, la blancheur de la peau est, selon leurs idées, le signe de la pureté de l'âme, ils en concluent que l'Éléphant blanc est spécialement destiné à recevoir les âmes des rois vertueux, des héros, des pontifes et des saints. Ils considèrent même ce quadrupède comme le symbole vivant de Bouddha, et M. Dubois de Jancigny appelle l'Éléphant blanc l'*Apis* des Bouddhistes[1]. Posséder un ou plusieurs Éléphants blancs est un privilége réservé exclusivement aux plus puissants monarques, et auquel ceux-ci attachent tant de prix, qu'ils mettent au nombre de leurs titres les plus glorieux celui de *Seigneur de l'Éléphant blanc.*

[1] *Univers pittoresque. Indo-Chine.*

Pour le conquérir ou le conserver, ils ne reculent devant aucun sacrifice, et se font la guerre avec autant d'acharnement que s'il s'agissait d'une riche province ou de leur couronne même. « Cette distinction enviée, dit M. Dubois de Jancigny, a été depuis des siècles autant un objet d'ambition dans les États bouddhistes, que l'empire universel l'a été parmi les nations de la chrétienté. Le souverain de Tonghou était autrefois en possession de ce titre avec toutes ses prérogatives; il lui fut enlevé par le roi de Siam, de qui, après des torrents de sang versé, il passa à la monarchie des *Talaïns*. Aussi Vincent Leblanc, parlant des guerres continuelles qui ont désolé ces deux royaumes, assigne-t-il pour cause à cette lutte obstinée la seule possession de l'Éléphant blanc : « Fatale et malheureuse bête, qui a coûté la vie « à cinq rois[1]. » Et il mentionne parmi ces victimes royales le roi de Pégou, auquel l'Éléphant blanc a été pris par le roi d'Arracau. » Le même auteur ajoute en note : « Nous trouvons dans les *Annales siamoises* la preuve de l'importance que les souverains de ce pays attachent à la possession non pas seulement d'un Eléphant blanc, mais d'un aussi grand nombre d'Éléphants blancs qu'il leur est possible de s'en procurer. Ainsi nous voyons qu'en 1548 le roi de Siam se glorifiait d'avoir en sa possession sept Éléphants blancs : circonstance tout à fait extraordinaire, et qui ne pouvait être

[1] Si ce n'était que cela! mais les milliers de pauvres gens qui ont péri dans ces guerres, victimes de la sottise de leurs maîtres, voilà ceux dont, à mon sens, Vincent Leblanc aurait dû déplorer le sort.

attribuée qu'à la faveur divine[1]. » En 1568, le roi de Pégou, alors puissant, offrit à son voisin, le roi de Siam, une somme énorme pour l'acquisition de deux Éléphants blancs. Le marché n'ayant pas été accepté, le roi de Pégou, sans déclaration de guerre, se mit en marche à la



Éléphant blanc du roi de Siam.

tête d'un armée, s'empara de la capitale du royaume de Siam, et du même coup se rendit maître des animaux que son confrère avait refusé de lui vendre.

« Lorsque Crawfurd et Finlayson étaient à Bangkok,

[1] *Ouvrage cité*, p. 236.

dit encore M. Dubois de Jancigny, après l'audience solennelle qu'ils eurent du roi, on conduisit les étrangers, selon l'étiquette, au palais des Éléphants blancs. Ces animaux ont, aux yeux des Siamois, une valeur inestimable, parce que dans tous les pays bouddhistes, où l'on croit à la métempsycose, les Éléphants blancs sont vénérés comme des animaux sacrés, dans le corps desquels résident les âmes des grands ancêtres. Il est ordonné, en conséquence, toutes les fois qu'il s'en montre un dans les forêts, de l'emmener à la cour, où il est logé le plus près possible du palais du roi. Si plusieurs se montrent à la fois, c'est un bon augure pour la famille royale. Celui qui a le bonheur de découvrir un Éléphant blanc reçoit une couronne d'argent et une dotation en terres, qui ne paye aucun impôt et qui est héréditaire jusqu'à la troisième génération. En 1822 il y avait à Siam six Éléphants blancs : plus que le roi n'en avait possédé depuis bien longtemps; ce que l'on considérait comme un signe évident de la faveur céleste. On en montra quatre aux Anglais; tous avaient été pris dans les provinces de Laos et de Cambodje, mais aucun dans le pays de Siam. Les États tributaires malais n'ont jamais fourni d'Éléphants blancs. Leur rareté augmente ainsi leur valeur, et plusieurs circonstances entretiennent les idées superstitieuses qui s'attachent à la possession de ces animaux. Chaque Éléphant blanc a son établissement à part et son titre royal. Le roi de Siam lui-même ne monte jamais un Éléphant blanc, attendu que celui-ci, comme on le disait un jour à un jésuite, pourrait bien être une majesté aussi grande que le roi lui-même. Cha-

cun d'eux, à Bangkok, avait son écurie à lui seul et dix domestiques à son service; leurs défenses étaient ornées d'anneaux d'or; ils avaient sur la tête un réseau d'or, et un coussin de velours sur le dos. Mais, comme leurs frères de couleur, ils étaient punis par leurs domestiques toutes les fois qu'ils commettaient un vol ou une autre faute. »

Les Éléphants blancs sont-ils d'une espèce ou d'une variété supérieure à leurs congénères gris foncé? Nullement. Il y a même lieu de croire, — et c'est l'opinion des auteurs compétents, — que leur blancheur n'est point un caractère spécifique, pas même un caractère de race, mais une anomalie analogue, sinon tout à fait semblable, à celle qu'on observe chez beaucoup d'autres animaux, et que l'on connaît sous le nom d'*albinisme*. Les Éléphants blancs seraient donc tout simplement des albinos, et l'on sait que cet état physiologique n'est nullement, pour les animaux qui le présentent, une garantie de force, de santé et d'intelligence. Chez l'Homme, l'albinisme s'accompagne ordinairement de divers phénomènes pathologiques inhérents aux constitutions débiles, lymphatiques, avec tendance aux scrofules. Il en serait de même, dit-on, des Éléphants blancs : ils sont de petite taille et généralement souffreteux, et leur peau blanche est souvent affectée d'éruptions dartreuses, de crevasses, de pustules et d'abcès. Il paraît cependant que ceux qu'on fit voir aux ambassadeurs anglais Crawfurd et Finlayson étaient d'une grandeur ordinaire et d'une santé parfaite.

C'est, dit-on, en souvenir du secours décisif que Rama,

septième incarnation de Vishnou, reçut du roi des Singes, Hanouman, dans sa guerre contre le géant Ravana, que les Brahmanes ont voué aux Singes une vénération singulière, et que la loi védique assure à ces animaux une inviolabilité absolue. Mais ici, comme dans les autres cas précédemment cités, la croyance à la métempsycose exerce certainement une grande influence sur l'esprit superstitieux des Hindous et des Indo-Chinois; car le le respect pour les Singes n'est pas moins grand au delà qu'en deçà du Gange, et la légende de Rama et de son allié Hanouman a été conservée par la tradition bouddhique. De part et d'autre on reconnaît les Singes pour des êtres supérieurs, qui se placent dans la hiérarchie animale immédiatement après la Vache selon les Brahmanes, après l'Éléphant blanc selon les Bouddhistes, et qui ne doivent recéler dans leur corps velu que des âmes de haute distinction. Des voyageurs parlent même de « temples magnifiques » élevés aux Singes-dieux dans certaines villes de l'Hindoustan; mais il est probable que le mot « temple » est au moins ici une hyperbole, et désigne seulement des fondations pieuses, des édifices plus ou moins vastes et somptueux, où des Singes sont hébergés aux frais de particuliers opulents, ou de communautés religieuses comme il en existe en grand nombre dans les pays bouddhistes. C'est ainsi qu'Amehdabad, ville du Goudjerate, possède, — ou du moins possédait il y a quelques années trois hôpitaux ou hospices où des Singes malades étaient soignés par des médecins et des infirmiers.

Partout ces animaux jouissent d'une entière liberté

et d'une sécurité parfaite. Jamais, quoi qu'ils puissent faire, un Hindou ne se permettrait de les frapper ou de les rudoyer, et un Européen qui se montrerait moins tolérant à leur égard verrait toute la population s'ameuter contre lui. D'où il résulte que dans ces contrées les Singes se multiplient à l'aise, et leur effronterie ne connaît point de bornes. Ils envahissent les cités par troupes immenses, et, sûrs de l'impunité, pénètrent dans les maisons, où ils s'emparent de tout ce qu'ils trouvent à leur convenance; de sorte qu'en maint endroit les habitants sont obligés de griller leurs fenêtres pour préserver leurs demeures du pillage. Dans les villes où cette précaution est générale, les Singes établissent ordinairement leur quartier général dans le voisinage des marchés et des bazars.

« Un jour, à Calcutta, raconte un voyageur anglais, je m'amusai à en examiner un qui s'était posté en face d'une boutique de confiseur. Il faisait semblant de dormir; mais à chaque instant il soulevait doucement la tête pour regarder tour à tour les piles appétissantes de fruits confits rangés sur le comptoir, et le marchand, qui était assis et fumait sa pipe sans négliger la surveillance de sa propriété. Au bout d'une demi-heure, le Singe se redressa comme s'il venait de se réveiller, bâilla, étendit nonchalamment ses membres, et alla s'asseoir quelques pas plus loin, affectant de jouer avec sa queue, mais regardant toujours de temps en temps, par-dessus son épaule, les sucreries, objet de sa convoitise. Enfin le marchand fait un mouvement; le Singe se rapproche. Le marchand entre dans son arrière-boutique;

le Singe, d'un seul bond, franchit la rue, saute sur le comptoir et se met à remplir de bonbons et de fruits confits ses poches, — je veux dire ses abajoues. Malheureusement il n'avait pas vu un essaim de Guêpes, qui prétendaient comme lui se régaler aux dépens du confiseur, et qui, dérangées brusquement par son apparition, fondirent sur lui avec fureur. Le Singe s'enfuit précipitamment, et se réfugia sur le toit peu élevé d'une maison, ou plutôt d'une cabane voisine. Mais ici l'attendaient de nouvelles douleurs. Ce toit était garni de lianes épineuses dans lesquelles il s'enchevêtra, et dont les pointes acérées pénétrèrent profondément dans sa chair. La douleur lui fit alors rejeter les friandises qu'il avait dérobées et lui arracha des cris lamentables. Ces cris attirèrent les gens d'alentour, et parmi eux le confiseur, qui sortit tout effaré de sa boutique, son turban dénoué et traînant de deux aunes derrière lui. Au premier moment, le piteux aspect du voleur, si sévèrement puni de sa gourmandise et faisant de vains efforts pour se dépêtrer des branchages qui le déchiraient, provoqua une hilarité générale. Mais bientôt, se souvenant de leurs devoirs religieux envers les membres de la vénérable famille à laquelle le coupable appartenait, les habitants s'empressèrent d'aller à son secours, de le délivrer, de lui ôter même les épines qui s'étaient implantées dans sa peau. Le Singe put alors s'échapper; ce qu'il fit l'oreille basse et la queue entre les jambes. »

Ce n'est pas à tous les Singes indifféremment que les Hindous ont voué ce respect religieux. L'objet plus spécial de leur vénération et de leur sollicitude est le Sem-

nopithèque Entelle, qu'ils appellent *Houlman* ou *Hounneman*. On remarquera tout d'abord la presque identité de ce nom avec celui du fameux roi Hanouman, qui aida Rama à reprendre sa femme Sita, enlevée par le géant Ravana. Les Hindous sont convaincus, en effet, que les Entelles sont les descendants en ligne directe des soldats mis par Hanouman au service de Rama. Cette espèce est, du reste, la seule qui soit répandue dans tout l'Hindoustan. Elle y mène une vie assez vagabonde, arrivant chaque année dans les parties méridionales de la presqu'île au commencement de la saison des pluies, et se retirant vers le nord pendant la saison sèche. Les plus jeunes se réunissent volontiers en troupes de quarante à cinquante; les vieux ont plus de goût pour l'isolement. L'âge amène, du reste, dans le caractère et les facultés de ces animaux des différences très-sensibles. L'Entelle jeune a le front large et proéminent, le crâne élevé et arrondi. Il est doué d'une pénétration et d'une sagacité remarquables, et son intelligence lui suggère toutes sortes de stratagèmes et de ruses pour se procurer ce qui lui est agréable, éviter ce qui lui est nuisible, déjouer les poursuites et les embûches. Il s'apprivoise aisément et se montre très-sensible aux bons traitements. « Au contraire, dit Fréd. Cuvier, l'Entelle tout-à-fait adulte n'a plus de front; son museau a acquis une proéminence considérable, et la convexité de son crâne ne figure que l'arc d'un grand cercle. Aussi ne trouve-t-on plus en lui les qualités qu'il offrait auparavant; l'apathie remplace la pénétration, le besoin de la solitude a succédé à la confiance, et la force supplée en grande partie à l'adresse. »

L'Entelle est un joli animal aux formes sveltes, d'une vivacité et d'une agilité extraordinaires. C'est merveille de le voir grimper en un clin d'œil de la base au sommet des plus grands arbres, redescendre avec la même rapidité, exécuter des sauts de plusieurs mètres et passer, presque sans toucher terre, d'un bout à l'autre d'un jardin.

Les voyageurs ont cité de curieux exemples de la déférence des Hindous pour l'Entelle et de l'horreur que leur inspire tout attentat commis sur la *personne* d'un de ces animaux. Tavernier raconte qu'un jeune Hollandais, récemment arrivé dans l'Inde, ayant, de sa fenêtre, tué un Entelle, cette action souleva contre lui une émeute qu'on eut grand'peine à apaiser. L'imprudent fut obligé de quitter la localité, les habitants étant convaincus que sa présence ne manquerait pas d'attirer sur eux les plus grands malheurs. Duvaucel, pendant les premiers temps de son séjour dans le pays, ne put jamais tuer un seul Entelle, empêché qu'il en fut toujours par les indigènes. Un zélé brahmane alla même jusqu'à demeurer tout un mois en faction près de sa demeure, afin d'épier tous ses mouvements et d'éloigner les Singes dès qu'il voyait l'étranger faire mine de prendre son fusil. Enfin, le missionnaire John rapporte que les Entelles s'introduisaient chez lui et qu'il avait toutes les peines du monde à préserver sa garde-robe de leurs déprédations. Il vit un jour un Fakir attaqué avec fureur par des Singes qu'il avait assemblés auprès de sa tente, mais auxquels, contre leur attente, il n'avait rien donné à manger; et le peuple, loin de prendre sa défense, l'insulta en lui reprochant

d'avoir trompé ces animaux, et en l'accusant même de les avoir battus.

Les Birmans, très-superstitieux, ont emprunté à la mythologie brahmanique la légende du singe Hanouman, en y ajoutant les accessoires les plus bizarres. Leurs livres sacrés disent qu'un certain Nât (demi-dieu ou saint), appelé Mannât, étant mort, son âme passa dans le ventre



Fakir battu par des Singes.

d'une femelle de Singe; celle-ci mit au monde un Singe énorme, qui n'était autre que le Nât, et qui reçut le nom d'Hanouman. Ce Singe est doué d'une agilité telle, qu'il peut d'un seul bond s'élancer jusqu'au ciel, ou franchir une mer de quarante *oudjaïnas* de largeur. Sa force prodigieuse lui permet d'arracher et de transporter n'im-

porte quelle montagne. Il est immortel. Cependant le puissant roi Ramanen possède, mais possède seul, le pouvoir de le faire mourir. Ce Singe-monstre peut se métamorphoser en un petit animal de même espèce et de taille ordinaire. Il entend et parle le langage des Hommes. Un jour il prit le soleil pour un fruit bon à manger, s'élança sur cet astre, le saisit entre ses mains, et essaya de le faire tomber à terre. Mais le Nât du Soleil, en punition de cet attentat, le maudit, le changea en un petit Singe dépourvu de toutes les facultés merveilleuses dont il était doué auparavant, et le condamna à demeurer sous cette forme jusqu'à ce qu'apparût le divin Ramanen, qui lui restituerait sa grandeur première en lui passant trois fois la main sur le dos. Hanouman subissait sa peine depuis peu de temps, lorsque Ramanen, informé de son malheur et voulant lui-même déclarer la guerre au roi des Géants, comprit qu'Hanouman, remis en possession de sa force et de son agilité extraordinaires, lui pourrait rendre d'immenses services. Il le fit donc venir, et lui passa trois fois la main sur le dos. Aussitôt Hanouman redevint lui-même, et en reconnaissance de ce bienfait se dévoua au service de Ramanen, qu'il seconda non-seulement dans sa guerre contre les Géants, mais dans bien d'autres entreprises difficiles. C'est pourquoi les Birmans croient que ceux qui portent l'image du grand Singe gravée sur la poignée de leur glaive sont assurés de vaincre leurs ennemis et de triompher même d'une armée entière.

CHAPITRE VIII.

Le culte des Serpents chez les Nègres d'Afrique. — Légende du Serpent-dieu à Wydah. — Offrandes. — Le dieu invisible. — Vénération des Nègres pour les Serpents rayés. — Anglais égorgés pour avoir tué un Serpent. — Le Portugais noyé et le dieu repêché. — Un massacre de Cochons. — Temples, prêtres et prêtresses des Serpents à Wydah. — Description du Serpent rayé, par le docteur Répin. — Le culte du Serpent chez les Æthiopiens. — Le culte du Voudou. — Les *Grigris*. — Superstitions zoolâtriques chez les Caraïbes et chez les Peaux-rouges. — Les Manitous-Bêtes. — Vénération des peuples de l'extrême nord pour l'Ours. — Un dieu qu'on mange.

Il ne faudrait sans doute pas de longues recherches pour découvrir chez les nations civilisées et chrétiennes de l'Ancien et du Nouveau Monde plus d'une croyance analogue à celle des Brahmanes et des Bouddhistes. Il ne nous faudrait qu'interroger, par exemple, nos matelots bas-bretons. Ils nous diraient le plus sérieusement du monde que les âmes des personnes qui ont péri dans l'Océan reviennent sous la forme de Mouettes et de Goëlands, et qu'il faut bien se garder de tuer un de ces Oiseaux si l'on a quelque souci d'épargner à ces pauvres âmes humaines de nouvelles et douloureuses pérégrinations. Toutefois, on peut dire qu'en dehors de l'Inde et de l'Indo-Chine les peuplades sauvages présentent seules de nos jours des cas de zoolâtrie endémique bien caractérisée.

Tel est au premier chef le culte du Serpent. Ce culte

existe encore chez plusieurs tribus de l'intérieur de l'Afrique et de la côte de Guinée, particulièrement à Wydah, qui est aujourd'hui, si je ne me trompe, le chef-lieu d'une province du Dahomey. Déjà, au siècle dernier, le président de Brosses, dans sa dissertation sur le *Culte des dieux fétiches*, donnait, d'après les voyageurs Atkins, Bosman et des Marchais, des détails circonstanciés sur l'origine, l'histoire et l'organisation de cette singulière religion. Selon cet auteur, le Serpent qu'on adorait à Wydah (de Brosses écrit *Juidah*) était « un bel animal, de la grosseur de la cuisse d'un homme, long d'environ sept pieds, rayé de blanc, de bleu, de jaune et de brun, la tête ronde, les yeux beaux et fort ouverts, sans venin, d'une douceur et d'une familiarité surprenantes avec les Hommes. Les Reptiles de cette espèce, continue de Brosses, entrent dans les maisons, se laissent prendre sans défiance, et n'attaquent que les Serpents venimeux, longs, noirs et menus, dont ils délivrent souvent le pays ». D'après la tradition reçue à Wydah, tous ces Serpents rayés descendent d'un seul individu, qui, vivant depuis plusieurs siècles et ne cessant point de grandir, est arrivé à une taille prodigieuse. Ce Reptile était dans l'origine le dieu protecteur des Nègres d'Ardra; mais ceux-ci s'étant, par leur méchanceté, par leurs crimes, rendus indignes de ses bontés, il se décida un jour à les abandonner pour passer chez ceux de Wydah. Ce fut au moment même où une bataille allait se livrer entre les deux nations que le Serpent-dieu accomplit cette résolution et passa d'une armée à l'autre. Les gens de Widah, loin d'être effrayés en le voyant s'avancer parmi



Le Serpent-dieu et le grand prêtre de Wydah.

eux, lui trouvèrent un air si paterne qu'ils se sentirent de suite portés à lui faire fête. Leur grand prêtre, le prenant dans ses bras, le souleva de terre pour le montrer à toute l'armée. Le dieu se laissa faire de la meilleure grâce du monde; les guerriers de Wydah, pleins d'admiration et de reconnaissance, se prosternèrent devant lui et l'adorèrent; puis, s'élançant avec ardeur au combat, ils n'eurent pas de peine à culbuter leurs ennemis.

Rentrés dans leurs foyers, ils s'empressèrent de bâtir à leur nouveau dieu un temple où ils le transportèrent en grande cérémonie sur un tapis de soie (ces sauvages avaient donc de la soie?... Enfin je donne la légende telle qu'elle est...), avec tous les témoignages possibles de respect et d'allégresse. On lui vota un budget; on lui donna pour le servir des prêtres et des prêtresses, et il fut dès lors l'objet d'un culte fervent, qui naturellement se traduisait surtout par des offrandes. Naturellement aussi c'étaient les prêtres qui se chargeaient de recevoir et de faire agréer à la divinité ophidienne ces présents, qui étaient souvent fort considérables. C'étaient, dit de Brosses, des marchandises d'Europe, des pièces de toile de coton, des barils d'eau-de-vie, quelquefois des troupeaux entiers. Les fidèles recevaient en échange, toujours par l'entremise des prêtres, les remercîments du dieu, les assurances de sa haute protection et les réponses aux questions que les donateurs lui avaient adressées touchant le succès de leurs entreprises.

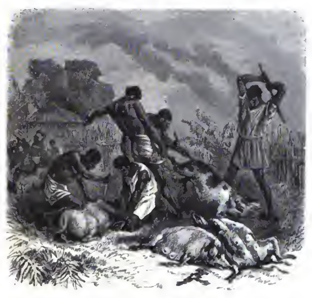
Nul profane, pas même le roi ou chef de la nation, n'était admis dans le temple; et depuis l'époque indéter-

minée où le divin Reptile y avait été installé, personne ne l'avait jamais revu. Aussi est-il fort probable qu'il n'y avait même pas de Serpent dans le temple ; ou s'il y en avait un, ce n'était certainement pas celui de la légende. Mais à défaut de ce Serpent fantastique chacun pouvait et peut encore contempler sa nombreuse postérité ; c'est-à-dire que l'espèce dont il est considéré comme le premier père s'est multipliée sans obstacle à l'abri de la vénération dont elle est l'objet. Il n'est pas un Nègre bien pensant qui ne se tienne pour très-heureux et très-honoré de rencontrer un Serpent rayé, de le loger et de le nourrir. Si c'est une femelle et qu'elle soit pleine, on lui fait un nid où elle puisse mettre ses petits au monde et les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher leur pâture, — si tant est du moins que les Serpents rayés dont il s'agit soient vivipares et prennent soin de leur progéniture.

Quiconque s'aviserait de faire le moindre mal à un Serpent sacré serait puni de mort. Bosman et des Marchais assurent que les premiers Anglais qui fondèrent un comptoir à Wydah, ayant tué et jeté devant la porte de leur magasin un Serpent qu'ils y avaient trouvé la nuit, furent massacrés jusqu'au dernier, et que la population furieuse détruisit par le feu leur comptoir et toutes les marchandises qu'il renfermait.

Un marchand portugais, ayant eu la curiosité de se procurer un Serpent fétiche, l'enferma dans une boîte qu'il voulait emporter au Brésil. Comme il se rendait en canot à son navire, l'embarcation vint à chavirer. Le Portugais se noya ; mais des Nègres repêchèrent la boîte et l'ouvrirent, croyant y trouver des objets précieux. Grande

fut leur déception, et non moins grande leur indignation lorsqu'ils en virent sortir un de leurs dieux. L'auteur du sacrilége ayant péri, on ne manqua pas d'attribuer sa mort à la vengeance de la divinité outragée; mais ce châtiment ne suffit pas à apaiser la colère des Nègres. Ceux-ci s'en prirent à tous les Portugais qui fréquen-



Massacre de cochons à Widah.

taient leur pays, et il fallut force présents pour que les prêtres et les chefs de la nation consentissent à permettre aux Portugais de continuer leur commerce.

Une autre fois ce furent les Cochons importés par des Hollandais qui furent l'objet d'une proscription générale

et d'un massacre impitoyable, parce qu'un de ces animaux avait mangé sans façon un Serpent rayé.

Ces Reptiles ont des temples et des abris sans nombre, confiés à la garde de vieilles prêtresses. Le corps sacerdotal, composé d'individus des deux sexes, est, du reste, fort nombreux. Il obéit à des règles sévères; mais en revanche il jouit d'importants priviléges, et reçoit sans cesse de riches présents. « Le grand sacerdoce, dit le président de Brosses, donne un pouvoir presque égal à l'autorité royale, dans l'opinion où l'on est que le pontife converse familièrement avec le grand fétiche. Cette dignité est héréditaire dans la même famille. Les prêtres le sont de même par droit de naissance, et forment un ordre et une tribu à part, comme en Égypte. On les reconnaît aux piqûres cicatrisées qu'ils ont sur le corps. » Quant aux prêtresses, la façon dont elles se recrutent ne peut être mieux comparée qu'à la *presse* des matelots, telle qu'elle se pratiquait naguère en Angleterre. A une certaine époque de l'année, les vieilles prêtresses parcourent le pays, s'emparent de toutes les jeunes filles de dix à douze ans qui leur tombent sous la main, et les emmènent dans leur retraite pour les soumettre au tatouage sacré et leur enseigner les rites du culte. Les parents à qui l'on a ainsi ravi leurs enfants sont loin de s'en plaindre, et s'empressent de payer la pension des jeunes novices destinées à devenir l'objet de la vénération publique.

Au témoignage d'un voyageur contemporain, M. le docteur Répin, le culte des Serpents est actuellement en honneur dans tout le Dahomey, bien que Wydah en soit

toujours le foyer principal; mais il est difficile de dire à quel genre ces Serpents appartiennent, et il paraît qu'ils ne sont pas tous de la même espèce. « Leur taille, dit M. le docteur Répin, est d'un à trois mètres. Ils ont le corps cylindrique, fusiforme, etc. (comme tous les Serpents). Leur



Le temple des Serpents à Widah.

tête est large, aplatie, triangulaire, à angles arrondis, soutenue par un cou un peu moins gros que le reste du corps (caractères qui, non plus que le précédent, ne les distinguent pas de la foule des Ophidiens). Leur couleur varie du jaune clair au jaune verdâtre, peut-être selon leur âge.

Les uns, — c'est le plus grand nombre, — portent sur le dos, dans toute leur longueur, deux lignes brunes, tandis que d'autres sont irrégulièrement tachetés... La queue allongée et prenante et la facilité de quelques-uns d'entre eux à grimper pourraient les faire admettre dans le genre *Leptophis*, de Duméril et Bibron. »

M. Répin a visité à Wydah le temple où sont logés ces Reptiles. « Ce curieux édifice, dit-il, est une rotonde de dix à douze mètres de diamètre, et de sept à huit de hauteur. Ses murs, en terre sèche comme ceux des habitations, sont percés de deux portes opposées, par lesquelles entrent et sortent librement les divinités du lieu. La voûte de l'édifice, formée de branches entrelacées qui soutiennent un toit d'herbes sèches, est constamment tapissée d'une myriade de serpents. » Les uns montent ou descendent, enlacés à des troncs d'arbre disposés à cet effet le long des murailles; les autres, suspendus par la queue, se balancent nonchalamment en l'air; d'autres encore dorment roulés en spirale sur le sol ou dans les herbes du toit. La nourriture ne manque pas à ces animaux; les fidèles en font les frais, comme de juste, et assez largement pour que les prêtres du temple, qui exercent en outre la double profession de sorciers et de médecins, y puissent trouver de quoi vivre au moins aussi bien que leurs dieux.

De Brosses fait remarquer que le culte du Serpent est très-répandu dans toute la Nigritie et dans d'autres parties de l'Afrique, et cela dès la plus haute antiquité. « Il était, dit-il, l'objet de la religion des Éthiopiens dans le quatrième siècle de l'ère vulgaire, lorsque Frumentius

alla leur prêcher la foi chrétienne, et vint à bout de les convertir en détruisant le Serpent qui avait été jusqu'alors le dieu des Axumites. » On raconte que ce Serpent, d'une taille monstrueuse, s'appelait, dans la langue du pays, Arwe-Midre, et que, selon une tradition reçue parmi les Abyssiniens, c'était la divinité que les premiers Éthiopiens adoraient de toute antiquité.

Les Nègres emmenés esclaves dans les colonies européennes y importèrent le culte du Serpent sous sa forme la plus abjecte et la plus odieuse, et leur apparente conversion au christianisme ne le leur fit point abandonner. Cette sorte de fétichisme, accompagnée de cérémonies horribles et mystérieuses et de sanglants sacrifices, devint dans plusieurs colonies, et particulièrement à Saint-Domingue, le lien d'une secte ou société secrète dont les chefs, grand prêtre et grande prêtresse, exerçaient sur tous les adeptes une autorité absolue. Quiconque y était affilié s'engageait à exécuter aveuglément tous leurs ordres, et ces ordres étaient presque toujours des arrêts de mort. Le culte du Voudou (tel était le nom de cette horrible divinité) se célébrait la nuit dans une vaste cabane servant de temple. Le Serpent-dieu habitait un coffre en bois odorant, orné de coquillages et de verroteries, autour duquel se réunissaient ses adorateurs. La cérémonie commençait par des danses frénétiques accompagnées d'une musique infernale. Puis la prêtresse, en proie au délire sacré, rendait des oracles et faisait connaître aux adeptes les volontés homicides du dieu, et l'on préludait au meurtre des personnes vouées ainsi à la mort par le sacrifice d'un chevreau. On procédait ensuite à la récep-

tion des nouveaux affiliés. Le candidat, frappé à coups de bâton, de maillet et de lanières de cuir, devait pendant un certain temps sauter en tournoyant dans un cercle tracé par le grand prêtre; et si par malheur il dépassait la ligne fatale, il périssait aussitôt assommé ou poignardé.



Culte du Voudou.

Si au contraire il sortait victorieux de cette épreuve, il prenait place parmi les élus, et la nuit s'achevait au milieu d'une orgie indescriptible.

En outre du dieu public adoré par toute la peuplade, et qui est tantôt un Serpent, tantôt un Crocodile ou un

autre animal, ou même un objet inanimé, la plupart des nègres d'Afrique ont leurs dieux particuliers, leurs fétiches personnels ou *Grigris*. Ces petites idoles portatives qu'ils se suspendent au cou, au nez, aux oreilles, ou qu'ils gardent dans leurs huttes, sont ordinairement des figures d'hommes ou d'animaux, réels ou fantastiques, grossièrement taillées dans le bois ou la pierre.

On a trouvé des superstitions à peu près semblables chez presque tous les Sauvages de l'Ancien et du Nouveau Monde et de la Polynésie. Les Indiens Peaux-rouges de l'Amérique septentrionale ont leurs fétiches appelés *Manitous*. Les Caraïbes de Saint-Domingue donnaient à leurs divinités, d'après Herrera, le nom de Zanez, et à l'époque de la conquête, on trouva ces fétiches cachés dans la terre. Plusieurs représentaient des Tortues et des Caïmans.

Les *Lettres des missionnaires* (tome XI) et Marquette (*Mœurs des Illinois*) donnent de curieux détails sur la théologie des nations qui pouvaient passer pour les plus intelligentes ou, comme dit le P. Laffiteau, les plus spirituelles parmi les Peaux-rouges. Chaque guerrier ou chef choisissait son manitou. C'était d'ordinaire un animal ou seulement la peau de cet animal, que le Peau-rouge emmenait ou emportait avec lui, et à qui il adressait ses vœux et offrait des sacrifices. Mais cette bête ou cette peau de bête n'était pas, en réalité, le manitou lui-même : ce n'était que le symbole visible d'un être semblable qui habitait le monde des Esprits, et de là animait et gouvernait tous les êtres de même espèce. Ainsi, celui qui avait pour manitou un Bison adorait, sous la forme de ce Ruminant,

le grand manitou des Bisons; celui qui avait un Ours adorait le manitou-Ours. Il y avait aussi un manitou-Homme, qui était le maître de tous les Hommes. Un missionnaire représentait à un Sauvage que, les choses étant ainsi, et puisque l'Homme était sur la terre le maître des animaux, qu'il asservit et qu'il tue pour les manger, le manitou-Homme du pays des Esprits devait être aussi le maître des manitous-Bêtes du même pays; que, par conséquent, il serait plus convenable d'invoquer et d'adorer le manitou supérieur que de s'adresser à ses subalternes. Le Sauvage trouva ce raisonnement fort juste; mais il n'en persista pas moins dans ses pratiques, et continua de rendre ses devoirs au manitou-Bœuf qu'il avait adopté. Le P. Laffiteau nous apprend que les Iroquois croient aussi que chaque espèce d'animaux a son archétype dans le monde des âmes, et que l'âme de chaque bête s'en va, après la mort, habiter cet autre monde, tout comme les âmes des guerriers et celles des *squaws*. « Car, dit ce missionnaire, ils ne font pas l'âme des Bêtes d'autre nature que celle de l'Homme, bien qu'ils donnent à celle-ci la supériorité. »

La haute considération que les Peaux-rouges accordent aux animaux et le culte qu'ils rendent à ceux qu'ils ont choisis pour manitous ne les empêche pas, comme on sait, d'être d'intrépides et impitoyables chasseurs, et les Bêtes les plus vénérables à leurs yeux ne sont pas pour cela à l'abri de leurs flèches ou de leurs balles. Il est vrai qu'après les avoir tuées ils leur en font mille excuses, leur adressent de beaux discours et célèbrent en leur honneur des fêtes funèbres.

Certaines peuplades des régions polaires de l'Asie, Iakoutes, Ostiaks ou Kamtschadales pratiquent une singulière sorte d'idolâtrie. Ils prennent de jeunes Ours qu'ils élèvent, apprivoisent, nourrissent avec une respectueuse sollicitude, et qu'ils honorent comme leurs dieux familiers pendant quelques années; après quoi, un beau jour, il les égorgent et les mangent bel et bien.



CHAPITRE IX.

Rôle des animaux dans les religions grecque et latine. — Animaux et monstres fabuleux. — Les sacrifices chez les Hébreux. — Holocauste. — Sacrifice pacifique. — Sacrifice expiatoire. — Victimes sacrifiées à Jéhovah. — Victimes sacrifiées par les Grecs aux différentes divinités. — Le Bœuf. — Hécatombes. — Les peuples économes. — Animaux consacrés et animaux-victimes. — Sacrifices chez les Latins. — Rites observés dans les sacrifices. — Oracles et présages. — Les Aruspices et les Augures. — Les auspices en Grèce et à Rome. — Les Oiseaux sacrés. — Le consul Claudius Pulcher et les Poulets sacrés. — Autres modes de divination par les animaux.

Revenons à l'antiquité. La Grèce et Rome, en empruntant à l'Égypte et même à l'Inde une grande partie de leurs fables théogoniques et de leurs rites religieux, en écartèrent l'élément zoolâtrique. Mais les animaux ne laissent pas d'y jouer un rôle important. Ce rôle, à la vérité, est, pour l'ordinaire, purement passif. Cependant la plupart des dieux du paganisme gréco-latin ont, comme ceux de l'Inde et de l'Égypte, leurs animaux symboliques. Pour Jupiter, c'est l'Aigle; pour Junon, le Paon; pour Minerve, la Chouette; pour Vénus, la Colombe; pour Mars, le Coq; pour Neptune, le Cheval; pour Esculape, le Serpent. Les Latins, en personnifiant la Liberté, lui avaient donné pour compagnon symbolique le Chat, qui n'accepte aucune contrainte. Dans les légendes qui racontent l'histoire des dieux et des demidieux, les animaux, les arbres et les fleurs interviennent

à chaque instant. Le maître des dieux, lorsqu'il lui plaît de descendre sur la terre et de s'y montrer aux regards des mortels, ne dédaigne pas de revêtir la forme d'un quadrupède ou d'un Oiseau. Il se change en un beau Taureau blanc pour enlever Europe; en Cygne, pour séduire Léda. Les personnages mythologiques changés en bêtes ou en plantes par la bonté ou, au contraire, par le courroux des dieux sont innombrables. Puis vient la légion des animaux fabuleux, des monstres composites enfantés par l'imagination féconde des poëtes : Chimère, Sphynx, Minotaure, Harpyes, Centaures, Dragons, et Pégase, le cheval ailé, et le Chien Cerbère, et les Oiseaux du lac Stymphale, la Biche aux pieds d'airain, l'Hydre de Lerne, et le Serpent de Cadmus... Mais à quoi bon rappeler ces ingénieuses fictions qui ont charmé notre enfance et qui sont présentes à tous les souvenirs?..

Dans les rites religieux du paganisme, les bêtes ne reçoivent point d'hommages : elles ne sont que des victimes ou des instruments : victimes offertes aux dieux dans les cérémonies du culte; instruments dont les dieux se servent pour manifester leur volonté par les présages. Parlons d'abord des sacrifices.

L'usage d'offrir des présents aux dieux, d'immoler des animaux ou même des êtres humains sur leurs autels est loin, on le sait, d'être exclusivement propre aux Grecs et aux Latins. Cet usage était autrefois universel; on le retrouve dans presque toutes les religions, soit comme témoignage de reconnaissance envers la divinité, soit comme acte expiatoire pour mériter sa clémence. La Genèse nous montre Abel offrant au Seigneur les pre-



Monstres fabuleux de la Grèce.

miers-nés de ses brebis, et Caïn lui faisant hommage des fruits de la terre. Chez les Juifs, le Lévitique instituait deux sortes de sacrifices : les sacrifices non sanglants et les sacrifices sanglants. Ceux-ci étaient de trois espèces :

« 1° L'*Holocauste* (ὅλος, tout, et καυστός, brûlé), où la victime était brûlée en entier sans que personne en pût rien réserver, parce que ce sacrifice était institué pour reconnaître la souveraine majesté de Dieu et apprendre à l'Homme qu'il doit se consacrer tout entier et sans réserve à celui de qui il tient tout;

« 2° Le *Sacrifice pacifique*, qui était offert pour rendre grâces à Dieu de quelque bienfait, pour en obtenir de nouveaux ou pour acquitter un vœu. On n'y brûlait que la graisse ou les reins de la victime; la poitrine et l'épaule droite étaient données au prêtre; le reste appartenait à celui qui avait fourni la victime. Il n'y avait point de temps marqué pour ce sacrifice : on l'offrait quand on voulait. La loi n'avait point déterminé le choix de l'animal : il fallait seulement qu'il fût sans défaut;

« 3° Le Sacrifice pour le péché, appelé aussi sacrifice *expiatoire* ou *propitiatoire*. Avant de répandre le sang de la victime au pied de l'autel, le prêtre y trempait son doigt et en touchait les quatre coins de l'autel. Celui pour qui le sacrifice était offert n'en remportait rien : il était censé se punir lui-même par une privation. On brûlait la graisse de la victime sur l'autel; la chair tout entière était pour les prêtres, et elle devait être mangée dans le lieu saint... Lorsque le prêtre offrait le sacrifice pour ses propres péchés et pour ceux du peuple, il faisait sept fois l'aspersion du sang de la victime devant le

voile du sanctuaire, et il répandait le reste au pied de l'autel des holocaustes.

« On employait cinq sortes de victimes dans ces sacrifices, savoir : des Vaches, des Taureaux ou des Veaux, des Brebis ou des Béliers, des Chèvres ou des Boucs, des Pigeons ou des Tourterelles... Il y avait encore des sacrifices où la victime n'était point mise à mort. Tel était le sacrifice du Bouc émissaire, au jour de l'expiation solennelle, et celui du Passereau pour la purification d'un lépreux. Le sacrifice perpétuel consistait à immoler chaque jour, sur l'autel des holocaustes, deux Agneaux : l'un le matin, lorsque le soleil commençait à luire; l'autre le soir, après le coucher du soleil[1]. »

Les auteurs ne sont point d'accord sur l'espèce d'animal qui, la première, eut l'honneur d'être offerte en sacrifice aux dieux de la Grèce. On ne trouve dans ce pays aucune trace du sacrifice du Cheval en usage chez les Hindous, et l'on sait seulement que les victimes le plus anciennement et le plus fréquemment immolées dans les temples grecs furent le Bœuf, le Mouton, la Chèvre, le Porc. On sacrifiait aussi des Oiseaux, tels que le Coq, le Pigeon; mais les animaux sauvages paraissent avoir été exclus des sacrifices, peut-être parce qu'ils étaient considérés comme de moindre valeur que les animaux domestiques. Le plus précieux parmi ces derniers et, par suite, le plus agréable aux dieux était le Bœuf. Dans les circonstances extraordinaires, on en immolait jus-

[1] B. Dupiney de Vorepierre : *Dictionnaire français et Encyclopédie universelle*, art. *Sacrifices*.

qu'à cent (*Hécatombes*). Les hécatombes étaient l'accompagnement obligé des grandes solennités religieuses et politiques. Quelquefois même de riches particuliers se donnaient ce luxe dans leurs fêtes de famille. Hérodote parle d'un citoyen de Sicyone, nommé Clisthènes, qui sacrifia cent Bœufs pour célébrer le mariage de sa fille.



Sacrifice d'un Cheval à Neptune.

Ceux qui offraient ces sacrifices, d'une abondance exagérée, paraissent, dit M. Alf. Maury, avoir eu plus la pensée de faire des largesses au peuple qui avait part à la distribution des restes des victimes, que celle d'être agréables aux Immortels. « Le mot hécatombe résonnait

joyeusement aux oreilles du public, et l'on se donna plusieurs fois l'honneur d'annoncer de semblables sacrifices, sans avoir cependant cent victimes à offrir au ciel. » On arriva ainsi peu à peu à étendre le nom d'hécatombe à des sacrifices où l'on n'immolait, en réalité, qu'une douzaine de Bœufs.

Les victimes, de quelque espèce qu'elles fussent, devaient être jeunes, bien conformées, exemptes de toute souillure. Les Bœufs, particulièrement, devaient n'être pas âgés de plus de cinq ans, et n'avoir jamais porté le joug. Cependant les Lacédémoniens, à qui Lycurgue avait prescrit une stricte économie, croyaient pouvoir se permettre d'offrir aux dieux des victimes défectueuses et de qualité inférieure. Les Locriens allaient plus loin encore. Lorsque leurs moyens ne leur permettaient pas de sacrifier des Bœufs en chair et en os, ils façonnaient de petits bœufs en bois comme ceux des boîtes à jouets d'Allemagne, et les offraient aux dieux, qui voulaient bien s'en contenter.

Certains dieux avaient leurs victimes spéciales, choisies, soit d'après une donnée symbolique, soit en souvenir de quelque aventure que la mythologie leur attribuait, et à laquelle l'animal se serait trouvé mêlé; soit parce que l'animal était considéré comme nuisible aux choses que protégeait le dieu. Il importe d'ailleurs de ne pas confondre les animaux consacrés aux dieux à titre d'attributs symboliques avec ceux qui leur étaient voués comme victimes. Ainsi, on n'immolait point d'Aigles à Jupiter, ni de Paons à Junon, ni de Chouettes à Minerve. Toutefois, cette règle souffrait des exceptions.

Par exemple, on immolait à Neptune des Chevaux qu'on précipitait tout harnachés dans le lac Dixé, près d'Argos : ce lac passant pour avoir une communication souterraine avec la mer. On immolait aussi au dieu des mers des Taureaux et des Chèvres, à cause de l'impétuosité de leurs mouvements, qui symbolisaient les fluctuations tumultueuses de l'onde amère (Maury).

En Thessalie, on offrait des Porcs à Aphrodite (Vénus); à Athènes, c'était la seule divinité à laquelle on immolât des Truies. A Potnies, on sacrifiait à Déméter (Cérès) des Cochons de lait. Dans l'Attique, on immolait des Béliers noirs à Hercule et des Chèvres à Diane. A Lampsaque, on égorgeait des Anes sur les autels de Priape. Cette ville et celle de Colophon étaient les seules en Grèce où l'on immolât des Chiens aux grands dieux. En Carie, au contraire, ces animaux étaient les victimes qu'on leur offrait le plus ordinairement. On immolait bien en Grèce des Chiens à Hécate; mais ce sacrifice était essentiellement expiatoire. A Épidaure on pouvait offrir à Esculape toutes sortes de victimes. Celle qui lui était le plus agréable était le Coq; mais, chose curieuse, le dieu de la médecine acceptait aussi des Poissons. — Au fait, pourquoi pas?...

Quelques divinités ne se contentaient pas d'une seule victime. A Minerve, par exemple, on ne pouvait immoler un Bœuf sans y joindre au moins une Brebis. Il y avait chez les Grecs et les Romains des sacrifices spéciaux de purification, où l'on égorgeait trois animaux mâles : un Porc, un Bélier et un Taureau, après les avoir promenés autour du lieu où de l'assemblée qu'il s'agissait

de purifier. Ces sacrifices étaient appelés en grec τριττύα, et en latin *suovetaurilia*.

Les victimes de toutes espèces étaient désignées chez les Grecs sous le nom générique de ἱερεῖον. Mais les Latins distinguaient la victime sacrifiée aux dieux comme offrande expiatoire, pour apaiser leur colère, de celle qu'on leur offrait pour les remercier de leurs bienfaits. La première était appelée *hostia;* la seconde, *victima*. Du reste les usages relatifs au choix de la victime et à l'accomplissement des sacrifices étaient à Rome à peu près les mêmes que chez les Grecs.

En général, avant de mettre à mort la victime, on lui versait sur la tête un mélange de farine d'orge grillée et de sel (*mola salsa*). Les personnes qui offraient le sacrifice se couronnaient de fleurs et portaient en outre à la main des guirlandes semblables. La victime elle-même était couronnée de fleurs, et si c'était un Bœuf, un Bélier, une Chèvre, on avait coutume de lui dorer les cornes. Avant de la frapper, on lui coupait sur le front une touffe de poils qu'on jetait dans le feu en guise de prémices.

Les animaux de grande taille étaient d'abord étourdis d'un coup de massue, après quoi on les saignait avec le couteau; ou bien on les frappait avec la hache. Quant aux animaux dont on se rendait maître aisément, le sacrificateur leur plongeait immédiatement son glaive dans la gorge. Lorsque la victime était offerte aux dieux de l'Olympe ou dieux d'en haut (*superi*), on lui tenait la tête relevée vers le ciel. C'était, au contraire, la tête courbée vers la terre, que les vic-

times étaient immolées aux dieux infernaux (*inferi*).

Dans les temps héroïques, les rois ou chefs « pasteurs des peuples » étant revêtus de la dignité pontificale, accomplissaient eux-mêmes les sacrifices. Plus tard cette fonction fut dévolue aux prêtres. Plus tard encore ceux-ci se contentèrent de présider au sacrifice, laissant la besogne sanglante à des aides. Le *popa* frappait le Taureau ou la Génisse avec la massue; le *cultrarius* lui plongeait le couteau dans la gorge; les *victimarii* préparaient les ustensiles, allumaient le feu, dépeçaient l'animal tué, faisaient en un mot, — qu'on me passe ces expressions triviales — la cuisine et le ménage du sacrifice. Lorsque la victime était morte, on extrayait ses entrailles, on les arrosait de vin, on les saupoudrait de farine et d'orge; puis on ajoutait quelques fragments d'une résine odorante et l'on brûlait le tout sur l'autel, à moins que le sacrifice ne fût dédié à quelque divinité de la mer ou des fleuves : dans ce cas les entrailles étaient jetées à l'eau.

La croyance à la divination, aux prophéties, aux oracles, aux présages, n'est pas dans l'antiquité moins universelle que l'usage des sacrifices, et ceux-ci étaient, en même temps qu'un acte de soumission ou de gratitude envers la divinité, un des moyens dont se servaient les Grecs et les Romains pour demander aux dieux la révélation de l'avenir. L'aspect des entrailles de la victime, leur combustion plus ou moins rapide dans le feu allumé sur l'autel, la fumée plus ou moins abondante qui s'en dégageait, la direction que le vent imprimait à cette fumée ou à la flamme du foyer étaient autant de signes propices ou funestes; et l'interprétation de ces phéno-

mènes constituait un art, une science même, dont les re présentants les plus accrédités étaient à Rome les Aruspices, mais que chacun pouvait apprendre et pratiquer à son gré.

Les Aruspices tiraient leur origine d'Étrurie. Ils n'avaient point sous la république d'autorité officiellement reconnue, bien qu'ils fussent souvent consultés par le Sénat, les Curies, les Consuls, en un mot, comme on dirait aujourd'hui, par les grands pouvoirs de l'État. Ce fut seulement sous les Césars qu'ils se formèrent en un corps régulier, composé de soixante membres. Il en était autrement des Augures, dont l'institution remontait au temps de la fondation de Rome. Ceux-ci étaient revêtus du caractère sacerdotal. Leur collége se recrutait, par voie de *cooptation*, parmi les personnages considérables de la république. Cicéron en fit partie, et il parle de la dignité d'Augure comme d'une des plus importantes de l'État.

Les Augures avaient pour chef leur doyen d'âge, qui prenait le titre de maître (*magiter collegii*) ; ils obéissaient à un règlement sévère, et puisaient les préceptes de leur art dans des livres réputés sacrés : *libri augurales*. Leurs fonctions consistaient : à examiner et à interpréter divers phénomènes, que l'on considérait comme des manifestations de la volonté céleste ou des avertissements donnés par les dieux (cela s'appelait « prendre les auspices ») ; à prescrire les expiations exigées par les prodiges (*portenta*) ; à donner leur avis sur les choses religieuses et à conserver les traditions relatives au cérémonial observé dans les solennités pu-

bliques. Ils pouvaient empêcher les comices de voter, ou annuler leurs votes. Qu'un seul Augure prononçât au milieu de l'assemblée du peuple ces deux mots « *alio die* (à un autre jour), » l'assemblée se dissolvait à l'instant, et il arriva plus d'une fois qu'un décret rendu par le collége augural mit à néant des lois qui avaient subi toutes les formalités requises. Les Augures accompagnaient toujours les généraux dans leurs expéditions, et ceux-ci n'entraient en campagne et ne livraient bataille qu'après avoir appris d'eux si l'on pouvait compter sur le succès, ou si les présages devaient faire craindre des revers. Aucun acte public ou privé ne s'accomplissait sans qu'on eût préalablement consulté les Augures.

Les auspices étaient tirés principalement de l'observation du chant ou du vol des Oiseaux, et de la façon dont se comportaient les animaux sacrés. « Les Oiseaux, par rapport aux auspices, se divisaient en deux classes : les *Oscines* et les *Præpetes*. Les premiers donnaient les présages par leur chant, les seconds par leur vol et par le mouvement de leurs ailes. Tout mouvement d'un Oiseau quelconque avait un sens différent, selon les circonstances et l'époque de l'année. Les Oiseaux se partageaient encore en *Dextræ* (observés à droite) et *Sinistræ* (observés à gauche)... Chez les Grecs et chez les Romains on était d'accord sur ce point, que les signes favorables venaient de l'orient; mais pour prendre les auspices, le prêtre grec se tournait vers le nord, et par conséquent avait l'est à sa droite; tandis que l'Augure romain, au contraire, se tournait vers le sud et avait ainsi l'est à sa gauche. En outre, la règle elle-même n'était pas absolue,

au moins chez les Romains. En effet, le Geai, observé à gauche et la Corneille à droite passaient pour fournir des présages infaillibles. l'*Avis sanqualis* (Orfraie) et les *titiæ Aves* (espèce de Tourterelles) étaient tenus en grande estime par les Augures. Le Hibou, l'Hirondelle, le Geai, le Pic étaient presque toujours défavorables. D'un autre côté, l'Oiseau de Jupiter, l'Aigle était généralement regardé comme un messager de bonheur. Il en était de même du Héron. La Corneille, dans les auspices pris pour le mariage, était considérée comme un sûr présage de félicité conjugale.

« Quelquefois la simple apparition d'un Oiseau constituait à elle seule un présage dont la signification était connue de tout le monde. Ainsi, par exemple, chez les Athéniens, l'apparition d'une Chouette, Oiseau consacré à Minerve, protectrice de la cité, était un signe heureux ; de là le proverbe : Γλαὺξ ἵπταται, la Chouette vole, c'est-à-dire nous avons bonne chance. D'autres Oiseaux, lorsqu'ils apparaissaient inopinément, principalement sur la route d'un voyageur (ἐνόδια σύμβολα) avaient aussi une signification bonne ou mauvaise [1]. »

Les Oiseaux ne fournissaient pas seuls des présages : les quadrupèdes, les Reptiles avaient aussi leur part dans la manifestation anticipée des arrêts du Destin. A Athènes l'apparition d'une Belette suffisait pour faire rompre aussitôt l'assemblée du peuple. A Rome on croyait que les grandes calamités publiques étaient annoncées par les

[1] B. Dupiney de Vorepierre, *Dictionnaire français et Encyclopédie universelle* art. *Auspices* et *Divination*.

hurlements des Chiens et des Loups, par des Serpents pénétrant dans les temples, par l'agitation insolite des troupeaux.

Nous avons dit que les auspices étaient fournis par les animaux sacrés. Ces animaux étaient tout simplement des Oiseaux de basse-cour, tels que les fameuses Oies du Capitole, et surtout des Poulets. On les élevait dans l'enceinte des temples, et les Augures en emmenaient avec eux dans les expéditions militaires, non-seulement sur terre, mais sur mer; car on attachait aussi une grande importance aux signes qu'ils pouvaient donner, et qui résultaient de leur gaieté ou de leur tristesse, de leur silence ou de leurs cris, et surtout de leur plus ou moins d'appétit. Au lever ou au coucher du soleil, le *pullarius* ouvrait la cage des Poulets, et leur offrait des graines ou une certaine pâtée. S'ils sortaient avec empressement pour venir prendre leur nourriture, c'était un fort bon signe. C'en était un très-mauvais, au contraire, s'ils refusaient de manger, et les chefs prudents devaient dans ce cas s'abstenir de livrer bataille. Tous, à la vérité, ne tenaient pas également compte de ces pronostics, comme le montre l'exemple bien connu du consul Claudius Pulcher, qui, pendant la seconde guerre punique, commandait la flotte romaine devant Drépane. Au moment où il allait engager le combat contre Adherbal, on vint lui dire que les Poulets sacrés ne voulaient pas manger. « Eh bien, qu'ils boivent! » s'écria-t-il. Et il les fit jeter à la mer. Il n'en fallut pas davantage pour démoraliser les soldats et les marins, qui n'étaient pas, comme leur chef, des esprits forts, et pour amener la défaite des Romains. Quatre-

vingt-treize navires et trente mille hommes périrent, dit-on, dans ce désastre.

En dehors des auspices réguliers, on connaissait encore à Rome l'Alectryomancie, ou divination par le moyen du Coq, la Myomancie ou divination par les Rats et les Souris, et bien d'autres pratiques superstitieuses qu'il serait trop long de passer en revue.



Claudius Pulcher fait jeter à la mer les poulets sacrés.

CHAPITRE X.

La superstition au moyen âge. — Sorcellerie. — Démonomanie. — Zoolâtrie. — Les animaux-démons. — Serpents, Boucs et Chats. — La Lycanthropie. — Comment une femme pouvait se métamorphoser en Chatte. — Les animaux ensorcelés. — Cochons voués à saint Antoine. — Saint Blaise et les Cerfs, Daims et Chevreuils. — L'Ours de saint Jacques l'Assyrien. — Saint Bernard et les mouches de Frogny. — Saint Hugues et les Serpents. — Les procès contre les animaux. — Un avocal des Rats. — Procès civils. — Arrangements amiables. — Un contrat avec les Cantharides. — Insectes excommuniés. — Rats déportés. — Saint Eldrad et les Serpents. — Procès criminels. — Scélératesse des Cochons. — Un Pourceau brûlé. — Exécution d'une Truie. — Un Coq et son œuf. — Condamnation d'un Taureau. — Jugement rendu contre un Porc. — Un Mulet au bûcher.

La superstition fut un des fléaux du moyen âge. Ce que les anciennes religions de la Grèce, de Rome et des nations barbares avaient de plus mauvais ; ce qui même n'était point de leur essence, et que répudiaient non-seulement les philosophes, mais tous les hommes sensés de l'antiquité, survécut à la ruine du polythéisme officiel. Il se forma, par le mélange des anciennes croyances avec les dogmes du christianisme, une sorte de religion hybride dont les progrès furent singulièrement favorisés par l'absence de toute philosophie, de toute science digne de ce nom, de tout critérium permettant de distinguer le vrai du faux, le possible de l'impossible, et aussi par les misères de cette sombre époque où chacun s'évertuait à trouver dans un monde chimérique quelque

compensation aux angoisses et aux tristesses poignantes de la vie réelle. La crédulité prit alors les caractères et les proportions d'une maladie endémique, à laquelle n'échappèrent pas même les esprits supérieurs et relativement éclairés. Il n'y eut pas de supercherie grossière, d'aberration malsaine, de rêverie insensée qui ne réussît à séduire les uns, à effrayer les autres. La faculté attribuée à l'Homme d'entrer en commerce avec les Esprits infernaux, de s'allier avec eux contre Dieu et d'accomplir avec leur aide des prodiges surnaturels, fut universellement admise, et l'on vit, jusqu'à une époque très-voisine de la nôtre, de malheureux fous envoyés au bûcher par des juges tout aussi fous et tout aussi coupables qu'eux, puisque comme eux ils croyaient à la réalité de leurs sortiléges[1].

La zoolâtrie même vint s'ajouter à tant d'autres su-

[1] « La croyance à la sorcellerie a persisté durant tout le moyen âge jusque vers le milieu du dix-septième siècle..... Mais ce fut à l'époque de l'agitation religieuse causée par la Réforme que cette croyance produisit ses effets les plus désastreux. Il y eut alors une véritable épidémie de *démonomanie*. On ne vit partout que des sorciers et des possédés. On créa des tribunaux pour juger ces malheureux; on dressa des échafauds, on alluma des bûchers et l'on brûla des milliers de coupables..... Sous Charles IX on comptait, dit-on, 30,000 sorciers à Paris seulement. A cette époque, il y avait bien peu d'hommes, même parmi les plus éclairés, qui doutassent de la réalité de la sorcellerie, et il eût été dangereux de manifester ses doutes..... Au dix-septième siècle on continua de condamner un assez grand nombre d'individus comme coupables de sortiléges. P. de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, placé à la tête d'une commission chargée de poursuivre les sorciers, en fit conduire au supplice cinq cents dans la seule année 1619.» (*Dictionnaire français et Encyclopédie universelle* de B. Dupiney de Vorepierre, art. *Sorcellerie*.)

perstitions insensées; et l'on n'en doit pas être surpris, puisque la prétendue science des alchimistes, des astrologues et des magiciens se parait du nom de science hermétique et faisait remonter son origine jusqu'au divin Thôth, à l'Hermès trois fois grand de la vieille religion égyptienne.

Les animaux, à la vérité, n'étaient plus dieux; mais ils pouvaient être Diables, c'est-à-dire que les Esprits malins, qui eux-mêmes n'étaient pour la plupart que d'anciens dieux païens réduits à la condition de Démons, revêtaient souvent, pour tromper, corrompre ou effrayer les mortels, la forme de divers animaux, ou prenaient *possession* de leur corps. C'est ainsi que des Diables, sous forme de Boucs ou de Béliers, transportent les sorciers aux assemblées du sabbat, où un Bouc gigantesque, qui n'est autre que Satan lui-même, reçoit les hommages de ceux qui lui ont vendu leur âme. Le serpent Python (renouvelé des Grecs) est devenu le chef des Esprits de mensonge, qui inspirent les faux prophètes. Souvent les animaux nuisibles sont considérés comme les instruments directs du Démon, et ce rôle est particulièrement attribué au Serpent, que l'on se flatte de réduire à l'impuissance par cette formule d'exorcisme : « Au nom de Celui qui t'a créé, je t'adjure de rester immobile. Si tu refuses d'obéir, je te maudis de la malédiction dont le Seigneur t'a maudit. »

Il est étrange de voir ces croyances trouver un apologiste dans un écrivain contemporain fort érudit, et que j'aurai d'ailleurs l'occasion de citer dans ce chapitre : M. Léon Ménabréa, auteur d'un très-curieux

travail sur les Procès faits aux animaux, publié en 1846 dans le tome XII[e] des Mémoires de la Société académique de Savoie. « L'affection des Esprits malins pour les formes d'animaux était jadis *une chose tellement connue*, dit M. Ménabréa, qu'il ne faut en aucune façon s'étonner qu'une croyance *vraie au fond* et parfaitement orthodoxe, se mêlant aux rêves de la philosophie hermétique, ait donné lieu à des *abus* et contribué à propager l'usage des pratiques superstitieuses... On ne doutait pas qu'aux yeux des possédés les démons ne prissent des figures de bêtes sauvages ou de Reptiles tortueux, lorsque les exorcismes les forçaient à sortir du corps de ces infortunés. Enfin l'affection particulière du Diable pour les formes de Boucs et de Chats *est encore de nos jours un fait si notoire*, que je me dispense d'en parler. »

On ne doutait pas non plus que les sorciers, les sorcières, et en général tous ceux qui s'étaient placés sous la puissance de Satan, ne pussent eux aussi se transformer en bêtes, et particulièrement en Loups; et l'on sait que cette croyance, très-ancienne, puisqu'elle remonte à la légende biblique de Nabuchodonosor et à la fable païenne de Lycaon, s'est conservée dans nos campagnes, où les histoires de *Loups-Garous* sont encore prises au sérieux par beaucoup de gens. La Lycanthropie, du reste, comme presque toutes les autres superstitions démoniaques, était à la fois une erreur superstitieuse chez les uns, et une forme d'aliénation mentale chez les autres; car de même que la plupart des sorciers croyaient réellement aller au Sabbat et s'y livrer à d'horribles orgies; de même que les démonomanes se croyaient réellement

possédés du diable; de même aussi bon nombre d'individus étaient convaincus qu'à certains moments ils se transformaient en Loups, soit par un acte de leur propre volonté, soit sous l'influence du pouvoir infernal auquel ils étaient soumis. C'est ainsi qu'au XVI[e] siècle un nommé Gilles Garnier fut condamné au dernier supplice par le parlement de Dôle, pour avoir, « en forme de Loup-Garou, dévoré plusieurs enfants et commis d'autres crimes encore, » et cela, *de son propre aveu*. La science des sorciers enseignait d'ailleurs divers procédés pour se métamorphoser en bête. Par exemple, une femme n'avait, pour se changer en Chatte, qu'à manger de la cervelle de cet animal, préparée d'une certaine façon, et à se frotter l'échine avec un petit morceau de chair enlevé à la région ombilicale d'un enfant nouveau-né.

Il va sans dire que les sorciers qui avaient acheté de Satan le pouvoir de donner des maladies aux gens, ou de les faire périr, ou d'attirer sur eux toutes sortes de calamités, exerçaient également ce pouvoir sur les animaux. En 1685, le sénat de Savoie condamna plusieurs individus comme coupables d'avoir *ensorcelé* des Bœufs, des Vaches, des Brebis, des Juments, des Cochons. Un certain Claude Moret, qui était au nombre des inculpés, avoua qu'il allait au Sabbat; un autre, Claude Garot, qu'il était Loup-Garou; un autre encore s'accusa d'avoir « donné le baptême et l'Eucharistie à des Crapauds. »

On avait heureusement la ressource d'opposer aux influences malignes des démons et des sorciers l'intervention bienfaisante des saints. Un théologien du XV[e] siècle, Félix Hemmerlein, connu sous le nom de *Malleolus*, rap-

porte que de son temps beaucoup de gens de la campagne vouaient leurs Cochons à saint Antoine, et s'en trouvaient bien. Ces Cochons étaient plus intelligents, plus sagaces que les autres, et mal en prenait aux méchants qui se permettaient de les injurier ou de les maltraiter.

Saint Blaise était, disait-on, le patron des Cerfs, Daims et Chevreuils, et ces animaux se pressaient en foule sur son passage pour solliciter sa bénédiction, qui était pour eux un sûr préservatif contre les attaques des bêtes carnassières.

Les vieux auteurs rapportent plusieurs exemples du pouvoir miraculeux que les saints avaient le don d'exercer sur les animaux, et particulièrement sur les animaux nuisibles. J'en citerai quelques-uns.

Saint Jacques l'Assyrien, évêque de la Tarentaise, était en train de faire bâtir le château qui porte son nom. Deux Bœufs traînaient un chariot chargé de matériaux de construction. Survient un Ours, qui étrangle un des Bœufs. Alors le saint ordonne à l'Ours de prendre la place de l'animal qu'il vient de tuer, et l'Ours obéit.

Saint Grat, évêque d'Aoste sous Charlemagne, obtint du Ciel la faveur de faire disparaître les Taupes de la vallée d'Aoste et des pays environnants, à trois milles à la ronde.

Saint Bernard, étant à Frogny, une des premières abbayes fondées par lui dans le diocèse de Laon, se disposait à monter en chaire, lorsqu'une incroyable multitude de Mouches envahit l'église avec un bourdonnement assourdissant, comme pour imposer silence au prédica-

teur et chasser les fidèles. Mais le saint, sans se troubler, dit seulement : « Je les excommunie. » Et aussitôt les Mouches de tomber à terre si bien, qu'il fallut les enlever avec des pelles, et que l'expression « tomber comme les mouches de Frogny », restée proverbiale dans le pays, l'est devenue depuis par toute la France.



Saint Blaise bénissant les fauves.

Saint Hugues, évêque de Grenoble au XIe siècle, étant à Aix-les-Bains, les habitants vinrent se plaindre à lui des Serpents qui infestaient la localité. Saint Hugues excommunia ces Reptiles, qui ne périrent pas, mais cessèrent dès lors d'être venimeux.

De tels faits au moyen âge n'étaient même pas considérés comme miraculeux. On était persuadé que les bêtes, lorsqu'elles commettaient des dégâts, lorsqu'elles causaient à l'Homme un dommage quelconque ou s'associaient à des actes criminels accomplis par des personnes, savaient ce qu'elles faisaient; qu'il y avait lieu, en conséquence, soit de les mettre en demeure de cesser leurs méfaits, soit de les châtier conformément aux lois ou édits en vigueur. De là les procès fort nombreux intentés aux animaux depuis le XIe jusqu'au XVIIIe siècle, et qui peuvent se classer en deux sortes : procès civils et procès criminels. Les premiers étaient de beaucoup les plus fréquents, et offrent avec les seconds un contraste frappant. Les uns et les autres sont sans contredit également absurdes; mais tandis que les procès criminels nous montrent la justice d'autrefois sous un aspect à la fois odieux et grotesque, les procès civils témoignent, au contraire, d'une douceur de mœurs singulière, d'un sentiment profond d'équité à l'égard de tous les êtres vivants, de toutes les « créatures de Dieu ». On croit voir en action les fables de La Fontaine. Les bêtes ne parlent point, mais les Hommes leur parlent, avec la conviction qu'elles entendront raison. Au lieu de les chasser et de les détruire brutalement, ils leur laissent tout le bénéfice des garanties que la Justice assure aux inculpés. Avant même d'instrumenter contre elles, ils leur offrent de s'arranger, de s'entendre à l'amiable ; et lorsqu'ils les condamnent, ce n'est pas sans compensation; car ils le reconnaissent : « il faut que tout le monde vive. »

On possède le compte rendu exact, détaillé de plusieurs

de ces procédures, dirigées contre des Charançons, des Cantharides, des Chenilles, des Mulots, des Taupes. Toutes les formalités y sont scrupuleusement observées. On a le texte même des plaidoieries pour et contre ; car les intimés avaient leur procureur ainsi que la partie plaignante, et l'on faisait de son mieux de part et d'autre. Un jurisconsulte célèbre des XVe et XVIe siècles, Barthélemy Chassanée, dut, selon de Thou, le commencement de sa réputation à un procès où il avait plaidé pour des Rats. On a enfin la teneur des arrêts, qui prononcent en général l'expulsion des délinquants et, au cas où ils refuseraient d'obéir, l'excommunication. Ce n'était donc pas d'emblée qu'on en venait à cette grave extrémité d'excommunier « les Insectes des champs ». On leur adressait au préalable une admonition telle que celle-ci : « Tu es une créature de Dieu ; je te respecte. La terre t'a été donnée comme à moi ; je dois vouloir que tu vives. Cependant tu me nuis, tu empiètes sur mon héritage ; tu détruis ma vigne ; tu dévores ma moisson ; tu me prives du fruit de mes travaux. Peut-être ai-je mérité ce qui m'arrive, car je ne suis qu'un malheureux pécheur. Quoi qu'il en soit, le droit du fort est un droit inique. Je te montrerai tes torts, j'implorerai la divine miséricorde, je t'indiquerai un lieu où tu puisses subsister ; il faudra bien alors que tu t'en ailles ; et si tu persistes, je te maudirai. »

Certes on n'a plus envie de se moquer lorsqu'on voit d'aussi nobles sentiments exprimés avec une simplicité si touchante, et l'on doit convenir qu'en parlant ainsi aux bêtes dans la candeur de leur âme, nos pères ap-

prochaient beaucoup plus du sublime que du ridicule.

Malleolus raconte qu'aux environs de Coire, dans l'électorat de Mayence, il y eut une irruption de Vers blancs (larves de Hannetons). Les habitants, dit-il, firent citer ces insectes devant le tribunal. Naturellement les Vers blancs ne répondirent point à la citation. Le tribunal, passant outre, leur constitua un avocat et un procureur, puis on procéda contre eux avec toutes les formalités requises. Finalement, le juge, « considérant que lesdites larves étaient « créatures de Dieu »; qu'elles avaient le droit de vivre; qu'il serait injuste de les priver de subsistance, les relégua en une région forestière et sauvage, afin qu'elles n'eussent plus désormais prétexte pour dévaster les fonds cultifs. « Et ainsi fut fait. »

Le même auteur parle d'un procès semblable intenté aussi par les habitants de Coire aux Cantharides. Le juge s'empressa tout d'abord de nommer à ces Coléoptères, *attendu leur petitesse et leur éloignement de l'âge de majorité*, un curateur et orateur qui les défendit très-dignement, et obtint qu'en les chassant du pays on leur réservât un territoire où ils pussent se retirer. « Et aujourd'hui encore, ajoute Malleolus, les habitants passent chaque année un bon contrat avec les Cantharides susdites, et abandonnent à ces Insectes une « certaine étendue de terrain; si bien que les Scarabées « s'en contentent et ne cherchent point à sortir des « limites convenues. »

Chorier, historien exact, qui puisait aux sources officielles, parle d'un procès qui eut lieu en 1585, et où des Chenilles, amenées devant le Grand-Vicaire du dio-

cèse de Valence, furent, les parties entendues, sommées d'avoir à vider le diocèse.

En 1690, des Chenilles furent jugées de même dans un canton de l'Auvergne, et il leur fut enjoint de se retirer sur un petit terrain qu'on leur désigna. Ce correctif à la condamnation se retrouve dans tous les procès du même genre, et la plupart des auteurs qui les rapportent donnent à entendre, s'ils ne le disent explicitement, que les animaux condamnés obéissaient à l'injonction, ou que, par l'effet de l'excommunication, ils disparaissaient sans qu'on pût savoir ce qu'ils étaient devenus. Quelquefois même le fait miraculeux est affirmé catégoriquement. Ainsi Chassanée ou Malleolus (je ne sais plus lequel des deux) rapporte qu'au XVIe siècle une portion du littoral était infestée par des Rats. On assigna ces Rongeurs devant l'autorité ecclésiastique, et le procès suivit sa marche accoutumée. Lorsqu'il s'agit de prononcer la sentence, l'évêque saisi du litige se rendit, accompagné de son clergé, au sommet d'un promontoire, et là enjoignit aux Rats de s'en aller. Les Rats accoururent de toutes parts, se mirent bravement à la nage, et traversèrent le bras de mer qui séparait la côte d'une petite île déserte, où ils restèrent dès lors confinés.

Seuls les Serpents, bêtes maudites, n'obtenaient point de pitié. On ne se croyait pas obligé envers eux aux mêmes ménagements qu'envers les autres animaux nuisibles ou incommodes, et l'exil équivalait pour eux à la proscription. Je trouve à ce sujet, dans le travail de M. L. Ménabréa, une légende dont le héros est saint Eldrad, apôtre de la Novalaise.

« Il y avait une fois, » dans la vallée de Briançon, un prieuré Novalaisien où les Serpents s'étaient prodigieusement multipliés. Les moines, ne parvenant point à les détruire, furent du moins assez heureux pour trouver un saint à qui se vouer. Ce fut saint Eldrad, dont la réputation de *prud'homie* s'étendait au loin. Ce vénérable personnage arrive d'aventure chez les religieux, qui lui exposent leur cas. — Ne vous inquiétez pas, leur dit-il, mes bons pères : je me charge de vos Serpents.

Il se met en oraison, puis somme les Reptiles de comparaître devant lui. En un clin d'œil il est entouré d'une multitude de Vipères qui viennent ramper à ses pieds. Loin de s'en effrayer, le saint prend son bâton, et se met en marche, docilement suivi par cet étrange troupeau.

Il arrive ainsi en un lieu désert, et ordonne aux Serpents d'entrer dans une profonde caverne qui se trouvait là. Les Serpents obéissent, et disparaissent pour jamais. M. L. Ménabréa ajoute que naguère encore cette caverne miraculeuse attirait une foule de pèlerins.

J'arrive aux procès criminels.

Les animaux qu'on voit figurer dans ces procès sont principalement des Porcs, des Boucs, des Chèvres, des Mulets, des Chevaux, des Chats, des Chiens, des Coqs.

Ils sont appréhendés au corps et mis en prison ; ils comparaissent devant le tribunal ; on les interroge ; comme ils ne répondent pas — au moins d'une façon intelligible — on leur applique la question, et les cris que la torture leur arrache sont reçus comme des aveux. Le procès se termine donc nécessairement par une sentence de mort, et l'exécution a lieu au sortir de l'audience,

après lecture donnée au coupable de l'arrêt qui le condamne. La pauvre bête est souvent victime de la fatalité qui a voulu qu'elle appartînt à un individu voué lui-même au gibet ou au bûcher : Juif, Bohémien, démonomane, — ou qu'on lui fit jouer un rôle dans les



Saint Eldrad et les Serpents.

cérémonies magiques, dans les enchantements, dans les sortiléges. L'épisode introduit par M. Victor Hugo dans sa *Notre-Dame de Paris*, la chèvre Djali jugée et condamnée avec sa maîtresse la Esmeralda, est tout à fait conforme à la vérité historique. De tels faits sont loin

d'être rares dans les annales judiciaires du moyen âge.

Cependant, on trouve aussi des animaux envoyés au supplice pour des méfaits qui leur sont propres, pour avoir tué ou blessé des personnes. L'espèce porcine est celle qui fournit le plus fort contingent à cette catégorie de criminels. Les Cochons ont, à ce qu'il paraît, toujours eu du goût pour la chair humaine, et en particulier pour celle des petits enfants.

Berriat-Saint-Prix, l'éminent jurisconsulte, a relevé à peu près tous les procès de ce genre qui ont eu lieu depuis le XII[e] jusqu'au XIII[e] siècle inclusivement, et il a donné le texte de plusieurs des sentences prononcées, avec le compte des frais de la procédure et de l'exécution[1]. Voici quelques exemples empruntés à son savant et curieux mémoire.

En 1268, par arrêt des officiers de justice du monastère de Sainte-Geneviève de Paris, « Porcel ars, » c'est-à-dire petit Cochon brûlé, pour avoir mangé un enfant. En 1386, Truie condamnée par le juge de Falaise à être mutilée à la jambe et à la tête, puis pendue, pour avoir déchiré au bras et au visage, puis tué un enfant. C'est, on le voit, la peine du talion. La Truie fut exécutée *en habit d'homme* sur la place de la ville. L'exécution coûta dix sols six deniers, plus un gant neuf donné à l'exécuteur.

En 1474, un Coq est condamné par le magistrat de Bâle, en Suisse, à être brûlé *pour avoir pondu un œuf;* l'œuf

[1] *Rapport et recherches sur les procès et jugements relatifs aux animaux :* travail imprimé dans le tome VIII des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France :* in-8°, 1829.



Supplice d'une Truie.

fut brûlé aussi. Il va de soi que c'était un œuf de poule.

En 1499, le bailliage de l'abbaye de Beaupré, de l'ordre de Citeaux, près Beauvais, condamne à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive un Taureau coupable d'avoir « par furiosité occis un joine fils de 14 à 15 ans » dans la seigneurie de Cauroy, dépendante de cette abbaye.

Voici le texte même d'un arrêt prononcé dans la même année par le bailli de l'abbaye de Josaphat, commune de Sèves près Chartres, contre un Cochon, duquel lecture fut donnée à haute voix au condamné :

« Vu le procès criminel fait devant nous à la requeste du procureur des religieux, abbé et couvent de Josaphat, près Chartres, au sujet de la mort d'un enfant du nommé Gilon, âgé d'un an et demi, à peu près, qui a été mis à mort par un Porc âgé de trois mois; vu l'instruction faite par le procureur fiscal de cette juridiction; tout vu et entendu; en ce qui regarde ledit Porc et pour les motifs résultant du procès, nous l'avons condamné et condamnons à estre pendu à l'isseue de l'audience, dans l'étendue de la jurisdiction des sieurs demandeurs. Donné sous le scel de nostre bailliage, le 19e jour d'apvril de l'an de grâce mil quatre cent nonante neuf. — Signé Brise. »

En 1565, un Mulet est envoyé au bûcher avec un Homme. Ce Mulet, dit Ranchin, était vicieux : *Mulus erat vitiosus et calcitrosus*. On lui coupa d'abord les quatre pieds, puis on le jeta au feu avec son maître et complice. De quoi étaient-ils convaincus? — D'un crime, dit encore Ranchin, *cujus ipsa nominatio crimen est*. N'en demandons pas davantage.

LIVRE TROISIÈME.

L'HOMME S'AMUSE.

LIVRE TROISIÈME

L'HOMME S'AMUSE.

CHAPITRE Ier.

La chasse. — Son origine et ses transformations. — Vénerie, Louveterie et Fauconnerie. — La grande science du roi Louis XIII. — La chasse à courre. — La mort du Cerf. — La Fauconnerie en Europe. — Les Éleveurs de Faucons. — Le *Hawking-club*. — La Fauconnerie en Orient. — Chasse à la Gazelle. — Chasse au Héron, etc.

Il faut qu'un roi s'amuse. Et aux dépens de qui, sinon de ses sujets? L'Homme, étant le roi des animaux

Et par droit de conquête et par droit de naissance,

a trouvé bon de les faire servir à ses divertissements, comme il les fait servir à tant d'autres choses. C'était son droit : qui oserait le contester? Cependant il faut convenir que l'Homme n'est pas toujours un modèle de douceur. Il a parfois de bons moments et de bons mouvements; mais il en a souvent aussi de très-mauvais. Il ne

connaît guère d'autre loi que ses caprices, et ses caprices ne se distinguent généralement pas par un excès de bénignité. L'instinct de la destruction et de la lutte, — ce que les phrénologistes appellent *destructivité* et *combativité,* — est chez lui prodigieusement développé, et dégénère aisément en une passion assez intense pour étouffer le sentiment de ses plus chers intérêts et jusqu'à l'instinct de conservation. Sous l'empire de cette passion, l'Homme n'épargne pas son semblable et risque volontiers sa propre vie. On conçoit donc qu'à plus forte raison il n'épargne pas les animaux, et qu'un de ses premiers et de ses plus chers passe-temps soit de les tuer : d'autant que cette occupation est pour lui, dans le principe, une nécessité de tous les jours. L'Homme primitif, en effet, le Sauvage vit presque exclusivement du produit de sa chasse ou de sa pêche, lorsque même il ne vit pas du produit de la guerre, qui n'est pour lui qu'une chasse plus dangereuse, mais aussi plus glorieuse et plus profitable que la chasse ordinaire.

Plus tard, quand l'Homme passe de l'état sauvage à l'état pastoral, agricole, industriel, à la civilisation enfin, la chasse lui rend encore d'incontestables services, puisqu'elle lui fournit toujours des aliments, des vêtements, des parures et diverses matières ouvrables. Elle devient alors pour certains individus une profession plus ou moins lucrative, qui exige du courage, de l'adresse, de la vigueur, et quelquefois des qualités toutes spéciales ; pour d'autres elle n'est plus qu'un exercice et un plaisir; mais cet exercice prend bientôt les caractères et les proportions d'un art savant et compliqué, qui a ses théo-

ries, ses méthodes, ses traditions; qui a aussi ses *maëstri*, ses virtuoses et ses *dilettanti*.

Ainsi perfectionnée et anoblie, la chasse change de caractère : elle cesse d'être un exercice pour devenir un spectacle. Le rôle actif de l'Homme ne consiste plus qu'à choisir et à dresser les animaux qui devront sous ses



Daim. — Cerf. — Biche. — Chevreuil.

yeux poursuivre le gibier, l'atteindre et s'en rendre maîtres. Ces animaux sont le plus ordinairement des Chiens ; ce sont des Chiens qu'on emploie dans la grande vénerie, dans la chasse à courre, pour forcer les Cerfs, les Daims, les Élans, les Sangliers, les Loups, les Re-

nards. Mais l'Homme a su varier ses plaisirs en se donnant parfois d'autres auxiliaires. Nous avons vu qu'en Orient on chasse avec le Guépard, quelquefois avec la Panthère, et même, assure-t-on, avec le Lion.

De même qu'il se sert des Mammifères carnivores pour chasser les hôtes des bois, de même aussi pour faire la guerre aux habitants de l'air, l'Homme recrute ses alliés dans l'ordre des Oiseaux de proie, grands chasseurs de leur nature. Non-seulement il les réduit en domesticité, mais il les soumet à une éducation spéciale, qui varie selon l'espèce de l'élève et selon le genre de *volerie* auquel on le destine. La plupart de ces Oiseaux appartiennent au genre Faucon (*Falco*, sous-ordre des Accipitres, famille des Falconidés), d'où le nom de *fauconnerie* donné à l'art dont je parle. La vénerie et la fauconnerie faisaient autrefois en Europe les délices des grands, et le faste des rois avait élevé ces divertissements princiers à la hauteur d'institutions d'État. En France, d'après Hincmar, quatre veneurs étaient attachés à la cour des rois de la première race. Au XIII[e] siècle, les officiers de la vénerie furent placés sous le commandement d'un chef qui porta successivement les titres de maître veneur (1231), maître de la vénerie (1344), et grand veneur (1444). Au XIV[e] siècle, il reçut en outre la charge de grand forestier. C'était un des grands officiers de la couronne. Il commandait en chef tous les équipages de la vénerie, destinés chacun à la chasse d'une espèce déterminée de bête fauve, et dirigés par des lieutenants et des sous-lieutenants. Ces officiers, tous gentilshommes de bonne roche, avaient sous leurs ordres une armée de



Chasse à l'Oiseau sous Louis XIII.

pages, de piqueurs, de valets de Limiers et de valets de Chiens.

A côté de la vénerie il y avait la louveterie, appartenant aussi à la maison du roi, et organisée d'après les mêmes principes hiérarchiques. L'origine de cette institution, fondée primitivement dans un but d'utilité publique, remontait à Charlemagne. Ce prince avait enjoint à ses comtes d'entretenir dans leurs provinces respectives des équipages pour la destruction des Loups, alors très-nombreux, et qui faisaient de grands ravages. Plus tard cette mission tutélaire fut confiée aux baillis et aux sénéchaux; mais au XV[e] siècle la direction en fut remise aux mains d'un chef suprême, officier de la maison du roi, qui prit le titre de grand louvetier de France. Le grand louvetier avait sous ses ordres des lieutenants de louveterie, disséminés dans les provinces. Comme marque de sa dignité, il portait dans son blason, au-dessous de l'écu, deux têtes de Loup. La louveterie, supprimée par la révolution, fut rétablie en 1814 et placée dans les attributions du grand veneur; mais en 1830 elle fut définitivement annexée à l'administration des forêts. Il existe encore aujourd'hui, dans quelques parties de la France, des lieutenants de louveterie; mais ce sont simplement de riches propriétaires, choisis par l'administration, et qui s'engagent volontairement, pour l'amour de l'art et du bien public, à entretenir un équipage de chasse dont la composition est déterminée. Ils ne reçoivent aucune rétribution et jouissent seulement de certains priviléges; ils ont, par exemple, le droit de chasser le Sanglier à courre deux fois par mois dans les forêts de l'État com-

prises dans leur circonscription ; ce qui fait qu'en somme ces louvetiers tuent beaucoup de Sangliers et fort peu de Loups; et cela par le motif, très-plausible, que les Sangliers sont encore assez communs en France, tandis que les Loups y sont devenus fort rares.

La fauconnerie avait sous l'ancienne monarchie une organisation à peu près semblable à celle de la vénerie et de la louveterie. A la tête se trouvait un grand officier de roi, qui fut appelé, selon les temps, fauconnier du roi, mestre fauconnier du roi, premier fauconnier du roi, grand fauconnier de France, et enfin, à partir du XVe siècle, grand fauconnier. Ce personnage, pour signe héraldique de sa charge, ajoutait à ses armoiries, de chaque côté de l'écu, une longe à laquelle pendait un leurre parsemé de fleurs de lis d'or.

Louis XIII s'est distingué entre tous les rois de France par sa passion pour la fauconnerie. La chasse à l'Oiseau était la grande affaire de sa vie, et, je crois bien, son unique talent; mais il y excellait. « Le roy, dit d'Arcussia, s'exerce à toutes sortes de vols, et se peut dire avec vérité qu'il n'y a fauconnier au monde qui luy puisse rien apprendre en cette science. J'en parle pour en avoir veu les effects. Et si je diray encore qu'il n'y a sorte d'Oyseau que les siens ne prennent; les Aigles mesme ne s'en peuvent sauver. » Et plus loin : « Il semble que le roy ait quelque secrette intelligence sur les Oyseaux et une puissance incogneuë aux Hommes. Et à la vérité, outre une inclination grande dont il les aime, il a une inimitable adresse à les traicter, soit à les leurrer ou à les faire voler : ce qui ne se peut représenter par discours. Les



Chasse aux Loups.

inventions que Sa Majesté trouve tous les jours de nouveau le tesmoignent. »

De nos jours la chasse à courre est encore en honneur chez les princes et chez les personnages d'importance. Il est encore de mode, parmi les gens qui jouissent d'une belle fortune et mènent grand train, de posséder de beaux équipages de vénerie et d'entretenir des meutes pour chasser la *grosse bête*. La chasse au Cerf, notamment, a conservé, dans les pays monarchiques ou aristocratiques, un certain relief. C'est plus qu'un divertissement : c'est une fête à laquelle on veut conserver son caractère traditionnel, en l'entourant d'une pompe théâtrale. Ceux qui y prennent art, quel que soit leur rang, croient devoir revêtir, pour cette solennité cynégétique, des costumes galonnés qui leur donnent tout l'air d'une troupe d'écuyers du cirque Franconi. Toute l'armée des piqueurs et des valets est sur pied, avec les meutes au grand complet. Les dames suivent à cheval ou en voiture; on part « dès l'aurore ». Les sons stridents du cor retentissent, mêlés aux aboiements des Chiens. C'est une musique violente bien faite pour ahurir le noble animal auquel les anciens attribuaient une ouïe délicate et le goût passionné des douces mélodies. Le Cerf est *lancé*. Il s'agit de le forcer, c'est-à-dire de le poursuivre à travers bois, prés, monts, étangs et rivières, jusqu'à ce qu'épuisé, acculé, il ne lui reste plus qu'à faire tête aux Chiens et à vendre chèrement sa vie.

Alors s'engage entre la pauvre bête et ses agresseurs un combat désespéré où quelques-uns de ceux-ci périssent, mais dont l'issue ne peut être douteuse. Accablé par le nom-

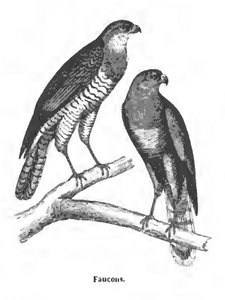
bre, le Cerf tombe en pleurant; mais il ne faut pas qu'il périsse sous la dent des Chiens. C'est un des chasseurs, ordinairement le plus élevé en dignité, ou celui en l'honneur de qui se donne la fête, qui doit égorger solennellement la victime. On sonne alors l'*hallali*, la fanfare du triomphe, et l'on rentre au château pour la curée. A la lueur rouge des flambeaux, en présence de tous les invités, y compris les dames, le Cerf est éventré, et ses entrailles sont jetées aux Chiens. Quand les Chiens ont soûpé, les chasseurs soupent à leur tour, et la journée finit gaiement *inter pocula*. Voilà, en somme, si je ne me trompe, comment les choses se passent; mais je dois avouer en toute humilité que je n'ai jamais vu de chasse à courre, que je n'ai nulle envie d'en voir et ne suis point de ceux qui regrettent l'abandon, la décadence de ce féroce plaisir. La chasse au Cerf, en effet, ne me semble nullement un plaisir de héros. Ce n'est pas une lutte : le chasseur n'y court aucun danger, ne se donne aucune peine. Ce sont les piqueurs et les Chiens qui font toute la besogne, et ceux-ci seulement qui risquent quelque chose. La victoire, d'avance assurée, n'est qu'une question de temps. Le Cerf, seul contre une légion d'hommes et de Chiens, n'est pas un ennemi que l'on attaque et que l'on combat loyalement : c'est un condamné — un condamné innocent! — qu'on fait traquer, poursuivre, déchirer par des Limiers, et que l'on tue en cérémonie.

Si la chasse à courre est en décadence, la chasse à l'Oiseau est presque entièrement oubliée aujourd'hui, au moins en Europe. On assure néanmoins que cette chasse se pratique encore en Angleterre, en Écosse, en Hollande,



L'hallali.

en Russie et en Suède. M. Le Maout, dans son *Histoire naturelle des Oiseaux,* parle même d'un village du nom de *Falken-Hauzer,* situé en Belgique, près de Namur, et dont les habitants auraient pour unique industrie l'éducation des Faucons. « Ils vont, dit M. Le Maout, chercher des Oiseaux dans le Hanovre, reviennent les dresser dans



Faucons.

leur village, et les vendent ensuite dans le nord de l'Europe, à l'aide de correspondances qu'ils entretiennent avec soin. Lorsqu'ils ont placé un Faucon dressé, ils restent chez l'acheteur jusqu'à ce que le Faucon soit habitué à obéir à la voix de son nouveau maître. » D'autre part, selon MM. Chenu, Verreaux et des Murs, auteurs du seul

traité de fauconnerie qui ait été écrit de nos jours [1], les derniers fauconniers habitaient en Hollande, au commencement de notre siècle, le village de Walkenswaard. « Cependant, on en trouve encore, ajoutent ces savants ornithologistes, et tous les ans une nombreuse société, (Hawking-club) se réunit, du 15 mai au 15 juillet, dans une dépendance du château royal de Loo, pour voler le Héron. La société est présidée par le roi des Pays-Bas, et prend chaque année de cent à deux cents Hérons. »

Du reste si la chasse à l'Oiseau est abandonnée dans la plus grande partie de l'Europe, il n'en est pas de même en Orient et dans le nord de l'Afrique. Les Arabes du Sahara sont passionnés pour cette chasse. « Et comment en serait-il autrement? disait un chef nomade au général Daumas; nous estimons le faste, l'éclat, la magnificence, et il faudrait n'être pas Arabe pour ne pas s'exalter, se réjouir à la vue de nos guerriers revenant d'une chasse au Faucon. » En Égypte, en Perse et jusque dans l'Hindoustan, la fauconnerie n'est pas moins estimée et recherchée des princes et des seigneurs qu'elle ne l'était en Europe il y a trois ou quatre siècles. On dresse les Faucons à chasser non-seulement d'autres Oiseaux, mais aussi de petits Mammifères, et particulièrement des Gazelles. Cette dernière chasse est assurément un des plus barbares plaisirs que l'Homme ait jamais inventés. On y emploie des Faucons et des Chiens. La Gazelle est tellement rapide à la course, qu'elle échapperait au lévrier

[1] *La Fauconnerie ancienne et moderne*, 1 vol. in-18; Paris, 1862.

le plus agile. Aussi lance-t-on d'abord contre elle des Faucons qui fondent sur sa tête, s'y cramponnent tour à tour, lui arrachent les yeux, et de la sorte ralentissent sa fuite. Pendant que l'inoffensive et charmante bête se débat contre ces féroces ennemis en poussant des cris lamentables, les Chiens l'atteignent et la saisissent, puis les chasseurs l'achevèrent à coups de lance ou de fusil.

Dans le vol du Héron et des autres gibiers à plume, le chasseur n'intervient que pour ôter la victime des serres du Faucon. Souvent même il n'intervient point, car la victime n'est pas même un gibier : c'est un Oiseau de proie *ignoble*, tel que la Buse, le Milan, l'Aigle pêcheur, ou encore le Corbeau, la Pie, que l'on a fait *voler* par un Oiseau *noble :* Gerfaut, Sacre, Émerillon, Épervier. Cette chasse n'est donc autre chose qu'un spectacle, un petit drame où le Faucon joue le premier rôle, et auquel le chasseur assiste en *dilettante*, encourageant son Oiseau du geste et de la voix, l'applaudissant s'il se comporte bravement, le grondant et le persiflant s'il se montre faible, paresseux ou maladroit.

CHAPITRE II.

Les animaux dans le cirque. — La chasse dans l'antiquité. — Les jeux et les spectacles en Grèce et à Rome. — Les plaisirs du peuple romain. — Combats de gladiateurs. — *Venationes*. — Les Éléphants de Métellus. — La Nature tributaire de Rome. — Les bestiaires. — Les chrétiens aux bêtes. — Un empereur bestiaire. — Le peuple dans le cirque. — Effrayante consommation d'animaux. — Les pourvoyeurs. — Exhibitions et massacres d'animaux. — Les Éléphants de Pompée. — Le peuple s'attendrit. — Spectacles donnés par J. César, Octave, Germanicus, et par les empereurs.

C'est ainsi que la chasse, industrie primitive de l'Homme, puis exercice utile, se transforme peu à peu en un jeu cruel, en un spectacle sanglant. Cette transformation est surtout saisissante dans les grandes sociétés antiques, et particulièrement à Rome, où elle aboutit à ces fameux *circenses*, qui furent à la fin une des institutions fondamentales de l'empire. Les Romains et les Grecs étaient grands amateurs de chasse, et fort habiles dans l'art de dresser les Chiens à forcer les bêtes fauves. Le concours de ces intelligents auxiliaires leur était d'autant plus indispensable que leurs armes étaient plus imparfaites, et ne leur permettaient pas de foudroyer le gibier à quelque cent pas de distance, comme nous le faisons avec nos armes à feu. Les Grecs toutefois paraissent s'en être tenus, même en pleine décadence et sous la domination romaine, à la chasse proprement dite; et il est bon de remarquer que ce peuple, vrai-

ment admirable jusque dans ses plus tristes jours, ne se distingua pas moins de tous les autres par la douceur de ses mœurs que par la supériorité de son génie. Ses spectacles nationaux eurent toujours un caractère noble et artistique. Le poésie, la musique, les courses de chars et de chevaux, les jeux et les luttes où l'Homme déploie sa force et son adresse en faisaient seuls tous les frais, et l'arène, pas plus que le théâtre, ne devait être tachée d'une seule goutte de sang. Les Grecs eurent leurs coureurs, leurs athlètes : ils n'eurent jamais de gladiateurs ni de bestiaires.

Il en était autrement en Orient, et Rome eut cette honte d'emprunter aux barbares de l'Asie des plaisirs sanguinaires que les Hommes libres doivent laisser aux despotes et aux esclaves. Et qu'était-ce, au surplus, que le peuple romain, sinon un peuple de tyrans! Convaincus que leur destinée était de subjuguer le monde, les Romains en devinrent en effet les maîtres; mais ce fut pour faire peser sur les nations vaincues un joug odieux et pour tomber ensuite eux-mêmes dans la pire des servitudes. Leurs législateurs, préoccupés avant tout de développer en eux l'esprit martial, pensèrent que l'habitude de voir couler le sang était éminemment propre à atteindre ce résultat, et que les divertissements d'un peuple appelé à grandir par les armes devaient toujours être, autant que possible, des images de la guerre. C'est dans ce but qu'ils empruntèrent aux Étrusques la coutume de célébrer les funérailles des personnages illustres en forçant des esclaves ou des prisonniers à s'entr'égorger devant le bûcher. Telle fut l'origine des combats de gla-



Les Éléphants chassés dans le cirque.

diateurs, inaugurés, 264 ans avant J.-C., par Marcus et Decimus Brutus aux funérailles de leur père.

Les magistrats de la république, et plus tard les empereurs, jaloux de capter la faveur du peuple, s'efforcèrent à l'envi de varier ce spectacle et d'en accroître la magnificence. Ils élevèrent pour cet usage ces cirques et ces amphithéâtres immenses, dont les ruines attestent encore leur fastueuse prodigalité. Ce n'était pas assez que des criminels condamnés judiciairement, de malheureux captifs représentant toutes les nations vaincues, et même des citoyens libres, des chevaliers et des sénateurs se livrassent, dans les arènes, de véritables batailles : il fallait que la Nature entière concourût à l'amusement du peuple-roi. On s'avisa donc d'ajouter au spectacle de la guerre celui de la chasse (*venatio*), c'est-à-dire de lâcher dans le cirque ou dans l'amphithéâtre des animaux sauvages, et de les faire combattre soit entre eux, soit avec des Hommes. La première *venatio* dont les historiens fassent mention eut lieu en l'an de Rome 502 (251 av. J.-C.), lorsque le Sénat, voulant montrer au peuple combien les Éléphants étaient peu redoutables, fit pourchasser dans le cirque, à coups de bâtons, puis massacrer une centaine de ces animaux, que L. Métellus avait pris en Sicile aux Carthaginois. Mais il est probable que déjà auparavant des spectacles de ce genre avaient été donnés avec des animaux d'Europe, tels que des Cerfs, des Daims, des Sangliers, des Loups et peut-être des Ours.

Quoi qu'il en soit, l'exhibition des Éléphants de Métellus dut rendre le peuple fort exigeant sur le choix et le nombre des animaux que l'on faisait combattre devant

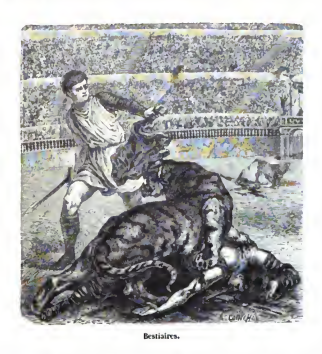
lui. C'était un précédent qui imposait aux pourvoyeurs de ses plaisirs de graves obligations. Heureusement les conquêtes de la république permirent bientôt aux généraux et aux proconsuls de mettre à contribution non-seulement les forêts de l'Europe, mais les déserts, les montagnes et les fleuves de l'Asie et de l'Afrique. Par leurs soins on vit, dès la fin du VI[e] siècle *Urbis conditæ*, arriver à Rome des troupeaux entiers de Lions et de Panthères ; puis vinrent des Tigres d'Hyrcanie, des Ours des Alpes et des Pyrénées, des Lynx et des Buffles de la Gaule et de la Germanie, des Taureaux d'Espagne, des Gazelles, des Girafes, des Lions, des Léopards et des Autruches de Numidie et de Libye, des Crocodiles d'Égypte, des Hippopotames, des Rhinocéros d'Éthiopie. On s'occupait en même temps de recruter et d'organiser le personnel des *venationes*. Car si le peuple aimait à voir des animaux carnassiers se disputer et déchirer d'inoffensifs et timides herbivores ; s'il aimait à voir des Éléphants combattre contre des Taureaux ou des Panthères, des Buffles contre des Lions, des Rhinocéros contre des Tigres ; s'il lui plaisait d'assister à la mêlée de quelques milliers d'animaux de toutes espèces lâchés ensemble dans l'arène, il n'entendait pas que ses acteurs ordinaires fussent dispensés de jouer leur rôle dans ces drames sanglants.

Les individus qui combattaient les bêtes fauves aux jeux du cirque, et qu'on désignait sous le nom de bestiaires (*bestiarii*), étaient, dans l'origine, des mercenaires distincts des gladiateurs et considérés comme formant une classe inférieure. Ils portaient pour armes



Mêlée d'animaux dans le cirque.

défensives un casque, une cuirasse, des jambières, un bouclier, et pour arme offensive une pique ou une épée. Dans la suite, le casque, la cuirasse et le bouclier furent supprimés, et les bestiaires n'eurent plus pour armes défensives que des bandages sur les jambes et sur les bras. Il



Bestiaires.

est probable qu'ayant alors à combattre des ennemis tels que des Tigres, des Lions, des Léopards, des Ours, des Buffles sauvages, ils se dégoûtèrent d'un métier si malsain, et qu'on eut de plus en plus de peine à trouver des combattants libres en nombre suffisant. Il

fallut donc recourir, comme pour le recrutement des gladiateurs, aux prisonniers de guerre et aux condamnés. Il ne serait même nullement impossible que le besoin de gibier humain pour les grandes chasses des maîtres du monde eût été pour beaucoup dans les persécutions que plusieurs empereurs dirigèrent contre les chrétiens.

La Bête chassée et dévorée par la Bête, la Bête chassée et tuée par l'Homme, c'était beau sans doute; mais à la longue, cela devenait un peu monotone. Il fallait varier les plaisirs du peuple : ce qu'on fit en lui montrant des Hommes et des Femmes jetés sans défense en pâture aux animaux féroces. Il eut d'ailleurs, à diverses reprises, la satisfaction de voir des personnages de distinction, des chevaliers, des sénateurs, et même un empereur descendre dans l'arène et se mesurer avec les ennemis les plus redoutables. L'empereur-bestiaire dont je parle était Commode, un des tyrans les plus odieux qui aient déshonoré la pourpre romaine. Ce prince, taillé en athlète, aimait à faire montre de sa force extraordinaire. Il se faisait appeler Hercule, et voulut justifier ce nom en accomplissant des travaux analogues à ceux du célèbre héros grec, c'est-à-dire en exterminant, de ses augustes mains, des monstres qui certes n'étaient pas aussi dangereux que lui. Il se donna ainsi, dit-on, sept cents fois en spectacle au peuple, et tua pour son compte plusieurs milliers d'animaux, parmi lesquels on compta jusqu'à cent Lions, plus un Tigre, un Hippopotame et un Éléphant. Un de ses exercices favoris consistait à arrêter des Autruches dans leur course rapide, en

leur abattant la tête avec des flèches dont le fer avait la forme d'un croissant.

Le peuple lui aussi fut admis, dans quelques circonstances solennelles, à prendre une part active aux chasses et aux combats du cirque. Ce fut l'empereur Probus qui donna le plus splendide, sinon le premier festival de ce



L'empereur Commode, en Hercule, combat les animaux.

genre. Il fit planter dans l'arène une multitude de grands arbres, de manière à la transformer en une forêt où furent poussés un millier de Cerfs, autant de Daims, autant de Sangliers et autant d'Autruches. Puis les barrières furent ouvertes aux chasseurs, qui se précipitèrent en

foule dans l'enceinte et coururent sus au gibier, chacun tuant et emportant ce qu'il pouvait. Un autre jour le même empereur livra ainsi au peuple, dans l'amphithéâtre, cent Lions et Lionnes, cent Léopards, cent Panthères de Syrie et trois cents Ours. Tous ces animaux furent égorgés ; mais bon nombre des combattants, comme on le pense bien, restèrent sur le sable. Quelques-uns des animaux même franchirent l'enceinte du *podium ;* en sorte que les spectateurs s'enfuirent dans un désordre effroyable, et que plusieurs périrent aussi dans la bagarre ; ce qui fit dire à l'historien Flavius Vopiscus que ce spectacle avait été plus grandiose qu'agréable[1]. On le croira volontiers.

On reste confondu lorsqu'on cherche à supputer approximativement le nombre des animaux qui furent ainsi égorgés à Rome et ailleurs, — car plusieurs grandes villes de l'empire avaient aussi leurs cirques, leurs amphithéâtres et leurs jeux « à l'instar de la capitale » — depuis le milieu environ du III[e] siècle avant J.-C. jusque vers la fin du V[e] siècle de l'ère vulgaire ; lorsqu'on songe aux difficultés formidables que devait présenter la capture de tant d'animaux vivant dans les contrées les plus lontaines ; aux frais énormes que devaient occasionner leur envoi à Rome, en un temps où les voies de communication et les moyens de transport étaient si imparfaits, et leur entretien dans les ménageries publiques ou privées. « Pour expliquer, dit M. le colonel Armandi, cette effrayante consommation d'animaux, que l'on ne pourrait concevoir aujourd'hui, il faut d'abord nécessairement admettre que les

[1] *Magnum magis constat spectaculum fuisse quam gratum.* (Probus, 19.)

bêtes sauvages étaient alors plus nombreuses qu'elles ne le sont maintenant. » Cela est hors de doute. On sait notamment que les Lions, les Panthères, les Tigres même étaient, au temps des Romains, très-communs dans plusieurs pays de l'Asie et même de l'Europe, d'où ils ont, de nos jours, complétement disparu. « D'ailleurs, continue M. Armandi, les Romains, maîtres des plus belles parties de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, étendaient aussi leur influence sur d'immenses régions à demi sauvages, et par conséquent plus riches en animaux. Des bandes, j'ai presque dit des armées de chasseurs, soit romains, soit barbares, parcouraient incessamment les forêts, les montagnes et les déserts, pour réunir le plus grand nombre possible de bêtes fauves et les envoyer à Rome. Les proconsuls, les préteurs et les autres officiers des provinces n'avaient souvent pas de plus grande affaire que d'approvisionner le cirque et l'amphithéâtre. M. Cœlius, voulant donner des spectacles pour son édilité, ne cessait de prier Cicéron, alors gouverneur de la Cilicie, de lui envoyer des Panthères; et dans une de ses lettres, Cicéron lui affirme qu'il s'est occupé de sa commission, et a mis pour lui un grand nombre de chasseurs en mouvement[1]. »

Le luxe des exhibitions et des massacres d'animaux, déjà exorbitant sous le gouvernement du Sénat et des consuls, s'accrut encore sous les empereurs. M. Fulvius avait le premier, en l'an de Rome 567 (186 av. J.-C.), exposé dans le cirque des Lions et des Panthères. Dix-huit ans

[1] *Histoire militaire des Éléphants* : Appendice, I.

après, les édiles P. Lentulus et P. Scipio Nasica donnèrent des jeux où l'on vit 63 Léopards ou Panthères d'Afrique, 40 Ours et plusieurs Éléphants. Fenestella rapporte que le premier combat d'Eléphants qui ait eu lieu à Rome dans le cirque fut donné pendant l'édilité curule de Claudius Pulcher, sous le consulat de M. Antonius et d'Aulus Posthumius, l'an de Rome 655, et que vingt ans plus tard les deux frères Lucullus, édiles, firent combattre des Éléphants contre des Taureaux.

Sylla le premier exposa cent Lions libres de tout lien. Jusqu'à lui on avait la précaution de leur mettre des entraves : *alligati dabantur,* dit Sénèque. En 693 de Rome, Domitius Ahenobarbus fit tuer cent Ours par des chasseurs Nègres, et trois ans après Scaurus fit don au peuple de 150 Léopards. Ce fut à ce même Scaurus qu'on dut de voir pour la première fois à Rome un Hippopotame, en compagnie de cent Crocodiles. Mais Pompée eut l'honneur de faire paraître le premier Rhinocéros d'Afrique et le premier Lynx des Gaules. Ce célèbre personnage surpassa du reste en prodigalité tous ses prédécesseurs. Grâce à lui, le peuple romain vit périr dans l'arène jusqu'à 600 Lions et 410 Panthères, plus une vingtaine d'Éléphants. Pline raconte la fin vraiment tragique de ces derniers, que l'on fit attaquer par des Gétules armés de javelots. « Un d'entre eux, dit le naturaliste latin, excita surtout l'étonnement. Les pieds percés de traits, il s'avança en se traînant sur les genoux contre ses ennemis, arrachant les boucliers et les lançant en l'air. Ces boucliers retombaient en tournoyant, au grand amusement des spectateurs, comme si c'eût été un tour d'a-

dresse, et non un effet de la fureur de l'animal. Un autre fait extraordinaire, c'est qu'un Éléphant fut tué d'un seul coup, le trait ayant frappé au-dessous de l'œil et atteint dans la tête les organes vitaux. Tous ces animaux ensemble essayèrent de s'échapper, non sans jeter beaucoup de désordre parmi le peuple, qui se pressait



Les Éléphants de Pompée.

contre les grilles de fer... Ayant perdu tout espoir de fuir, ils implorèrent la pitié du peuple par des attitudes qu'on ne peut décrire (*inenarrabili habitu*), et en se lamentant, pour ainsi dire, sur leur destinée. Et les spectateurs en furent si émus qu'oubliant le général qui dé-

ployait en leur honneur tant de magnificence, ils se levèrent tous, versant des larmes et prononçant contre Pompée des imprécations qui devaient bientôt lui porter malheur. »

César à son tour, vainqueur de Pompée, célébra la fin de la guerre civile par des jeux, où parurent 400 Lions, 40 Éléphants et une Girafe, animal jusqu'alors inconnu des Romains. Une inscription retrouvée à Ancyre atteste qu'Octave Auguste donna pendant son principat vingt-six chasses, où périrent 3,500, animaux, parmi lesquels on compta 600 Panthères, un Rhinocéros, un Hippopotame, un Serpent long de cinquante coudées, et 36 Crocodiles, pour lesquels on avait creusé dans le cirque un vaste bassin.

Germanicus, lors de son premier consulat, l'an de Rome 765, donna une chasse de 200 Lions. Caligula fit tuer, à son retour des Gaules, 500 Ours et 500 Léopards ou Panthères. Claude exposa dans l'arène 300 Ours et 300 Panthères; Néron, 300 Lions et 400 Ours, qui furent massacrés à coups de piques par ses propres gardes. Titus, pour l'inauguration de son amphithéâtre, sacrifia 500 animaux féroces et 400 bêtes non carnassières. Dans les fêtes célébrées en l'honneur des victoires de Trajan sur les Daces, et qui durèrent 123 jours, on égorgea près de 11,000 animaux de toutes espèces. Sous Héliogabale, au dire de Lampride, on vit courir à la fois dans l'arène 600 Autruches. Le même prince, à l'occasion de son mariage avec Cornelia Paula, fit tuer cinquante et un Tigres. Gordien l'Ancien donna, pour son édilité, des jeux où l'on tua 1,000 Ours en un seul jour, puis, successivement,

100 Panthères, 300 Autruches, 100 Taureaux sauvages, 150 Sangliers et une multitude de Cerfs, de Daims et d'autres bêtes. J'ai déjà parlé du divertissement extraordinaire offert au peuple par l'empereur Probus. Sous les successeurs de ce prince, les combats d'animaux, ainsi que les combats de gladiateurs, tombèrent peu à peu en désuétude, surtout à partir du moment où Rome cessa d'être la résidence des empereurs. « Néanmoins, dit M. le colonel Armandi, de semblables spectacles furent encore donnés au peuple du temps d'Honorius; et plus tard, en 519 et 523 de J.C., Théodoric, voulant égaler en magnificence les anciens empereurs, auxquels il prétendait succéder, fit venir de l'Afrique des bêtes féroces, et les fit combattre dans l'amphithéâtre. A peu près vers la même époque, Justinien donna aussi à Constantinople des fêtes brillantes, où l'on vit combattre 20 Lions et 30 Tigres ou Panthères. Il offrit une autre fois en spectacle jusqu'à 100 Lions et beaucoup d'autres animaux féroces[1]. »

[1] *Ouvrage cité* : Appendice I.

CHAPITRE III.

Les combats d'animaux en Orient. — Les criminels livrés aux bêtes. — Les carnassiers, juges et exécuteurs. — La clémence du souverain. — Caprices de Tigres et de rois. — Les Tigres justiciers. — Divertissements des rois de Perse et d'Alexandre le Grand. — Combats d'animaux dans l'Hindoustan et à Java. — Décadence de ces spectacles en Occident et dans les temps modernes.

L'ancienne Rome offre l'exemple, heureusement unique, d'un peuple de quelques centaines de mille hommes, devenu, par la supériorité de son génie militaire et politique, le maître absolu d'une partie de la terre, et s'appropriant selon sa convenance tout ce qui dans les pays soumis à sa domination pouvait servir ses desseins ambitieux, satisfaire ses besoins et contenter ses caprices. Le nom de peuple-roi, si souvent appliqué aux Romains, n'est donc pas une métaphore : c'est l'expression exacte d'une vérité historique incontestable. Durant plus de trois siècles, les Romains formèrent réellement une sorte d'oligarchie qui gouvernait despotiquement et exploitait à sa guise, en Europe, en Asie, en Afrique, cent nations diverses et d'immenses contrées. On conçoit qu'investis de cette puissance exorbitante, et disposant ainsi des productions du monde accessible et connu, ils aient pu se donner ces prodigieux spectacles où combattaient et mouraient des milliers d'hommes et

des milliers d'animaux. C'étaient là des plaisirs plus que royaux, auprès desquels tout ce qu'on voyait d'analogue dans les cours les plus fastueuses devait sembler pauvre et mesquin.

Ce n'est pas que les monarques de l'Orient n'aient eu de tout temps beaucoup de goût pour ces jeux sanglants. Ceux de Babylone, par exemple, entretenaient à cet effet des Chiens énormes, des Taureaux, des Tigres, des Panthères, et surtout des Lions, comme le montre l'aventure miraculeuse du prophète Daniel relatée dans la Bible. Ce récit prouve aussi que l'usage de livrer aux bêtes les individus convaincus ou suspects de quelque crime capital dut être emprunté par les Romains, ainsi que beaucoup d'autres, à ces mêmes Barbares pour lesquels ils affectaient un mépris si hautain. Les despotes asiatiques employaient volontiers comme exécuteurs de leurs hautes œuvres des Lions, des Panthères, des Tigres. Il n'était même pas rare que ces animaux fussent élevés à la dignité de juges. On faisait comparaître l'accusé, — sans armes, ou avec un simulacre d'arme, tel qu'un poignard à pointe émoussée, — devant un tribunal composé d'une demi-douzaine de Lions ou de Tigres. S'il était coupable, ces magistrats intègres mais affamés le condamnaient et le dévoraient séance tenante. S'ils n'avaient pas faim ou que l'inculpé ne leur parût pas assez appétissant, ils le laissaient sain et sauf et, ce fait étant regardé comme une preuve ou une présomption en faveur de son innocence, il était généralement mis en liberté. Je dois ajouter toutefois que le jugement n'était sans appel qu'en cas de condamnation; car il n'était pas très-rare que,

les carnassiers ayant rendu un verdict négatif, le pauvre diable fût néanmoins mis à mort par ordre de son souverain. C'est ce qui arriva, je ne sais dans quel royaume de l'Inde, à un malheureux, — coupable ou non, — dont parle le Hollandais Stravorinus, et qui, ayant été jeté dans une fosse où se trouvaient des Tigres, eut la chance



Le condamné et les Tigres.

de tomber juste à califourchon sur le dos du plus grand d'entre eux. Cet animal, à ce qu'il paraît, était de bonne composition, car il laissa son cavalier improvisé se cramponner à sa nuque, comme s'il n'eût jamais fait autre chose que de servir de monture. Les autres Tigres au-

raient été sans doute moins bien disposés; mais ils n'osèrent attaquer le condamné dans la position respectable où le hasard l'avait placé. Celui-ci se serait peut-être tiré sain et sauf d'un si mauvais pas, si le prince, qui n'était pas ce jour-là en veine de clémence, ne l'eût fait tuer par ses gardes.

En 1812, à Yugyukerta, deux hommes furent mis, par ordre du sultan, en présence d'un Tigre. On avait donné à chacun, pour tout moyen de défense, un poignard à pointe mousse. L'un d'eux fut vite égorgé; l'autre, après un combat qui ne dura pas moins de deux heures, parvint à tuer son ennemi. Non-seulement il obtint sa grâce, mais il fut comblé d'honneurs et de présents par son souverain. Ces sortes de duels judiciaires entre des hommes et des bêtes féroces sont aujourd'hui abolis ou tombés en désuétude; mais dans certaines parties de l'Inde et de l'Indo-Chine on considère encore le Tigre comme un agent exterminateur chargé par la divinité de punir les coupables. Aussi lorsqu'un homme est dévoré par un de ces carnassiers, on en conclut qu'il l'avait mérité, et l'on ne songe même pas à le plaindre. Cette superstition, qui attribue au Tigre une mission providentielle et en fait un objet de vénération pour les honnêtes gens, contribue certainement à favoriser la multiplication de cette dangereuse espèce.

Les anciens rois de Perse et les autres princes orientaux n'employaient cependant pas exclusivement les bêtes féroces à l'exécution des criminels; ils les entretenaient surtout pour leur plaisir, c'est-à-dire pour les faire combattre soit entre eux, soit contre d'autres ani-

maux. L'histoire nous apprend qu'Alexandre prit goût à ce genre de divertissement lorsqu'après avoir vaincu les rois Barbares, il fut, selon l'expression de Quinte-Curce, vaincu à son tour par leurs vices. Le célèbre conquérant macédonien avait, dit-on, d'énormes Chiens d'Épire, beaucoup plus forts que nos grands Danois, et qu'il aimait à voir aux prises avec des Lions, des Tigres et de Éléphants.

Les combats de Tigres contre des Éléphants ou des Buffles étaient encore, à une époque récente, un des plaisirs favoris des potentats de l'Hindoustan, de Siam et de Java. A Siam, les animaux étaient lâchés dans un enclos formé par des pieux solidement plantés en terre. Le voyageur Tachard fut témoin d'un combat de ce genre entre un Tigre et trois Éléphants. Ceux-ci avaient la tête protégée par une sorte de cuirasse. Le Tigre était d'abord retenu par des cordes. A la vue du premier Éléphant, il ne chercha qu'à s'esquiver, et ayant reçu deux ou trois coups de trompe sur l'échine, il s'affaissa à terre comme s'il eût été mort. On le délia, et, se relevant tout à coup avec un rugissement formidable, il s'élança contre son adversaire, qu'il essaya, selon la tactique familière à ses pareils, de saisir à la trompe. L'Éléphant releva aussitôt cet organe, reçut le carnassier sur ses défenses et le lança en l'air. Le Tigre retomba fort penaud, ne songea plus qu'à fuir et tenta de franchir la palissade. On fit alors avancer les trois Éléphants, qui l'accablèrent encore de coups de trompe et l'auraient assommé si l'on n'eût mis fin à cette lutte trop inégale.

A Java, les combats de Tigres et de Buffles ont lieu de

diverses façons. Le plus ordinairement, les deux adversaires sont enfermés dans une cage faite de forts bambous, et qui n'a pas quatre mètres de diamètre. Il leur est ainsi impossible de s'éviter. C'est presque toujours le Buffle qui prend l'offensive. Il pousse le Tigre contre les barreaux et cherche à l'écraser, tandis que le Tigre fait de son mieux pour sauter sur le dos de son adversaire. S'il y réussit, sa victoire est assurée. Dans le cas contraire, il n'est pas rare que le Buffle, avec ses cornes et sa robuste tête, en ait assez facilement raison.

Les princes Javanais font quelquefois combattre le Tigre et le Buffle en rase campagne, dans un vaste espace enclos, non pas de bambous, mais d'un triple rang de soldats armés de piques. D'autres soldats ont pour mission de faire sortir les animaux de leur cage et de les exciter en les piquant avec des branches épineuses ou des bâtons pointus, ou en leur jetant de l'eau bouillante, ou en les incommodant par des tourbillons de fumée. Lorsque ces soldats ont réussi de la sorte à lancer les champions dans l'arène, ils ne doivent se retirer qu'à pas mesurés et après avoir salué le prince à plusieurs reprises. Le capitaine Mundy raconte, dans ses *Sketches of India*, un de ces combats où le Tigre et le Buffle s'élancèrent avec fureur l'un contre l'autre. Le premier parvint à saisir le cou de son ennemi et lui fit une profonde blessure; mais le Buffle riposta aussitôt par un si violent coup de tête, que le Tigre s'en alla retomber à une grande distance, les reins brisés et hors d'état de continuer la lutte.

L'Europe moderne a eu aussi — que dis-je? — elle a



Combat d'un Tigre et d'un Buffle à Java.

encore ses combats d'animaux. A la vérité, ce n'est que très-exceptionnellement qu'on y a vu figurer les nobles représentants de la faune tropicale. Il a fallu se contenter de nos bêtes indigènes, ne pas dédaigner même de vulgaires animaux domestiques, et descendre graduellement jusqu'aux plus infimes. La canaille romaine exigeait que ses pourvoyeurs dépeuplassent, pour la divertir, les plaines, les forêts et les montagnes des trois parties du monde; elle voulait compter par centaines les Lions, les Panthères, les Tigres, les Éléphants qui s'entr'égorgeaient sous ses yeux. Nos *Sportsmen* de tout étage en sont réduits à se passionner pour des duels de Coqs et des batailles de Rats!

Les combats de Chiens, d'Ours, de Loups, de Taureaux, de Sangliers étaient autrefois assez goûtés des grands personnages, principalement en Angleterre, où l'on élevait avec un soin jaloux, pour ces exercices, des races de Chiens aujourd'hui éteintes ou dégénérées, telles que les ***Bull-Dogs*** (Chiens de Taureaux), les ***Mastiffs*** (Molosses ou Chiens d'Ours) et les ***Blood-hounds*** (Chiens de sang). Les deux premières races dérivent du type ***Dogue***, auquel se rattachent d'autres Chiens également remarquables par leur force, leur courage et leur férocité. La troisième fait partie de la nombreuse famille des Chiens courants ou Chiens de meute. Les uns et les autres ont rendu d'incontestables services pour la chasse aux bêtes fauves, et les combats singuliers qu'on leur faisait livrer en champ clos à leurs ennemis naturels, — qui sont aussi les nôtres, — avaient assurément leur raison d'être, comme moyen d'entretenir et de développer leur force

musculaire et leur audace belliqueuse. Ce n'est pas tout. A diverses époques les Chiens de combat ont été dressés avec succès à la *chasse à l'Homme;* ils ont même été en quelque sorte enrôlés dans les armées, et ont pris une part active à certaines guerres.

CHAPITRE IV.

Les Chiens à la guerre, chez les anciens et chez les modernes. — Les Chiens-gendarmes et les Chiens de police dans la Grande Bretagne. — Rôle des Chiens de guerre dans la conquête de l'Amérique par les Espagnols. — Bezerillo et Leoncello. — Bezerillo et la vieille Indienne. — Mort des deux héros. — Emploi des Chiens à la chasse à l'Homme par les Anglo-Américains. — Une revue de Chiens. — Éducation des Chiens chasseurs de Nègres et ses conséquences. — Les Chiens de guerre en Algérie. — Idées de l'auteur sur l'emploi des Chiens comme soldats et comme agents de police.

On donnerait un curieux pendant au livre du colonel Armandi [1], en écrivant l'*Histoire militaire des Chiens*. Le sujet fournirait aisément la matière d'un volume. Contentons-nous ici d'un simple chapitre. Cette histoire date de loin. Les Grecs faisaient garder par des Molosses leurs camps et leurs places fortes. Corinthe, dit-on, n'eut pas pendant longtemps d'autre garnison. Personne n'ignore qu'à Rome le Capitole fut aussi gardé par des Chiens, jusqu'à la nuit fameuse où ceux-ci, dormant d'un trop profond sommeil, se seraient laissé surprendre par les Gaulois, si les Oies, plus vigilantes, n'eussent donné l'alarme et mérité ainsi à jamais la vénération des Romains. Les Cimbres et les Celtes dressaient des troupes de Dogues à s'élancer sur lès rangs ennemis. Les Romains, au rapport de Strabon, ne dédaignèrent pas de suivre en

[1] *L'Histoire militaire des Éléphants*, citée plusieurs fois.

cela l'exemple des Barbares, et ils surent fort bien aller chercher dans les Iles Britanniques des Limiers et des Dogues dont la race était déjà renommée.

Plus tard ces redoutables Chiens d'Irlande et d'Écosse jouèrent un rôle important dans les guerres de la Grande-Bretagne. On mettait à profit la vigueur et le courage des *Mastiffs* pour attaquer l'ennemi, et l'odorat subtil des *Blood-hounds* pour suivre la piste des fuyards. Les Chiens de sang furent employés, au douzième et au treizième siècle, par les rois d'Angleterre dans leur lutte contre les Bruce et les Wallace d'Écosse. Au seizième siècle, Henri VIII, s'étant ligué contre la France avec l'empereur Charles-Quint, envoya à celui-ci un corps d'armée auquel était jointe une troupe de quatre cents Chiens. Sous le règne d'Élisabeth, le comte d'Essex en emmena huit cents dans son expédition d'Irlande. Ces limiers étaient dressés à sauter aux naseaux des chevaux et à harceler la cavalerie.

« Au bon vieux temps, dit M. Brehm, sur les frontières de l'Angleterre et de l'Écosse et dans le Northamptonshire, les villages et les fermes étaient obligés d'entretenir des meutes de *Blood-hounds* pour repousser les attaques des maraudeurs ; on s'en servait pour poursuivre les voleurs et protéger les routes contre les brigands. » Ces Chiens remplissaient encore il y a très-peu de temps, dans le Royaume-Uni, la fonction de limiers de police, et l'on a encore actuellement recours à leur incomparable sagacité dans certains cas difficiles, où les agents les plus retors et les plus expérimentés n'auraient qu'à se croiser les bras. C'est, par exemple, lorsqu'il s'agit

de retrouver le corps d'une victime que l'assassin a fait disparaître. Si profondément enterré que soit le cadavre et quelque soin qu'on ait pris d'effacer toute trace de la sépulture, les *Blood-hounds* n'ont pas besoin de longues recherches pour le découvrir. Ils suivent, en outre, la moindre trace de sang et même, assure-t-on, toute piste humaine, avec une sûreté de flair infaillible.



Chiens de guerre (Molosses).

Les Espagnols ont introduit en Amérique et aux Antilles une race de Chiens de combat qui étaient, à ce qu'on croit, des métis du Molosse et du Chien de sang, et qu'on a désignés sous les noms de Chiens du Mexique et de

Chiens de Cuba. Ces animaux furent pour les conquérants du Nouveau-Monde de puissants auxiliaires. Christophe Colomb en avait une vingtaine dans la troupe avec laquelle il livra aux Indiens son premier combat. Ils y firent *merveille*. Les autres *conquistadores* suivirent cet exemple, et leurs Chiens de guerre devinrent la terreur des malheureux Indiens. Deux entre autres sont restés célèbres, et les historiens Ferdinand d'Oviedo et Barthélemy de Las Casas nous ont transmis le récit de leurs exploits sanglants. L'un de ces héros de l'espèce canine avait été nommé *Bezerillo* (le petit veau), à cause de sa grande taille et de sa force. Il appartenait à Diego de Salazar; il était de couleur fauve, avec le tour des yeux et le museau noirs. L'autre, Leoncello (le petit Lion), était fils de Bezerillo et avait pour maître Vasco Nunez de Balboa, ou, selon Oviedo, un des soldats de ce chef. Bezerillo n'était pas moins remarquable par sa sagesse et son discernement que par son audace. Il s'élançait sur les bandes d'Indiens et en saisissait un par le bras. Si le prisonnier se laissait emmener, le Chien ne lui faisait pas d'autre mal; mais s'il résistait, il était étranglé sur le champ. Bezerillo savait, du reste, parfaitement distinguer les Indiens ennemis et ceux qui avaient fait leur soumission et s'étaient ralliés aux Espagnols. Un capitaine du nom de Iago de Senadza voulut un jour se donner le plaisir de voir Bezerillo déchirer une vieille Indienne. Pour cela il chargea la pauvre femme d'aller porter une lettre à Salazar, comptant bien que le Chien, qui veillait à la porte de l'habitation, se jetterait sur la messagère et la mettrait en pièces. Or le Chien commença en effet par



Bezerillo et la vieille Indienne.

faire à l'Indienne un accueil des plus menaçants; mais celle-ci prit une attitude suppliante, montra sa lettre, disant qu'elle était envoyée vers le gouverneur, et suppliant le terrible gardien de la laisser passer. Le Chien parut comprendre. Comme pour rassurer la malheureuse femme, il vint lui lécher les mains et l'accompagna jusque chez son maître, à la grande stupéfaction des spectateurs et au vif désappointement du seigneur Senadza. Cette histoire prouve que l'Homme a beau dresser le Chien au meurtre, il ne peut réussir à le rendre aussi méchant que lui.

Leoncello se distingua dans les expéditions dirigées par Balboa à travers l'isthme de Darien : expéditions qui eurent pour résultat la découverte de la mer du Sud. Son père et lui moururent au champ d'honneur : le premier, atteint d'une flèche empoisonnée, dans une rencontre avec les Caraïbes; le second, percé de plusieurs flèches dans un combat contre les Indiens de la terre ferme. J'ajoute à regret que la gloire de ces deux vaillants animaux fut ternie par des actes odieux, dont la honte, à la vérité, doit retomber tout entière sur leurs maîtres. Ceux-ci, en effet, les condamnèrent plus d'une fois au rôle de bourreaux, en leur faisant égorger des prisonniers. On peut voir, dans la collection des *Grands et petits voyages* de Théodore de Bry, une gravure représentant une de ces horribles exécutions.

Les Chiens de guerre des conquérants du Nouveau-Monde ont laissé des descendants plus ou moins directs à Cuba, où ils ont été longtemps employés par les planteurs Espagnols à la chasse des Nègres marrons. Les An-

glais, les Anglo-Américains et même les Français se sont aussi servis de ces animaux, soit contre les esclaves fugitifs ou révoltés, soit contre les Indiens. On raconte même qu'à la fin du siècle dernier, les nègres de la Jamaïque s'étant révoltés, le général anglais Walpole fit venir de Cuba une centaine de *chasseurs* avec leurs Chiens. Voulant passer en revue ce nouveau bataillon, il se rendit, accompagné du colonel Skinner et d'une compagnie de soldats, dans un endroit appelé les Sept Rivières, où les chasseurs cubains et leurs Molosses étaient rangés en bataille. Il s'agissait de montrer au général de quelle façon ces animaux se comportaient au feu. Les soldats anglais ayant fait une décharge à poudre dans la direction des chasseurs, les Chiens s'élancèrent sur eux avec tant d'impétuosité que leurs maîtres, qui les tenaient en laisse, furent entraînés et ne purent les empêcher de saisir et de mettre en pièces les fusils des Anglais. Le général lui-même faillit être dévoré! Lorsque les Nègres insurgés se trouvèrent en présence de ces terribles Limiers, ils n'osèrent pas engager la lutte, et s'empressèrent de faire leur soumission.

M. Brehm, dans sa *Vie des animaux illustrée*, donne sur la façon dont on s'y prenait à Cuba, à Saint-Domingue, à la Louisiane et ailleurs, pour dresser les Molosses à la chasse au Nègre, et sur les horribles effets de cette éducation, des détails qui font dresser les cheveux sur la tête. « On confinait, dit-il, ces animaux dans un chenil grillé comme une cage. Jeunes, on les nourrissait du sang d'autres animaux, mais en petite quantité. Quand ils commençaient à grandir, on leur montrait de temps

en temps, au-dessus de la cage, la figure d'un nègre, tressée en bambou. Le mannequin était bourré à l'intérieur de sang et d'entrailles. Les Chiens s'irritaient contre les barrières qui les retenaient en captivité, et à mesure que s'accroissait leur impatience, on rapprochait de plus en plus des barreaux de leur prison l'effigie du Nègre. Cependant leur nourriture subissait de jour en jour une réduction. Enfin, on leur jetait le mannequin, et tandis qu'ils le dévoraient avec une voracité extrême, cherchant à tirer les intestins, leurs maîtres les encourageaient avec des caresses. De cette manière, leur animosité à la vue des Noirs se développait en proportion de leur attachement pour les Blancs. Quand on jugeait cette éducation complète, on les envoyait à la chasse.....

« Le malheureux Nègre n'avait aucun moyen d'échapper. A terre, il était poursuivi et déchiré en pièces; s'il cherchait un refuge sur un arbre, il était trahi par les aboiements des féroces Limiers, et tombait aux mains de ses maîtres, plus féroces encore. Ce n'est pas tout. Assez négligemment gardés dans le voisinage du Cap français, ces Chiens, plus d'une fois, se détachèrent. Des enfants Noirs, rencontrés par eux sur la grande route, furent attaqués et mangés en un clin d'œil. Souvent encore ils se jetèrent dans les champs voisins, surprirent une famille de laboureurs Noirs en train de prendre leur chétif repas, arrachèrent le nouveau-né du sein de sa mère, ou même dévorèrent l'homme, la femme et les enfants. Ces Limiers retournaient ensuite au chenil, les mâchoires hideusement barbouillées par le sang de ces pauvres Nègres,

regardés comme innocents par les colons eux-mêmes, qu'ils nourrissaient de leur travail. »

La conquête de l'Algérie par les Français fournirait une dernière page à l'histoire militaire de la race canine. Notre armée d'Afrique en effet a eu, elle aussi, sa *Compagnie des Chiens,* dont le rôle n'a pas été sans gloire.



Famille de nègres attaquée par des Molosses.

La plupart des auteurs qui ont parlé de l'emploi des Chiens à la guerre ou à la chasse à l'Homme ont cru de voir manifester à ce propos une philanthropique indignation. Or il me semble que s'ils avaient voulu prendre la peine d'envisager les choses avec sang-froid et sans

parti pris, ils auraient reconnu que ce procédé n'a rien en soi de plus cruel ou de plus barbare que tant d'autres inventés par les Hommes pour s'entre-tuer, ou mieux, *se faire entre-tuer*. Tout dépend de l'usage qu'on en fait et de la cause au profit de laquelle on l'emploie. La chasse aux Nègres est révoltante parce que l'esclavage est odieux. L'intervention des Chiens dans la conquête du Nouveau-Monde nous indigne, d'abord parce que cette conquête elle-même était inique, ensuite parce que les Espagnols l'ont rendue encore plus odieuse par des actes dont l'atrocité inutile déshonorerait la plus juste des guerres. Mais supposons que les Indiens opprimés et persécutés se fussent servis de Chiens pour se défendre contre les Espagnols : personne assurément ne songerait à le leur reprocher. Et si les honnêtes gens sont naturellement portés à prendre en horreur les Limiers qui donnaient la chasse aux pauvres Noirs fugitifs, lequel d'entre nous n'applaudirait le *brave Chien* qui découvrirait et arrêterait un assassin dangereux, fût-ce même en lui endommageant un membre ou deux? Il n'y a rien d'absolu. Maudissons la guerre tant que vous voudrez; mais, étant donnée l'obligation, très-contestable en principe, mais généralement admise en fait, de ne régler par des traités certains différends internationaux qu'après que les puissances intéressées se sont livré, par procuration, quelques jolies batailles, sans compter les escarmouches, je ne vois pas que celle qui envoie des Chiens à ces glorieuses boucheries soit plus blâmable que celle qui s'y fait représenter par des Hommes. Étant donnés le crime et la nécessité de s'emparer des criminels pour les livrer

aux tribunaux et les mettre hors d'état de nuire, je ne vois pas ce que la morale peut gagner à ce qu'on lance à leurs trousses des limiers à deux jambes que la nature n'a doués ni de l'odorat ni de la vitesse nécessaires à ce genre de travail, au lieu d'estafiers à quatre pattes qui possèdent pour cela des aptitudes physiques et instinctives toutes spéciales.

Je vais plus loin, et je me hasarde à proposer à tous les gouvernements civilisés de généraliser hardiment la cynégétique militaire, et de la substituer au système stratégique usité jusqu'à ce jour. Ce serait un moyen simple d'abolir la conscription, tout en conservant les armées permanentes, puisqu'on les juge indispensables au maintien de la paix. Ces armées seraient des armées de Chiens. Les officiers seuls seraient des Hommes, que la dignité de leur espèce et de leur grade dispenserait de prendre personnellement part à l'action, hormis le cas de légitime défense. Quelles économies d'argent et de vies humaines, quel accroissement d'activité et de richesse on obtiendrait de la sorte! Des centaines de mille hommes intelligents et vigoureux seraient arrachés à une oisiveté funeste, à une vie démoralisante, à un métier barbare, et laissés à leurs familles, à la société, aux travaux utiles! Les armées de Chiens seraient d'un entretien incomparablement moins coûteux que les armées d'Hommes. Elles se contenteraient de baraques d'une construction simple et légère, et les magnifiques palais qui servent aujourd'hui de casernes pourraient être transformés en cités ouvrières. Les nouveaux soldats n'auraient besoin ni de tuniques bleu-de-roi ni de pantalons garance, ni de chaus-

sures, ni de casques, ni de shakos, ni de fusils Chassepot, ni de sabres-poignards. Les régiments se distingueraient par la couleur du collier qui constituerait, avec la chaîne, tout l'équipement (1). Je proposerais aussi de créer pour la recherche des malfaiteurs pour

Défendre les champs et la ville
Du vol et de l'iniquité,

des escouades de Chiens de police. Je suis convaincu que ces agents sans tricorne, sans épée et sans casse-tête sauraient parfaitement, en cas d'émeute, faire leur devoir et distinguer les perturbateurs des citoyens paisibles.

(1) Je prie le lecteur de remarquer que ce chapitre a été écrit en 1870, à une époque où je croyais encore la paix entre les peuples civilisés assez assurée pour qu'il me fût permis de parler légèrement de la guerre.

CHAPITRE V.

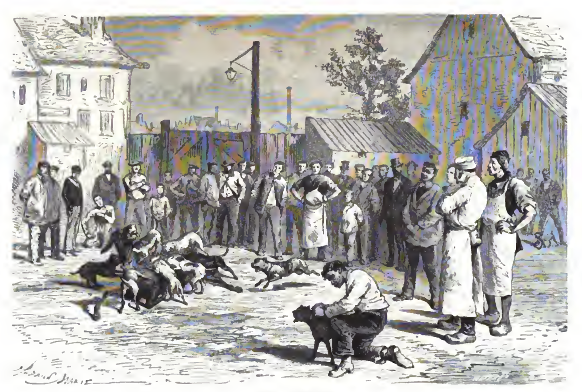
Les combals d'animaux. — La barrière du Combat. — Les combats forains. — Les Ours lulleurs. — L'Ours, son maître el l'ouvrier forgeron. — Les combals d'animaux en Angleterre. — Décadème des *Bull-dogs*. — Bull-lerriers, Terriers à poils ras el Griffons-lerriers. — Combats de Chiens el de Rals. — Manie des paris. — Le Bull-lerrier Ting el ses exploits. — Un combal de Chiens el de Rats à Paris. — Les combats de Coqs.

Revenons aux combats d'animaux. Il y avait jadis à l'extrémité d'un des faubourgs les moins *comme-il-faut* de Paris, entre la Villette et Belleville, un lieu spécialement affecté à ce genre de spectacles, et qui n'était pas fréquenté par ce qu'on peut appeler le beau monde. Ce lieu était situé près d'une barrière à laquelle ce voisinage avait fait donner le nom de barrière du Combat. Cela ne ressemblait en rien aux amphithéâtres romains, pas même à nos cirques équestres. Des bâtiments d'assez sinistre apparence entouraient une vaste cour quadrangulaire sablée au milieu. Point de gradins ni de banquettes : les spectateurs et les parieurs, ainsi que le maître du lieu et ses valets, se tenaient debout sur la bordure de pavés qui encadrait l'arène. Un anneau de fer solidement fixé au centre servait à attacher les animaux dangereux, qui ne pouvaient se mouvoir que dans un cercle ayant pour rayon la longueur de leur corde ou de leur chaîne. C'était tantôt un Taureau, tantôt un Ours ou un Loup, — quelquefois un

malheureux Ane hors de service, — que l'on mettait aux prises avec des Chiens. Ceux-ci appartenaient à des particuliers qui les amenaient là pour les *faire valoir*, et qui, en outre des satisfactions d'amour-propre que leur procuraient les prouesses de leurs Chiens, retiraient souvent, soit de leur association avec le propriétaire de l'arène, soit des paris qu'ils tenaient contre les spectateurs, d'assez jolis bénéfices.

M. Théophile Gautier, dans ses *Caprices et zigzags*, et M. J. Janin, au début de son roman *l'Ane mort et la femme guillotinée*, ont raconté les drames à la fois burlesques et lamentables qui se jouaient sur l'arène de la barrière du Combat. La police a depuis longtemps fait fermer cet étrange théâtre et interdit les combats d'animaux. Je ne l'en blâme point.

Cette interdiction, du reste, n'atteint pas certaines « luttes à armes courtoises » qui se donnent souvent dans les baraques foraines. Le « tenant », d'ordinaire, est un Ours ou un Ourson apprivoisé, et de plus muselé, avec lequel les amateurs sont invités à venir se mesurer. Il ne manque jamais de s'en présenter plusieurs, dont quelques-uns naturellement sont des *compères*. Chacun a son tour. L'homme et l'Ours ou le gamin et l'Ourson se prennent à bras le corps, et c'est à qui des deux terrassera ou, pour parler l'argot de l'endroit, *tombera* l'autre. Les choses se passent en général fort gaîment, au milieu des cris et des éclats de rire de la galerie. Cependant, la joute dégénère parfois en querelle et en rixe, comme il advint un beau dimanche de l'année 1869, à Châtelineau, près de Charleroi. C'était la fête du pays. Parmi les saltim-



La barrière du Combat.

banques qui avaient dressé sur la place leurs baraques de toile et de planches, se trouvait un montreur d'Ours. Cet homme s'avisa de promettre vingt francs au lutteur qui réussirait à vaincre le *grand* Ours des Pyrénées, le terrible Martin. *Great attraction!* La foule envahit la baraque. Un Ours de belle taille, dûment enchaîné et muselé, dormant d'un léger somme attendait les champions. A la vue de ce respectable Plantigrade, les plus forts et les plus hardis paraissent hésiter.

— Allons, messieurs, crie le saltimbanque : Martin est prêt. C'est la force unie à la douceur. Ne craignez rien, approchez! Vingt francs, il s'agit de gagner vingt francs!

— Eh bien, me voici, dit un homme en franchissant lestement la barrière.

C'était un ouvrier forgeron. Il ôte sa veste, et retroussant ses manches met à nu deux bras musculeux.

Au signal donné par son maître, l'Ours agite sa chaîne, pousse un grognement formidable, et se dresse sur ses pieds de derrière. Les spectateurs frémissent. Mais l'ouvrier, sans se laisser intimider :

— Attends, attends! nous allons voir si tu connais la boxe!

Et marchant droit à l'Ours, il lui détache sur le mufle une demi-douzaine de coups de poing. A cette attaque imprévue, l'Ours perd contenance. Son adversaire alors le prend à revers, et lui envoie..... au-dessous des reins un vigoureux coup de pied. L'Ours se met à fuir, malgré les jurons de son maître, qui l'excite au combat.

— Arrête donc, grand lâche! crie l'ouvrier en le poursuivant.

Mais l'Ours, ahuri par les coups, qui continuent de pleuvoir sur lui et par les huées de la foule, continue de fuir. Enfin son ennemi l'atteint, le saisit à bras le corps, et par un croc en jambe habile, lui fait perdre l'équilibre. Les spectateurs applaudissent; le montreur d'Ours suffoque de colère et de honte. Cependant le vainqueur



L'Ours, son maître et l'ouvrier.

vient réclamer le prix de sa victoire. Le saltimbanque allègue que le combat n'a pas été loyal, que les coups de poing et les coups de pied n'étaient pas de jeu; que loin d'avoir rien à payer, c'est lui qui est en droit de réclamer une indemnité, car on lui a détérioré son Ours.

— Ah! c'est comme ça, dit l'ouvrier. Eh bien, tu vas avoir ton affaire aussi.

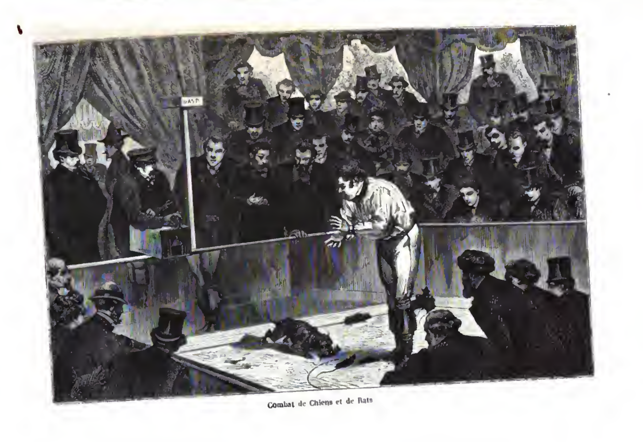
Et le voilà qui se met à frapper le maître comme il avait frappé la bête. Mais les aides du saltimbanque arrivent à la rescousse; l'Ours se relève et reprend courage; d'un autre côté, des ouvriers, voyant leur camarade près de succomber sous le nombre, prennent parti pour lui; la mêlée devient générale; les hommes jurent, l'Ours grogne, les femmes crient, les enfants pleurent. Finalement la gendarmerie, attirée par ce vacarme, intervient et, non sans peine, rétablit l'ordre.

Nos voisins d'Outre-Manche n'ont pas perdu leur goût traditionnel pour les combats d'animaux. Cependant il leur a bien fallu renoncer au brave jeu de l'Ours, du Taureau et du Bull-dog. Les Ours sont devenus rares; les Taureaux sont devenus... bœufs. Il s'est formé, dans le Royaume-Uni, une société puissante pour la protection des animaux, et le Parlement a édicté des lois qui punissent avec une certaine sévérité les traitements cruels à l'égard des serviteurs de l'Homme. La race des Molosses anglais et celle des Blood-hounds sont à peu près éteintes. Celle des Bull-dogs, ou, comme on l'écrit en français, Boule-dogues, a beaucoup perdu sous le rapport de la taille. Les ancêtres terrassaient des Taureaux et des Ours; les neveux étranglent des Rats, et ils ont pour émules, dans cette guerre moins héroïque, mais infiniment plus légitime que l'autre, les Terriers à poil ras, ou Bull-terriers, qui sont un peu leurs cousins, et les Terriers-griffons ou Rattiers écossais.

Les combats de Chiens et de Rats — il serait plus exact

de dire les destructions de Rats par des Chiens — sont en Angleterre un des amusements favoris des citadins désœuvrés, qui trouvent dans ce genre de *sport*, outre le spectacle attrayant d'un petit carnage, la satisfaction d'un besoin auquel nul Anglais ne sait résister, le besoin de parier. Notons, en passant, ce trait distinctif, essentiel du caractère britannique. On le voit reparaître presque dans tous les actes privés et publics, dans toutes les préoccupations, même les plus sérieuses de ce peuple. L'Anglais engage des paris sur tout, à propos de tout. Il n'y a pour lui de vrais plaisirs que ceux qui donnent lieu à des paris. C'est parce que les combats de boxeurs, les combats de Chiens et de Rats, les combats de Coqs ouvrent une large carrière à l'exercice de sa passion dominante, que l'Anglais s'en montre si curieux. Tel est aussi le secret de l'immense popularité dont jouissent dans la Grande-Bretagne les courses de Chevaux.

Les chasses aux Rats ont l'avantage de ne pas exiger de grands frais de mise en scène. Une cour bien fermée, une cave, un bassin de pierre mis à sec, une cage en treillis de fer suffisamment serré, une grande caisse en planches peuvent servir d'arène. Il y a à Londres des gens qui font métier de prendre des Rats pour ces chasses, qui ont lieu tantôt chez des amateurs, tantôt dans des endroits spéciaux tenus par des entrepreneurs de bas étage. On lâche d'abord les Rats en nombre déterminé; puis on amène un Chien, qu'il est d'usage de peser avant la bataille, et les spectateurs, montre en main, comptent le nombre de minutes que met ce Chien à expédier son lot de Rats. Ceux-ci quelquefois tiennent



Combat de Chiens et de Rats

tête à l'ennemi et vendent assez chèrement leur vie. Cependant, il est presque sans exemple que la victoire ne reste pas au Chien. Wood, cité par M. Brehm, parle d'un *Bull-terrier* du nom de Ting, qui ne pesait pas six livres, et qui jouissait d'une grande réputation. Il lui arriva d'étrangler cinquante rats en 28 minutes et 5 secondes, et l'on a calculé qu'il avait tué en sa vie plus de 5,000 de ces Rongeurs, représentant un poids total de 750 kilogrammes. Ce n'était pas seulement un guerrier intrépide que ce Ting; c'était encore un tacticien habile. Il commençait toujours par attaquer les Rats les plus vigoureux et les plus hardis; après quoi il avait facilement raison des autres. « Dans sa jeunesse, dit notre auteur, il courait dans l'arène avec une telle rapidité qu'on ne distinguait pas sa tête de sa queue. Dans sa vieillesse, il se postait chaque soir, comme un Chat, à la meilleure place, guettant les trous de Rats; rarement il rentrait bredouille. »

On a perfectionné depuis peu la disposition de l'arène où se livrent les combats de Chiens et de Rats. L'enceinte, haute environ d'un mètre, est revêtue intérieurement de glaces; en sorte que premièrement, les Rats ne pouvant s'accrocher à cette surface glissante, on n'a pas à craindre qu'ils s'échappent; en second lieu, les spectateurs, quelque place qu'ils occupent, ne perdent pas un incident de la bataille : ce qu'ils ne voient pas directement, ils le voient par réflexion. Cette sorte de spectacle a été inaugurée à Paris en 1870, à l'occasion d'une exposition internationale de Chiens au palais des Champs-Élysées. Voici comment un chroniqueur du *Monde il-*

lustré, M. de Bernard, a rendu compte de la première représentation. «..... Un jury compétent y assiste, une montre à secondes dans la main et sous les yeux. Une petite enceinte, un *ring*, est ménagée dans le local de l'Exposition. Afin qu'aucune péripétie de ce drame émouvant ne soit perdue pour les dilettanti, le pourtour du cirque est garni de glaces où viennent se refléter toutes les attitudes des combattants. Un chef de piste, M. Warrington, portant le pantalon collant et les bottes molles réglementaires, et auquel il n'est permis de toucher ni Rats ni Chiens, tant qu'un seul Rat reste vivant, saute dans l'arène, portant une boîte à deux compartiments, grillée sur le dessus, et dans laquelle sont enfermés les Rats. A un signal donné, un Chien rattier est amené dans le *ring* : M. Warrington lâche un citoyen de la gent trotte-menu, puis deux, trois, quatre, enfin un cinquième Rat. Les cinq sont happés, éreintés, étranglés en trente secondes par le plus habile Terrier, que les applaudissements des connaisseurs proclament vainqueur. Les autres Chiens ont mis *une* minute pour tuer *cinq* Rats. Les paresseux! Un quatrième Rattier, un propre à rien, celui-là, a eu la maladresse de se laisser prendre la patte entre les dents d'un Rat plus malin, qui le met hors de combat. Il est hué, sifflé, absolument comme en Espagne est sifflée et huée la *prima espada* qui porte au Taureau un coup maladroit. »

Cette importation d'outre-mer paraît, en somme, n'avoir obtenu auprès du public parisien qu'un médiocre succès. Il me semble peu désirable qu'elle s'acclimate parmi nous, bien que de tous les combats d'animaux ce-

lui-là soit, sans aucun doute, le plus acceptable, puisqu'il a du moins pour objet la destruction d'une espèce nuisible. Mais qui sait si, mis en goût par ce premier essai, le public n'en viendrait pas à accueillir, puis à rechercher aussi les combats de Coqs et les combats de Taureaux !



Combat de Coqs au Mexique.

Les combats de Coqs sont d'origine ancienne, et nous devons reconnaître que le caractère foncièrement querelleur et belliqueux de ces Oiseaux les avait en quelque sorte prédestinés au rôle misérable qu'on leur a fait jouer de tout temps. Les Grecs, et en particulier les Rhodiens,

goûtaient fort ce divertissement, que les Romains leur empruntèrent. En Chine et dans les îles de la Sonde, les combats de Coqs sont un des plaisirs favoris des gens de toutes classes. A Sumatra et à Java, un Malais ne voyage guère sans porter sous son bras son *Ayam saboujam*, c'est-à-dire son Coq de combat, qu'il est prêt à faire lutter contre le premier qu'il rencontre. Il en est à peu près de même au Mexique, et M. L. Biart donne, dans son intéressant ouvrage, la *Terre tempérée*, le récit très-émouvant d'un de ces tournois. En Angleterre, on a créé plusieurs races de combat, qui étaient jadis très-estimées. Mais depuis plusieurs années les combats de Coqs ont cessé d'être de mode parmi les gens bien élevés, et il n'y a plus guère que le *low people* qui recherche ce barbare amusement.

CHAPITRE VI.

Les combats de Taureaux en Espagne. — Un épisode de la guerre civile de 1869. — Essais d'introduction des combats de Taureaux en France. — La loi Grammont. — Les courses de Chevaux en Angleterre. — Le Derby. — Les courses de Chevaux en France. — De l'intervention de l'État et des municipalités dans ce divertissement.

Les seuls combats d'animaux qui de nos jours rappellent de loin les *venationes* des cirques romains, ce sont les « courses de Taureaux, *corridas de Toros,* » véritable plaisir national des Espagnols de toute classe, — et il faut ajouter de tout pays; car partout où la race espagnole est établie : au Mexique, au Pérou, au Chili et dans les autres États de l'Amérique centrale et méridionale, ces « courses », comme on les appelle par euphémisme, ont également le privilége de passionner la population. Les combats de Taureaux ont été trop souvent décrits pour que j'aie besoin d'arrêter à mon tour l'esprit de mes lecteurs sur ce spectacle, que déjà, au commencement du XVII[e] siècle, le pape Paul V déclarait « indigne de la piété et de la charité chrétiennes, sauvage, abominable, dangereux au corps et à l'âme ». Les nations qui s'y adonnent marquent par là, d'une manière évidente, leur état de corruption et de décadence; et tel est malheureusement le cas du peuple espagnol. Ce peuple est aujourd'hui juste au même point où se trouvait la plèbe de Rome

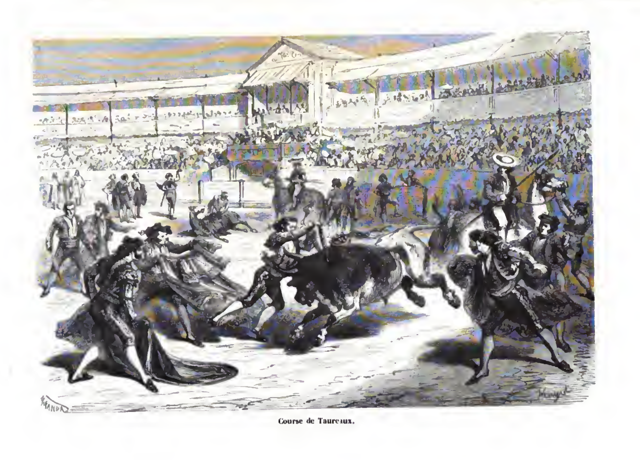
lorsqu'elle n'exigeait plus de ses maîtres que du pain et des spectacles, *panem et circenses*.

Le correspondant espagnol de l'*Opinion nationale* adressait à ce journal, le 7 septembre 1869, une lettre qui ne montre que trop quel est à cet égard dans la Péninsule l'état des idées et des mœurs. « Il y a une soixantaine d'années, dit cet honorable écrivain, un grand homme d'État espagnol, Javellanos, publia une brochure que nul de nous n'a oubliée encore, et dans laquelle il prouvait que pour être parfaitement heureux le bon peuple espagnol n'a besoin que *de pain et de courses de Taureaux* (*pan y Toros*). Du *pain*, nous n'en avons pas trop, et nos gouvernants ne s'occupent guère de nous en procurer; mais des Taureaux, oh ! des Taureaux, nous en avons toujours.

« Si la reine Isabelle, au lieu des soldats et des places fortes qui l'ont abandonnée, avait eu des toréadors; si elle avait fait en sorte que nous eussions eu de beaux cirques et de nombreuses courses de Taureaux, la reine Isabelle serait encore à Madrid.

« *Malheureusement*, les toréadors célèbres sont devenus fort rares, et les maîtres, les vrais artistes en tauromachie ont disparu de nos *redondels* (nos cirques). Montès est mort, Cucharès et le Chiclanero sont devenus plus que millionnaires, et le Tato, le très-célèbre Tato n'a plus qu'une jambe! il a perdu l'autre *dans l'exercice de ses fonctions*.

« Le manque de toréadors est chez nous un véritable danger pour la paix publique; notre gouvernement le sait fort bien : aussi parle-t-on de rétablir l'école de tauroma-



Course de Taureaux.

chie, fermée en 1833 (*sic*). Notre gouvernement ne veut rien négliger pour entretenir le *feu sacré* de la tauromachie. Il comprend que des courses de Taureaux, même sans pain, calmeront notre esprit révolutionnaire.

« Un exemple tout frais à l'appui.

« Il y a à peine quinze jours que, dans une petite ville de l'Andalousie, à Maïrena, se présenta une bande de carlistes qui demanda des rations et de l'argent : 30,000 francs, je crois. Maïrena ne compte qu'une douzaine de « volontaires de la liberté »; encore sont-ils sans armes. La municipalité jeta les hauts cris.

« — Comment faire? s'écria l'alcade : pas dix mille réaux dans la caisse municipale! puis, ajouta-t-il, nous sommes républicains, et nous ne devons rien faire en faveur de la royauté.

« — N'importe, dit un des conseillers municipaux; laissez-les venir, vos carlinos, je réponds de tout... Et le voilà parti!

« Les carlistes arrivent quelques minutes après; ils s'installent sur la place de la Constitution en attendant les rations et les 30,000 francs demandés. Soudain, un superbe Taureau, *bien armé*, débouche d'une des rues sur la place; il est suivi de plusieurs jeunes gens qui l'agacent avec leurs manteaux.

« — Bravo! bravo! s'écrient d'une voix les carlistes, qui rompent leurs rangs, abandonnent leurs fusils et se mettent à *toréar* eux aussi (*sic*)!

« Le Taureau est fatigué, de vieux bœufs le ramènent à l'étable, un autre le remplace, et la *fête* continue; puis un troisième Taureau apparaît, l'enthousiasme est au

comble, « c'est une vraie course ». Les dames sont aux balcons, applaudissant les plus adroits et les plus hardis.

« Hélas! cette *fête nationale* est tout-à-coup interrompue par la garde civile, qui arrive, surprend les factieux et en fusille trois! Le conseiller municipal connaissait les mœurs de son pays. Il lâcha trois de ses taureaux, qui servirent à amuser l'ennemi, pendant qu'un exprès avertissait la garde civile cantonnée à quelques kilomètres de là. »

On a tenté, à plusieurs reprises, et cela il y a peu d'années encore, d'introduire en France les combats de Taureaux. Dans certains départements, — voisins de l'Espagne, il est vrai, — on les a autorisés, encouragés même. Mais la presse n'a eu qu'une seule voix pour condamner cette complaisance, et l'opinion publique l'a énergiquement réprouvée. Ces combats sont dans notre pays une monstruosité. C'est, de plus, une violation de la loi. Au mois de mai 1866, au moment où le maire de Périgueux venait d'autoriser une course *à mort*, il fut rappelé à son devoir par un avis du préfet, qui lui-même avait reçu de M. de La Valette, alors ministre de l'intérieur, une lettre se terminant ainsi : « Si le gouvernement ne se hâtait de restreindre les courses de Taureaux dans les limites de la loi, s'il usait encore d'une tolérance dont plusieurs autres villes ne manqueraient pas de se prévaloir, un spectacle qui n'est point fait pour nos mœurs, et dont l'influence peut être dangereuse, s'introduirait en France, et de proche en proche prendrait rang parmi les réjouissances offertes aux popula-

tions de Paris et de l'empire. C'est ce qu'il faut éviter; c'est ce qui m'interdit toute concession contraire à la législation. »

Quelle est dans l'espèce cette législation? Existe-t-il en France une loi qui interdise aux gens de se faire éventrer publiquement par un Taureau? Je ne crois pas, en vérité, que nos législateurs aient prévu cette sorte de délit. Au surplus, je le déclare franchement, ce n'est pas ici l'homme, *toréador, picador, espada*, que sais-je? qui m'intéresse le moins du monde. Un individu qui exerce un pareil métier ne m'inspire que du dégoût, et je tiens que sa mort est une perte peu regrettable. Mais il y a là de pauvres bêtes dont on donne l'agonie en spectacle à une foule ivre de carnage; ces bêtes sont des animaux domestiques, et la loi Grammont interdit de les *maltraiter abusivement en public*. Il n'en faut pas davantage pour que les combats de Taureaux ne puissent être tolérés; et cela est heureux en vérité.

Passion pour passion, je préfère de beaucoup, — sans toutefois l'approuver, — celle qui en Angleterre entraîne invinciblement en un même jour les gens de toute classe, de toute condition, de tout âge vers un seul lieu, pour assister, les uns, — les heureux! — en réalité, les autres au moins par la pensée, à la fête nationale par excellence, la course de Chevaux. Ce jour-là toutes les affaires chôment, la politique est oubliée, les Chambres suspendent leurs travaux.

« C'est, dit M. Alphonse Esquiros, une loi traditionnelle du parlement anglais que les membres prennent un jour de congé pour assister aux courses d'Epsom. Ces

courses commencent chaque année vers la fin de mai ou le commencement de juin, et durent près d'une semaine; mais le *jour des jours* est celui qui a pris le nom de Derby, parce que cette fête publique fut inaugurée en 1780 par le comte de Derby, grand-père du chef actuel des conservateurs.



Cheval de course et jockey.

« Pourquoi s'étonnerait-on que le parlement britannique suspende ses séances et renvoie au lendemain les affaires de l'État, quand tous les intérêts, avec toute l'attention publique, se trouvent absorbés dans la grande préoccupation du *turf?*... Une semaine avant l'événement, dans les salons, les tavernes, les omnibus, les

wagons de chemins de fer, on n'entend plus qu'un sujet de conversation : *Who will be the winner* (qui emportera le prix) ? De jour en jour l'émotion et la curiosité augmentent. La fièvre du Derby (*Derby fever*) se communique du *turf market* (marché du turf) à toutes les classes de la société. On parie avec fureur sur des Chevaux qu'on n'a jamais vus, et dont quelques-uns ne doivent même pas concourir. Dans certaines rues de Londres, la circulation est interceptée par la foule des hommes qui spéculent sur les courses. Les femmes, que dis-je? les enfants eux-mêmes n'échappent point à cette maladie qui est dans l'air. L'écolier qui se rend à la classe du matin avec quelques livres serrés dans une sangle de cuir a peut-être oublié d'étudier sa leçon ; mais demandez-lui les noms des Chevaux que soutient sur le marché la faveur publique, il les sait par cœur.

« Cette fête nationale est ainsi devenue avec le temps une institution qui domine même les affaires de l'État, qui exerce la plus grande influence sur les mœurs anglaises, qui déplace chaque année un grand nombre de fortunes par la manie du jeu [1]. »

C'est insensé, je l'avoue; mais au moins ça n'est ni bien dangereux pour les hommes ni cruel pour les animaux. Après tout, les gens doivent être libres de se divertir à leur façon, voire de se ruiner, si bon leur semble. De l'Angleterre le goût des courses de Chevaux s'est étendu dans les autres pays de l'Europe, et les Français n'ont pas été les moins empressés à les adopter, en empruntant

[1] *L'Angleterre et la vie anglaise*; 3e série : scènes et mœurs du *turf*. — (4 vol. in-18, Paris, J. Hetzel, éditeur.)

aux Anglais leurs Chevaux de sang, leurs jockeys, leurs procédés d'entraînement et leur langage technique. Mais il n'y a chez nous qu'un certain monde qui s'intéresse à ce divertissement; la masse de la population y est demeurée parfaitement indifférente. L'introduction en France des courses de Chevaux serait donc sans inconvénient si le gouvernement, et à son exemple quelques municipalités n'avaient cru devoir les encourager et les subventionner dans d'assez larges proportions, sous le fallacieux prétexte d'améliorer la race chevaline. — Comme si la *fabrication* (qu'on me passe ce mot) du Cheval de course, d'une bête efflanquée, tirée en longueur, impropre à tout service, incapable d'autre chose que de fournir une ou deux fois l'an une course de cinq minutes sans autre charge que cette réduction d'homme qu'on appelle un jockey, — comme si, dis-je, cette création de pure fantaisie pouvait passer pour un perfectionnement de l'espèce équine!... Que les *gentlemen* du Jockey-Club et les autres *sportsmen* imités de l'Anglais payent au poids de l'or leurs bêtes *pur sang* aux jambes démesurées, à la tête de bique et aux flancs évidés; qu'ils les fassent courir à La Marche ou ailleurs; qu'ils se ruinent ou s'enrichissent à parier pour *Gladiateur*, pour *Éclipse* ou pour *Evening-Star;* qu'ils se cotisent pour décerner des prix aux vainqueurs du *Steeple-chase*, cela les regarde. Mais que l'État se permette d'employer l'argent des contribuables à favoriser d'aussi vains amusements, c'est, à mon sens, un abus criant, et l'on ne saurait réclamer avec trop d'insistance contre ce ridicule gaspillage des deniers publics.



Course/de Chevaux.

CHAPITRE VII.

L'éducation et l'instruction des animaux. — Les Chiens d'Adrien Léonard. — Les Chiens savants. — Les Chiens acteurs. — Un drame joué par des Chiens. — *Munito.* — Une partie de dominos. — Les écuyers quadrumanes. — Les Chevaux dressés et les Chevaux savants. — Les Éléphants artistes, danseurs et acrobates. — Les Éléphants sur les planches — Les théâtres d'Oiseaux et de Rats. — Les Puces savantes?...

Nous en avons fini avec le sspectacles sanglants, où l'Homme ne joue que le rôle de bourreau, en imposant à la Bête celui de victime.

Les courses de Chevaux n'ont pas, je le répète, la portée économique qu'on s'est plu à leur attribuer; elles ne sont qu'un amusement, mais un amusement qui ne déshonore point la civilisation moderne, et qui n'est pas dépourvu même d'un certain intérêt scientifique, puisqu'on y trouve une preuve de ce que peut sur l'organisation des animaux l'action méthodiquement suivie de la volonté humaine. Toutefois, le Cheval de course, ou, comme l'appelle justement M. Toussenel, le « Cheval de pari » n'est, si l'on peut ainsi dire, qu'un produit matériel de l'art; c'est une machine à courir, quelque chose comme un vélocipède en chair et en os; rien de plus. L'éducation physique a modifié sa structure; le dressage et l'*entraînement* l'ont rendu particulièrement apte à un travail mécanique déterminé et limité; mais c'est au détriment et non au profit de ses autres aptitudes que ce

résultat a été obtenu. L'œuvre accomplie est donc ici de mince valeur.

Il en est autrement lorsque l'Homme, au lieu de se borner à façonner, par une hygiène artificielle et contre nature, les organes et les membres de l'animal, s'adresse à son intelligence et à ses sentiments; lorsqu'il s'en fait non-seulement obéir, mais écouter, comprendre, et, pour tout dire, respecter. Là est son vrai triomphe, la preuve irrécusable de son immense supériorité. Un *Alcide* forain qui lutte corps à corps avec un Ours, un *picador* agile qui déjoue par ses évolutions les attaques aveugles d'un Taureau furieux ne m'inspirent aucun intérêt; tandis que je ne puis considérer sans une sorte d'admiration la fillette de cinq ou six ans qui, une badine à la main, conduit au pâturage, en se jouant, les Vaches confiées à ses soins; ou de petits enfants jouant à cache-cache avec un énorme Terre-Neuve; ou l'Homme monté sur la nuque d'un gigantesque Éléphant, et menant par l'oreille ce colosse qui, s'il le voulait, le jetterait à terre d'un coup de trompe, et l'écraserait sous son pied comme nous écrasons un Insecte.

Presque tous les animaux, même ceux que nous regardons comme les plus inférieurs, sont, je l'ai dit déjà, plus ou moins susceptibles de soumission à l'Homme, d'éducation et d'instruction. Toutefois le succès dépend plus encore de l'intelligence, de la docilité et des heureuses dispositions de l'élève que de l'habileté du maître. Celui-ci doit posséder seulement quelques qualités indispensables : la confiance en soi, la fermeté, la douceur, la patience.

S'agit-il d'instruire un animal d'intelligence supérieure, tel, par exemple, que le Chien, le Singe, le Cheval, l'Éléphant, de l'accoutumer à obéir au moindre mot, au moindre signe, d'obtenir de lui des actes en apparence très-compliqués et très-réfléchis : d'innombrables expériences montrent qu'on peut, sans beaucoup de peine, pousser très-loin ces sortes d'éducations. « Je suis parvenu, dit Adrien Léonard, au moyen d'une espèce de formulaire, à tirer de mes Chiens tout ce que je veux, et à leur faire exécuter, au simple commandement, les actes les plus opposés. Ainsi je puis leur dire : *Allez vous coucher;* puis, les arrêtant tout à coup dans leur impulsion, leur commander de venir à moi; leurs dire : *Soyez gais;* puis, un instant après : *Soyez tristes;* mettre un morceau de pain devant *Braque* et dire : *Voilà pour Phylax;* un autre devant *Phylax* et dire : *Voilà pour Braque*, sans que l'un prenne le morceau destiné à l'autre; bien plus, les laisser un temps indéfini devant ces deux morceaux de pain, et leur dire en hâte : *Mangez*, sans que ni l'un ni l'autre ne se trompe sur le morceau qui lui était destiné, bien que ce morceau ne soit pas placé devant lui [1]. »

Quant aux *Chiens savants*, tout le monde en a pu voir sur les places publiques, dans les baraques foraines, dans les cirques et même au théâtre ; car l'art dramatique le plus relevé n'a pas dédaigné de faire intervenir ces personnages à quatre pattes. J'ai vu un Chien jouer très-convenablement le rôle de *Blaireau* dans le *Mauprat* de

[1] *Essais sur l'éducation des animaux*; Lille, 1842.

Madame G. Sand. D'autres ont rempli avec succès des emplois plus importants. Il y avait naguère, — il y a peut-être encore, — à Paris, un individu qui promenait avec lui une demi-douzaine de Chiens, épagneuls et caniches, pauvres hères faméliques et malpropres, et qui leur faisait jouer tout un drame militaire. L'un de ces



Les Chiens savants.

Chiens représentait un conscrit qui déserte ; on le poursuit, on l'arrête, on le juge, on le fusille. Ses camarades le pleurent et suivent pieusement son convoi... Le maître de ces Chiens était un individu de mine peu avenante, souvent ivre, probablement brutal, et qui, selon toute

apparence, distribuait à ses acteurs plus de mauvais coups que de bons morceaux. Que n'en eût-il pas obtenu par des procédés plus humains!

Les Chiens les plus savants ne sont pas ceux que l'on montre pour de l'argent. M. E. de Tarade raconte qu'il a suivi avec attention les exercices du célèbre *Munito*, qui dans le temps passa pour une merveille. « J'ai découvert le nœud de l'énigme, dit M. de Tarade. *Munito* était placé devant un cercle formé de grands cartons sur lesquels étaient tracés ou des lettres ou des chiffres peints de couleurs différentes. *Munito* avait l'ouïe excessivement fine, et exercée à saisir un léger bruit que son maître (un italien) produisait avec l'ongle ou un cure-dent, quoique la main qui donnait ce signal fût cachée dans sa poche; et le Chien se promenait dans le cercle, ayant l'air de réfléchir, et s'arrêtant devant le carton voulu par le maître.[1] »

L'artifice, on le voit, était assez grossier, et *Munito*, malgré son auréole de gloire, ne supporte pas la comparaison avec le Chien dont parle le docteur Jonathan Franklin, et qui ne parut jamais sur aucun théâtre. « Un de mes amis, — naturaliste distingué et homme de bonne foi, — dit M. J. Franklin, engagea une partie de dominos avec un Chien instruit par un amateur. Ce dernier, jouissant d'une fortune indépendante, ne faisait pas commerce de son art. Les deux partenaires, — mon ami et le Chien, — s'assirent l'un en face de l'autre. Six dominos relevés sur les coins furent placés devant le

[1] *L'Éducation du Chien*; Paris, 1866.

Chien, et six autres devant la personne. Le Chien, ayant un *double*, le prit dans sa gueule et le posa au milieu de la table. Les deux joueurs épuisèrent successivement et alternativement leurs six dominos, l'un et l'autre plaçant les pièces dans l'ordre indiqué par les règles du jeu. Six autres dominos furent alors tirés au sort par les deux adversaires; ils continuèrent la partie, et le plus raisonnable des deux, — c'est l'Homme que je veux dire, — plaça avec intention un nombre qui ne s'accordait pas avec le nombre posé sur la table. Le Chien surpris fit un mouvement d'impatience, et finit par aboyer. Voyant qu'on ne tenait pas compte de son observation, il chassa avec son museau le nombre faux, en prit un convenable dans son jeu et le mit à la place de l'autre. La personne joua alors correctement; le Chien continua sur le même pied et gagna la partie. — Je ferai remarquer de nouveau, ajoute J. Franklin, que le professeur du Chien (on me passera l'expression) cherchait dans de tels exercices un plaisir et non une industrie. On ne peut donc guère soupçonner la fraude de la part d'une personne désintéressée, et d'ailleurs parfaitement honorable [1]. »

L'intelligence du Singe, son agilité, son adresse incomparable et son instinct d'imitation en font, pour les dresseurs et montreurs d'animaux-virtuoses, un sujet précieux. Nous avons vu que les Cynocéphales, malgré leur sournoiserie et leur méchanceté natives, sont ceux qui se prêtent le mieux à tout ce qu'on veut leur faire faire. Ils excellent dans la gymnastique et dans les

[1] *La Vie des animaux*, ouvrage traduit par M. Alph. Esquiros, t. I.



Les Écuyers quadrumanes.

exercices équestres. Une troupe de ces animaux a naguère obtenu à l'*Hippodrome* de Paris, sous le nom d'*Ecuyers quadrumanes*, un brillant succès.

Parlerai-je du Cheval? Qui de nous n'a maintes fois assisté avec plaisir à ces représentations de nos cirques, — si différents des cirques romains, — où de beaux chevaux à la robe lustrée, aux formes délicates, déploient toutes les ressources de leurs talents aimables et variés! Certes l'intelligence du Cheval est fort au-dessous de celle du Chien et de celle du Singe; il a peu d'initiative, et le cercle de ses aptitudes est assez restreint; mais entre les mains, et surtout *entre les jambes* de l'Homme, c'est un instrument d'une sensibilité et d'une précision merveilleuses. Le tout est de savoir en jouer. Il y a des virtuoses du Cheval, comme il y a des virtuoses du chant, du violon, du piano et de la parole. Tel fut Franconi, le Paganini de l'art hippique. Ce grand maître de la haute école a fait, du reste, des élèves dignes de lui, — je parle des écuyers, — et plusieurs de ses imitateurs peuvent être à bon droit appelés ses émules.

Tout près du Cheval se place l'Éléphant. L'analogie entre ces deux animaux, sous le rapport des facultés et des instincts, est fort grande. L'un et l'autre peuvent devenir des *artistes*. Pour les exercices chorégraphiques et acrobatiques, l'Éléphant manque de grâce et de souplesse; mais il pourrait dire, — s'il parlait, — comme certain personnage d'opéra comique, qui se bat, quoique poltron,

Je n'en ai que plus de mérite.

Il n'en est aussi que plus drôle, et rien n'est désopilant

comme un Éléphant qui danse et veut prendre des poses gracieuses. L'Éléphant d'ailleurs a sa trompe, qui lui donne sur son confrère une immense supériorité.

Les Romains du temps d'Auguste purent, grâce à la munificence de Germanicus, admirer des Éléphants savants que les nôtres n'ont point égalés. « Non-seule-



Éléphants acrobates.

ment, dit le colonel Armandi, on les vit faire des armes et danser la Pyrrhique; mais ils donnèrent des représentations burlesques et jouèrent de véritables pantomimes. Douze Éléphants parurent dans l'arène, accoutrés d'une manière bizarre et avec des costumes d'acteurs

dramatiques, se divisant et se réunissant comme des chœurs de danse. D'autres furent dressés à marcher par groupes de quatre, dont chacun portait, dans une litière, un cinquième Éléphant, qui contrefaisait une nouvelle accouchée. Ils allèrent ensuite s'asseoir autour des tables qu'on leur avait dressées, en passant au milieu des convives, à travers les lits, sans les déranger, et ils prirent leur repas dans des plats d'or et d'argent, avec une aisance grotesque qui excita au plus haut degré l'hilarité des spectateurs.

« Mais l'épreuve la plus extraordinaire pour d'aussi lourds quadrupèdes, c'était de grimper sur un, ou peut-être sur deux câbles, tendus depuis le fond de l'arène jusqu'au sommet de l'enceinte, et, ce qui est encore plus surprenant, de revenir par ce périlleux chemin..... Néron, Galba donnèrent au peuple de semblables spectacles. »

De nos jours et dans notre pays, les Éléphants ont souvent paru avec honneur sur le théâtre, non comme bouffons ou comme acrobates, mais à titre de *grands premiers rôles!* Je me souviens vaguement d'avoir vu plusieurs fois, au théâtre Franconi, une pièce, un vrai drame, dont le principal acteur, — un Éléphant, — remplissait avec un talent extraordinaire son rôle d'animal providentiel. Cela s'appelait *l'Éléphant du roi de Siam.* On a vu plus récemment à Paris un autre artiste de même espèce, répondant au nom de Miss Betty.

On a vu bien d'autres choses : un théâtre d'Oiseaux, dirigé par une dame; un théâtre de Rats, et même, m'a-t-on assuré, un théâtre de Puces! Les charmeurs

d'Oiseaux et les charmeurs de Rats ne sont pas rares; je ne crois pas qu'ils aient reçu du ciel le don spécial et presque surnaturel que d'aucuns leur attribuent, et j'ai toujours vu leur sortilége se réduire à inspirer à leurs petits amis une grande confiance, source d'une excessive familiarité. Quant à des charmeurs de Puces, je n'ai jamais eu la bonne fortune d'en rencontrer.

CHAPITRE VIII.

Les dompteurs d'animaux. — Le Carthaginois Hannon. — Le triumvir Marc-Antoine. — L'empereur Héliogabale et ses convives. — Les *Mansuetarii*. — Exhibitions d'animaux domptés chez les Romains. — Ménageries d'animaux domptés chez les princes de l'Asie et chez les rois de France. — La ménagerie de Mocteuczoma. — Animaux féroces apprivoisés par des amateurs. — La Lionne du bord. — Deux Académies d'Ours. — Les montreurs d'Ours. — Le dompteur Martin. — Sa ménagerie. — Un tigre sur le boulevard. — *Les Lions de Mysore*. — Un incident tragique. — La ménagerie du capitaine Huguet et le dompteur Charles. — Autres dompteurs. — Mort de Lucas. — Norwood. — Moralité.

Parlons maintenant des grands Carnivores : Lions, Tigres, Léopards, Ours et *tutti quanti*. L'art de dompter, d'apprivoiser ces terribles animaux, de les dresser même à des exercices compliqués, ne date pas d'hier, et j'ajouterai, sans exprimer à cet égard aucun regret, qu'il est de nos jours plutôt en décadence qu'en progrès. Il était presque banal dans l'antiquité. Ce fut, au dire de Pline, un Carthaginois nommé Hannon qui, le premier, réussit à dompter des Lions, et s'en servit même comme de bêtes de somme ; mais il est probable que des tentatives semblables avaient été faites, soit sur des Lions, soit sur d'autres animaux, bien avant la fondation de Carthage.

A Rome on montra maintes fois, non-seulement dans le cirque, mais dans les rues de la ville, des Lions, des

Panthères et des Ours apprivoisés. Le triumvir Marc-Antoine se promenait, en compagnie d'une courtisane nommée Cythéris, dans un char traîné par des Lions. L'empereur Héliogabale faisait aussi atteler à sa voiture des Lions et des Tigres. Il entretenait en outre dans son



Marc-Antoine et Cythéris.

palais, selon la mode orientale, des Panthères et des Lions familiers, auxquels, à la vérité, on avait eu la précaution de couper les griffes, et qui venaient sans façon dans la salle du festin se mêler à ses convives, au grand effroi de ceux-ci.

On désignait à Rome sous le nom de *mansuetarii* (littéralement, *adoucisseurs*) des individus dont le métier consistait à dompter et à dresser des bêtes féroces. Ces dompteurs étaient parvenus à rendre dociles et inoffensifs les plus redoutables animaux, ceux, dit Sénèque, dont l'aspect frappe l'Homme de terreur (*ad occursum expavefacientia hominem*); ils vivaient en commun avec eux (*usque in contubernium mitigant*); ils plongeaient impunément leur bras dans la gueule d'un Lion, et les Tigres leur léchaient les mains et le visage.

Martial nous apprend qu'on voyait souvent dans l'amphithéâtre des Lions dressés à chasser le Lièvre et à rapporter à leur maître ce gibier, comme ferait un Épagneul. D'autres prenaient la chétive bête dans leur gueule, la lâchaient, puis la reprenaient pour la lâcher encore, s'en amusaient, en un mot, comme un Chat d'une Souris. Ce fut Octave-Auguste qui exposa le premier dans le cirque un Tigre apprivoisé. Gallien et Aurélien se montrèrent en public avec des centaines de Lions, de Panthères et de Tigres familiers. L'art de dompter les animaux carnassiers est, au demeurant, plus dangereux que difficile, et beaucoup moins dangereux même qu'il ne semble, pourvu qu'on y apporte de la prudence et de la modération, et qu'on ne s'amuse pas sottement à irriter les animaux. Je tiens même que cet art, noble et utile en soi, comme tout ce qui tend à établir pacifiquement l'empire de l'Homme sur les êtres qui l'entourent, a été beaucoup plus gâté que perfectionné par ceux qui en ont fait un métier : gens d'ordinaire ignorants, brutaux, et de capacité au moins médiocre.

Les naturalistes et les simples amateurs qui s'y sont livrés, dans un but d'observation scientifique ou pour leur amusement, y ont réussi aussi bien et souvent mieux que les plus célèbres dompteurs. Nous avons vu que les Lions se trouvent à l'état presque domestique dans plusieurs contrées de l'Orient et de l'Afrique. Le Lion est, à la vérité, de tous les grands félins, celui qui s'apprivoise le mieux; mais la Panthère, l'Ours, le Léopard, le Jaguar et même le Tigre, — quoi qu'en ait dit Buffon, — ne sont nullement rebelles à l'influence de l'Homme. C'était autrefois, chez les princes de l'Asie, un luxe presque obligé, que d'avoir auprès du palais une ménagerie d'animaux apprivoisés. Cet usage fut souvent imité au moyen âge en Europe, notamment par les rois de France, et, chose digne de remarque, les Espagnols le trouvèrent établi au Mexique, à la cour de Mocteuczoma.

« Dans une autre très-belle maison, dit Fernand Cortez, il y avait une grande cour, pavée comme nos églises, dans laquelle il y avait quantité de cases de neuf pieds de profondeur et de six pieds d'élévation, destinées chacune à renfermer des Oiseaux de proie de chaque espèce, qu'on nourrissait avec des Poules, et qui étaient logés de manière qu'ils pouvaient à volonté aller au soleil et à l'air, ou se mettre à l'abri de la pluie. Cette espèce de ménagerie était encore composée de salles basses remplies de grandes cages en bois, destinées à renfermer des Loups d'Amérique, des Tigres, des Léopards [1], des Chats,

[1] Ce sont évidemment des Jaguars et des Ocelots que Cortez désigne sous les noms de Tigres et de Léopards. Ces deux dernières espèces sont exclusivement propres à l'ancien continent.

des Fouines de toutes espèces, qu'on faisait vivre également de Poules à discrétion [1]. »

Beaucoup de voyageurs ont ramené des pays qu'ils avaient visités des Lions, des Panthères, des Jaguars qu'ils avaient pris jeunes, et qui étaient tellement inoffensifs qu'on pouvait sans danger les laisser en liberté sur le navire. « Un des Lions conservés à la ménagerie du Muséum de Paris, dit Lacépède, avait été apporté en France sur une frégate où l'équipage s'en amusait comme d'un Chien, et le laissait parcourir librement le pont et les batteries. » Un ingénieur de la marine française m'a raconté que, se rendant un jour sur son embarcation à bord d'un vaisseau dont le commandant était de ses amis, et qui venait de mouiller en rade de Cherbourg, il aperçut de loin, sur la plate forme de l'escalier, quelque chose comme un très-gros animal. En accostant, il reconnut que cet animal était une Lionne de la plus belle venue. Elle était là nonchalamment étendue, de telle sorte qu'il fallait absolument la déranger pour arriver sur le pont. L'ingénieur m'avoua que cette rencontre lui parut peu rassurante, et qu'il eut un moment d'hésitation. Cependant, il ne se souciait pas de passer pour un poltron, et il se dit que puisqu'on permettait à cette Lionne de faire ainsi sa sieste en plein air il fallait bien qu'on crût pouvoir compter sur sa sagesse. Malgré ce beau raisonnement, ce ne fut pas sans une émotion désagréable qu'il gravit les marches et qu'il s'approcha de la dormeuse. Mais celle-ci fit à

[1] Lettre de Cortez à Charles-Quint : Collection des *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton, tome III, grand in-8°; Paris, 1863.

peine attention à lui, et se contenta de ramener sa queue sous elle pour le laisser passer.

Il n'y a pas, en Europe, de jardin zoologique où l'on ne trouve, dans le département des grands Carnivores, un ou plusieurs animaux parfaitement familiarisés avec leurs gardiens. Je ne parle pas des Ours, qui sont en perpétuelle conversation avec le public, et auxquels les visiteurs se chargent d'inculquer toutes sortes de talents. Il ne faudrait pas trop se fier entièrement à la docilité et à la bonhomie qu'ils montrent pour obtenir le pain et les friandises dont on les gratifie. L'Ours est un sournois avec lequel les rapports ne sont pas toujours faciles. C'est cependant un des animaux que les bateleurs montrent ou plutôt montraient autrefois le plus volontiers. « Il y avait, vers 1810, en Lithuanie, à Smorgonié, et en Wolhynie, à Kléwanie, dit M. Brehm, deux *Académies d'Ours*, où ces dociles quadrupèdes, enlevés tout mal léchés de leurs montagnes, recevaient les leçons des meilleurs maîtres. On mettait l'apprenti, dont on entortillait bien les pattes de derrière, sur des fours arrangés d'une certaine manière; la chaleur lui faisait lever les pattes de devant, et on lui apprenait ainsi à danser et à faire mille tours. C'est peut-être par les mêmes moyens qu'on lui apprend encore à se tenir debout, à gesticuler, à danser. Il semble même écouter le son des instruments et suivre grossièrement la mesure... » Mais l'industrie des montreurs d'Ours est aujourd'hui bien déchue de son ancienne prospérité. Les Ours sont devenus rares et chers; et puis la police, à tort ou à raison, a jugé dangereuse l'exhibition de ces animaux, qu'on faisait voyager le plus souvent à



Le Tigre sur le boulevard.

pied, qu'on promenait au bout d'une chaîne par les villes et les villages. Bref, le montreur d'Ours est passé à peu près parmi nous à l'état de souvenir historique. Peut-être en sera-t-il bientôt de même du dompteur. Il faut convenir que si ce métier est devenu si périlleux, c'est bien la faute de ceux qui l'ont exercé dans ces derniers temps, et dont plusieurs ont été victimes de leur absurde témérité.

J'ai connu dans mon enfance un dompteur de la vieille école, Martin, alors célèbre, mais aujourd'hui complétement oublié; c'était en ce temps, — vers 1830, — un homme d'une trentaine d'années, à l'œil aussi noir que son épaisse moustache, aux traits réguliers. Il était taillé comme un athlète de l'ancienne Grèce, et il se pourrait bien qu'il en descendît, car il était de Marseille, et probablement de pure race phocéenne. Sa ménagerie, très-nombreuse et très-variée, était établie boulevard Bonne-Nouvelle, sur un assez vaste terrain dont il serait impossible aujourd'hui de retrouver l'emplacement. Il donnait souvent des représentations au cirque Franconi, et jouait avec ses animaux des pièces faites exprès pour lui et pour eux. Dans une de ces pièces, un Tigre poursuivait un enfant autour du cirque sans lui faire aucun mal. Ce même Tigre s'échappa un jour de la maison de Martin, où il vivait en liberté. Grand effroi des promeneurs. Mais le Tigre, après avoir fait quelques bonds parmi les fuyards, s'arrêta, regarda autour de lui avec l'étonnement naïf d'un provincial nouvellement débarqué, puis reprit paisiblement le chemin de son logis.

Martin faisait de temps à autre des excursions en pro-

vince, et c'est ainsi qu'en 1833 il vint à Boulogne-sur-Mer, qu'habitait alors ma famille. Qu'on juge de ma joie! La maison que nous occupions était toute voisine du théâtre. De plus, la femme de chambre de ma mère était la fille du concierge; en sorte que j'avais mes petites entrées dans les magasins de décors, où Martin avait logé ceux de ses animaux qui devaient paraître sur la scène. Parmi ces animaux, il y avait un Lion, une Lionne, un Kangourou, des Oiseaux, des Serpents Boas... On m'avait recommandé de ne jamais aller seul les voir; mais il m'arriva plus d'une fois de m'échapper, et alors on savait bien où me trouver.

Martin avait encore d'autres animaux, campés dans la cour de l'hôtel où il logeait. Je me souviens surtout d'un jeune et beau Lion qui répondait au nom de *Néron*, et d'un magnifique Tigre qui vivait fraternellement avec lui dans la même cage. Je vois encore Martin entrant dans cette cage sans autres vêtements que sa chemise et son pantalon, sans autre arme qu'une petite houssine — et un balai. A son arrivée, le Lion restait calme; mais le Tigre lui posait familièrement ses pattes sur les épaules et sur la tête; et quand commençait la toilette de la chambre, il jouait avec le balai comme un jeune Chat. Martin était là aussi tranquille entre ces deux animaux qu'il l'eût été entre son Chien et son Chat.

Il lui arriva pourtant à Boulogne un grave accident; mais ce ne fut ni le Tigre ni son camarade le Lion *Néron* qui en furent les auteurs.

Martin donnait au théâtre, avec le concours de la troupe, une de ses pièces *à bêtes*, intitulée *les Lions de Mysore.*

Il y remplissait le rôle d'un Paria persécuté par un Rajah, mais qui, en se cachant dans les forêts, s'est lié d'amitié avec divers animaux, particulièrement avec un ménage de Lions. A un certain moment ces braves animaux venaient combattre pour leur ami contre les satellites de son persécuteur. La scène avait lieu dans une immense cage où Martin était enfermé avec ses terribles auxiliaires. Les soldats indiens, bien entendu, étaient en dehors et simulaient le combat en passant leurs lances à travers le grillage. Or un soir, — j'y étais, — le Lion *Cobourg* et la Lionne *Fanny* se montrant peu disposés à paraître devant le public, on dut les y obliger en les stimulant avec un bâton. Le Lion fit son entrée de fort mauvaise humeur, dans la cage où Martin l'attendait. Malheureusement, les comparses qui devaient occuper l'animal étaient en retard; *Cobourg* alors, ne reconnaissant plus son maître, se jeta sur lui. Martin fut renversé; en un clin d'œil le Lion lui avait presque broyé la main gauche, et enfoncé ses quatre crocs dans la cuisse. Cependant, Martin ne perdit pas sa présence d'esprit. Il put saisir un bâton qui se trouvait à sa portée, et en asséna un coup sur le muffle du Lion qui, rappelé à lui-même par cette correction et par la voix de son maître, lâcha prise et s'éloigna.

On avait baissé la toile au milieu de la consternation et de l'épouvante générales. Au bout d'une demi-heure on la releva, et Martin pâle, chancelant, se traîna sur le devant de la scène pour rassurer le public. Il guérit, et avant de quitter Boulogne donna encore quelques représentations. Seulement, il avait rompu toute relation

avec le Lion *Cobourg*, et dans la scène du combat, il se tenait en dehors de la cage. Je ne sais comment a fini Martin, — si tant est qu'il ne vive plus. Les feuilles publiques l'avaient tué si souvent sans qu'il s'en portât plus mal, qu'on avait fini par ne plus croire qu'il pût lui arriver malheur.



Le dompteur Lucas terrassé par un Lion.

J'ai vu depuis, à Paris, une autre ménagerie fort belle, dont le propriétaire se faisait appeler Huguet *de Massilia*, — *id est* de Marseille. Huguet s'était attaché un dompteur nommé Charles, dont les exercices me parurent plus effrayants qu'intéressants. Ce Charles était peu mal-

tre de ses animaux, et s'appliquait à les étonner, à les déconcerter par des façons brusques, par des entrées et des sorties soudaines. On ne se sentait pas à l'aise. Il y avait surtout un grand Tigre dont les rugissements vous donnaient froid dans les os. J'ignore aussi ce qu'est devenu Charles. D'autres dompteurs encore ont occupé l'attention publique : Carter, Van Amburg, Crockett, Batty et enfin Lucas, qui fut déchiré par ses Lions, pendant une représentation qu'il donnait à l'Hippodrome de Paris [1] en 1869, et mourut peu de jours après, des suites de ses horribles blessures. Quelques semaines plus tard, les journaux racontaient qu'à Londres un jeune homme, nommé Alfred Norwood, faisant exécuter « quelques évolutions » aux animaux de MM. Bastock et Wombell, avait été terrassé et grièvement blessé par un Léopard.

Ces exemples, et bien d'autres non moins tragiques, ne sont certes pas de nature à encourager les dompteurs de l'avenir. Peut-être serviront-ils du moins à les ramener au sentiment de leur dignité, en même temps qu'au soin de leur conservation. Entrer en costume de saltimbanque dans une cage où sont réunis des Lions, des Ours, des Panthères, qu'on fouaille, qu'on nargue, qu'on irrite de toutes façons pour faire parade d'une assurance que le premier coup de dent et de griffe, — trop bien mérité, hélas ! — réduit bientôt à sa juste valeur, c'est, en vérité, le plus misérable des métiers. Assez de ces exercices, de ces tours de force à sensation qui se terminent par des

[1] Détruit la même année, au mois de septembre, par un incendie.

scènes de carnage. Qu'on nous ramène aux exhibitions zoologiques sérieuses, instructives; et si MM. les dompteurs veulent relever leur profession en l'élevant à la hauteur des idées et des sentiments modernes, qu'ils se fassent d'abord naturalistes.



TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

QU'EST-CE QUE L'HOMME? — QU'EST-CE QUE LA BÊTE?

Pages.

V.

LIVRE PREMIER.

LES ANIMAUX SERVITEURS ET COMPAGNONS DE L'HOMME.

CHAPITRE Ier.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Pages.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

LIVRE SECOND.

LE TEMPLE ET LE TRIBUNAL.

CHAPITRE Ier.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Pages.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

Pages.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ENCYCLOPÉDIE

D'HISTOIRE NATURELLE

Ou Traité complet de cette science d'après les travaux des naturalistes les plus éminents de tous les pays et de toutes les époques : Buffon, Daubenton, Lacépède, G. Cuvier, F. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, de Jussieu, Brongniart, etc.; résumant les observations des auteurs anciens, et comprenant toutes les découvertes modernes jusqu'à nos jours, par M. le docteur CHENU, professeur d'histoire naturelle. 31 volumes in-4° (22 de texte et 9 de tables), illustrés de plus de 8,000 gravures sur bois. 120 fr.
Chaque volume se vend séparément.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

TEXTE. — 22 vol. à 6 fr.

ZOOLOGIE	Annelés	1 vol.
	Coléoptères	3 vol.
	Crustacés, Mollusques, Zoophytes	1 vol.
LÉPIDOPTÈRES	Papillons diurnes	1 vol.
	Papillons nocturnes	1 vol.
MAMMIFÈRES	Quadrumanes	1 vol.
	Carnassiers	2 vol.
	Rongeurs et pachydermes	1 vol.
	Pachydermes, ruminants, etc	1 vol.
OISEAUX	Oiseaux	6 vol.
REPTILES	Reptiles et poissons	1 vol.
BOTANIQUE	Botanique ou phytologie	2 vol.
RACES HUMAINES	Races humaines. Minéralogie. Géologie	1 vol.

TABLES. — 9 vol. à 3 fr.

Annelés	1 vol.
Coléoptères	1 vol.
Crustacés, Mollusques, Zoophytes	1 vol.
Lépidoptères	1 vol.
Mammifères	1 vol.
Oiseaux	1 vol.
Reptiles et poissons	1 vol.
Botanique	1 vol.
Races humaines, Minéralogie et Géologie	1 vol.

Toutes les gravures ont été dessinées avec le plus grand soin sur les objets mêmes, soit vivants, soit déposés à notre Muséum d'histoire naturelle. On a donné dans cet ouvrage la représentation de ce qu'offre la nature dans les diverses parties du globe, et on peut en suivre et comparer les différences. La représentation exacte de toutes les races de l'espèce humaine offre à elle seule un exemple de l'intérêt que présente l'*Encyclopédie d'Histoire naturelle* de M. Chenu.

Les tables générales du texte et des nombreuses gravures figurant dans les différentes parties de l'*Encyclopédie d'Histoire naturelle*, indispensables pour faciliter les recherches à faire dans cet important ouvrage, ont été dressées par M. E. DESMAREST, collaborateur de M. le docteur Chenu.

Afin de rendre ce travail utile à tout le monde, on donne, par *ordre alphabétique*, les noms scientifiques et les noms vulgaires sous lesquels sont connus les divers animaux décrits ou indiqués dans l'Encyclopédie.

Grâce à ces listes, beaucoup plus complètes que celles précédemment données dans d'autres ouvrages, notre *Cours complet d'Histoire naturelle* aura, tout en conservant les avantages de l'arrangement systématique, la même utilité usuelle que tous les dictionnaires scientifiques.

Typographie Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

